


U d'of OTTAWA



39003001446045



Un  
BIBL  
Ottavio



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

CORRESPONDANCE  
DE  
MONTALEMBERT  
ET DE  
LÉON CORNUDET  
1834-1870

*Déjà parues :*

COMTE DE MONTALEMBERT

LETTRES A UN AMI DE COLLÈGE

1827-1830

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DES RÉPONSES DE LÉON CORNUDET

Avec avant-propos et épilogue par Michel Cornudet.

In-8, avec portraits.

— 1884 —

CORRESPONDANCE  
DE  
MONTALEMBERT

ET DE  
LÉON CORNUDET

1831-1870

FAISANT SUITE AUX *Lettres à un Ami de Collège*

AVEC AVANT-PROPOS

DE  
LÉON CORNUDET  
SON PETIT-FILS



PARIS  
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1905

DC

255

.M7A38

1905



## AVANT-PROPOS

---

Mon père a publié en 1884 la correspondance échangée, de 1827 à 1830, entre son père, Léon Cornudet, et Charles de Montalembert, au début de cette amitié chrétienne qui pendant le collège fut si vive, si expansive et si fidèle.

La divulgation de ces lettres, auxquelles le public a fait un si sympathique accueil, avait pour but « de fortifier les jeunes gens de notre temps, de leur inspirer courage et énergie par le spectacle vivifiant de la jeunesse pure, énergique, enthousiaste, passionnée pour le bien et pour le vrai, du glorieux ami de Lacordaire, de celui qui a si bien servi la cause de la religion catholique au XIX<sup>e</sup> siècle ! »

Elle montrait de plus et par surcroît, que son correspondant était digne de lui.

Depuis, et pour ne parler que des œuvres principales, M. le vicomte de Meaux a publié une seconde édition des *Discours* de Montalembert, ainsi que la *Vie* de celui-ci, dont le R. P. Lecanuet a donné également, dans un ouvrage récent et très apprécié, une histoire des plus complètes. Ces travaux ont jeté sur le grand orateur catholique le jour le plus brillant et le plus glorieux ; ils mettent en lumière le but si élevé que Charles de Montalembert a su donner à ses moindres actes, la défense

de la cause catholique, à laquelle il a consacré toute son existence, et dont la loi de 1850 a été une des plus belles victoires.

Ils font ressortir enfin le fond de tristesse et de désenchantement qui, aux heures mêmes de ses plus grands succès oratoires et de ses triomphes, n'a cessé de planer sur cette âme dévouée à la plus sainte et à la plus noble des tâches.

Les lettres, qui font l'objet de ce volume, embrassent la deuxième période d'une amitié qui ne s'est jamais démentie.

De 1830, époque où les deux amis s'ouvrent dans le monde et dans leur carrière une voie si différente, elles se succèdent jusqu'en 1870, année de la mort de Montalembert.

Elle n'ont pas la cohésion et la régularité qu'offraient celles des années antérieures à 1830. Trois grandes absences ont seules traversé cette période de la vie de Montalembert. En Italie, il est allé chercher les ordres et les lumières du Souverain Pontife sur l'*Avenir* et ses doctrines ; en Allemagne, il a fouillé dans la solitude les documents nécessaires à ses *Moines d'Occident*, et surtout à la *Vie de sainte Élisabeth* ; à Madère, enfin, il a subi un long exil de près de deux ans, ordonné par les médecins pour la santé de M<sup>me</sup> de Montalembert.

Au surplus, son temps se partageait entre Paris, où le retenaient les exigences de la vie politique, et la campagne où de longs séjours lui permettaient de se consacrer à ses absorbants et nombreux travaux. C'est ainsi qu'on peut retrouver dans la correspondance des deux amis la plupart des événements politiques et religieux

de cette époque, préoccupation constante de ces deux grands chrétiens.

On y retrouvera la mélancolie qui avec le goût de l'action faisait le fond du caractère de Montalembert : on y verra les élans généreux et parfois téméraires où s'emportait sa jeunesse et qui peu à peu, se réglant sans s'affaiblir, l'ont préparé aux grands efforts, aux grandes luttes de sa vie.

Il me semble que le lecteur en retirera une dernière impression : il sera frappé par la tendresse dont Léon Cornudet entoure son ami en toute occasion, par les conseils fermes, sages et répétés qu'il lui prodiguait.

Peut-être la nature aimante, dévouée et pondérée de Léon Cornudet n'a-t-elle pas été sans influence sur le caractère passionné et l'imagination ardente de Charles de Montalembert, pour ranimer son courage et raviver sa foi au moment où ils auraient pu être ébranlés.

LÉON CORNUDET.

---



## CORRESPONDANCE

FAISANT SUITE

### AUX LETTRES A UN AMI DE COLLÈGE

1831-1870

---

L. CORNUDET A CII. DE MONTALEMBERT

Paris, 14 mars 1831.

Cher ami, j'aurais bien voulu aller te porter moi-même ce paquet. Malheureusement tu sais bien qu'il m'est impossible de quitter Paris. J'en ai trois raisons. D'abord je ne suis pas en fonds; secondement je ne puis, sans la permission de mon père, m'éloigner du lieu où il m'envoie faire mes études.

Enfin j'ai promis le secours de mon *immense talent* à un malheureux pour lequel je dois plaider dans la seconde session de mars, et il lui serait trop difficile de me remplacer. Cette dernière raison est à elle seule concluante.

. . . . .  
Pauvre ami ! que le souvenir de ton Gustave (1) ne t'afflige pas. Il est si heureux. Chacune des journées qui s'écoulent me le prouve encore davantage, car chacune amène quelque chose qui fait désirer la mort. Nul ne peut le remplacer pour toi et

(1) Gustave Lemarcis, qui fut, avec Léon Cornudet, son plus ancien et plus intime ami, venait de mourir à Nice, après vingt-six années de souffrances et de langueur.

je le sens bien, moi, qui depuis sa mort voudrais être doublement ton ami et qui ne puis te faire aucun bien. Mais pense à son bonheur, et cette idée doit te consoler. Je voudrais être auprès de toi, non pour te le faire oublier, mais pour que la solitude ne te pèse plus. Cher ami, ce que je te disais quelque temps avant ton départ est vrai. Depuis deux mois je sens que mon ancienne affection pour toi, mon affection de collègue vive et exaltée est tout entière revenue. Elle s'était, je ne sais comment, effacée peu à peu; mais Dieu m'a rendu un peu de sève, un peu de vie. Mon cœur s'est rouvert, et tu y a repris ta place que personne ne peut t'ôter. Pardonne-moi mon refroidissement momentané. Ce n'est pas ma faute, si la partie noble de moi-même, la seule qui vaille quelque chose, s'était peu à peu éteinte.

J'ai vu ta mère qui est fort triste de ne plus avoir près d'elle aucun de ses enfants.

A propos, on nous a envoyé une lettre pour nous engager à faire valoir nos droits à la croix d'honneur, comme garde national. La compagnie se réunissait hier pour présenter deux candidats. Rio <sup>(1)</sup> prétend que tu as les droits les plus *conséquents*, entr'autres deux jours de fièvre à la suite d'une garde au palais royal, une exactitude exemplaire à rentrer au corps de garde, un zèle immense pour faire faction, patrouille, etc... voire même empoigner les perturbateurs. Nous avons donc écrit pour faire valoir tes titres, ajoutant que la modestie t'empêcherait même de paraître à l'Assemblée.

Tu sais combien d'émeutes nous avons eues depuis ton départ. Je crois que l'École de droit tout entière est en prison. Notre brave compagnie n'a pas été convoquée, on nous réserve pour le 20 mars : ce jour-là nous aurons peut-être des cartouches. D'ici là cinq ou six petits rassemblements : j'en attends un aujourd'hui à cause du ministère nouveau.

(1) A. F. Rio, auteur de *L'Art chrétien*, également ami de Montalembert et de L. Cornudet.

Victor Hugo est allé me faire visite chez M. Cornudet, le pair (1). Je l'ai trouvé dans la rue l'autre jour et j'imagine qu'il a été fort désappointé de sa méprise, quand je lui ai dit que je n'étais nullement fils de pair. J'irai le voir et si je l'ose, je ferai la cour à M<sup>me</sup> Hugo.

Tu me trouveras probablement dans mon nouveau domicile.

Adieu. Je m'en vais lire Bonald pour que tu ne sois pas trop furieux à ton retour. Je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Saumur, 16 mars 1831.

. . . . .

Je suis ici d'une paresse épouvantable. Je n'en sors que pour faire des courses dans les environs qui sont charmants et remplis de châteaux, d'églises où je me livre à mes études d'architecture gothique; je t'assure que je m'en donne à cœur joie; j'ai fait des découvertes admirables. Hier j'ai fait une course de 8 heures à pied, pour aller voir une magnifique église romane bâtie par Dagobert. Au retour j'ai été arrêté par la garde nationale d'un village, comme espion carliste. J'ai eu toutes les peines du monde à me tirer de ce mauvais pas. — Je suis très content des bons et fervents paysans de l'Anjou, mais désespéré, dégoûté des bourgeois et des voyageurs avec qui je dine à la table d'hôte. — Tous ces Messieurs soutiennent qu'il faut guillotiner immédiatement les prêtres, les nobles et les journalistes. O liberté!

. . . . .

. . . . .

(1) C<sup>te</sup> Joseph Cornudet, cousin au cinquième degré de Léon Cornudet.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 24 juin 1831.

Mon ami, mon frère, je ne veux t'écrire que deux mots, afin que si j'ai le bonheur de mourir avant toi, tu puisses au moins avoir quelque chose de plus qu'un vague souvenir de ma reconnaissance. Elle sera éternelle, elle sera religieuse comme une prière. Tout l'adoucissement que j'ai éprouvé dans cet affreux malheur (1), je te le dois à toi et à cet admirable Lacordaire.

Il manquait à notre union si intime, si douce, si complète, la solennelle sanction de la mort. Elle est venue maintenant. Pourquoi faut-il que Dieu ait choisi pour cela celui dont la vie m'était à la fois la plus chère et la plus nécessaire? Je suis écrasé sous le poids de ma nouvelle responsabilité. Je n'ai de consolations que dans la pensée que je l'en ai déchargé, et qu'il est maintenant libre et heureux à jamais.

Adieu! ce Dieu est bien sévère, mais que serais-je sans lui, sans sa pensée sublime. A Dieu donc, je vais prier pour toi.

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 15 septembre 1831.

Cher ami, je vis dans un tel tourbillon d'occupations et d'agitations perpétuelles qu'il m'est absolument impossible de me livrer aux charmes d'une douce et confidentielle correspondance avec toi, comme naguère.

(1) Ch. de Montalembert avait perdu son père, le comte de Montalembert, pair de France, le 21 juin 1831.



Cependant avant que l'arrêt que la Cour des Pairs va rendre aujourd'hui (1), ne me plonge dans tous les ennuis d'une nouvelle instance ou ne m'oblige à m'occuper exclusivement de mon plaidoyer, je veux te dire quelques mots de sympathie et de reconnaissance pour tes deux lettres du 4 et du 8 septembre (2). Cette dernière surtout m'a fait éprouver une vive émotion de plaisir, je dirai presque de bonheur, tant j'y ai trouvé ce doux épanchement qui signalait notre ancienne correspondance, cette intime et rare confiance qui régnait entre nos deux âmes quand la mienne était comme la tienne, paisible, heureuse, résignée à la vie, n'ayant de malheurs que ceux qu'elle anticipait vaguement, de mélancolie que celle qu'elle s'était faite par goût. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Malheureusement, je n'ai pas le temps de répondre comme je le voudrais à ces douces paroles. L'absence de Lacordaire qui a été prendre trois semaines de vacances et qui n'est de retour que depuis hier, m'a accablé. Il m'a fallu me charger de toute sa besogne à l'agence (3), ce qui réunie à la mienne, me donnait vingt lettres à faire par jour. Heureusement que j'avais deux ou trois secrétaires. Puis le journal (4) auquel j'ai travaillé plus que jamais, ayant fait terme moyen, une colonne de polémique et de nouvelles par jour, sans compter les longs articles comme celui de Novalis (dont par parenthèse, tu as dû être fort content), je n'ai vraiment pas eu une minute à moi pour mes études ou ma correspondance.

(1) Il s'agit ici du procès dit de l'École libre, intenté à Montalembert, Lacordaire et de Coux, pour ouverture à Paris d'une école libre gratuite. C'est le début de la campagne menée par Montalembert en faveur de la cause de la liberté d'enseignement, campagne qui fut couronnée par le vote de la loi Falloux, en 1850.

(2) Aucune trace de ces deux lettres n'a pu être retrouvée.

(3) L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, fondée le 16 décembre 1830 par Lamennais, Lacordaire et Montalembert.

(4) *L'Avenir*, fondé le 16 octobre 1830 par les abbés de Lamennais et Lacordaire.

.....

J'ai reçu une longue lettre de Rio, à qui je n'ai pas le temps de répondre. Il est à Venise et me dit expressément qu'il t'a écrit, il est on ne peut plus heureux. Il ne quittera pas ses *lagunes chéries* avant la fin d'octobre pour aller passer un mois à Bologne et le reste de l'hiver à Rome.

Lacordaire t'embrasse. Il m'est plus attaché que jamais, mais je sens que mon cœur flétri ne vaut plus rien pour l'amitié.

Adieu, mon cher ami, mon tendre Léon, sois heureux de toutes tes affections. Je crains que tu ne cumules beaucoup trop là-bas dans tes vignes et je te conseille de te rappeler ta maxime : la prudence, etc.

Tout à toi de cœur et d'âme.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 24 septembre 1831.

.....

Je te dirai que j'ai été on ne peut plus content du succès de mon discours (1) qui a été bien mieux accueilli que je ne l'espérais. La plupart des Pairs l'attribuaient à Monsieur de Lamennais. Mais aussi quelle mortelle mélancolie s'est emparée de moi, quand je me suis trouvé dans cette imposante Assemblée au moment de jouer le rôle le plus imposant qui m'arrivera de ma vie, et quand j'ai songé qu'il n'y avait dans toute cette cour, dans tout cet auditoire, pas un seul cœur duquel le mien pût se rapprocher alors, pas un seul homme, pas une seule femme dont j'eusse désiré la présence ou regretté l'absence. Cet isolement là m'est affreux, il empoisonne ma vie.

.....

(1) Plaidoyer de M. de Montalembert, devant la Chambre des pairs, en faveur de l'école libre.

---

## LE MÊME AU MÊME

Sisteron-en-Provence, 16 octobre 1831.

Ah! mon ami! quel beau voyage je viens de faire et que ces quinze derniers jours vont briller dans ma triste vie!

Je ne veux pas dire que ce soient les quinze plus heureux jours de ma vie, car je ne me sens pas le courage d'appliquer cette épithète à aucun de mes jours, et d'ailleurs, je n'avais avec moi aucun ami : mais bien certainement ils en ont été les plus beaux. Tu aurais bien joui, j'en suis sûr, de voir l'affection qu'on a partout témoignée à ton ami. Mais il fallait le voir pour en juger. Pour moi, je sens qu'il m'est impossible de le décrire, et je ne puis que remercier Dieu des compensations qu'il me donne ainsi pour mes souffrances, et de la glorieuse récompense qu'il m'accorde déjà pour le peu qu'il m'a permis de faire pour sa sainte cause.

J'ai donc passé ces quinze derniers jours à parcourir le beau et bon Dauphiné, guidé par le bon abbé Combailot; voici la première fois que je couche dans une auberge : jusqu'à présent, c'est dans les presbytères et les séminaires que j'ai eu mon gîte. Et si tu avais vu l'enthousiasme de tous ces curés! Mon procès a achevé de me gagner leurs cœurs. C'était à qui m'embrasserait, à qui me logerait, à qui me servirait d'une manière qui me faisait vraiment rougir. Je ne reviens pas encore de la bizarrerie de ma position à leur égard. Je me résigne du reste entre les mains de Dieu. Mon voyage d'Irlande n'est rien auprès de celui-ci.

Et après avoir tant admiré, tant joui dans le Dauphiné, j'ai fini par monter à la Grande Chartreuse. Ah! Quand on n'a pas vu ce lieu sublime, ce faite de la beauté morale et physique du monde, on n'a rien vu; et quand on l'a vu, on a de ces souvenirs qui ne passent point, qui absorbent le cœur, mais que l'on

ne sait pas rendre. De ma vie, je n'ai éprouvé de si profondes émotions ; de ma vie, je n'ai eu l'âme tellement bouleversée. C'était pour moi une vision du moyen-âge jetée au milieu de notre civilisation corrompue. Il faut que nous y retournions ensemble, quand je serai fixé dans le Dauphiné où je suis presque déterminé à établir mes foyers.

Te figures-tu au XIX<sup>e</sup> siècle, des moines à la tête chauve et au blanc vêtement, défilant le long d'un cloître mystérieux et se levant à minuit pour chanter matines. Ils m'ont fait l'insigne honneur de m'admettre à leur réfectoire, ce qui ne s'accorde guère qu'aux princes et aux évêques. J'étais assis à la place du Général de l'Ordre, et je te laisse à penser les émotions qui remplirent mon cœur, à la vue de ces anges humains, à la pensée de toutes les grandes et saintes âmes qui ont vécu devant Dieu sous ces voûtes séculaires.

. . . . .

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 28 novembre 1831.

Cher ami, je suis dans une horrible inquiétude à ton sujet et à celui de tes amis. Je vois par les journaux que les affaires de Lyon sont de plus en plus graves (1), et je tremble que votre présence ne soit regardée par quelque préfet

(1) La crise que l'industrie lyonnaise traversait déjà avant 1830 s'était trouvée singulièrement aggravée par les événements de juillet, qui avaient eu pour conséquence la réduction des salaires ou même un chômage complet. En septembre et octobre 1831, la fermentation était à son comble. Les ouvriers émirent la prétention qu'un tarif de salaires fût imposé aux fabricants. On fut obligé de réprimer les émeutes par la force armée.

stupide comme liée à ce qui se passe là-bas. Enfin, je crois que Dieu est avec vous et qu'il vous protégera ; mais tu penseras, j'espère, à mon inquiétude et tu m'écriras. J'ai de nombreux parents à Lyon ; je suis sans nouvelles d'eux. J'ai écrit à tous ; les lettres ne leur parviendront pas, c'est affreux. Dieu veuille que tout ce qu'on nous raconte soit exagéré. La conduite de ces ouvriers m'étonne. En 1793, ils ont été admirables. Il est vrai qu'ils meurent de faim et malgré ma haine des émeutes, l'inscription de leur drapeau m'émeut vivement : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Comment cela finira-t-il ? Car enfin, quand on les aura domptés, qu'en faire ? Où leur trouver du pain, de l'ouvrage ? Voilà le commerce de Lyon anéanti. Je ne crois pas les fabricants de Lyon coupables. Ces gens ne pouvaient soutenir la concurrence avec l'étranger, il fallait donc diminuer la main-d'œuvre ou cesser de faire travailler. Que Dieu ait pitié de la France, nous sommes dans une affreuse position.

Ton départ, cher ami, m'a été plus douloureux que tu ne peux le croire. J'avais besoin de toi, de ton amitié. Tu m'as fait du bien pendant le peu d'instant que j'ai été avec toi, par ta sympathie. Tu me manques à présent. Il m'était si doux de te voir tous les jours, de travailler avec toi, de te confier tout.

. . . . .

J'ai assisté hier à la séance d'installation du nouveau pape saint-simonien. Tu sais ou tu ne sais pas qu'Enfantin a séparé Bayard de sa communion et a fait un petit 18 brumaire à son profit. Il s'est *posé*, comme dit *le Globe*, seul et unique chef de la doctrine qui, dès ce jour, prend une nouvelle forme, et passe de la théorie à la pratique. Le Père Olinde Rodrigues s'est *posé* chef de l'Industrie. Il ouvre un emprunt *d'un million* qui sera coté à la Bourse ; et pour commencer un appel est fait aux femmes qu'on affranchit. Ce n'est point une plaisanterie du tout, qu'à leurs yeux à présent le mariage est une

institution honteuse et qu'ils prêchent liberté entière dans les relations de l'homme et de la femme. Bref on installait hier le nouveau pape qui a été suivi par la majorité de la famille. Je voudrais te rendre la physionomie de cette séance; je n'ai rien vu d'aussi curieux. Enfantin a parlé du haut de son fauteuil pontifical pour annoncer aux fidèles la transformation de la religion saint-simonienne. Puis Rodrigues a exposé l'état financier de la doctrine après avoir préalablement raconté sa vie, la seule hypothèque qu'il offre aux braves gens qui voudront bien prêter ou donner leur argent. Enfin, leur grand prédicateur, Barreau, a prononcé un sermon convulsionnaire sur la misère du peuple, où les événements de Lyon ont joué un grand rôle, comme tu penses. Est-ce que tu as jamais entendu Barreau? Jamais homme ne m'a représenté la folie aussi complètement. Il a des éclairs admirables, mais des gestes, des éclats de voix, une tournure inconcevables; c'est de l'épilepsie pure. Te dire ce qu'il a dit serait trop long, mais j'avoue que je n'ai rien vu de nouveau dans la doctrine transformée. Après son sermon, le pape lui a pris la tête et l'a baisé paternellement; mais au moment où tous se levaient pour sortir, un des membres du sacré collège s'élança en levant les bras en l'air, et tous de se rasseoir. C'était un protestant saint-simonien qui s'appelle Raynaud, qui venait déclarer qu'il protestait de toutes les *puissances de son cœur* contre l'usurpation d'Enfantin, contre la destruction de l'ancienne morale chrétienne, une sommation d'exposer quelle est la nouvelle morale qu'ils mettent à la place. Le tout fort oratoire, fort énergique en commençant par : *Enfantin, mon père, je t'adjure...* Dis à Rio, je t'en prie, qu'il faut absolument qu'il se fasse saint-simonien, qu'on le réclame à grands cris, qu'on le nommera d'emblée cardinal, qu'il pourra déclamer tous les dimanches, et, ce qui lui plaira encore plus, que la communauté des femmes est définitivement adoptée par les saint-simoniens. Le public est incroyable, il avait applaudi avec outrance le

pape, Barreau, Rodrigues, et le renversement de l'ancienne morale ; et le voilà qui applaudit aussi le champion de l'ancienne morale, la protestation contre *Enfantin*. Ma foi, je n'aurais pas voulu être à la place du pape. J'avoue qu'il a eu un aplomb imperturbable. Tous les membres du collège se levaient à la fois pour répondre, le Pontife donne la parole au Père Laurent, et tous de se rasseoir. Le Père Laurent se tourne vers Raynaud et alors lui lance une invective terrible contre son ingratitude, contre le scandale qu'il cause et finit par déclarer devant tous qu'il ne connaît pas en Europe un homme plus moral qu'*Enfantin*, son père. Un autre père se lève et vient protester contre la protestation, déclarant qu'il est assez connu, lui. Personne n'a pu me dire autour de moi qui était cet individu.

Enfin, le pape qui avait eu le temps de recueillir ses idées, parle à son tour d'un ton grave, lent, solennel ; mais toujours point de réponse à la sommation de s'expliquer sur la nouvelle morale qu'on met à la place de l'ancienne, si ce n'est celle-ci, que la morale saint-simonienne, c'est le progrès ; ce qui, je le confesse, ne me paraît pas fort clair. Le public impatienté, siffle ; le pape déclare que le public est immoral. Le public rit ; le pape continue son admonition à Raynaud qu'il finit par ces mots : « Jésus fut crucifié. Raynaud, tu viens de me crucifier, toi. Mon fils a sali ma face ». Tout cela, mon cher, fort sérieusement débité ; si sérieusement qu'après en avoir ri de tout mon cœur, j'ai envie d'en pleurer de pitié et de tristesse. Pauvre siècle ! Raynaud ne se tient pas pour battu. Il lance une nouvelle protestation, leur pose plus catégoriquement l'objection de la dissolution du lien social par la dissolution du mariage : « Je te suivrai partout, *Enfantin* ; partout où tu parleras, je m'attache à toi pour parler après toi, pour protester sans cesse ». Nouvelle réplique du pape qui demande qu'on attende le développement de la nouvelle morale. Puis un petit jeune homme de 22 ans s'élançe, demande la parole, l'obtient,

et d'un air inspiré, ou plutôt fou, s'écrie qu'il vient, lui, dire à la famille ce qu'a fait l'Enfantin, pour lui déclarer à la face du monde que c'est l'homme le plus admirable, le plus moral, le plus sublime qui existe : qu'il était nu et qu'il l'a vêtu ; pauvre, ayant faim, et qu'il lui a donné à manger ; chassé de la famille que la nature lui avait donnée, et qu'il a trouvé un père et une mère en lui. Sérieusement, ce jeune homme a dit d'admirables choses, et je n'ai pas pu en voir le côté ridicule, malgré la meilleure volonté.

La séance s'est terminée là. Tous les frères se sont embrassés avec frénésie ; même le pape a pris le protestant Raynaud dans ses bras et l'a serré avec effusion. Pour moi, je suis sorti de là avec une grande tristesse. Il m'est impossible de rire des gens de bonne foi, et ces gens-là ont de la bonne foi. C'est à peine si j'ose les traiter de fous. C'est le mot des hommes du monde, pour tout ce qu'ils ne comprennent pas, pour tout ce qui est exalté. Et puis, c'est un fait si sérieux que celui-là : voir que le siècle a tant besoin de foi, que des hommes distingués se jettent à corps perdu dans une foi extravagante, qui bouleverse tout, qui s'aperçoit tout, plutôt que de n'en avoir aucune, quelle leçon ! Une autre réflexion m'était pénible. Voilà quarante ou cinquante individus qui sacrifient leur vie à une religion absurde, qui la prêchent, qui s'exposent à tout pour la propager. Et notre sainte et admirable religion qui satisfait et le cœur et la raison, et toutes nos facultés, excepté vous, cinq ou six que vous êtes, qu'est-ce qui y sacrifie quelque chose, qui est-ce qui déploie du talent pour la soutenir ? Mais Dieu est avec nous.

Adieu, cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur. Mon souvenir à Lacordaire.

---



## LE MÊME AU MÊME

Paris, 7 décembre 1831.

• • • • •  
Cher ami, tu n'as pas le sens commun de me demander pardon de la *prétendue peine* que tu me donnes. Je voudrais pouvoir réellement te rendre des services, et j'achèterais ce bonheur-là au prix de bien des sacrifices. Use de moi en tout et pour tout comme de toi-même, je t'en prie. Tu me manques moins, il me semble, quand je puis faire quelque chose pour toi.

Je ne partage guère ton admiration pour les ouvriers lyonnais. Certes, c'est un grand fait que ce qui vient de se passer à Lyon; je crois aussi que c'est le prélude d'une révolution bien autrement sérieuse que la révolution de Juillet. Mais je ne cesserai de dire qu'il ne faut pas juger les choses présentes comme on fait des temps passés, historiquement et philosophiquement, abstraction faite de la moralité. Eh bien! à regarder la conduite des ouvriers lyonnais sous le point de vue de la moralité et de leur devoir, je ne puis pas trouver que ces hommes aient bien agi. Qu'est-ce que leur avaient fait les fabricants pour qu'ils allassent ainsi leur livrer la guerre? Ceux-ci ne pouvaient pas leur donner un salaire plus élevé, parce que la concurrence avec les fabriques étrangères n'était plus possible avec des marchandises plus chères. Il leur fallait donc ou fermer leur ateliers, ou diminuer la main-d'œuvre. Après tout le négociant ne peut pas plus être forcé à payer un prix élevé, que l'ouvrier à travailler pour un bas prix. Quand donc tu me dis que les ouvriers viennent de *reconquérir leurs droits*, j'avoue que je ne comprends pas de quels droits tu parles. Après cela les ouvriers se sont conduits bravement; ayant faim, il n'ont pas volé un écu dans une ville qui était en leur pou-

voir ; ils ont respecté les églises et les prêtres, ils ont montré au grand jour leur amour pour la religion. Cela est admirable et partout où j'entends parler de Lyon, je me hâte d'insister sur cette partie de leur conduite. Mais enfin, cela n'empêche pas qu'ils se soient révoltés, et qu'ils se soient battus contre des gens qui n'étaient pas cause de leur misère, qui n'y pouvaient rien, qui n'avaient aucun tort vis-à-vis d'eux, au moins que je sache, et surtout je ne puis fermer les yeux sur les atrocités qui se sont commises. Je tiens d'un témoin oculaire, fort désintéressé, car il ne faisait pas partie de la garde nationale, que la plupart des blessés de la ligne ou de la garde nationale étaient jetés au Rhône par le peuple à mesure qu'ils tombaient entre leurs mains. J'ai su beaucoup d'autres détails horribles. Puis-je admirer ceux qui s'en sont rendus coupables ? Quand je vois ce mélange de belles et d'horribles choses, de bien et de mal, de désintéressement et d'atrocités, je tombe dans un découragement profond, le siècle me paraît une énigme insoluble, un chaos où tout est mêlé, et si je n'avais foi en la Providence, si je ne croyais à l'éternité de notre sainte religion, je désespérerais complètement.

Pour en revenir aux Lyonnais, je les trouve coupables, mais les malheureux avaient une excuse bien puissante à mes yeux, et Dieu merci, il n'y a personne qui sente plus profondément que moi les souffrances des pauvres, plus porté à leur pardonner les excès auxquels la faim et l'absence de principes et de religion où le siècle les a laissés, peuvent les porter. Je continue mon rôle d'indépendant, me refusant absolument d'adopter aucune opinion exclusive ; en même temps que je proteste à ma manière contre ton admiration qui me paraît être surtout l'effet de ta haine contre le gouvernement de Louis-Philippe, j'ai pitié des hommes qui se félicitent de ce que les événements de Lyon n'ont eu aucun caractère politique, et qui ne voient pas qu'il s'agit d'intérêts bien plus graves que ceux de telle ou telle dynastie, tel ou tel gouvernement. J'ai pitié du ministère qui

a l'air de croire que tout est fini, parce que les malheureux ouvriers ont livré leurs armes : surtout je tremble qu'on ne veuille prendre des mesures rigoureuses, et je les regarderais comme aussi coupables qu'absurdes. Tu vois mon philippisme. Je crois être plus sage que toi, en regardant les choses avec plus de sang-froid et moins de partialité. Au reste, je te comprends parfaitement, et je trouve toute simple cette différence dans nos opinions. Tu vois les choses de haut, en philosophe, c'est à-dire en homme qui plane au-dessus des événements, et qui juge leur portée historique plus qu'autre chose. Mon regard, à moi, qui suis plus près de la terre, s'attache trop peut-être aux détails, aux petites choses. Que veux-tu ? Dieu ne nous a pas doués des mêmes facultés. Mais ne crois pas que pour cela il y ait tiédeur ou absence de foi en moi. Ces reproches que tu m'as faits quelquefois, je sais que je ne les mérite pas. Une chose que je ne comprends pas cependant, c'est que toi, homme de si bonne foi et d'un désintéressement si pur, tu crois si peu à la bonne foi et au désintéressement de ceux qui nous gouvernent. Louis-Philippe et Casimir Périer se trompent souvent ; je crois même fermement qu'ils suivent un système faux, mais Dieu me préserve de croire que ces gens-là agissent ainsi par peur, par amour du pouvoir, par haine de la religion, par lâcheté ou par quelque autre honteux motif. Non ! ils se trompent, ils voient mal, je ne les accuse pas d'autre chose, et je ne puis haïr des gens qui se trompent. Et puis, crois-tu que Louis-Philippe et Casimir Périer n'aient pas aussi une mission providentielle ? Eh ! mon Dieu ! la France n'est pas mûre encore pour l'application de ces doctrines auxquelles théoriquement j'arrive de plus en plus, à mesure que je médite les admirables articles de Lamennais dans les mélanges catholiques que j'étudie, que je lis et relis. Leur application suppose une nation croyante et il n'y a pas de foi en France. On y reviendra, j'en ai une ferme conviction, mais la Providence est lente dans ses voies. Je crois, jusqu'à preuve contraire, que si le ministère est

si raide en ce qui touche nos libertés, c'est qu'il sent que nous ne sommes guère dignes encore d'être émancipés. Nous sommes plus d'accord au fond que tu ne crois ; tu es bien injuste envers moi, je ne le suis pourtant pas à ton égard (1).

. . . . .

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Gênes, 13 décembre 1831.

Je trouve ici, mon cher bon ami, ta lettre du 28 novembre dont je te remercie.

Je t'assure que malgré les distractions du voyage, et la société de l'homme illustre et de l'ami tendre et doux avec lesquels je suis, mon éloignement de toi m'est excessivement pénible. Je vois bien qu'il n'y a personne en qui j'aie ou puisse jamais avoir autant de confiance qu'en toi. Et puis, les douces et vieilles habitudes de notre hiver, nos déjeuners, nos disputes, nos lectures communes, notre vie uniforme et cependant animée, tout cela me manque cruellement. Je m'aperçois que je suis assez vieux pour chérir l'uniformité ; je suis rassasié de mouvement et de voyages ; les souvenirs lugubres qui remplissent mon âme m'accablent beaucoup plus en voyage qu'à Paris ;

(1) Il convient de remarquer que si dans ses lettres, M. de Montalembert prenait parti pour les insurgés de Lyon, de façon à provoquer la contradiction de son ami, lorsqu'il s'expliquait devant le public, il gardait tout autrement la mesure. Dans l'article que publia alors *l'Union Bretonne* et qu'il a conservé dans ses œuvres sous ce titre, *Lyon en 1831* (Œuvres polémiques et diverses, t. I, p. 219), il rend hommage à la foi religieuse et à l'intrépide courage des ouvriers lyonnais ; mais il refuse de se prononcer « sur la nature et les causes des derniers événements qui ont appelé, d'une manière si douloureuse l'attention de la France et de l'Europe sur Lyon et sa population ».

il est vrai que je viens de parcourir la route que je devais faire avec ma pauvre sœur en 1829, et qu'à Nice, j'ai visité le tombeau de mon bien-aimé Gustave.

Mon Dieu ! quelle année que ce 1831 ! Mort de Gustave, mort de mon père, procès à la cour des Pairs, voyage à Rome ! Il était bien temps qu'elle finit ! Et que sera 1832 ? Je n'ose y penser.

Ta description de la fête saint-simoniennes m'a fort amusé ainsi que M. de Lamennais. Je l'avais du reste déjà vue dans les journaux à Marseille. Je t'en prie, maintenant que je vais être privé de toutes les jouissances de la polémique, tiens-moi un peu au courant de toutes les particularités de la vie politique... Mais parle-moi surtout de toi.

Jusqu'ici notre voyage a été assez heureux ; mais la mauvaise santé de M. de Lamennais lui ôte un grand charme. En France nous avons été reçus à merveille partout, si bien que nous en étions vraiment exténués. A Marseille, surtout, on faisait émeute pour voir M. de Lamennais ; plus de cinquante personnes nous ont accompagnés de notre auberge à la diligence ; c'était un véritable attroupement.

L'Italie jusqu'à présent ne me sourit pas beaucoup. Les douaniers et les insectes de toute espèce m'ont tellement mordu et vexé que j'ai été au moment de repartir en poste pour Paris. Et puis tout sent le despotisme à faire peur. En revanche, le climat est inconcevable de douceur et de beauté. Le pays depuis Nice ici, le long de la Corniche, fort beau mais bien misérable. Gènes, que je n'ai fait qu'entrevoir, me réconcilie un peu avec l'Italie ; elle mérite bien le nom de la *Superbe*. Quant aux femmes, je ne leur ai vu de joli que leur costume.

Quand tu dis en parlant des Saint-Simoniens, qu'il n'y a que nous, cinq ou six, qui fassions quelque sacrifice comme eux pour notre foi, tu oublies que le dernier curé de village en fait mille fois plus qu'eux ou que nous, et qu'il y en a 30 000

en France, sans parler du reste du monde. Et dans notre œuvre même, ce qui est bien plus beau que notre dévouement à nous, c'est celui de 4 à 500 prêtres et jeunes laïcs qui bravent les persécutions les plus odieuses pour servir de toutes leurs forces et du matin au soir notre cause, et cela, *sans éclat et sans bruit*, et n'étant connus que de leurs persécuteurs. Il ne faut désespérer de rien, surtout en France où il y aurait de quoi devenir impie; mais j'espère que je ne serai que Jacobin.

Adieu mon ami, et comme saint Augustin « *frater cordis mei* ».

J'ai trouvé dans les *Feuilles d'Automne* des choses admirables, surtout sur la mort d'un père. C'est d'une vérité déchirante. Puisses-tu ne l'éprouver que bien, bien tard.

---

LE MÊME AU MÊME

Florence, 23 décembre 1831.

J'ai reçu ici, mon bon et tendre ami, ta lettre du 7 décembre, avec son convoi. J'en attendais une autre, mais tu l'as prudemment envoyée à Rome où nous arriverons le 1<sup>er</sup> de l'an. Tu sais, ou plutôt tu devines ce qu'est un voyage en Italie et un séjour à Florence, pour excuser la brièveté de ma lettre.

Depuis ma dernière, je suis tout à fait réconcilié avec les beautés de l'Italie, à cause de Pise. Des souvenirs déchirants m'inspiraient un intérêt particulier pour cette ville, et ses monuments du moyen-âge surpassent tout ce que j'avais jamais imaginé. Je suis persuadé que je ne verrai jamais rien de pareil. Je l'aime infiniment mieux que Florence.

. . . . .

J'ai trouvé ici Rio et nous faisons ensemble de l'esthétique depuis le matin jusqu'au soir. J'espère revenir *connaisseur*. Ce bon Rio est ici jusqu'au mois prochain. Quand il viendra me rejoindre à Rome, nous y poursuivrons nos études de beaux-arts, et après Pâques, nous partirons pour Milan, Munich et Venise. Albert de la Ferronnays nous accompagnera. C'est un charmant garçon.

.....

Nous sommes tous indignés de ton philippisme. Tu es de la force de l'infâme *Journal des Débats* avec ses *ennemis* et ses *barbares*.

Je n'ai pas le temps de te réfuter; du reste les circonstances te réfuteront, et malheureusement trop tôt. Les misérables accélèrent l'heure de la vengeance, elle sera prompte et terrible. Puisse-t-elle seulement ne pas arriver avant mon retour en France.

.....

Adieu mon ami, j'ai été bien malheureux ces jours-ci, à cause de tous les misérables souvenirs que ramenait dans mon âme cette route de Nice à Pise : ma sœur, mon pauvre Gustave, et par dessus tout mon pauvre et bien-aimé père, ont rempli sans intervalle ma pensée. Je trouve que le voyage laisse bien plus de temps aux tristes réflexions que la vie de Paris; et la solitude de mes foyers, l'abandon précoce, l'orphelinage complet où me laisse la mort de mon père me pèsent mille fois plus sous ce beau ciel d'Italie qu'au milieu du bruit et des boues de Paris.

Nous avons été jusqu'à présent reçus à merveille, mais surtout à Florence, où nous avons trouvé une foule de partisans. Tout ce qu'il y a de distingué dans la littérature et le clergé les professe, mais avec la timidité qui convient dans un gouvernement despotique.

Figure-toi qu'un savant célèbre, M. Micali, auteur de l'*Histoire des peuples d'Italie avant les Romains*, m'a pris pour

M. de Montalivet et m'a fait un compliment destiné à celui-ci.  
Adieu, tout à toi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 2 janvier 1832.

Cher bon ami, j'ai reçu ce matin ta lettre de Florence. Ton exactitude et surtout cette tendre amitié que tu me témoignes, me font tout le bien possible. Écris-moi bien souvent, je l'en prie, et toujours avec cette même sympathie. Elle me rend heureux.

Point de lettres pour toi hors celles qui seront avec celle-ci . . . . .

J'ai vu Arthur <sup>(1)</sup> ce matin. J'étais encore au lit quand il est venu. Bon Arthur ! J'ai eu le plus grand plaisir à le voir. Il m'a paru se bien porter, je lui ai lu partie de tes dernières lettres, ce qui l'a enchanté, le pauvre enfant ; car la lettre que tu lui as écrite par je ne sais qui a été remise de main en main et finalement égarée sans qu'il l'eût lue. Dorénavant envoie-moi tes lettres pour lui, je les lui porterai, ou ferai tenir sûrement. Il se plaint beaucoup de la sévérité de l'École ; on les empêche absolument d'écrire à qui que ce soit, sauf pendant l'espace d'une étude d'une heure par semaine. On les tient avec plus de rigueur qu'au collège. Aussi dernièrement, il y a huit jours, une petite émeute a eu lieu, et huit ou dix élèves ont été envoyés à l'Abbaye. Rien de politique là-dedans. On voulait des conditions sur le régime de l'École. Je plains ce pauvre Arthur, accoutumé depuis un an à n'avoir plus de peine : il est vrai qu'il est d'une douceur admirable. Il y a beaucoup de

(1) Arthur de Montalembert, frère de Charles de Montalembert, élève à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.



carlistes à l'École, et sa qualité seule d'ancien page lui a valu de n'être pas soumis au noviciat de l'École. Il n'est pourtant pas fort édifié de ses camarades.

Mon ami, malgré toute la bonne volonté possible que j'ai de ne pas laisser entre nous un dissentiment entre rien, je ne puis pas du tout en venir là où tu en es en politique. Je comprends parfaitement le système exposé dans les *Fragments catholiques*, celui qui tend à affranchir entièrement l'intelligence, et à ne laisser au pouvoir en quelque sorte qu'une action matérielle sur la Société, et je le partage. Mais de là à ton système à toi : point de gouvernement quelconque, il y a un abîme que je ne saurais franchir. Ou tu t'amuses à te moquer de moi, ou je ne te comprends pas, car c'est quelque chose d'incroyable que ton opinion. En outre, je ne crois pas qu'il soit possible d'arriver tout d'un coup au système dont je parlais tout à l'heure ; pour cela, il faudrait une catastrophe, et tu sais mon invariable opinion sur les catastrophes. Dieu seul peut les permettre et les employer ; les hommes qui y prennent part sont des fléaux dont Dieu se sert, mais toujours des fléaux, c'est-à-dire des êtres abominables. 93 et la Terreur, et les hommes horribles de ce temps ont été sans doute de grands événements permis par la Providence pour l'affranchissement des classes moyennes. Peu m'importe ; comme hommes, je déteste les hommes de ce temps et en eux-mêmes ces événements me font horreur, quels qu'en aient été les résultats historiques. Si un autre 93 était nécessaire dans les vues de la Providence pour affranchir aujourd'hui la classe pauvre et pour rendre sa position meilleure, et que je vécusse encore dans trente ans, je pourrais alors avoir de ce nouveau 93 l'opinion que j'ai des résultats de l'autre, c'est-à-dire qu'ils ont été heureux. Mais Dieu me préserve d'approuver jamais les nouveaux événements qui, selon toi, se préparent en eux-mêmes. Dieu me préserve surtout d'y prendre part, et je t'avoue que tu me fais une vive peine en me disant que toute ta crainte est qu'ils n'aient lieu avant

ton retour. Que ferais-tu donc si tu étais ici? Tu es fou.

Quoique je pense que Louis-Philippe et ses ministres se trompent et luttent à tort, cependant je les honore : leur erreur est de bonne foi et l'erreur de bonne foi est toujours respectable. De plus il y a selon moi quelque chose de sage et d'heureux dans leur conduite, c'est qu'elle prépare peu à peu l'avènement du temps où le pouvoir sera entièrement séparé de l'intelligence, état auquel nous ne sommes pas du tout mûrs. Enfin Casimir Périer est si courageux, il soutient la lutte avec tant de fermeté, qu'en vérité j'honore et j'estime grandement cet homme-là.

Vous êtes, vous, à peu près les seuls hommes honnêtes parmi les ennemis de Louis-Philippe, les seuls désintéressés ; les journaux carlistes font la plus étrange opposition qu'on puisse voir à tout ce qu'ils approuvaient, demandaient, prênaient, célébraient sous la Restauration. Pourquoi? Parce qu'ils revoient les Bourbons, c'est-à-dire leur retour au pouvoir. J'estimerais ces gens-là s'ils combattaient franchement disant : « Comparez les deux temps, les deux systèmes, le nôtre avait tel, tel, tel avantage ». Les députés de l'opposition et leurs journaux, que veulent-ils? Le pouvoir. Et de là, tous les moyens leur sont bons. Mauguin a fait dernièrement un excellent discours contre le ministère, mais mille autres de lui étaient odieux de mauvaise foi, d'emploi de moyens honteux. Eh bien, quand on voit que tous ceux qui luttent ainsi contre le Gouvernement et qui cherchent à le détruire sont de si misérables gens, quand on sait qu'arrivés là, ils seraient plus despotes encore que ceux qu'ils remplaceraient et que les hommes comme vous, loyaux, honnêtes, ne voulant pas le pouvoir mais le bien du pays, du monde, de la religion surtout, sont si peu nombreux, si peu en position d'arriver au pouvoir, si peu appuyés sur des gens qui les comprennent, qui leur prêtent secours, comment veux-tu qu'on ne préfère pas ce qui est à ce qui menace d'être? Voilà mon philippisme. Il

est un peu relatif. Comprends-moi donc, je t'en prie, et au moins moi, ton ami, moi dont tu connais l'âme, ne me juge pas avec cette passion qui t'aveugle quand tu juges Louis-Philippe et son gouvernement.

Au reste, tout ceci est pour toi seul, mon ami. Je n'ai aucun droit à ce que mes observations parviennent jusqu'à des hommes dont je respecte trop le génie pour me permettre de juger en face leur conduite. Toi, quoique tu sois fort au-dessus de moi par l'esprit, je puis tout te dire parce que tu es mon ami, « *frater cordis mei* ». Ainsi, garde pour toi mes réflexions, car je lis dans ta dernière lettre : « Nous avons *tous* été indignés ». Je n'écris pas pour *tous*, mais pour toi.

Cette stupide Chambre des Députés a passé à l'ordre du jour sur la requête de l'abbé de la Meilleraye <sup>(1)</sup>. Dubois de l'ancien *Globe* a seul parlé pour l'abbaye de la Trappe. Ce malheureux Dupuis a un grand talent, mais une étroitesse d'esprit inconcevable. Il ne voit que Jésuites partout et il ne sort pas de là. Je n'ai jamais vu de Chambre plus sotte que celle-là.

Je n'ai pas été content, à te dire vrai, de la *forme* de la réponse de l'abbé Gerbet au rapport de Bérenger. Il n'y a nulle gravité dans cette réponse, surtout dans le commencement. L'exorde est tout au plus digne d'un avocat. J'attendais mieux de l'abbé Gerbet. Quant au fond, je n'ai pas besoin de te dire que je le trouve fort juste. Mais la forme est beaucoup en ces choses-là. Elle a nui à la question, j'en suis convaincu.

Que je te cite, pendant que j'y pense, deux traits fort amusants de la messe saint-simonienne du *Figaro*. Elle commence (c'est le Père Enfantin qui parle) : « *J'entrerai à l'autel de M<sup>me</sup> Bazar, de M<sup>me</sup> Bazar qui a réjoui ma jeunesse* ». Et puis dans le Confiteor : « *Je me confesse au P!!! G!!!* (tous les noms

(1) Allusion à la dissolution de la Trappe de la Meilleraye, prononcée à la suite d'une dénonciation qui la désignait comme le centre de l'agitation légitimiste en Vendée.

des Pères saint-simoniens) *et aux bienheureuses saintes-simoniennes presque toujours vierges* ». Le *Figaro* leur fait tous les jours un article souvent très amusant. Mais ils font toujours beaucoup de prosélytes. Leur emprunt réussit assez bien, beaucoup d'ouvriers viennent à eux. En vérité, il y a de quoi croire que le règne de l'Anté-Christ est venu.

. . . . .

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Rome, 3 janvier 1832.

Mon ami, il y a trois jours que je suis à Rome, et trois jours que je suis dans des transes mortelles, n'ayant trouvé ici pas un mot ni de toi, ni de mon frère, ni de ma mère, ni de l'Agence, ni d'une foule d'autres personnes qui devaient t'adresser mes lettres ; comme c'est toi qui es le pivot de ma correspondance, c'est sur toi que retombe tout mon courroux ; vraiment j'en suis désolé. Mon frère surtout m'inquiète par son silence, je n'ai pas reçu un mot de lui depuis son entrée à Saint-Cyr et je lis dans les journaux qu'il y a eu une révolte à Saint-Cyr et quinze élèves ont été emprisonnés. Vraiment, il y a de la cruauté à laisser un pauvre homme dans l'état où je suis. Je ne puis jouir de rien, ni m'occuper de rien. Si ce n'était qu'un retard de trois ou quatre jours, encore passe, mais du 7 décembre, date de ta dernière lettre reçue à Florence, au 22, date des derniers journaux que nous avons reçus ici, cela est vraiment trop long. Rappelle-toi aussi que ce n'est pas de moi seulement qu'il s'agit, mais de M. de Lamennais et de nous tous qui n'avons d'autre correspondance avec l'Agence que la lettre que M. d'Aux doit te remettre tous les huit jours. Non, c'est vraiment trop fort.

Je n'ai pas le cœur de te donner des détails sur notre voyage de Florence à Rome, et sur ce que j'ai vu de Rome, si ce n'est que nous avons beaucoup souffert du froid et que la première impression que Rome a produit sur moi n'a été nullement favorable. La discrétion m'empêche de confier à la poste bien des détails tristes, effrayants, mais intéressants. Je te dirai seulement que depuis trois semaines Rome est bouleversée par l'idée de notre arrivée (1), et qu'on ne sait que faire pour nous empêcher de réussir. Nous sommes pleins de courage et d'espérance, mais la lutte sera longue et pénible. Le cardinal de Rohan est notre plus fougueux ennemi. Le P. Ventura qui s'est complètement réconcilié avec nous, est notre plus chaud partisan. J'ai vu le Pape et les cardinaux à un *Te Deum* solennel pour la fin de l'année : je n'ai été nullement édifié, grâce à la tenue scandaleuse des Anglais, et à l'appareil militaire. Oh ! la France est le premier pays du monde, non seulement pour la civilisation et la liberté, mais encore pour la religion ! Je m'en convaincs de plus en plus. Que d'infamies dans les derniers journaux ! Oh ! les misérables ! écris-moi vite, vite. Va surtout voir mon frère !

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 11 janvier 1832.

. . . . .  
J'attends avec impatience une lettre de Rome. Tu as dû y

(1) Les polémiques violentes engagées dans le journal l'*Avenir* par Lamennais lui avaient attiré l'hostilité d'une grande partie de l'épiscopat français, et lorsque treize prélats, à la tête desquels était M<sup>sr</sup> de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, eurent envoyé à Rome une censure des doctrines de l'*Avenir*, Lamennais, Lacordaire et Montalembert, après avoir suspendu leur publication, se rendirent à Rome pour soumettre leur œuvre au jugement du Pape.

arriver avant le 1<sup>er</sup> janvier. Cher ami, écris-moi au moins tous les huit jours. Il est impossible qu'à Rome tu sois aussi absorbé qu'à Paris. J'ai réellement besoin de tes lettres, car tu me manques bien. Dis-moi quels journaux sont permis à Rome, pour que je sache les nouvelles que je dois te donner et que tu ne sauras pas d'ailleurs.

As-tu vu la stupide discussion qui s'est élevée à la Chambre sur le mot « sujets » échappé à ton ami Montalivet ? Je ne conçois pas cette susceptibilité de l'opposition. Tu la trouveras sans doute admirable, toi. Moi qui ne suis pas passionné comme toi, je vois beaucoup de niaiserie et d'imprudence dans Montalivet et dans ses explications, et un parti-pris dans l'opposition de huer le ministère et de lui faire pièce à propos de tout, jusqu'à ce que Louis-Philippe soit à bas. Je te déclare que quand bien même je désirerais la chute de Louis-Philippe, je trouverais la conduite de l'opposition infâme ; je ne suis pas de ceux qui pensent que tous moyens sont bons pour arriver au but qu'on se propose. Dites tout honnêtement que vous voulez renverser Louis-Philippe, et n'agissez pas avec cette insigne mauvaise foi. La scission entre les deux partis de la Chambre est aujourd'hui plus prononcée que la scission entre la droite et la gauche du temps de Charles X. On prétend que beaucoup de députés étaient instruits à l'avance de l'équipée de Notre-Dame. Trouves-tu aussi ce moyen-là de bon aloi ? Au reste, je ne doute pas à présent de la chute de Louis-Philippe. Mais une nouvelle terreur la suivra. L'apologie de la Convention est aujourd'hui beaucoup plus à l'ordre du jour que quand tu es parti. Voici trois ou quatre fois que je l'entends faire à la conférence des avocats, dans la discussion sur la peine de mort, aux applaudissements des stagiaires et sans que Mauguin rappelle à l'ordre ceux qui approuvent la condamnation de Louis XVI. C'est une horrible engeance que les avocats : mais c'est le siècle des avocats, tout le monde est avocat aujourd'hui, c'est-à-dire comprenant tout, voyant un bon côté à tout, surtout au mal. On se passionne

pour un paradoxe, qu'on sait être un paradoxe, comme au moyen-âge on se passionnait pour ce qu'on croyait la vérité. C'est le Bas-Empire tout à fait. Dieu permet tout cela pour qu'au bout du compte la religion et la vérité sortent de ce chaos plus brillantes et plus belles. Mais quand? Et quelle est la foi assez profonde pour qu'on parvienne à faire abstraction du présent pour ne voir que l'avenir. Le présent me tue. Pas une bannière en France sous laquelle je consentisse à marcher. Eh! sans doute, il y a des idées, des croyances auxquelles j'ai donné mon cœur et ma vie, mais les armes dont on se sert pour les défendre ne me paraissent pas loyales. Que puis-je faire? Je suis dans un complet découragement.

Dimanche, j'étais enfermé dans Sainte-Barbe jusqu'au cou.

Fauconpret donnait un bal auquel on m'avait fait l'honneur de m'inviter. Mon Dieu, que B. dansant est amusant... Il ne manque pas une contredanse. Il n'y avait là qu'anciens camarades, ou anciens professeurs. Bouillet s'est emparé de moi pour me faire un sermon de prudence à ton adresse, me disant qu'il était bien malheureux que tu te fusses lancé si jeune dans un parti, parce que cela pouvait te compromettre. Il ne voit que cela, cet homme-là : se compromettre. Il craint plus cela que la mort.

Pont remplace Damiron à la Faculté, lequel, tu sais, remplaçait Cousin. J'estime fort Pont ; mais tomber de Cousin à Pont, c'est dur. Je n'ai pas eu la curiosité d'aller l'entendre. J'ai à présent, au reste, un souverain mépris pour Cousin ; son silence, sa bureaucratie, son amour de l'argent, sa conversion des idées libérales aux idées les plus despotiques en fait d'enseignement, tout cela m'indigne. Cousin est aujourd'hui un homme mort, je le défie de remonter dans sa chaire.

. . . . .  
Adieu, cher ami, je n'ai pas le temps de t'écrire plus longtemps aujourd'hui. Je t'embrasse.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 16 janvier 1832.

Cher bon ami, je reçois ta lettre de Rome 3 janvier à l'instant. Tu es dans un grand courroux contre moi. Je ne suis nullement coupable.

.....

Tu es bien prompt, cher ami, à m'accuser. Je ne t'ai pourtant jamais donné de preuves d'inexactitude, surtout dans les occasions importantes, et je savais trop bien qu'il était important pour toi que j'envoyasse exactement ce que je recevais à ton adresse pour y manquer. Quand tu seras dix jours sans rien recevoir de moi, accuse la poste ou les routes, plutôt que ton ami.

Ce que tu me dis de Rome, des ennemis que vous rencontrez aux doctrines de l'*Avenir*, m'afflige profondément. Quel triomphe pour les ennemis de la religion. Ah ! il faut bien croire qu'elle est l'œuvre de Dieu, et par conséquent impérissable. Dieu, sans doute, veut faire éclater sa gloire et sa puissance en permettant que ceux qui ont mission de la défendre et de la maintenir sur cette terre prennent justement le contrepied de ce qu'il faudrait faire pour cela. Il ne veut peut-être pas que la religion soit sauvée dans le monde par des moyens humains. C'est triste pourtant, bien triste, et la foi la plus entière a peine à surmonter cette tristesse. Il y a de quoi se voiler la tête et attendre la fin du monde. J'espère cependant encore en votre mission. Cher ami, ne te décourage pas. Travaille, puisque Dieu t'a enlevé au tourbillon de Paris, aux agitations réelles de la vie politique où tu es peut-être entré trop jeune. Étudie. Que ne suis-je avec toi ? C'est là la partie de ta vie que j'aime à partager, les études ; et aussi tes émo-



tions, ta vie de cœur, tes peines et tes plaisirs, tes peines surtout.

J'ai eu le malheur d'assister cette semaine à une audience de la Cour d'assises où étaient jugés Raspail, Blanqui, Hubert, Trélat, etc... pour les brochures de la Société des Amis du peuple. Les journaux même du mouvement n'ont pas osé répéter tout ce que ces malheureux-là ont dit, c'est inimaginable. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une séance du Tribunal où des accusés aient insulté leurs juges plus impudemment. La Convention n'a pas entendu de mots plus atroces, de théories plus horribles. Les apologies de la Terreur, de la Convention, de la condamnation de Louis XVI, l'assassinat du roi actuel réduit à n'être plus qu'une question d'utilité pour eux. Les journaux ont imprimé les grands discours ; mais la discussion, les incidents où ces gens-là se sont dessinés beaucoup plus nettement, ont été très infidèlement rapportés. A la fin, l'auditoire était si émoussé, si blasé, qu'on ne se récriait plus, que les choses les plus horribles passaient inaperçues. C'était comme un drame de l'Ambigu. Et ces imbéciles de jurés qui ont eu peur ont déclaré que les écrits incriminés n'étaient pas coupables, et que les accusés n'en étaient pas les auteurs, et ceux-ci avaient dit cependant : « Nous sommes les auteurs, les propagateurs, les publicateurs, les distributeurs de ces écrits. Tout notre regret est de n'en avoir pas distribué un plus grand nombre ».

Ton ami Gobert était chef du jury. Je n'y conçois plus rien. Tant d'audace d'un côté et tant de lâcheté de l'autre ! Il faut alors désespérer du pays et s'attendre à une nouvelle Terreur. Je regarde Louis-Philippe comme perdu. Charles X n'a jamais été maltraité par les journaux comme l'est Louis-Philippe. Qu'aurons-nous après lui ? C'est là ce qui me fait trembler pour notre pauvre pays. Nous ne sommes pas faits encore pour des institutions purement démocratiques. Moi, je persiste à croire que nous devons chercher à y arriver progressivement

mais peu à peu. Je me souviens très bien que tu me disais ou plutôt que tu m'écrivais après la Révolution de Juillet : « Il n'y a que les conquêtes lentes et pénibles, en fait de libertés, qui profitent aux peuples. Ce qu'ils gagnent en un jour, ils n'y tiennent guère, ils le gaspillent ! » C'est tout à fait ce que je pense, ce que j'aurais voulu qui se réalisât sous Louis-Philippe et ses successeurs. Moi, je crois que cet homme entendait ainsi son affaire. Mais on l'a si bien pressé que, comme il arrive toujours, ennuyé des coups de fouet pour le faire avancer, il a reculé. Je regarde l'opposition comme aussi coupable, plus coupable même que lui. Enfin, si une révolution nouvelle nous menace, Dieu m'épargne le malheur de voir aucun des miens, ni de ceux que j'aime, y prendre part : les instruments de Dieu dans les révolutions sont plus ou moins des coupables dont il se sert. Pour moi, je sais bien que je ne ferai rien pour la hâter. Je l'accepterai comme une œuvre de Dieu, dussé-je y perdre encore des êtres chers ou y mourir moi-même, mais c'est tout.

Mon bon ami, je m'arrête un peu longuement à te parler de mes opinions, précisément parce qu'elles ne sont pas conformes aux tiennes. Je voudrais qu'au moins tu ne puisses jamais dire qu'elles ont quelque chose d'ignoble, qu'elles sont dictées par l'intérêt ou par la peur ! Mon Dieu, devrais-je être obligé de me justifier de deux accusations pareilles auprès de toi. En vérité, « friend of my heart », tu as été quelquefois bien injuste envers moi : je ne crois pas l'avoir jamais été envers toi.

Oh ! Va, je te le pardonne de tout mon cœur et je ne t'en aime pas moins. Pardonne-moi à ton tour ce petit retour de rancune.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 22 janvier 1832.

.....

On a fait aujourd'hui la plus grande faute à mon avis qui se soit commise depuis la révolution. On a fermé la salle Taitbout, expulsé les Saint-Simoniens et le public, cerné chez lui le P. Enfantin, auquel on a défendu de sortir, le tout à l'aide de deux ou trois cents hommes de la ligne qui sont arrivés inopinément au commencement de la séance, le procureur du roi en personne et son juge d'instruction en tête. J'y étais. Barreau a été admirable. Le public commençait à hurler, et un jeune homme à côté de moi s'est écrié : « A la lanterne, à la guillotine, le procureur du roi ! » Barreau a dominé le tumulte, a supplié le public de sortir sans colère et sans injures. Le public s'est tu. Je ne sais ce que cela deviendra. Je dis que c'est la plus grande faute qu'on ait faite, parce que, indépendamment de l'attentat à la liberté religieuse et à la liberté de l'enseignement qu'on avait déjà si indignement violées pour l'École libre, on donne par cette persécution une puissance incalculable à leur secte. Elle prenait déjà une extension immense ; que sera-ce si on la persécute ? Leur doctrine est sans doute fort dangereuse ; personne ne la redoute plus que moi, mais en vérité, ils ne disaient pas un mot hostile au pouvoir.

.....

## LE MÊME AU MÊME

Lundi, 6 février 1832.

Cher bon ami. . . . , il est venu un Monsieur E. C., docteur en médecine, chef de clinique à la Charité, qui m'a chargé

de te faire part de l'intention où il est d'ouvrir un cours *libre* de médecine, malgré sa position et ses antécédents tout universitaires, et au risque d'être destitué de tous ses emplois. Il aurait beaucoup voulu que Lacordaire et toi fussiez ici pour assister à son discours d'ouverture où il convoque toutes les notabilités libérales de tous les camps. Mais il tenait surtout à vous, les champions de la liberté de l'enseignement, les fondateurs de l'École libre, et ne pouvant vous avoir, il m'a chargé de vous instruire de ses projets et de réclamer votre sympathie, ainsi que celle de M. de Lamennais pour lequel il m'a témoigné beaucoup de vénération, quoiqu'il ne soit pas catholique. Je lui ai répondu que l'entreprise courageuse qu'il osait contre l'Université, malgré sa position et les chances de destitution qu'il court, lui assurent toute votre sympathie, et que vous regretteriez certainement beaucoup de ne pouvoir lui en donner une marque en assistant à sa leçon d'ouverture; qu'au reste il n'avait qu'à aller trouver M. de Coux, l'un des fondateurs de l'École libre et M. l'abbé Gerbet, le président actuel de l'Agence, vos représentants naturels, et qu'il était assuré de trouver en eux tout l'appui qu'il serait en leur pouvoir de lui donner. Il m'a engagé à venir à cette première séance qui doit avoir lieu jeudi, et j'irai parce que je trouve bien que sur la liberté d'enseignement, si nécessaire, si importante, si formellement stipulée dans la charte, le gouvernement soit harcelé par tous les moyens honorables. Ce Monsieur C., est, à ce qu'il me paraît, excessivement communicatif, ou bien ma figure inspire beaucoup de confiance; car sans m'avoir connu ni d'Ève ni d'Adam, il s'est mis à me raconter sa vie, ses travaux, ses plans, ses opinions, etc., si bien que je commençais à le trouver un peu long, et que je cherchais le moyen de m'en débarrasser. Si j'en avais le temps et surtout l'esprit je te raconterais cette conversation qui était amusante au dernier point par la fatuité et la vanité de cet homme qui a beaucoup d'esprit, du reste, beaucoup d'élan, mais un grain de folie dans le

cerveau. Il a fini par me parler de femmes, de ses amours, de je ne sais quoi enfin, m'engageant à venir passer la soirée chez lui où je verrais la marquise une telle, la Pradher, la Marinoni, etc., où j'entendrais de la musique, un cours d'anatomie amusante du D<sup>r</sup> J. et puis il a pris un morceau de pain sur la table et m'a dit : « Brisons le pain en signe d'alliance ». Comme j'ai pensé que c'était en signe de sympathie pour la liberté d'enseignement, j'ai brisé le pain en riant. Sans ces confidences, l'exaltation de cet homme m'aurait plu et enthousiasmé. Mais je n'aime pas les gens qui vont à un inconnu, lui contant leur secret et lui disant : « N'en dites rien au moins ». Ça détruit tout le charme.

.....

Maintenant les conspirations ont remplacé les émeutes. Tu verras celle de la semaine dernière dans les journaux. A tout prendre, j'aime mieux les conspirations. Ça n'occupe que la garde municipale et les sergents de ville : on nous laisse tranquilles, nous autres. Faut-il que des gens soient stupides pour croire qu'une conspiration peut réussir. On donne du pouvoir au gouvernement, loin de lui en ôter. On dit que les conspirateurs se proposaient de profiter du bal de la cour de mercredi pour entrer aux Tuileries par la galerie du Louvre, et faire un beau massacre de la famille royale et des courtisans au milieu de la pompe de cette fête. Mais c'est si bête, ça ressemble si bien à une conspiration de mélodrame, que je regarde tous ces « on-dit » comme des contes de bonne femme. Toujours est-il qu'il y avait un coup monté pour cette nuit-là, des gens réunis en arènes, etc. Cette pauvre police est bien malheureuse ! Si elle avait prévenu cette échauffourée, en signifiant au traiteur de la rue des Prouvaires qu'il eût à ne pas recevoir les gens qui lui avaient commandé à souper et faisant arrêter quelques individus, on n'aurait pas manqué de crier à l'arbitraire, de dire que le gouvernement se créait des terreurs paniques pour opérer des arrestations : et parce qu'elle ne veut prendre que

des mesures de précaution et de surveillance, jusqu'à ce qu'elle puisse les saisir en flagrant délit, on lui reproche de laisser le mal augmenter pour avoir occasion de sévir, de n'avoir pas prévenu la conspiration avant qu'elle n'éclatât. Les hommes sont bien injustes.

• • • • •  
 Adieu, bien cher, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, dimanche soir, 19 février 1832.

Mon bon ami, je ne sais si, quand tu recevras cette lettre, tu te souviendras du contenu de celle à laquelle je réponds, ton numéro 8. Tes reproches, dont, hélas, je ne puis pas ne pas reconnaître la justesse sont venus malheureusement dans un moment où j'avais plutôt besoin de pitié, de consolation et de sympathie. Enfin, ce n'est pas ta faute, tu ne pouvais pas prévoir dans quel moment ta lettre me trouverait, dans quelles dispositions d'âme, dans quelle crise. Ta lettre a donc bien ajouté à mon chagrin.

Mais, je te le répète, je ne t'en accuse pas, au contraire je reconnais, dans la dureté même de tes reproches toute ton affection pour moi. Je t'aime, je t'aimerai tant que j'aurai un cœur qui battra.

• • • • •  
 Point de politique, nous ne nous entendons pas. J'aime à croire cependant que tu exagères ta pensée quand tu dis que tu désires une catastrophe sanglante, ou que je ne te comprends pas; car ces deux mots seuls me font horreur. Par prudence, au moins, n'écris pas de pareilles choses. Les gens qui ouvrent tes lettres ne sont pas des amis qui te connaissent et fais leur

reconnaitre ce que tu veux dire au milieu de ce que tu dis. En deux mots voici ma raison de préférer Louis-Philippe et son gouvernement : je ne vois de chance aujourd'hui que pour le système de la Restauration et la république des faux libéraux. Or la liberté et l'honneur de la France me semblent complètement anéantis sous l'un et l'autre de ces systèmes. Eh bien ! donc, jusqu'à ce que la nation régénérée (car elle est complètement pourrie) puisse permettre l'adoption d'un système catholique et libéral, je préfère un gouvernement où il y a assez de liberté pour que tous ceux qui ont le dépôt des saines doctrines puissent les répandre et reprendre la Société en sous-œuvre, mais qui nous préservent au moins de l'anarchie et du despotisme. En d'autres termes, le gouvernement de Louis-Philippe me paraît le moins mauvais provisoire que, eu égard à l'état de décrépitude où est arrivée notre Société, nous puissions avoir. Tout cela mériterait de longs développements. Si tu ne partages pas mon opinion, au moins devrais-tu ne pas la traiter d'ignoble, d'incompréhensible, etc. Je puis me tromper et toi aussi, il me semble ! Mais mon erreur n'est ni celle d'un malhonnête homme ni d'un imbécile. Apprends donc à respecter un peu plus même les erreurs.

L'homme dont je t'ai parlé, le D<sup>r</sup> C., qui ouvre un cours libre de médecine, malgré sa position universitaire, est décidément une espèce de fou. J'ai assisté à l'ouverture de son cours, et j'étais vraiment honteux d'y avoir amené Lafargue. On n'entasse pas plus de niaiseries, de non-sens, de jactance, de choses inintelligibles qu'il n'a fait dans cette séance. J'ai été fort sot de l'avoir adressé à l'abbé Gerbet et à M. d'Aux qu'il a fait beaucoup rire. Je cherche comment il a pu savoir que je fusse en relations avec toi.

Tu me dis de te parler de ma famille ! Ma pauvre mère n'aspire qu'après le moment de me voir rentrer près d'elle. Je suis tout à fait décidé à retourner vivre avec elle aussitôt que je serai en état d'être substitut, et mon ambition sera d'arriver

un jour à être Président du Tribunal, où je resterai tant qu'il plaira à Dieu de me faire vivre, ne voulant pas absolument quitter ma bonne mère. Il faut un état dans ce monde à un homme ! C'est un de ses devoirs, quelle que soit sa fortune. C'est aussi un préservatif contre bien des malheurs. Je n'embrasse la carrière de la magistrature qu'à cause de cela : car mon goût serait plutôt d'aller vivre tout-à-fait à la campagne avec mes parents et de n'en plus sortir.

. . . . .

Adieu, bien cher ami, bien des amitiés à Lacordaire, je t'aime de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME.

Paris, 27 février 1832.

Mon bon ami, je suis fort mécontent de la brièveté de ta lettre : si j'agissais ainsi avec toi, tu me dirais les plus grosses injures. Une page et demie, voilà une belle lettre en vérité : ce n'est pas bien. Tu oublies à chaque instant le précepte : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit ». N'a-t-on donc plus rien à dire, quand on n'a ni confidences d'amour à faire, ni à parler politique ? Tu prends là un singulier prétexte ! Moi, je te somme à mon tour de m'écrire de plus longues lettres, de me parler de tes études, de tes découvertes, de tes plaisirs, de toi ! Car enfin, tu sens quelque chose, tu éprouves des émotions de peine ou de joie. Dis moi tout cela : c'est mon bien.

. . . . .  
 . . . . .

La manière méprisante dont tu parles de mes opinions politiques me met en colère. Je ne m'étonne pas du tout que tu



sois si violent et si injuste envers le ministère et le roi, quand tu l'es autant envers moi que tu connais et que tu traites en vérité comme si tu me méprisais. Il faut que je te connaisse aussi bien et que je t'aime autant pour supporter cela. Mais prends garde qu'avec cette manière si pleine de fiel, tu blesseras tous tes amis et tu les éloigneras de toi. Ce n'est pas la peine en vérité de t'expliquer ces opinions. Cependant, je veux le faire encore une fois.

Quand tu m'auras montré qu'un gouvernement vraiment libéral a quelques chances de remplacer celui de Louis-Philippe, je trouverai que tu as raison de désirer le renversement de Louis-Philippe. Mais que la République nous vienne, ou Henri V, je vois des deux parts le despotisme, sanglant d'une part, de l'autre stupide. Pour avoir un bon gouvernement en France, il faut un bon peuple; pour avoir un gouvernement libéral sans anarchie, il faut un lien social qui lie les âmes et qui fasse observer les devoirs de citoyen et d'homme à défaut de lois. Or nous n'avons ni bon peuple, ni lien social, ni religion, ni rien. Nous sommes des misérables, nous autres Français, ne comprenant pas la liberté, ne sachant pas en user, tourmentés de désirs sans objets, voulant quelque chose et ne sachant quoi. En un mot je ne vois que la religion pour nous sauver. Eh ! bien ! attendez, travaillez au rétablissement de la religion dans les âmes : on verra après pour le gouvernement. Celui que nous avons est moins hostile que la république à la religion, n'accable pas la religion d'une protection plus dangereuse que la persécution comme ferait la restauration. Eh ! bien ! moi, je vote pour qu'on le garde. Je ne lui demande que trois choses quant à présent, la liberté de l'enseignement, la liberté des associations et la décentralisation graduelle. Il cédera là-dessus quand on n'emploiera pas pour les obtenir toute espèce de moyens, quand on n'emploiera ni conspirations, ni émeutes, mais des armes loyales. La presse est, Dieu merci, assez libre : il n'y a rien à demander de plus. Je suis un drôle

de philippiste, en vérité : car si j'écrivais ceci, il y aurait peut-être un procureur de roi pour m'appeler devant le juge d'instruction. Je te dis et répète que je préfère le gouvernement de Louis-Philippe et du ministère actuel, non seulement à la république et à Henri V, mais encore à celui de l'opposition parlementaire qui ne vise qu'au pouvoir et pas à autre chose. Je préfère, entends-tu ? Ceci veut-il dire aimer ? Pour la guerre de Pologne, j'ai de tout temps trouvé honteuse et peu digne la conduite du ministère, j'ai signé votre pétition aux Chambres, j'ai toujours pensé que le devoir de la France était de porter secours aux Polonais. Mais je ne flétris pas autant que toi le ministère pour ne l'avoir pas fait. Son motif était l'intérêt de la France qu'il voyait, à tort ou à raison, entraînée dans une guerre contre l'Europe entière et menacée d'une autre invasion. Eh bien ! je n'aime pas la doctrine de l'intérêt, même en politique : mais si je la flétris dans la conduite d'un particulier qui craint de compromettre sa vie pour sauver une vie précieuse, je n'ose pas la flétrir dans la conduite d'un ministre qui hésite à mettre son pays dans une mauvaise passe pour secourir un autre peuple, même héroïque. Franchement, même si tu avais été ministre, et que tu eusses craint une guerre universelle pour ton pays, où toutes les chances n'eussent pas été pour toi, au contraire, n'aurais-tu pas eu un moment d'hésitation à conseiller une démarche qui dans ton esprit eût infailliblement amené la guerre universelle ! Eh bien ! le roi et Casimir Périer n'ont pas osé prendre sur eux cette immense responsabilité. A mon avis ils ont eu tort ; mais en vérité, je vois quelque chose qui excuse fort leur erreur.

Mon ami, je t'en supplie, tu es appelé à un rôle politique. N'apporte pas dans tes jugements pour le public l'aigreur et la légèreté que tu mets dans ceux que tu prononces sur ton ami. Je suis sans doute un bien petit esprit, bien peu capable de politique : mais enfin j'ai une âme noble qui ne me permettrait pas d'avoir en politique des opinions ignobles.

Adieu, embrasse Rio et Albert. Mille bonnes amitiés à Lacordaire. Aime-moi et prie pour moi.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Rome, 15 mars 1832.

Cher, très cher ami, je réponds à ton n° 13 du 27 février, quoique je ne sois guère en bonne disposition. Lacordaire nous quitte dans deux heures pour retourner à Paris. Je n'ai pas besoin de te dire combien cette séparation m'est douloureuse, et combien il m'en coûte de voir partir un homme qui a vécu, combattu, souffert avec moi depuis dix-huit mois environ, sans aucune intermission. Mille souvenirs déchirants mais sacrés, mille émotions de toutes natures se rattachent pour moi à sa présence et la rupture de cette longue et douce habitude, sera une épreuve de plus dans ma vie triste et décolorée . . . .

Au nom du ciel ne discutons plus politique, nous ne serons jamais d'accord; et quand je te dis ma façon de penser, cela t'offense. Je suis profondément affligé de cette scission qui, je le prévois, grandira chaque jour, et qui est beaucoup plus douloureuse, plus nuisible à l'union de deux amis qu'une différence d'opinion sur des sujets bien autrement importants. Mais telle est la malheureuse destinée de ceux qui viennent au monde dans ce temps de lutttes et de révolutions. On ne peut plus se faire dans son cœur et dans celui de ses amis un refuge impénétrable au bruit et aux guerres du dehors.

Rends-moi du reste un service en fait de politique : le gouvernement éclairé de ce pays-ci vient de défendre l'entrée de tous les journaux étrangers de quelque nature et de quelque couleur qu'ils soient. Juge de ce que je vais devenir, moi qui, depuis dix-huit mois, ai l'habitude de lire vingt journaux par

jour. Il y aurait de quoi me chasser de Rome, si ce n'était la même chose à Naples, à Venise, etc. Rends-moi donc le service de mettre dans chacune de tes lettres un petit résumé des discussions des Chambres et des événements de la semaine. Ce sera un véritable bienfait conféré à M. de Lamennais et à moi.

Nous avons été reçus par le Pape mardi dernier. Il nous a traités avec une bonté tout à fait paternelle, nous a distribué force médailles de son règne, a béni nos chapelets, etc., mais a eu bien soin de ne pas nous dire un mot de notre mission. Toutefois, c'est bon signe de n'avoir pas reçu de lui la plus petite marque d'improbation. C'est un bon et excellent vieillard, d'une simplicité vraiment admirable et d'une piété angélique.

Du reste, notre affaire va assez bien. Il y a eu un assez grand revirement en notre faveur chez tout le monde. Nous ne doutons point qu'en définitive l'issue ne nous soit favorable, mais Dieu sait quand issue il y aura.

---

LE MÊME AU MÊME

Rome, 17 avril 1832.

J'ai passé, très cher ami, ma dernière semaine dans des inquiétudes vraiment mortelles, d'abord à cause du choléra qui a éclaté avec une si horrible violence à Paris. Ta lettre du 2 avril, n° 19, la dernière reçue, ne m'aurait pas beaucoup inquiété, si les journaux des jours postérieurs ne m'eussent vraiment rempli d'épouvante. L'intensité de la maladie en elle-même et l'égarément du peuple sont de nature à effrayer les plus courageux. Je donnerais je ne sais quoi pour être à Paris. Ton départ qui aura eu lieu, à ce que j'espère, va déranger toutes mes combinaisons, et me laisser sans représen-

tant au moment le plus critique pour mes affaires. Je suis dans une inquiétude cruelle ; je ne sais que dire ou que penser ; si j'avais la pensée d'arriver à temps pour être utile à qui que ce soit du moins, je serais déjà parti. Mais que faire, ô mon Dieu ? J'espère que si tu restes à Paris (ce que je ne voudrais pas du reste pour rien au monde), tu auras pitié de moi et que tu me tiendras au courant bien exactement de tout ce qui regarde mes amis et ma famille.

J'aime Rome de plus en plus, comme je l'avais prévu, et ne le quitte qu'à regret. Saint-Pierre, depuis que je suis monté à la coupole, me semble surpasser tout ce que j'ai vu de grand dans le monde.

Nous avons découvert quelques trésors de peinture catholique dans les églises et au Vatican.

Enfin les cérémonies de la semaine sainte qui ont commencé dimanche, sont admirables, quoique souillées par la tenue scandaleuse de l'assistance anglaise et surtout française. Le Colysée au clair de lune, avec sa croix de bois, est toujours sublime.

Ce qui me plaît le plus à Rome, c'est la dévotion intime et populaire qui y règne, qui, au lieu d'être un devoir spécial, une circonstance extraordinaire, comme chez nous, est le pain quotidien du peuple, se mêle à chacune de ses occupations, et préside à chacune de ses journées sans exception. On comprend à Rome ce qu'était la vie catholique du moyen-âge.

---

LE MÊME AU MÊME

Rome, 24 avril 1832.

Cher bien-aimé ami. Ne sachant où tu es ni ce qui t'arrive, je ne me sens pas le courage de t'écrire une longue lettre. Je

n'en ai d'ailleurs pas le temps, accablé comme je le suis par la multiplicité de choses à faire avant mon départ pour Naples après-demain, et que les cérémonies de la semaine sainte m'ont empêché de faire plus tôt.

Je suis dans une véritable angoisse sur ce maudit choléra ; les journaux sont effrayants, surtout depuis qu'on tait les noms et le nombre des victimes. Je suis rassuré sur toi jusqu'au 6 avril, mais depuis ! Dieu sait ce que vous êtes devenus. Quant à ma mère et à mon pauvre cher frère, je n'en ai pas reçu un mot. Je ne conçois pas d'état plus cruel que le nôtre, loin de tous ceux que nous aimons et chérissons, les sachant exposés aux plus affreux dangers, recevant chaque jour les nouvelles les plus effrayantes.

Vraiment je n'ai pas le courage de continuer le tableau de ce que nous éprouvons, M. de Lamennais et moi. Au nom du ciel, contribue autant qu'il dépend de toi à diminuer un peu mes inquiétudes. Dans quelque endroit que tu sois, écris-moi tous les quatre ou cinq jours. Si tu es resté à Paris, donne-moi des nouvelles de ma mère, ma tante, surtout mon frère.

L'heure de la poste me presse. Je n'ai que le temps de te dire que j'ai été enivré des cérémonies de la semaine sainte. Rien, rien au monde, ni en réalité ni en imagination, ne peut égaler le spectacle sublime dont j'ai été le témoin. L'adoration de la croix le Vendredi-Saint par le Pape et les cardinaux nus-pieds, la messe célébrée par le Pape à Saint-Pierre, sa communion sur le trône où on lui porte les Saintes Espèces, sa procession du fond de l'immense basilique au balcon d'où il donne sa bénédiction ; et par dessus-tout cette bénédiction donnée du haut de Saint-Pierre par ce sublime vieillard, la tiare en tête, entouré des cardinaux mitrés, donnée à soixante mille fidèles agenouillés sur la place, au bruit des canons, des cloches, de mille fanfares, par le plus beau soleil du monde, sur l'emplacement même du cirque de Néron où périrent tant de martyrs ; Ah ! voilà ce qui surpasse toute conception et surtout toute

description. Je ne puis que te dire que c'est sans contredit le plus beau moment de ma vie ; je croyais que mon cœur allait se briser à force d'émotions ; mes yeux étaient baignés de larmes ; enfin, j'étais ivre de bonheur et d'orgueil en songeant que j'étais catholique. Je ferais mille lieues à pied et le sac sur le dos pour voir ce que j'ai vu ce jour-là. J'en suis encore tout bouleversé.

.....

Adieu, bien-aimé ami. Ce qui me met de meilleure humeur vers la fin de ma lettre, c'est que je viens d'apprendre que les journaux du 13 annoncent une amélioration notable dans le choléra.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Chalon, 28 avril 1832.

.....

Voilà, je crois, tout ce qui est affaires terminé. Maintenant, que je te rassure sur le choléra. C'est bien plus terrible de loin que de près. Pendant tout le temps que je suis resté à Paris, et j'y suis resté pendant le plus terrible de l'épidémie, je suis parti le 16 quand elle perdait déjà de son intensité, je n'ai pas eu un instant d'inquiétude, non seulement pour moi, cela va sans dire, mais même pour tous ceux que j'aime. Ma sœur était là, je n'avais pas de crainte pour elle ; je la menais partout, même au spectacle. Je ne crois pas au malheur, je ne peux pas y croire. J'ai l'âme si peu faite pour souffrir que je ne crains pas la souffrance ; il me semble qu'elle ne peut pas arriver. Cela ne n'empêche pas pourtant, Dieu merci, de sentir la souffrance des autres, et j'étais bien attristé de cet horrible

fléau qui sévissait avec tant de force sur les pauvres. Mais ce n'était pas eux que je plaignais ; je ne plains jamais ceux que Dieu enlève au monde, lors même qu'ils sont pécheurs. Car, j'ai foi que Dieu qui tient compte de tout, tient compte même du repentir qui fût venu un peu plus tard, si l'on eût vécu. Je plains leurs enfants, ceux qui les aimaient.

L'aspect de Paris n'était guère changé. Beaucoup de monde a quitté Paris, beaucoup sont morts, beaucoup sont malades. Eh bien, la population des rues ne diminue pas. Ce qui était horrible à voir, c'était les perpétuelles rencontres de corbillards, civières chargées de cercueils. Il y avait même de grandes voitures de déménagement tendues de noir, où l'on empilait les cercueils, dix, douze, dans la même. Et l'on en voyait beaucoup dans les rues, car la mortalité a été grande, plus grande même que les rapports officiels ne l'avouent. Il est vrai qu'aujourd'hui l'épidémie est fort diminuée ; il n'y a dans ce moment que 100 à 200 décès par jour dans Paris, et il y en a eu jusqu'à 1.200 les 9, 10, 11 et 12 avril.

Maintenant c'est le tour des départements. Il y a des villes près de Paris qui sont plus maltraitées encore en proportion que Paris. Dieu veuille qu'il n'atteigne pas nos montagnes. J'espère que non. Quoi qu'il en soit, je n'aurais certainement pas quitté Paris si ce n'eût été l'inquiétude de ma pauvre mère. En arrivant ici j'ai vu que ses craintes étaient encore plus vives qu'elle ne me le disait dans ses lettres et je me suis félicité pour elle d'être revenu. A présent, c'est mon tour d'être inquiet de ceux qui sont à Paris.

. . . . .

Bien des gens de ma connaissance sont morts, aucune personne intime pourtant.

. . . . .

Adieu, très cher ami, cette lettre est toute écrite de pièces et de morceaux ; je l'ai commencée samedi, je la finis à July



mercredi. On ne me laisse guère de temps. Adieu. Je t'aime de tout mon cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Jul'y, le      mai 1832.

Mon pauvre ami, si tu savais comme j'ai été accablé d'affaires, de courses, d'ennuis de toutes espèces pendant les quinze derniers jours de mon séjour à Paris du 1<sup>er</sup> au 15 avril, tu comprendrais comment il se fait que je ne t'ai presque pas écrit. Je passais une partie de mes nuits sans venir à bout de ma besogne, et je suis parti n'ayant dit adieu à personne. Cependant, j'avoue que si je t'eusse su aussi inquiet, je t'aurais écrits chaque courrier, ne fût-ce que pour te dire : tous ceux que tu aimes se portent bien. Mais j'avais si peu d'inquiétude, non seulement pour moi, cela va sans dire, mais pour ceux que j'aimais, que je ne me figurais pas que personne autre pût en avoir. Ce que je te dis là est à la lettre.

Je suis comme les enfants qui ne savent pas ce que c'est que la mort et qui ne la craignent ni pour eux, ni pour ceux qui les entourent, et qui y croient à peine. Ma sœur habitait le faubourg Saint-Germain, le plus maltraité de Paris, et je n'avais pas l'ombre d'inquiétude pour elle. Je la voyais aller partout sans crainte pour elle, sans croire qu'elle, ni son mari, ni mes amis puissent être atteints par l'épidémie. Ah ! la mort ne m'a pas éprouvé encore, elle ne m'a ôté aucun des miens ; j'ai l'âme si peu habituée au malheur, si peu faite pour le supporter, tu le sais, que je ne le redoute pas, que je ne le crois pas possible, et il me faut un effort de ma raison pour que je me dise : mais le malheur qui frappe les autres, qu'ai-je fait pour qu'il m'épargne ? Ce que je sentais. J'ai supposé

que tu le sentais aussi, ou pour mieux dire, un instant de réflexion m'a manqué pour penser que toi, tu devais être horriblement inquiet. Si j'avais eu cinq minutes pour penser à ta position, je t'aurais vite écrit. Car, tu le sais, mon ami, mon cœur n'est pas habitué à te laisser souffrir sans faire tout au monde pour adoucir ta souffrance, et sans la partager.

Pardonne-moi, mon ami, pardonne-moi. Cette fois mon amitié a failli envers toi, ou plutôt, ce n'est pas mon amitié qui a failli : un défaut de réflexion qui s'explique par tout ce qui m'occupait et m'absorbait, m'a fait oublier un devoir envers toi. Tu n'auras jamais plus à te plaindre de moi dans une occasion pareille. Pardonne-moi.

Au reste toutes tes inquiétudes sont sans fondement.

Et voilà, d'ailleurs, le choléra à peu près passé à Paris. C'est le tour des provinces. Dieu veuille que la nôtre ne soit pas atteinte. Mais si la Providence envoie ses fléaux à ceux qui les ont mérités, je ne sache pas un pays qui en soit plus digne. Que Dieu épargne les méchants par pitié pour les bons.

Personne ne s'accorde sur le nombre des victimes que le choléra a faites à Paris. Les rapports officiels disent 12.000, d'autres prétendent qu'il y en a eu 24.000. Nous saurons cela plus tard. Il y en a eu beaucoup, voilà tout. Je suis resté jusqu'au 16, c'est-à-dire au plus fort du mal. Les longues tapisseries remplies de bières, les églises tendues de noir en permanence, étaient affreuses à voir. Cependant j'avais fini par m'y habituer comme tout le monde.

Ce qui inquiète maintenant autant que le choléra, c'est la minorité qu'a obtenue lord Grey à la Chambre des Lords, sa retraite et les échauffourées carlistes du Midi.

On dit que la duchesse de Berry a été prise, d'autres qu'on s'est trompé, qu'elle court la France en ce moment, que sais-je ? Mille bruits contradictoires. S'il est vrai qu'elle soit en France,

elle a du courage, mais elle s'aventure sans profit. Dans un autre temps, cet acte aventureux pourrait lui rallier bien des partisans. Aujourd'hui, nous sommes trop loin des idées chevaleresques. Ceux qui l'entourent sont fous. Si j'étais Louis-Philippe, je l'embarquerais immédiatement pour Holy-Rood, sans condition, sans jactance. Ce serait généreux et d'une bonne politique. Au reste, je ne crois pas aux dangers des insurrections carlistes. L'état de l'Angleterre me semble plus inquiétant.

. . . . .  
 Je t'aime de toutes les forces de mon cœur. Adieu, frère bien-aimé de mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Rome, 22 mai 1832.

Il y a un mois, mon cher, très cher ami, que je ne t'ai écrit. Ce n'est vraiment pas de ma faute. Tu m'as plongé dans une si cruelle inquiétude par ton indigne silence avant et après ton départ de Paris; l'infâme gouvernement napolitain y a tellement ajouté par ses absurdes précautions contre tes lettres, que dans mon angoisse, je ne savais que te dire, ni où t'écrire, ni que faire, en un mot.

Rio et moi, nous avons été en proie sur ton compte à une douleur qui a empoisonné toutes nos jouissances de Naples. Enfin le 15 mai, veille de notre départ de Naples est arrivé à moitié déteint par les fumigations, etc..., ton paquet du 16 avril avec trois lignes de toi qui annonçaient ton départ, et en même temps tes lettres de Chalon du 21 et du 26. Nous avons été tranquilisés et nous avons béni Dieu de t'avoir

sauvé. Pauvre ami, que de dangers tu as courus, que de peines tu as eues et loin de moi.

Je ne t'ai pas écrit de Naples, parce que Dieu sait ce qu'on aurait fait de ma lettre. Je suis arrivé ici ce matin. La poste part à l'instant ; ce n'est donc pas une lettre que je t'écris, mais seulement le changement total qui a eu lieu dans tous mes plans.

J'ai vu en passant M. de Lamennais à Frascati où il avait passé le temps de mon séjour à Naples. Je l'ai trouvé si abattu, si malheureux de sa solitude, que je n'ai pas hésité un instant sur le parti que j'avais à prendre. J'ai sacrifié tous mes projets de voyage et de jouissance avec Rio pour rester avec mon maître et mon père. Je crois que quand un dévouement n'est pas complet, il est nul. Celui-ci me coûte beaucoup, mais tant mieux.

Je resterai donc ici pendant l'été, si toutefois je ne peux pas déterminer M. de Lamennais à retourner avec moi à Naples, où il a beaucoup d'amis, peut-être même en Sicile. Dans tous les cas je ne le quitterai pas (sauf quelques courses), jusqu'à ce que je l'aie ramené en France, ou, ce qui est plus probable, en Belgique, au mois de novembre prochain. Tu vois quel bouleversement total.

Je ferai mon possible pour aller avec Rio jusqu'à Florence. Écris-moi donc dans cette dernière ville jusqu'au 20 juin. On m'enverra tes lettres ici, si je n'y vais pas. Après cela, à Rome poste restante.

. . . . .  
Naples, après m'avoir souverainement déplu, m'a enchanté à la fin, à cause de ses délicieux environs et de ses monuments gothiques : mais je réserve tous ces détails pour une lettre.

Ce pauvre cher Albert <sup>(1)</sup> est si malade que les médecins lui ont défendu de quitter Naples ; ça été pour lui comme pour moi un affreux crève-cœur. Je l'aime de plus en plus.

(1) Albert de la Ferronnays.

Cher bon ami, sais-tu ce que tu devrais faire ? ce serait de venir finir ton année, soit avec ta famille, soit tout seul, auprès de moi et de M. de Lamennais en Italie. Cela te coûterait fort peu et te ferait un bien immense. Et moi, j'oublierais tous mes déboires, je serais consolé de tout. Nous voyagerions si bien à nous trois. Fais cela. Je t'attends à Rome au 1<sup>er</sup> juillet. Adieu. Ton ami, pour toujours et pour tout.

---

LE MÊME AU MÊME

Rome, 2 juin 1832.

. . . . .

Quant à moi, je me suis donc dévoué à M. de Lamennais exclusivement jusqu'à notre retour. Nous partirons probablement d'ici au commencement du mois de juillet. Nous irons à Florence, à Venise, peut-être à Munich et de là en Belgique, où nous resterons jusqu'en novembre. Si tu venais m'y rejoindre, ce serait un vrai bienfait. Tu sais combien j'aime M. Féli (1), et chaque jour depuis que je suis avec lui, j'ai appris à l'aimer davantage à cause de l'immense tendresse de son cœur. C'est pour moi maintenant tout à fait un père. Mais sa mauvaise santé, son indifférence fort naturelle pour tous les monuments d'architecture et d'art, qui depuis six mois m'intéressent plus que toute autre chose, rendront mon voyage avec lui fort pénible et fort stérile. Je suis du reste content de pouvoir lui offrir ce sacrifice.

A Rome, pendant le mois que je vais y passer, j'ai pour ressources les cérémonies et les dévotions populaires qui m'enchantent et m'intéressent de plus en plus. En été, elles de-

(1) Pseudonyme de M. de Lamennais.

viennent vraiment délicieuses. Nous avons eu avant-hier encore la bénédiction du Pape, non plus donnée de Saint-Pierre, mais de Saint-Jean-de-Latran, à la porte de la ville, presque au milieu de la campagne : c'était à la fois champêtre et sublime. Enfin, j'aime maintenant Rome à la folie.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 17 juin 1832.

Cher, très cher ami, me voilà à Paris depuis deux jours et je rentre demain dans la galère que je me suis imposée et que je subirai, puisqu'il le faut, jusqu'au bout. Mon dimanche restera consacré à écrire à ceux que j'aime. C'est par toi que je commence aujourd'hui.

. . . . .

En arrivant, j'ai trouvé deux numéros de l'*Union* où se trouve ton premier article sur le midi de la France. Je ne partage pas tout à fait ton engouement pour Lyon ni pour ses habitants. Il y a d'admirables églises, des institutions sublimes à Lyon. L'émotion que t'a causée Notre-Dame de Fourvières, je l'ai éprouvée bien des fois. J'ai admiré Saint-Jean et Saint-Nizier, la position de la ville, que sais-je? mille autres choses. Mais j'avoue que pour rien au monde je ne voudrais habiter la ville la plus sale, la plus infecte, la plus impénétrable aux rayons du soleil, la plus incommode sous mille rapports, que je connaisse. Tu y es resté très peu ; je ne sais quel quartier tu as habité ; moi qui y suis allé plus de cinquante fois, qui l'ai parcourue dans tous les sens, je te déclare que je n'aime pas Lyon. Quant à ses habitants, il y a beaucoup de bon, une religion édifiante : ce que tu en dis, j'en sais la vérité, je la reconnais, j'aime prier à Lyon ; mais un esprit de rapacité,

d'avidité d'argent, de lésinerie sur tout, qui me dégoûte au dernier point et qui est général, qui va des plus riches aux plus pauvres. Rien pour rien : c'est la maxime du pays. Maxime odieuse. Avec cela, point de sentiment des arts : sous ce rapport les Lyonnais sont à mon avis, fort peu avancés. Au reste, j'avoue que l'avidité des Lyonnais et leur amour de la spéculation me rend peut-être injuste sur leurs vertus qui sont grandes, nombreuses, mais qui sont horriblement déparées par ce vice capital.

Quant aux derniers événements ici, je diffère totalement avec toi de façon de penser. La gêne et la misère de l'ouvrier lyonnais ne peuvent nullement être attribuées aux fabricants, pas plus qu'au gouvernement. Est-ce la faute des fabricants si les pays étrangers, grâce aux machines, fabriquent à meilleur marché, et se voient dans la nécessité, non pour gagner plus, mais pour vendre sans perdre, de réduire le prix de la main-d'œuvre? Est-ce la faute des fabricants, si les gens des campagnes désertent les champs pour se faire ouvriers, pour s'enfuir dans les villes où il y a trop de bras et où un bon nombre meurt de faim? Non, non, tu n'es pas juste. J'excuse le peuple lyonnais et j'admire son respect pour la religion au milieu de son insurrection coupable. Mais elle était coupable parce qu'ils s'attaquaient à des gens qui n'en pouvaient mais, qui ne cherchaient pas à exploiter le peuple, mais qui disaient : « Si mes ouvriers veulent plus de telle somme, je suis obligé de fermer mes ateliers, parce que les pays étrangers m'écrasent et font meilleur marché que moi ». Il y a une grande crise commerciale en France dont il ne faut accuser personne en particulier; le développement des machines rendant les bras inutiles et le nombre des bras augmentant, à qui s'en prendre de ces deux progrès qui se détruisent et déchirent la Société? Il faut être juste envers tout le monde et ne pas s'en prendre aux fabricants qui se ruinent eux-mêmes dans cette bagarre. Malheureusement en ce qui concerne la politique, nous nous écartons

si bien l'un de l'autre que je n'ose plus te parler de ce qui se passe, de la mort de M. Périer que j'ai regardée comme un grand malheur, ni de la dernière échauffourée qui a eu lieu à Paris, ni de l'état de siège, ni de la Vendée. Ça te met en colère, et moi, je suis peiné, mais peiné jusqu'au fond du cœur, de te voir si peu raisonnable, si fou en politique. A cause du passage où tu parles de l'insurrection de Lyon, je n'ose pas envoyer ton article à ma mère qui serait enchantée de ce que tu dis de sa ville natale, qu'elle aime beaucoup; mais ce que tu dis des derniers événements lui paraîtrait inintelligible et l'affecterait beaucoup, lui donnerait mauvaise idée de toi. Je garde tout pour moi.

Adieu cher ami, adieu; si la politique nous divise, mon cœur se serre de plus en plus vers le tien. Car, en ce qui touche le cœur nous nous comprendrons toujours. Je t'aime.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Rome, 21 juin 1832.

Qu'est-ce qui t'arrive donc, mon ami? et comment motiver cet étrange silence? Depuis le 14 mai, pas un mot de tes nouvelles. Il n'y a pas de choléra, cette fois-ci pour t'excuser. Mais je ne veux pas te gronder aujourd'hui; j'éprouve trop le besoin d'aller presser mon cœur contre le tien en ce jour de funèbre et déchirante mémoire (1).

T'en souviens-tu, mon ami? Oh, oui, j'en suis sûr; car tu ne saurais oublier le plus cruel jour de la vie de ton ami, et puis, l'on n'oublie pas si facilement ses propres bienfaits. Tu m'en a tant conférés en ces jours d'affreuse souffrance, dont je célèbre aujourd'hui le premier anniversaire.

(1) Anniversaire de la mort de son père.



Tu auras songé à moi aujourd'hui, comme au 3 octobre (1), aujourd'hui que se retracent à moi toutes les angoisses du malheur le plus grand de ma vie, où le malheur a été si long et si fréquent. Heureusement que Dieu a daigné permettre qu'au moment où il appesantissait sur moi sa main inflexible avec plus de sévérité que jamais, mes amis, mes meilleurs amis, toi et Lacordaire, pussent verser sur mon pauvre cœur tout ce que leur renfermait de suave, de compatissant, d'aimant, de sorte que cette fête de la mort est en quelque sorte aussi pour moi une fête de l'amitié. Hélas, la mort et l'amitié, ce sont là les deux mots de ma vie, les deux seules certitudes que j'aie rencontrées ici-bas. Jamais je n'oublierai les preuves admirables, incroyables, que tu m'as données de ton amitié pendant ces jours cruels de l'année dernière. Si je t'en parle aujourd'hui, ce n'est pas parce que je me figure que tu as rien oublié, mais parce que j'éprouve le besoin de te dire combien le souvenir de ta tendresse est venu adoucir tous les déchirants souvenirs de ces lugubres journées.

L'image de mon bien-aimé père, pas plus que celle de mon Élise, ne s'affaiblit nullement dans mon âme, grâce au ciel, et cependant c'est une bien vive angoisse que ces souvenirs si fréquents, si complets, si exacts, sans l'ombre d'espoir, toujours terminés par la certitude que c'en est fait à jamais de la félicité que Dieu avait attachée à l'existence de ces êtres chéris. Chaque jour, je sens davantage le vide où m'a laissé leur perte; le souvenir de ce que j'ai perdu à jamais est un supplice qui n'a pas de pareil. J'aurais mille choses à te dire à ce sujet, mais je perds le courage d'écrire. Ton silence aussi ne m'encourage pas. Je m'attédis chaque jour davantage, je n'ai plus aucune énergie.

Je suis curieux de savoir ce que tu penses des événements de Paris et si la mise en état de siège de Paris a redoublé ton affection pour Louis-Philippe.

(1) 3 Octobre 1829. Mort de sa sœur, Mlle Élise de Montalembert.

Ici, nous avons obtenu des hommes les plus éminents et les plus distingués de Rome l'assurance que nous pouvons reprendre l'*Avenir* en toute sûreté de conscience, que nous le devons même, afin que l'Église ait au moins une voix libre et énergique en ces jours de deuil et de honte. Nous obéirons à leurs pressantes exhortations dès que nous en aurons les moyens matériels.

Nous partons d'ici vers le 9 du mois prochain pour Florence, puis Venise, Munich, le Rhin et la Belgique. Nous comptons être à Bruxelles du 15 au 20 septembre. Le voyage ne sera pas très amusant avec M. de Lamennais toujours malade et peu curieux ; mais c'est un devoir.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 2 juillet 1832.

Je t'envoie, cher bon ami, deux lettres qu'on m'a remises avant-hier pour toi . . . . .

Je n'ai pas encore eu le temps d'aller voir ton frère. Mais rien de nouveau à Saint-Cyr. Ainsi, j'imagine qu'il va bien. Je suis cloué comme un malheureux à mon étude. D'ailleurs ce n'est que le jeudi qu'on peut le voir. Tout cela fait que je n'ai pas encore pu y aller. Jeudi, je m'arrangerai pour avoir ma journée libre.

J'ai eu, depuis que je ne t'ai écrit, une très bonne conversation avec M. d'Aux, qui m'a un peu remonté. Je t'assure qu'on en a bien besoin. Tout ce qui se passe est désolant. Tu sauras avant ma lettre l'arrêt de la cour de cassation qui met le gouvernement dans le plus grand embarras <sup>(1)</sup>, et qui pour-

(1) Les insurrections qui suivirent la mort de Casimir Périer motivèrent une ordonnance (7 juin 1832) déclarant Paris en état de siège,

rait bien être cause d'une nouvelle échauffourée avant peu, mais qui, dans tous les cas, ôte au pouvoir le peu d'autorité morale qu'il avait. Je m'en moquerais très fort si je voyais possibilité à un système ou à un gouvernement meilleur. Mais que l'opposition vienne au ministère, on changera les hommes en place et l'état de siège, au lieu d'être lancé contre les républicains de Paris, le sera contre les carlistes de l'Ouest. Il n'y a pas un parti en France en ce moment qui veuille la liberté pour tous : et peut-être n'y a-t-il pas mille individus qui en soient dignes. Plus je vais, plus j'admire M. de Lamennais et toi, et vous tous d'avoir en la liberté, une foi assez robuste pour résister à tout ce qui se passe autour de nous. Tout me dégoûte, pour moi, gouvernants et gouvernés. Les Français sont à mon avis aussi bas que les Romains du Bas-Empire. Je persiste à croire qu'avant tout c'est la religion qu'il faut chercher à ressusciter dans les cœurs, et planter là la politique qui est indigne, ne s'en mêler que pour deux choses, la liberté d'enseignement et la liberté de la presse, qui sont nécessaires, indispensables aux efforts des hommes religieux.

Au reste, il faudra absolument que je choisisse un autre moment pour te dire tout ce que je pense de ce qui se passe. Car, je suis dans mon étude en ce moment où l'on fait un tel bruit qu'il m'est impossible de lier deux idées. C'est là ce qui m'assomme le plus ici. Je me condamne à un indigne travail, dégoûtant, absurde, stupide, et je ne peux pas le faire à cause du bruit de l'étude. C'est trop fort. Je ne t'écrirai plus ici, c'est la dernière fois; car j'ai besoin de t'écrire de longues lettres, de te dire ce que je sens, ce que je pense et je ne peux pas le faire ici.

Adieu donc, je t'aime de tout mon cœur.

et déférant au conseil de guerre le jugement des faits insurrectionnels. La Cour de cassation, saisie du pourvoi d'un condamné, annula la décision d'un conseil de guerre par le motif que celui-ci avait violé la charte en se déclarant compétent, et elle renvoya l'accusé devant les juges ordinaires.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 7 juillet 1832.

Mon ami chéri, bien peu après le départ de ta lettre écrite le 21 du mois dernier, tu as dû en recevoir une de moi, enfin. Je n'ai point d'excuses à te donner sur ce long intervalle entre la lettre du 14 mai et celle du 8 ou 10 juin. Une incroyable paresse me prend quand je suis dans ma famille. Je n'ai rien à faire, je ne fais rien, et cependant, je ne puis écrire à personne. Je sens bien que c'est mal, que c'est honteux ; j'en éprouve du chagrin ; et cependant, je n'ai pas l'énergie nécessaire pour sortir de ma paresse et prendre, bon gré, mal gré, deux ou trois heures chaque jour au moins pour écrire à mes amis. Je n'ai quelque peu de volonté que quand je suis à Paris. Je n'aime pas davantage certes, dans un endroit que dans un autre. Mais au moins, ici, j'ai un peu d'activité, je ne suis pas paresseux. Voilà un aveu franc de mes torts, mon ami, qui m'évitera peut-être une gronderie de toi. Après tout, si quand je suis dans ma famille je t'écris peu, tu sais bien que ce n'est pas faute de penser à toi, faute de t'aimer. Qui aimerais-je, si je ne t'aimais pas, si je t'aimais moins même ? Du reste, je ne crois pas que quand je suis à Paris, tu puisses te plaindre de mon inexactitude. Si je pouvais, si j'en avais le temps, je t'écrirais tous les jours comme je faisais quand tu étais en Suède. Car une lettre par semaine ne me suffit pas du tout. J'ai trop de choses à te dire pour te le dire en une fois, et souvent plutôt que de t'écrire les choses à demi, je n'en parle pas du tout. Aussi tu me manques bien, et il me tarde bien que tu sois de retour.

Je t'ai écrit mercredi à Florence pour t'apprendre la mort de ta pauvre tante. Je pense avec inquiétude à la douleur que va te causer cette triste nouvelle, à tous les déchirements qu'elle va renouveler dans ton cœur.

Pauvre femme ! Elle est certes bien heureuse d'avoir quitté ce monde. Avec sa vie si sainte, sa piété et sa charité si grandes, les malheurs qu'elle a éprouvés, qui pourrait douter qu'elle ne fût au ciel ? Elle a changé une vie bien pénible, bien gênée, bien seule, pour le bonheur des élus. Mais c'est encore la mort qui vient l'éprouver, toi, qui vient l'ôter encore une personne de ta famille et je sens quel coup cela va donner à ton cœur, que toutes les plaies vont se rouvrir de nouveau. Quand cette nouvelle ne te causerait que deux jours de chagrin et de tristesse, c'est trop. Car la vie est pour toi si amère, si pleine de douleurs. Pauvre, pauvre ami. Ta lettre d'aujourd'hui me désole. Tu te plains, tu pleures sur tes chagrins passés et tu ne sais pas qu'une nouvelle perte va frapper ton cœur. Dieu merci, tu n'as pas eu la vue de ses derniers moments. Ne le regrette pas, puisqu'elle ne t'eût pas reconnu, puisqu'elle n'eût pas pu te donner sa bénédiction. Tu n'aurais eu que la douleur de ce dernier soupir qui, quelque doux qu'il soit, est si déchirant. Tu n'aurais eu que ces détails affreux de sépulture, de convoi. Je remercie Dieu qu'il ait tout fait retomber sur moi, mon ami, j'y ai mis toute la piété, toute la tendresse filiale que tu y aurais mise ; j'ai senti que tu ne serais consolé de n'avoir pas assisté à ses derniers moments, qu'autant que tu saurais bien que ton ami t'avait tout à fait remplacé. Des soins, malheureusement, tu n'aurais pas pu lui en donner davantage que moi ; quand je suis venu, il n'y avait pas douze heures qu'elle était malade, et il n'y avait plus rien à faire depuis cinq ou six heures. Mais pour le reste, j'ai fait tout ce que tu aurais fait, et si je te le dis, mon ami, tu sens bien que ce n'est pas pour me donner un mérite à tes yeux, mais pour te consoler. C'était un devoir pour moi. J'ai fait tout mon possible pour le remplir entièrement.

. . . . .

Mon ami, mon frère, ta lettre me désole bien. Elle exprime un si profond découragement que je suis bien effrayé. A chaque

lettre que je reçois de toi, je regrette davantage d'être si loin, de n'être pas avec toi. Il me semble que je te consolerais, que je te remonterais, que je t'empêcherais de tomber dans cet accablement qui te déchire et en même temps qui est un grand mal. Je te sais gré d'être venu serrer ton cœur contre le mien le jour de l'anniversaire de la mort de ton père. Ah, mon ami, Dieu sait comme j'ai partagé cette affreuse douleur avec toi, comme j'aurais voulu t'accabler de tant de tendresse, t'entourer d'une affection si vive que ton pauvre cœur rempli ne sentit plus tant ce vide affreux que cette mort y laissait. Oui, j'ai bien souffert avec toi. Mais ne prononces plus ce mot *bienfaits* que je trouve dans ta lettre et qui m'offense. Il n'y a pas de bienfaits entre deux amis comme nous sommes. Il s'en faut bien que j'aie été pour toi ce que j'aurais voulu être. Je remercie Dieu seulement qu'il ait bien voulu permettre que je fusse près de toi pendant que tu étais si malheureux. Au milieu des douleurs les plus cruelles, il y a je ne sais quelle douceur à sentir qu'on fait du bien à un être cher. Cette douceur, je l'ai éprouvée. Si mon amitié t'a fait un peu de bien, tu m'en as bien payé, mon ami, par la manière dont tu m'as fait voir que tu le sentais, par ce petit billet que je garde si précieusement, et que tu m'écrivais quelques jours après ton malheur; par une lettre aussi, que voilà, et à laquelle je réponds.

Cher, bien cher ami, il m'est doux de penser que le souvenir de mon affection pour toi t'a aidé à passer la triste journée de l'anniversaire du 21 juin. Mais pourquoi n'étais-je pas près de toi pour aller prier avec toi, pour ne pas te quitter de la journée, t'encourager et te remonter? Car cette lettre est désolante, vraiment. Mon ami, Dieu t'a bien éprouvé, mais il défend à celui qu'il frappe le plus sévèrement de tomber dans le découragement. Tu as cette consolation que tes malheurs, tu ne les as pas mérités, et tu dois te dire ceci, que des malheurs qui vous arrivent, sans qu'on les ait provoqués par des fautes, ont réellement un but providentiel. Je ne trouve pas du tout

que ta vie soit inutile. Dieu ne t'a pas donné en vain les facultés que tu as; qui sait même si ce n'est pas à dessein qu'il t'a détaché de tous les liens de famille pour te laisser plus libre dans les desseins qu'il a formés sur toi? Je sais bien qu'en te disant ceci, je ne t'inspirerai pas de l'orgueil. C'est pourquoi je te le dis. Mais il est permis à tes amis d'en avoir sur toi.

. . . . .  
C'est une faute que la mise de Paris en état de siège, mais une faute fort excusable, vu le moment où la résolution a été prise. On ne savait réellement pas quelle était la portée de l'insurrection, même le 7 au matin. Tout Paris la croyait beaucoup plus sérieuse, et comme elle avait un caractère très prononcé de 93, il y eut un cri général pour demander l'état de siège. La faute est donc de n'avoir pas vu que les circonstances n'étaient pas assez extraordinaires pour demander des lois extraordinaires. Quant à la légalité de l'état de siège, malgré l'arrêt de la cour de cassation, je comprends un cas tel qu'il soit nécessaire, et dès lors ce n'est plus une question de légalité, mais de responsabilité ministérielle. L'homme qui aura pris cela sur lui, viendra à la Chambre et dira : « J'ai pris sur ma tête d'employer une mesure d'exception, jugez-moi ».

Au reste, à toutes les fautes, à toutes les mesures du gouvernement actuel, j'aurai toujours à te répéter : « Un Gouvernement meilleur est-il possible? Les hommes qui aspirent au pouvoir valent-ils mieux que ceux qui y sont? » Oh, c'est un de mes grands chagrins de penser que nous soyons si profondément divisés sur la politique.

. . . . .  
Adieu, mon ami, voilà une longue lettre pour te dédommager des retards, des lettres courtes, etc... Aime-moi toujours comme je t'aime.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Florence, 16 juillet 1832.

Ami de mon cœur, j'arrive ici ce matin, épuisé de chaleur et de fatigue au physique, et au moral dans un état de souffrance et d'amertume que tu concevras quand tu sauras l'histoire de mes derniers jours à Rome. Je vais à la poste, et avec une foule d'autres lettres, j'y trouve la tienne du 7 juillet qui m'annonce la mort de ma pauvre tante. Il ne manquait plus que cela pour m'achever ; la tête me tourne, le cœur me pèse au milieu de ces chagrins si multipliés, si compliqués. Je n'ai d'autre soulagement possible que celui de t'écrire, cher, très cher ami, celui de verser mon pauvre cœur dans le tien.

Ce qui me désole, c'est d'avoir été loin d'elle pendant ce dernier combat, de n'avoir pas reçu sa bénédiction, de ne pas lui avoir rendu les devoirs de fils, à elle qui avait toujours eu pour moi le cœur d'une mère.

Je suis triste de penser qu'elle a rendu son dernier soupir, seule et au milieu d'étrangers, comme elle a vécu pendant ces derniers deux ans. Je n'oublie pas cependant qu'elle avait auprès d'elle un véritable fils, mon ami, en toi, qui as mis, j'en suis sûr, plus de piété, plus de sollicitude, plus de dévouement dans les funèbres soins que je n'aurais pu en mettre moi-même. Que tu as été admirable, mon ami, dans toutes tes relations avec cette pauvre vénérable femme ! Dieu t'en récompensera et elle priera pour toi dans le ciel.

Tu es vraiment l'ami de mon cœur, et pour ainsi dire, la moitié de ma vie. Comme le bon Dieu a été miséricordieux envers moi, en m'accordant une amitié comme la tienne.

Grâce à toi, je puis dire comme Alcuin : « Multis miseriis turbatum est hoc seculum, et non est refrigerium in eo, nisi in misericordia Dei et fide amicorum ».



Non jamais je ne pourrai exprimer ce que ton admirable dévouement à mes intérêts, à mes affections, à mes devoirs, m'inspire de reconnaissance envers le ciel et envers toi. . .

Ce qui m'attriste surtout dans ce nouveau malheur, c'est la pensée de ne plus revoir cette pauvre femme qui m'aimait si tendrement et surtout la pensée de ce dernier lien brisé, de ce dernier débris de la race de mes pères descendu au tombeau, de ce dernier sceau mis à mon isolement domestique. Dans tout lien qui se brise, dans tout adieu, même pour un temps très court, il y a quelque chose de si poignant pour moi que je tremble sous la main qui me l'inflige. Je me console en pensant au bonheur qu'il y a pour elle à être délivrée de sa vie de gêne et de solitude, et à aller rejoindre tous ceux qu'elle a aimés. Mon Dieu, que de ravages dans cette pauvre famille de Montalembert ! Que de tombeaux ouverts depuis trois ans, sans parler de tout ce que j'ai perdu hors de ma famille !

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 29 juillet 1832.

Qu'est-ce que je t'ai donc fait, mon ami, pour que tu restes si longtemps sans m'écrire ? Ta dernière lettre, écrite le 21 juin m'est arrivée le 7 juillet. Depuis ce temps, pas un mot de toi. Tu n'es pas malade, il y a huit jours Lacordaire a reçu une lettre de toi. Je n'ai donc d'autre consolation que de penser qu'une lettre s'est perdue. Car enfin, je ne puis supposer que tu aies quelque raison de ne pas m'écrire. J'ai été inexact pendant quelque temps, c'est vrai, pourtant le numéro de cette lettre prouve que je t'ai écrit plus souvent encore que tu ne m'as écrit. J'en suis au numéro 32 et ta dernière lettre portait le numéro 21 seulement. Que t'ai-je fait, mon ami, que t'ai-

je fait? Est-ce parce que quelque dissidence politique est entre nous? J'ai pourtant soin de ne pas te dire un mot de politique. Et puis, quelque graves que soient les intérêts de la politique, je ne lui reconnais pas le droit, dans ce temps où même pour ceux qui ont de la religion ce qui se passe est un chaos qui peut troubler les têtes les plus saines, je ne lui reconnais pas le droit, dis-je, de refroidir l'affection de deux amis comme nous. Après tout, sur quoi sommes-nous divisés? Sur les doctrines? Non. Sur le but? Non. Mais seulement sur l'application actuelle de ces doctrines, la réalisation actuelle de ce but et sur la manière de juger certains hommes. En vérité, ce ne serait pas la peine de conserver quelque peu de rancune à un ami pour des dissidences si peu importantes.

Trouves-tu que je ne te témoigne pas assez de confiance, que je ne te dis pas assez tout ce qui se passe dans mon cœur?.... Va, ma confiance en toi est toujours la même, et si tu savais combien de fois je t'ai désiré, combien de fois mon cœur a cherché le tien pour s'y serrer et s'y répandre, tu ne penserais pas que ma confiance en toi ait été altérée par l'absence. Tu verras, cet hiver, tu verras.

Enfin, mon pauvre ami, je me tue à chercher le motif de ce silence qui me chagrine et m'offense. S'il ne cesse bientôt, si dans quelques jours je ne reçois pas une lettre de toi, je ne saurai plus que devenir.

Tu sais par les journaux le redoublement de choléra que nous avons eu ces trois dernières semaines. Aujourd'hui, cette seconde crise va beaucoup en s'affaiblissant et on prétend que c'est son agonie. Dieu le veuille! Cette seconde crise a fait mourir, proportion gardée, infiniment plus de personnes de la classe aisée que la première. Cinq professeurs au Collège de France sont morts. un grand nombre d'hommes distingués par leur science, par leur position sociale. Guizot a été à toute extrémité. Aucun de nos amis n'a succombé; d'Herbelot est toujours fort souffrant sa maigreur est effrayante, et depuis

trois mois il ne fait absolument rien. Saint-Laumer est parti pour la Suisse, sans que j'aie pu le voir, quoique je sois allé chez lui. Quant à moi, je me suis constamment bien porté, ça ne rassure pourtant pas ma bonne mère. Elle m'écrit des lettres toutes pleines d'inquiétudes, elle me presse de revenir, quoique j'eusse l'intention de rester jusqu'au mois de septembre à travailler. Elle exige surtout que je ne sois pas ici à l'époque de la canicule. Je partirai donc vers le 20 du mois d'août, mais au lieu d'aller directement à Chalon, je ferai une course en Auvergne; je tâcherai de visiter quelque peu le département du Puy-de-Dôme, tout en voyant mes parents qui habitent ce pays. Quand tu recevras cette lettre, tu pourras m'adresser les tiennes à Chalon. Mon voyage ne durera pas plus de dix ou quinze jours. Voici un fait qui te donnera une idée du patriotisme et de la vertu des vertueux patriotes. Barthellemy, l'auteur de la *Némésis*, vient de faire sa paix avec le pouvoir et de publier une brochure non sigrée où il prend la défense de l'état de siège. C'était un de ceux qui criaient le plus fort contre l'ignoble, l'infâme, le dégoûtant, le lâche juste milieu. Et certes, il le faisait avec talent, avec élévation souvent. Il s'est vendu. On a beau séparer la cause des hommes, cependant il n'est pas possible de ne pas sentir sa foi ébranlée, quand on voit que les prétendus apôtres de cette foi sont de pareils misérables, et il ne faut pas se dissimuler que l'opposition est en grande partie composée d'hommes comme celui-là. Il n'y a pas en France trois cents vrais libéraux en dehors des libéraux catholiques qui sont bien peu nombreux. Eh bien, comment veux-tu qu'on désire le renversement du gouvernement actuel? Oh, mon Dieu, que je t'attends avec impatience.

Adieu, ami, adieu. Je t'embrasse de tout mon cœur, comme je t'aime.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, lundi, 6 août 1832.

Mon ami, ton silence obstiné me blesse profondément et je ne veux t'écrire aujourd'hui que pour te le reprocher. Du 21 juin, date de ta dernière lettre, au 25 juillet, date des dernières nouvelles de M. de Lamennais, tu as dû recevoir au moins quatre lettres de moi, et pas un mot de réponse. Je désire que tu m'en donnes une raison plausible. Mais je suis bien peiné de ce long silence auquel tu ne m'as jamais habitué. Je ne sais ce que je puis t'avoir fait. Tu me l'expliqueras peut-être. Au reste, c'est la dernière lettre que je t'écrirai jusqu'à ce que j'aie de tes nouvelles.

Lacordaire se plaint également de toi et ne t'écrira pas aujourd'hui. Nous sommes allés ensemble hier à Saint-Cyr. Nous avons vu Arthur qui se porte très bien, qui t'embrasse, et qui est très préoccupé d'un bal que donne l'École à la fin du mois et dont il est commissaire.

Encore un pauvre garçon qui se plaint de ton silence.

Jusqu'à Victor Hugo que je rencontre lundi dernier, qui me demande de tes nouvelles et qui me charge de te gronder. Tu n'as pas répondu à la lettre qu'il t'a écrite, il y a quatre mois tout à l'heure.

Ce silence avec tout le monde me rend plus indulgent et me fait craindre qu'en effet tu n'aies quelque bonne raison de ne pas nous écrire. Alors, pauvre ami, je te demande pardon de mes gronderies. Ah, si c'était du chagrin, je m'en voudrais bien de te gronder. Cependant, pourquoi te taire? Ne serait-ce pas une raison au contraire pour venir chercher ce cœur qui te comprend si bien, qui souffre de tout ce que tu souffres? Quand j'ai du chagrin, est-ce que je ne te l'écris pas bien vite?

Adieu, cher, très cher ami. Je t'aime... quand même.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 12 août 1832.

Cher bon ami, je n'ai plus le courage de te gronder puisque dans les derniers mots de ce petit billet d'une demi-page que je reçois de toi enfin, tu me dis que tu n'as jamais été plus malheureux et plus affligé. Qu'est-il donc arrivé? Qu'as-tu? Et comment se fait-il que du 21 juin au 3 août tu n'aies pas trouvé un moment pour verser tes chagrins dans le cœur de celui de tes amis qui te comprend le mieux, qui t'aime le mieux, le plus pour toi, le plus selon ton cœur. Ton billet de Venise, 3 août, ne porte pas de numéro, en sorte que je n'ai encore aucun moyen de savoir si réellement des lettres écrites dans l'intervalle n'ont point été égarées ou retenues. Peut-être aurais-tu oublié de les affranchir jusqu'à la frontière? Car en vérité, je ne comprendrais rien à un silence de six semaines, rompu au bout des six semaines par dix pauvres lignes qui n'indiquent autre chose qu'un changement d'adresse. Plus j'y pense, moins je doute de la perte d'une lettre au moins; sans cela ce billet ne serait qu'une cruelle moquerie. En grâce, mon bien cher ami, explique-moi tout cela; mon cœur a un besoin indicible de croire que tu ne m'as point oublié pendant tout ce temps.

Nous t'avons envoyé, depuis les paquets de Venise, un paquet à Vérone et deux à Milan. On te les fera tenir, sans doute. Je n'ai rien encore pour toi; aucune lettre n'est venue, non plus que pour l'abbé de Lamennais. Lacordaire a peut-être quelque chose; je lui porterai ma lettre demain matin. Je n'ai pu le voir de cette semaine; il est pourtant venu deux fois chez moi, mais je meurs d'occupations et de courses. Si j'ai le temps, surtout si je reçois une nouvelle lettre de toi, je t'écrirai le jeudi 16 et je t'enverrai ce qui me viendra pour vous d'ici là.

Hélas, je ne serai pas à Paris quand tu y reviendras. Je voudrais pourtant être là le premier à te recevoir. Par où passeras-tu? Rio doit venir me trouver à Jully. C'est bien toujours son projet, j'imagine. Pourquoi ne viendrais-tu pas avec lui pour m'embrasser, pour nous conseiller? Oh, tu me donnerais là une douce preuve d'affection que je sentirais jusqu'au fond de mon cœur. Qu'est-ce qu'il a donc encore, ce pauvre Rio? Il est malade et je n'en sais rien, et il ne me fait rien écrire, et je ne peux pas seulement prier pour lui.

Tu es malheureux, mon ami, tu es affligé. Ah, je n'ai pas besoin de savoir le motif de ton chagrin pour le partager, pour en souffrir. Pauvre ami, que Dieu éprouve toujours. Je crains que la longue habitude de souffrir que tu as depuis tant d'années, ne t'ait rendu trop prompt à te laisser accabler, abattre, par toute peine qui vient te frapper. Si c'est la mort de ta tante qui t'afflige ainsi, pense, mon bon ami, que c'est un immense bonheur pour elle après une vie si sainte, si remplie de bonnes œuvres, d'être morte pour aller au ciel où l'attendaient depuis longtemps ta grand'mère et Madame de Podenas. Console-toi, mon ami, console-toi; si la mort ne t'avait jamais frappé que dans des parents de l'âge de ta tante, tu n'aurais point à te plaindre. Hélas, tu vois, je cherche ce qui peut t'affliger, et je ne le trouve pas. Pourquoi ne m'en dis-tu rien?

. . . . .  
 Adieu; malgré ton silence, je t'aime et je te le pardonne, puisque tu souffres.

Je pars au milieu de la semaine prochaine pour l'Auvergne. Je serai à Jully le 4 ou 5 septembre; que Rio m'écrive le jour de son arrivée à Chalon pour que j'aille le chercher.

Adieu, adieu, je t'aime.

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Munich, 13 août 1832.

Je reçois à l'instant, très cher ami, ta lettre n<sup>o</sup> 32 du 29 juillet, qui m'a été envoyée de Milan ici, où nous sommes tous arrivés, il y a trois jours, sans passer par Milan. Je suis désolé de t'avoir inquiété et affligé par mon long silence ; ma lettre de Florence (qui aurait dû t'arriver avant le 29 juillet) t'en aura expliqué la raison et ne t'aura plus laissé d'autres sentiments à mon égard que celui de la pitié.

Je n'ai aujourd'hui que bien peu de temps à moi ; toi qui n'a jamais voyagé, tu ne peux pas te figurer ce que c'est qu'un voyage comme le nôtre, où il faut voir non seulement mille choses, mais mille hommes, causer avec eux, leur expliquer tout, etc... C'est une fatigue, un embarras incroyables.

Nous hâtons notre retour ; nous espérons, comme je te l'ai écrit de Venise, pouvoir laisser là la Belgique, dans lequel cas nous serons à Paris vers le 5 septembre.

Je comptais sur toi, ayant un besoin extrême de causer avec toi, de m'épancher dans ton cœur ; je suis on ne peut plus fatigué et dégoûté de la correspondance. Si au lieu du 20 août, tu n'étais parti que le 20 septembre, je serais allé avec toi en Auvergne que j'ai toujours eu un très vif désir de voir. Mais ce qui est fait est fait ; il se peut même que cette lettre ne te trouve plus même à Paris. Si elle t'y trouve, sois assez bon pour profiter de ton voyage en Auvergne, afin de me rendre un vrai service. Je suis plus que jamais décidé à me fixer immédiatement en province, et l'Auvergne me conviendrait extrêmement à cause de la beauté du pays et de la vertu de ses habitants. Aie donc la bonté de prendre auprès des notaires, etc..., des villes que tu traverseras, les informations nécessaires pour savoir s'il ne se trouve pas dans la province (peu m'im-

porte le département, même celui du Cantal) une terre valant dix mille livres de rentes net, avec château. Tu sais quelles sont les conditions que je requiers : 1° Château gothique ou au moins du xvi<sup>e</sup> siècle (peu importe la grandeur); 2° Pays montueux et boisé; 3° Population catholique. Informe-toi aussi s'il y a des familles de mon nom dans le pays; je sais qu'il y en a une assez riche près d'Issoire.

. . . . .

Pardonne-moi ce griffonnage. Il y a trois personnes qui causent métaphysique, politique, etc., dans la chambre où je t'écris. Je ne puis pas mettre deux idées ensemble.

Tu me parles politique. Je ne te dissimule pas que tes opinions actuelles *désespèrent*, c'est le mot, Rio et moi. Nous ne nous consolons qu'en les attribuant à une influence étrangère, car nous ne pouvons croire que, si tu es encore tel que nous t'avons connu et aimé, de telles opinions peuvent vivre dans ton cœur. Ce n'est pas un dissentiment sur des choses purement politiques, c'est un dissentiment sur la nature de l'honneur et de la justice, et ce dissentiment-là ne peut pas exister entre amis. Mais aussi, nous sommes persuadés que tu céderas à la double influence de tes deux meilleurs amis, jointe à celle de Lamennais, Lacordaire, etc...

Adieu, ton meilleur ami.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 19 août 1832.

Mon bon ami, je reçois à l'instant ta lettre de Munich, écrite le 13 de ce mois, elle porte le numéro 23. Je n'ai point reçu le numéro 22 que tu me dis avoir écrit de Florence... Elle est égarée, c'est chose bien positive et que je ne comprends pas.



N'importe, j'aime mieux la perte d'une lettre que ce silence de six semaines, que j'interprétais de mille façons et où je ne trouvais pas une supposition qui ne me blessât ou ne me chagrînât. Maintenant je te demande pardon de mes gronderies, de mes mauvaises humeurs, de mes accusations. En vérité, je suis excusable. Il est si rare qu'une lettre s'égare à la poste. Voilà cependant, quant à moi, le second exemple de cette année. Au mois de juin dernier on m'a perdu une lettre mise à la poste à Paris et toutes mes démarches pour la ravoir ont été inutiles. J'espère cette fois être plus heureux, car je tiens beaucoup à cette lettre qui me parlais de toi, à ce qu'il paraît, de ton départ de Rome, et enfin de tout ce que mon cœur a besoin de savoir sur toi.

.....

Hélas. Pourquoi suis-je donc toujours loin de toi? Tu vas arriver et je serai parti. Qui sait si quand je reviendrai, tu ne te remettras pas en route? Cela me désole. Car je ne puis pas retarder mon départ, surtout d'un mois, comme tu me le proposes. Tu ne songes donc pas à ma mère, pour qui c'est déjà un sacrifice que de me laisser aller en Auvergne? Si je t'attendais jusqu'au 20 septembre, je ne serais pas à July avant le 10 octobre et je n'aurais pas un mois à rester dans ma famille. D'ailleurs c'est chose si incertaine même que ton retour à Paris pour le 5 septembre. Lacordaire m'a dit que cela dépendait de l'acceptation de la cession de biens de M. de Lamennais et qu'il pensait qu'on n'avait pu l'obtenir. Alors vous ne seriez pas ici aussitôt que vous le pensez. Si cela m'était possible, j'aurais été jusqu'à Bruxelles au devant de toi, mais je te le répète, je me dois tout à ma mère, je me suis consacré à elle. Elle a tant souffert, sans que je le susse que depuis peu, que je veux rendre la fin de sa vie belle et heureuse. Si je t'étais absolument nécessaire, je n'hésiterais pas. Elle le comprendrait et elle serait la première à faire un sacrifice, elle aussi, à l'ami de son fils. Pauvre Charles! Pauvre ami chéri! Tu de-

vrais revenir par Besançon et dans ta course, pousser jusqu'à Chalon. Deux jours ensemble seraient tant pour tous les deux.

J'ai été fort stupéfait mercredi, quand Lacordaire est entré chez moi et m'a dit qu'il venait me faire ses adieux pour deux années, qu'il partait pour l'Allemagne où il comptait s'ensevelir deux ans dans le travail et dans la retraite. Je ne saurais te dire la peine que j'en ai éprouvée. Lui aussi va te manquer quand tu arriveras. Ah! mon ami, il faut que le besoin de ne pas chagriner ma mère soit bien grand pour que je ne reste pas. Je n'ai pas osé le presser sur les motifs de ce départ, au moment presque où vous arrivez. J'ai cru comprendre cependant qu'il désespérait de la possibilité de rétablir l'*Avenir* et qu'il n'avait plus de quoi suffire aux frais d'un séjour à Paris. J'allais mettre un paquet à la poste pour toi. Il n'a pas voulu que je te parlasse de son départ dans ce paquet : il se proposait de te l'écrire en route. Tu le sauras sans doute avant la réception de cette lettre. Je peux donc t'en parler aujourd'hui. Je l'ai embrassé avec une douloureuse émotion. Je n'avais pas avec lui de relations bien intimes : son caractère de prêtre, la timidité qui m'est naturelle me rendaient souvent gêné avec lui, m'empêchaient de causer avec lui à cœur ouvert, et cependant il m'en a beaucoup coûté de le voir partir. Je sentais surtout le vide que son absence te ferait, la peine de cœur que tu éprouverais à le voir séparer en quelque sorte sa vie de la vôtre. Enfin, je voyais dans ce départ une foule de chagrins pour toi et je les ai sentis par avance, involontairement. Je n'étais pas son ami, et j'avais envie de pleurer en l'accompagnant sur l'escalier. Je l'ai trouvé fort changé, plus maigre et plus pâle que d'ordinaire, il paraissait avoir souffert.

. . . . .

Adieu, cher ami, j'aurais mille choses à t'écrire encore, mais je n'ai plus le temps. Je t'embrasse. Je pars jeudi prochain pour l'Auvergne, je serai à Jully le 5 septembre. Écris-moi à Buxy. Je t'aime de tout mon cœur.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Paris, 16 septembre 1832.

Mon bon et cher ami, je ne conçois rien à ton silence. Tu devais arriver à Jully le 4; tu aurais dû m'écrire depuis lors deux lettres au moins, surtout en y trouvant l'importante lettre que je t'ai écrite avant mon départ de Munich. Ce silence, non seulement me désole, mais m'inquiète; je ne peux pas croire qu'il soit volontaire; je ne peux pas croire que dans une crise si douloureuse pour moi, tu te bornes à savoir ce que je deviens par les journaux.

Et Rio, il doit être arrivé depuis longtemps? Que ne m'écrit-il aussi? Ce double silence est par trop déplorable. Les journaux t'auront appris, et Rio, mieux encore qu'eux, la démarche à laquelle nous a contraints la funeste encyclique du Pape (\*).

Je me désespère. Je vois avec le plus violent désespoir se combler la brillante carrière qui m'était ouverte, et ma vie repoussée dans l'épouvantable isolement sur lequel je pouvais m'étourdir au sein de la vie publique. Je sens que je ne suis plus fait pour l'existence studieuse et solitaire de ma jeunesse. Mes foyers sont trop déserts, mon cœur trop vide, mon imagination trop pleine pour cela. Il me faut du bruit et de l'action. Je ne conçois pas mon existence d'ici à quelques années, au moins en France. Aussi, suis-je décidé à me consumer en voyages, etc.

Non, jamais tes lettres ne m'eussent été plus nécessaires que

(1) L'encyclique (*Mirari vos*) datée de Rome, du 12 août 1832, qui condamne les doctrines de l'*Avenir*, et à la suite de laquelle Lamennais, Lacordaire, Montalembert, l'abbé Gerbet et M. de Coux, adressèrent aux journaux une déclaration dans laquelle ils annoncèrent leur soumission, ainsi que la suppression définitive de l'*Avenir* et de l'Agence religieuse.

maintenant. Je ne sais quelle fatalité s'oppose à ce que, dans cette grande douleur, tes bonnes et tendres consolations viennent m'adoucir.

. . . . .  
 Adieu, très cher ami, écris-moi bien vite afin que je reçoive ta lettre avant mon départ.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

July, 20 septembre 1832.

Cher bon ami, le lendemain du jour où je t'écrivais un mot pour t'annoncer une longue lettre de moi, Rio est arrivé. Depuis ce moment-là, tous les moments de liberté que j'ai eus, je les lui ai donnés. Aussitôt que je pouvais me dérober aux visites, aux courses, aux parties qui ont absorbé mon temps malgré moi dans ces huit jours, nous allions nous mettre dans un coin et causer. Le soir même, au lieu d'aller nous coucher, nous causions encore fort tard, et je n'avais plus le temps d'écrire avant de me mettre au lit, comme je fais d'ordinaire pour rattraper le temps perdu dans la journée. Tu comprendras cela, mon ami, dans les premiers moments du séjour de Rio près de moi, après une si longue séparation, que de choses à nous dire sur nous, sur toi. Nos causeries sont sans fin. Elles seules ont pu m'empêcher de t'écrire le surlendemain du jour où je t'envoyais ce petit mot, comme je le voulais, comme j'en avais besoin. Non seulement ta lettre de Munich que je trouvai ici en arrivant pressait mon cœur de te répondre, mais le jour même où je mis mon billet à la poste, je sus par les journaux la lettre du pape et votre soumission. J'avais bien plus besoin alors de t'écrire, car je sentais tout le mal que la déplorable encyclique du pape devait te faire, tout

le chagrin, tout le désappointement, tout le vide que te causait la résolution que vous avez prise et que vous deviez prendre. Pauvre bon ami, je n'avais pas besoin de ta lettre d'hier pour ressentir dans mon cœur tout ce que tu as dû souffrir. J'en ai bien parlé à Rio. Tous tes maux retombent sur moi comme autrefois, et je ne demanderais à Dieu que de pouvoir les partager de plus près.

. . . . .

La lettre encyclique du pape m'a affligé vivement de toutes manières. Hélas, je ne puis y voir qu'un monument de démenche. Vois donc ma position ici, vis-à-vis tant de gens qui ne croient pas, qui en parlent et auxquels je ne puis pas dire ce que j'en pense. C'est une terrible souffrance pour moi. Vous avez agi comme vous deviez le faire en vous soumettant, et non seulement à cause des gallicans, mais surtout à cause des impies qui triompheraient d'une résistance, et enfin pour vous-mêmes. S'il plaît à Dieu d'ébranler et de détruire la puissance temporelle des pontifes, s'il nous est permis de croire que c'est là le moyen dont Dieu se servira pour retremper la religion, ce n'est pas aux catholiques à donner des coups de hache dans notre ancien temple. Je crois que c'était un devoir pour vous de vous soumettre; je crois fermement que Dieu est sur le point de nous montrer d'une manière éclatante sa puissance et sa gloire; car je ne doute pas que quand même on ôte aux catholiques la dernière arme qui leur restait pour lutter avec chance de succès contre l'impiété, Dieu ne fasse triompher la religion; elle aura triomphé par elle seule sans le secours des hommes. Je suis dans l'attente de grands événements religieux.

Je ne te parle pas politique, ça me porte malheur. Hier soir en discutant sur ce sujet avec Rio, sur quelques mots qui m'ont paru blessants, je suis entré contre lui dans une furieuse colère. Je ne puis te dire combien j'ai souffert l'instant d'après. Rarement j'ai éprouvé d'aussi violents remords.

C'était contre un de mes meilleurs amis, quand il n'avait que de bonnes intentions, sur quelques mots qui n'en valaient certainement pas la peine, et *chez moi, chez moi*, que je me suis emporté avec tant de violence. Je suis allé à lui aussitôt pour lui demander pardon, lui dire tous mes remords, lui montrer combien je souffrais, le supplier de tout faire pour effacer cette impression dans son cœur. Mais moi, je ne me le pardonne pas, je ne l'oublierai pas. J'ai été indigne, indigne. Ce bon Rio a été admirable, bon, comme tu ne peux te le figurer. Je supprime les détails, je suis très pressé. Je t'écrirai prochainement.

Je me hâte de te dire que j'ai pris des renseignements en Auvergne, au moins à Riom, la seule ville où je sois allé. Plusieurs propriétés sont à vendre; mais, ou il manque un château, ou il y a un château immense, entraînant d'énormes frais de réparation, sans dépendances, enfin, rien qui te convient. Mais un notaire fort occupé et fort honnête homme m'a promis de me tenir au courant de ce qui serait à vendre à dix lieues à la ronde, avec des indications positives...

. . . . .

Je t'aime, je t'aime de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Périgueux, 20 octobre 1832.

Mon très cher ami, j'ai trouvé à Angoulême ta lettre du 2 octobre qui m'a fait un bien que je ne puis décrire. J'avais tellement besoin d'un peu de sympathie et d'affection. Je venais de parcourir tout seul les diverses terres du Poitou et de l'Angoumois qui ont appartenu autrefois à notre famille, ma mélancolie avait été portée au comble par la vue de ces débris

d'une existence autrefois brillante, aujourd'hui à jamais ruinée; enfin, j'étais dans un spleen complet quand j'ai reçu ta bonne lettre. Tu devines tout le bien qu'elle m'a fait, toute la consolation qu'elle m'a procurée.

.....

A propos d'Albert, il m'écrit qu'il a écrit à Rio une lettre extrêmement tendre à Munich. Dis à Rio de la réclamer et de n'être pas si rancuneux et si dur. J'attends avec la plus vive impatience des nouvelles de la communication de Madame A... à Rio, puisque si elle doit empêcher son voyage à Munich, cela empêchera aussi le mien. J'y tiens toujours beaucoup cependant, malgré de nombreuses raisons qui me retiendraient à Paris; la plus urgente de toutes serait le désir de terminer le transfert de mon majorat en biens fonds. J'y suis de plus en plus décidé et je ne m'occupe guère que de cela dans mon voyage, sans avoir encore rien trouvé. Mais j'avoue que dans tous mes projets, la solitude m'effraye et que je me résignerais difficilement à la vie de province telle que je la vois, surtout depuis la ruine de l'*Avenir*, si je n'avais l'espoir de former une sorte de petite colonie composée de toi, de Rio et de moi. J'espérais que vous entreriez l'un et l'autre dans ce plan et que par conséquent vous vous intéresseriez un peu à mon affaire; mais toi tu ne songes qu'à ta chimie, et Rio qu'à son mal de voiture; de sorte que me voilà livré à mes propres errements. Si je ne puis trouver de château qui me convienne, je me rabattrai sur les forêts que l'État met en vente. J'en achèterai pour mes 10.000 francs de rente et je vivrai à Paris; mais alors, adieu tous nos beaux projets de vie commune, rurale, catholique, etc... Ce sera la faute de Rio et la tienne.

.....

Adieu, mon tendre ami, merci mille fois du bien que tu m'as fait. Je te quitte pour aller entendre un jeune avocat libéral qui va plaider aux assises de cette ville, la cause de dix mille catholiques de Bergerac, dont les chefs sont accusés de

rébellion contre le sous-préfet, le maire, et le procureur du roi qui voulaient empêcher une procession, laquelle a été faite malgré eux.

Encore adieu. La solitude de mon voyage à laquelle je n'étais pas habitué depuis mon voyage en Irlande me pèse cruellement.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 26 juin 1833.

.....

Maintenant, cher ami, que je t'ai rendu compte de tes affaires, parlons de nous. Tu me manques bien, je t'assure, je souffre depuis quelque temps, surtout depuis ton départ. L'idée de me fixer à Riom me poursuit comme un mauvais rêve, et en même temps je me reproche d'en être à souffrir d'un projet qui me rapproche de mes parents. Il s'agit du bonheur de ma pauvre mère qui n'en a guère eu dans sa vie. Comment se fait-il que je sois inquiet et chagrin de cette détermination? Je ne sais que faire, je ne sais quelle détermination prendre. Cependant je crois que je ne dois pas hésiter, si ma famille y tient, à aller les rejoindre tous, quoi qu'il coûte à mon cœur. Car quant aux habitudes de province que je déteste, je n'y pense pas, soit que je me sente assez de force pour n'y pas faire attention, pour me mettre au-dessus d'elles, pour m'isoler de ce monde-là et m'enfermer dans l'étude et dans le sein de ma famille, soit, ce qui est plus probable, que la souffrance de cœur que j'éprouve à quitter Paris, anéantisse tout le reste et m'empêche d'y faire attention. Il me semble que si je restais à Paris, je pourrais encore beaucoup pour ma mère, d'abord en allant auprès d'elle chaque année plusieurs mois, ensuite en la déterminant à venir me voir quelquefois. Enfin, que la volonté de Dieu scit faite.



M. Esquirol que j'ai revu conseille positivement le voyage aux Pyrénées, et il veut qu'on parte dès le mois de juillet. J'ai envoyé à ma mère sa consultation. J'attends ce qu'elle décidera. Si elle y va, il faudra bien que je l'accompagne, et je partirais le 10 du mois prochain. Tâche d'être arrivé. Pauvre ami, que je te remercie de l'idée que tu as eue de me faire communier avec toi la veille de ton départ. Tu m'as fait grand bien par l'affection que tu m'as montrée les derniers jours. La peine que te causait l'idée de mon départ me consolait un peu. Tant mieux que je te sois nécessaire. C'est un bonheur pour moi quand je vois que je puis être quelque chose de bon et d'utile dans la vie de ceux que j'aime.

. . . . .  
 Adieu, cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Chênaie, 29 juin 1833.

. . . . .  
 Je te demande mille fois pardon, très cher ami, de t'accabler ainsi de commissions ennuyeuses et fatigantes, mais je connais ta charité chrétienne et j'en abuse. J'en viens maintenant à la partie la plus importante de ta lettre, à celle qui te regarde toi-même. Je suis consterné de cette idée de ton départ au 10 juillet, car je prévois que je ne serai pas de retour ce jour-là; mais je me réjouis sur le retard qu'éprouve nécessairement un voyage comme celui qu'on impose à ta bonne mère. Toutefois, si tu persistais, ne manque pas de m'en avertir, et ce serait une immense raison pour moi de hâter mon retour. Rio ferait de même, j'en suis sûr. Quant à ton voyage aux Pyrénées, comme de raison, il n'y a pas moyen de s'y opposer. Mais en conscience, il en est tout autrement de ton séjour permanent en province. Je ne te parlerai pas de moi, parce que mes argu-

ments seraient à juste titre suspects d'égoïsme, mais je dois te dire que dans l'intérêt même de ta famille et surtout de ta mère, je ne puis porter ma raison à consentir au plan qu'on te propose. Il est clair que si tu procures quelque soulagement à ta mère, si tu exerces quelque influence sur son bonheur et son repos, cela est dû uniquement à l'intermittence de tes séjours, à ce que tu es en quelque sorte étranger à la vie ordinaire de la famille, que tu deviens par ton absence une sorte de personnage dont la présence fait événement et oblige à certains ménagements, « *major longiusque reverentia* ». Deviens habitant permanent de tes foyers et tu verras qu'avant six mois ta présence sera tout à fait inutile, ton influence neutralisée ; tu seras engagé malgré toi dans des habitudes enracinées, qui peuvent être adoucies ou affaiblies pour un temps, mais qui ne sauraient être détruites, et qui n'auraient plus même le frein de ta présence temporaire et du désir de te rendre le foyer paternel agréable. Tu aurais fait ton malheur et tu aurais ôté à ta mère la chance d'un soulagement quelconque. Réfléchis à cet argument ; il m'est dicté non seulement par la raison, mais par une cruelle et profonde expérience.

Quant à moi, je l'avoue, je ne puis pas me résigner à l'idée de vivre à Paris sans toi, même comme une simple possibilité. Tu sais comme je suis un être d'habitudes. Je n'ai pas le temps de te raconter toutes mes misères. Elles sont toujours bien grandes. Je n'ai pas trouvé ici l'ombre du repos ou de la paix que je cherchais. La même impossibilité de travailler une demi-heure de suite, le même asservissement à l'imagination, mais à une imagination flétrie par l'expérience et la raison, me poursuivent et me dévorent.

M. de Lamennais, toujours tendre et admirable, est triste et malheureux. Mille douleurs l'environnent et le menacent. Il n'en est pas une à laquelle je puisse échapper, quoique à un moindre degré que lui . . . . .

Adieu, à toi du fond de l'âme.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALMERT

Jully, 17 août 1833.

Très cher ami, je ne t'ai pas écrit plus tôt, parce que depuis mon arrivée ici j'ai été fort occupé d'un procès de mon père qui m'a fait aller déjà deux fois coup sur coup à Dijon, et travailler plusieurs jours à des notes, précis, etc... que mon père croyait nécessaires au gain de sa cause. Comme il arrive toujours, notre hâte était fort inutile, car de huitaine en huitaine, nous sommes renvoyés au mois de novembre pour être jugés, et nous en sommes pour nos courses que je ne regretterais guère, si ça ne m'avait pas mis en retard avec tous mes amis, et notamment avec toi qui est le premier à qui j'eusse besoin d'écrire.

Il faut pourtant, très cher ami, qu'il y ait une grande exactitude dans notre correspondance. Nous avons passé une année ensemble, et voilà nos longues séparations qui recommencent comme ton année de Suède, comme ton année d'Italie. Et cependant, nous sommes bien nécessaires l'un à l'autre. C'était un besoin pour moi de terminer toutes mes journées avec toi. Souvent j'étais fort en colère de t'attendre si longtemps, de te voir rentrer si tard. Mais quand tu rentrais, je n'y pensais plus. Partager tes peines, en recevoir la confidence, et les sentir dans mon cœur, souvent sans t'en rien dire, était quelque chose dont je ne puis me passer. Car il y a dans la sympathie qu'un ami vous demande à ses chagrins je ne sais quoi d'aussi doux presque, pour le cœur, que dans celle qu'il vous montre à vos propre maux. Pauvre ami, tu as beaucoup souffert et moi, presque jamais en comparaison de toi qui doubles encore tes douleurs par ton imagination. Mais je me suis encore plus attaché à toi par la sympathie que mon cœur a apportée à toutes tes peines, et dont je voyais que tu avais

besoin, que je ne l'eusse été par les consolations les plus tendres reçues de toi. Et je t'assure qu'il n'y a dans ce sentiment aucune espèce d'orgueil secret. Mais mon cœur est ainsi fait qu'il aime bien mieux ce qui souffre que ce qui est heureux.

Enfin, puisque nous sommes loin, écrivons nous bien souvent comme autrefois. Je te promets une grande exactitude, surtout quand je serai de retour à Paris où je ne manquerai jamais le jour fixé chaque semaine pour t'envoyer un paquet. De ton côté, tâche d'être moins pressé que tu ne l'es toujours quand tu m'écris. Et pour cela, restreins un peu le nombre de tes correspondants. Tu en as plus que personne, ce qui fait que tu gaspilles ton temps et ton cœur.

J'ai vu à Dijon de belles églises que je voudrais que tu connusses. La plus belle s'appelle Notre-Dame. Elle me paraît dater de l'époque de transition du style roman au style gothique, si j'applique bien ce que j'ai recueilli de toi en fait d'architecture du moyen-âge. La façade est en effet toute composée de petits cintres superposés, mais avec un grand luxe de dentelures, de ciselures qui en font quelque chose de très original. Une partie des vitraux n'existe plus, mais ce qui en reste est fort beau. Je suis entré dans cette église pour la voir livrée à l'intérieur à des badigeonneurs qui eussent singulièrement excité ta colère. Les colonnes étaient déjà d'un beau rose, et comme je demandais à un ouvrier si c'était là la couleur qu'on se proposait de donner à tout l'intérieur, cet homme me répondit avec une grande naïveté : « Oh, Monsieur, ceci n'est que la première couche, la couleur définitive sera d'un beau jaune nankin ». J'espère qu'incessamment on se mettra à gratter l'extérieur de nos églises gothiques pour leur donner un ton nankin. Ce serait beau, ne trouves-tu pas ?

La cathédrale de Dijon qui a saint Bénigne pour patron, m'a paru la plus ordinaire de toutes, malgré sa flèche qui est une fois plus haute, dit-on, que les tours de Notre-Dame de

Paris et sur un diamètre si étroit qu'on a peine à comprendre comment on a pu l'élever.

Je préfère infiniment Saint-Michel, construite par Hugues Sambin, dont la façade est d'un bel effet. Sous le portail, au-dessus de la porte, on voit une belle sculpture du même architecte, représentant le jugement dernier. Malgré mes visites aux églises, je me suis bien envyé dans cette malheureuse ville, où je ne connaissais personne que des gens d'affaires.

J'ai lu Pellico. O mon ami, quel beau livre (1) ! Si je te disais tout ce que ce livre m'a fait éprouver, tu me croirais fou. Dieu sait tout le bien que j'en avais entendu dire de tous côtés, de toi, de Thureau, de Bellaguet. Mais, rien, rien ne me donnait idée de ce que c'était. Que de foi, que de charité, que de tolérance, que de résignation chrétienne, que d'âme, que de sensibilité. Après l'Imitation de Jésus-Christ, je ne crois pas qu'il y ait un livre plus chrétien et plus consolant que celui-là. Ce livre-là ramènera plus de personnes à la religion que cent ans de sermons et des plus admirables missionnaires. Et quel bien il fait aussi à la cause de la liberté. Quand on a lu un pareil livre, on comprend mieux la religion et on sent que toute douleur a sa consolation en elle.

Veux-tu que je te le dise, cher ami ? ce livre fait plus de bien à la cause réunie de la foi et de la liberté que les paroles de colère que tu as écrites dans ta préface de Méckiewitz. Je voudrais que tu ne quittasses pas ce livre, que tu le lusses sans cesse. Non seulement il te ferait du bien parce qu'il apprend comment l'on doit souffrir, mais encore il te serait bon dans ta carrière politique parce qu'il adoucirait ton caractère et qu'il te montrerait à servir la belle cause que tu as embrassée, sans violence. C'est ainsi que tu avais débuté par tes articles sur la foi, sur la croix, sur Novalis. Reviens-y cher ami, tu ne sais pas combien tu pourras faire de bien de cette manière, et

1. *Mes Prisons*, par Silvio Pellico.

combien tu peux attirer d'inimitié contre toi et contre ta cause, en manquant de charité.

. . . . .  
 Adieu, cher, très cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CII. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Schlanggenbad, près Wiesbaden, 19 août 1833.

Très cher ami, je me reproche de ne pas t'avoir écrit plus tôt et en même temps j'ai à te reprocher de ne pas m'avoir écrit toi-même dès ton arrivée à Jully. Au 12 août, il n'était encore rien venu de toi. Ne va pas perdre, je t'en supplie, tes bonnes coutumes d'exactitude. Quant à moi, si je ne t'ai pas écrit plus tôt, c'est qu'il m'a fallu huit jours de route et de recherches pour arriver ici et que j'ai passé les huit derniers jours à courir dans cet admirable pays, à visiter les châteaux, les vieux couvents, les bords du Rhin, avec Madame d'U... J'ai été si préoccupé et si fatigué que je n'ai vraiment pas eu moyen d'écrire. Ce ne sont point des excuses que je te fais, c'est pour t'expliquer seulement ce que tu dois comprendre par toi-même, savoir que pendant la durée de mon voyage et jusqu'à ce que je sois définitivement fixé à Munich, il y aura dans ma correspondance des lacunes et une inexactitude qui ne doit être attribuée qu'à des raisons purement matérielles, et qui ne justifierait nullement la tienne, si tu en étais capable.

. . . . .  
 Je vais te raconter, cher bon ami, en abrégé, ce qui m'est arrivé depuis mon départ. Je sais d'avance que cela t'intéressera et que, seul entre tous mes amis, tu peux t'associer intimement à mes émotions. Je suis donc parti de Paris le samedi 3 août (après avoir été te chercher aux Messageries Royales, à

3 heures et l'avoir attendu en vain pendant vingt minutes) navré de tristesse et d'ennui. J'ai fait le plus triste voyage de ma vie depuis Paris jusqu'à Mayence où je suis arrivé le jeudi soir. Jamais la solitude ne m'avait paru si dure, jamais, jamais je ne m'étais tant pesé à moi-même que pendant ce malheureux trajet. Je n'ai eu un moment de distraction et de consolation qu'à Metz en y trouvant un jeune homme qui était souvent venu chez moi cet hiver, qui m'a confié que sa foi était ébranlée et m'a supplié de le raffermir. Juge des dispositions où j'étais pour remplir une pareille mission. Cependant, j'ai fait de mon mieux et peut-être lui ai-je fait quelque bien. Du moins, je m'en suis fait à moi-même, tout en éprouvant une véritable confusion à la vue de l'opinion si fausse qu'on se fait de ma vertu et de ma piété. Il n'y a vraiment rien d'humiliant pour quelqu'un qui a conservé un reste de conscience, comme de voir les autres persuadés de l'existence de ce qui a depuis si longlemps péri dans soi.

De Mayence j'ai été à Wisbade, où j'ai trouvé le bon comte d'U... qui m'a mené chez sa femme qui est établie ici, où je suis venu demeurer aussi.

.....

Je lui ai beaucoup parlé de toi qu'elle connaît depuis longtemps. Je suis désolé que tu ne sois pas à Paris à l'époque où elle y arrivera, car tu lui aurais été fort utile, à mon défaut, et je suis persuadé que tu aurais été comme moi pénétré d'admiration à la vue de l'union si intime, si tendre, si chrétienne qui règne entre elle et son mari ; je suis tenté de me prosterner devant un pareil spectacle. En religion, j'en ai trouvée très tolérante, ainsi que tous les siens, et beaucoup plus disposée que je n'aurais pu le croire à sympathiser avec mes émotions. Nous avons été hier ensemble voir un admirable pèlerinage près de Bingen ; douze mille fidèles sont venus en procession à la chapelle de Saint-Roch située sur un immense rocher au-dessus du Rhin. J'ai été rarement plus édifié et plus touché.

J'ai trouvé là l'Allemagne de mes rêves et de ma prédilection instinctive. J'étais allé jusqu'à Bingen pour m'embarquer sur le Rhin et rejoindre Rio, mais n'ayant pas trouvé de lettre de lui et craignant avant tout la solitude je suis revenu ici pour attendre au sein de cette bonne famille le moment où il lui plaira de tenir ses promesses, mais c'est une perte de temps irréparable pour notre voyage.

. . . . .

Je ne te parle absolument que de moi, cher ami, mais tu me pardonneras cet égoïsme. Je compte avoir une et même deux lettres de toi dans quelques jours. Je n'ai pas été content de nos relations pendant nos derniers jours : tu m'as paru trop susceptible et trop rancuneux. Mais ce ne ne sont pas même des nuages dans une amitié comme la nôtre qui doit être, comme je te l'ai souvent dit, un mariage pour toute la vie.

Je me repose tout à fait dans cette pensée. J'ai senti plus que jamais depuis mon départ, combien Dieu avait été généreux et bienfaisant envers moi en m'accordant pour premier ami un être comme toi. Je l'en ai bien remercié et béni.

Adieu cher ami, *frère de mon cœur*, réponds-moi vite.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 3 septembre 1833.

Tu t'es plaint, mon bien cher ami, du retard de ma première lettre. Que diras-tu de l'intervalle que j'ai mis entre la première et la seconde ? Cependant il faut que ta grande fureur cède à mes raisons. Depuis que je t'ai écrit, il m'a fallu retourner une troisième fois à Dijon pour ce maudit procès dont je t'ai déjà parlé et que nous avons perdu malgré notre bon droit, comme il arrive trop souvent en ce monde à ceux



qui ont raison. Et depuis mon retour, j'ai été sans cesse sur la route de Laferté (1), partant chaque matin à cinq heures, obligé par conséquent de me coucher de bonne heure, de sorte que je n'avais à moi ni mes matinées ni mes soirées, le seul temps où je puisse écrire ici.

Voilà mes raisons, mon bon ami, et si tu ne les trouves pas bonnes, je n'ai plus autre chose à te dire si ce n'est que d'ici à mon retour je ferai mon possible pour être plus exact et que, dans tous les cas, je retrouverai mes bonnes habitudes à Paris. Je suis toujours ici comme en voyage, c'est-à-dire que je puis être assidu à rien, que sans cesse je suis dérangé, troublé dans tout ce que je commence. Ce sont donc ainsi des empêchements matériels qui m'empêchent de t'écrire comme je voudrais, et je ne puis te promettre une exactitude à toute épreuve qu'à Paris. Ainsi, je t'en prie, jusque-là ne me gronde pas.

Pourquoi donc, cher ami, te fâcher si fort contre N. pour les quatre jours qu'il a passés à Paris au delà du temps convenu ? Écoute un conseil que mon cœur te donne, prends garde de ne pas mettre dans tes relations avec N. trop d'exigence. Il t'aime de tout son cœur, mais tu sais comme il est susceptible. Je te supplie de ménager sa susceptibilité. Au reste vois-tu, c'est quelque chose de très pénible en amitié que l'exigence, et tu es horriblement exigeant. Il prétend que je t'ai gâté en te cédant toujours tout ce que tu voulais. Corrige-toi de ce défaut qui ôterait bien de la douceur à l'amitié qui est entre nous trois.

Puisque j'en suis au chapitre des gronderies, je répondrai au passage de ta lettre où tu me parles des nuages qu'il y a eu entre nous pendant les derniers jours passés ensemble. J'en ai souffert autant que toi. Mais je te l'avoue, j'étais mécontent de toi et mon cœur était presque blessé. Ces malheureuses dissidences politiques qui existent entre nous en étaient la

(1) Château de la Ferté, situé à 3 lieues de Jully.

cause. Tu me les reprochais toujours comme quelque chose de honteux pour moi et avec un ton d'amertume et d'aigreur qui me faisait mal. Cinquante fois il t'est arrivé de revenir sur ce sujet devant des personnes qui ne pensaient pas comme moi, et de me faire jouer ainsi le rôle le plus pénible, parce qu'à des plaisanteries sur un sujet sérieux, je ne pouvais pas répondre, et que c'était aux yeux des personnes devant qui tu me plaisantais, une espèce de tache que tu m'imprimais et dont je n'avais pas même la faculté de me laver. A peine une de ces blessures était-elle fermée que tu la rouvrais sans pitié. Oh oui, mon ami, je te le dis franchement, mais sans rancune contre toi, tu m'as fait plusieurs fois souffrir et beaucoup. Tu étais devenu amer, aigre, indélicat et je taisais tout cela, je ne le disais qu'à une seule personne, et encore, je ne lui donnais pas de détails, j'aimais mieux souffrir en silence. Aujourd'hui mon bien-aimé ami, si je t'écris tout cela, oh, ne crois pas que ce soit pour te le reprocher, que ce soit par un sentiment de rancune contre toi. Ce sont des plaies fermées à présent et je ne m'en suis souvenu que pour te prier de te corriger de tes défauts qui font souffrir tes amis, et toi, par contre-coup. Oui, c'est un mariage que notre amitié, et je ne conçois même pas quelque chose qui pût le briser. Je te pardonnerai toujours tout. Je t'aimerai toujours quand même, parce que si tu as des défauts, ils ne viennent pas de toi, ils viennent de tes souffrances, de ta longue vie malheureuse. Mais laisse-moi toujours le droit de t'avertir, de te reprendre comme un frère, non pas parce que telle ou telle chose m'aura blessé, mais parce que je ne veux pas qu'il y ait de mal en toi. O, pauvre ami, je voudrais t'embrasser après ce long sermon, et t'embrasser de tout mon cœur, pour te prouver qu'en t'écrivant toutes ces choses, il n'y avait en moi qu'affection et tendresse infinie pour toi . . . . .

Adieu, je t'aime et je t'écrirai bientôt.

---

## CII. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Fulda en Hesse, 15 septembre 1833.

Très cher ami, j'ai été touché jusqu'aux larmes par les délicieuses paroles que tu m'as écrites sur nos relations de cet hiver. Il est impossible de mettre plus de délicatesse et de tendresse dans l'amitié. Mon Dieu, que je vous dois de reconnaissance de m'avoir donné pour premier ami une âme si sainte et si douce. Hélas, mon ami, je ne sens que trop tous les torts que j'ai eus envers toi cet hiver, et toi-même tu en as deviné la raison. Tu m'excuses avec une tendre charité. Je regrette seulement que tu ne m'en aies pas plus averti, et au moment même, au lieu de gémir en silence. Avec tous mes défauts, je ne crois pas que j'aie celui d'accueillir avec dépit et dureté les plaintes de mes amis. Du reste, je veux me corriger, je le veux de toute mon âme. Je sens bien que je suis engagé dans une fausse voie, dans une sorte de lutte insensée contre Dieu, attendant pour devenir *doux et humble de cœur* qu'il m'ait envoyé un peu de bonheur pour me pacifier et m'encourager. Il ne m'en enverra jamais, je le sens bien, ou bien plutôt le bonheur se trouve déjà dans cette douceur et cette humilité même. Je me sens déjà plus de résignation à la volonté divine, plus de soumission, plus de mouvement vers Dieu. Je suis déjà parvenu à me réconcilier tant bien que mal avec la ruine de ma carrière, de ma position publique, de mes espérances d'action et d'influence religieuse.

Je ne te raconterai pas tout ce que j'ai vu sur le Rhin et dans les environs, ni à Francfort où j'ai passé huit jours. Tu trouveras tout cela dans mon Journal, ou plutôt dans un livre que je pense faire sous le titre de « Pèlerinage d'un Catholique en Allemagne et en Italie ». J'ai eu de bien délicieuses émotions dans les églises de cette chère Allemagne: j'y ai trouvé

infiniment plus de richesses catholiques que je ne soupçonnais. La musique surtout, la musique religieuse y est poussée à un point qui fait mes délices. Je ne sais pas comment je pourrai jamais revenir en France où il n'y a rien de ce qui me plaît, de ce qu'il me faut, sauf toutefois, des amis comme toi. J'ai renoncé à mon voyage de Bohême, de peur d'être confondu avec ces imbéciles de Carlistes; je m'en vais tristement à Dresde et à Berlin, peut-être jusqu'en Silésie, à Breslau d'où je pourrai voir la Pologne. De là, je reviendrai par Gottingen et Cursel à Francfort, et puis par Nuremberg et Ratisbonne à Munich. Tout cela, si le temps ne devient pas trop froid.

Où as-tu donc été prendre un tel enthousiasme pour l'architecture et le courage de m'écrire trois pages sur les églises de Dijon? Du reste, je t'en remercie, cela m'a fort intéressé. Ton jugement sur Pellico m'a touché sans me surprendre: c'est un livre fait pour toi et toutes les âmes tendres et pures.

Adieu, je te serre contre mon cœur.

---

DU MÊME AU MÊME.

Fulda en Hesse, 15 septembre 1833.

C'est à moi, très cher ami, qu'il appartient de te demander mille fois pardon du long intervalle qui s'est écoulé entre ma dernière lettre et celle-ci, et pendant lequel j'ai eu le temps de recevoir tes deux excellentes lettres du 17 août et du 3 septembre. Mais mes raisons sont au moins aussi bonnes que les tiennes, dont je reconnais toute la valeur. Je voyage, je cours beaucoup, entraîné par mon irrésistible envie de tout voir; partout où je m'arrête, c'est une foule d'amis et de partisans de l'*Avenir* à voir et à entretenir; il me faut ensuite prendre des notes pour ne pas perdre tout à fait le fruit de mon voyage;

enfin, j'ai tout à fait perdu la faculté de veiller que j'avais autrefois, de sorte que je ne me trouve presque pas un instant de loisir pour la correspondance. Enfin, je suis venu passer trois jours ici auprès d'un bon évêque, et je profite de ce repos pour t'écrire.

J'ai d'abord à t'annoncer une nouvelle bien triste pour moi, c'est ma séparation d'avec N. Nous ne sommes pas du tout brouillés, il s'en faut, Dieu merci; mais après trois semaines de vains efforts pour nous arranger, il a bien fallu reconnaître que nous ne nous convenions plus assez pour voyager ensemble. Il a prétexté le temps qui en effet est détestable, la dépense qui est grande, et sa santé qui est mauvaise, enfin une foule de bonnes raisons. La meilleure de toutes, je la connais sans qu'il me l'ait dite : c'est mon caractère qui, comme tu le dis fort bien, empire de jour en jour. Tout le monde n'est pas comme toi, patient et aimant toujours et quand même. Et moi de mon côté, je souffre avec plus d'impatience que jamais la contrariété. Je ne lui fais donc pas le moindre reproche, et je te supplie de ne pas lui laisser voir dans tes lettres la moindre surprise ou la moindre douleur à ce sujet; il est brouillé avec Albert, il est mécontent de moi, et s'il venait à être affligé par toi, cela le mettrait au désespoir.

Après cela, je me dois à moi-même de te faire comprendre l'excès de ma contrariété. Figure-toi que depuis le jour où je l'ai rejoint à Cologne, le 24 août, nous n'avons pas fait un seul jour de route ensemble. Il s'est ennuyé partout où je voulais rester, ne s'est intéressé à aucun des monuments ou des lieux que je voulais voir pour les visiter avec moi, de sorte que nous nous sommes toujours suivis, nous retrouvant à peine dans les différents villages où nous étions convenus de nous arrêter. Tu sais combien la solitude m'est à charge, et combien elle me le devient chaque jour davantage. Juge donc de l'ennui et de la douleur que m'a causés ce mécompte. Il me répond à cela que nous n'avons pas le même but en voyageant; cela n'est

que trop vrai et je m'en aperçois bien, mais malheureusement trop tard. Seulement, je ne sais pas trop quel est son but. Il dit que c'est de s'amuser et de se reposer, et il ne s'amuse et ne se repose nulle part. Le mien est comme tu sais d'étudier l'élément catholique en Allemagne; je m'étais toujours figuré qu'il y trouverait presque autant d'intérêt que moi : tout au contraire, ni les églises, ni les pèlerinages, ni les curés, ni les amis de M. de Lamennais, rien en un mot ne peut lui faire faire un pas. Un désaccord si complet devient un supplice pour nous deux. Je le reconnais avec une cruelle douleur, puisqu'il me faut maintenant continuer ce long voyage tout seul, sans une pensée consolante, une seule espérance qui puisse me soutenir et me vivifier, et avec la triste pensée d'avoir sacrifié au plaisir supposé de voyager avec lui, les offres que m'ont faites et le C<sup>te</sup> Plater et M. de Ferrières, avec lesquels je me serais certes beaucoup mieux arrangé. Tout ceci, je le répète, est tout à fait entre nous, et je te supplie de ne lui en rien dire, d'autant plus qu'il m'a donné quelque espoir de me rejoindre à Dresde, mais je ne le crois pas et je le désire à peine.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

July, 26 septembre 1833.

Mon bon et cher ami, je te prie en grâce de ne pas exiger beaucoup d'exactitude dans ma correspondance, tant que je serai ici. Te sachant seul à présent, je ferai bien tout mon possible pour t'écrire souvent, mais je n'ose pas te le promettre, tant je suis peu maître de mon temps. Il faut bien que je ne puisse pas en disposer à ma volonté, puisque je ne réponds qu'aujourd'hui jeudi à ta lettre reçue dimanche, lettre qui m'a tant touché en même temps qu'elle m'a grandement affligé. Ta séparation d'avec N. est pour moi un sujet de chagrin

réel. J'en avais comme un pressentiment, mais je ne m'y arrêtais même pas, cela me paraissait impossible. Je t'avoue que j'aimerais mieux une querelle violente que cette séparation amiable, parce qu'après une querelle, il y a toutes sortes de chances pour un raccommodement solide et qui ne compromette en rien l'avenir d'une liaison. Les torts sont tranchés, on les reconnaît, on les regrette, et on en demande pardon en s'embrassant. Mais comment faire renaître la sympathie qui s'en va froidement et sans torts positifs de part et d'autre ? Il y en a pourtant de part et d'autre. Tu le reconnais si humblement, mon pauvre ami, que je n'ai pas le courage de te gronder. Je n'ai pas été si charitable pour N. auquel je viens d'écrire un long sermon, malgré toutes tes recommandations. Il est cependant assez amical et part assez de mon cœur pour que je n'hésite pas à l'envoyer. Comme je ne sais où il est, je suis bien forcé de mettre ma lettre dans celle-ci. Je ne la cachetterai pas. Tu la liras et la cachetteras, de manière à ce qu'il ne puisse pas se douter que c'est toi qui l'as cachetée. Si tu pensais qu'elle dût lui faire du mal, je t'autorise à la brûler, mais alors tu m'écriras immédiatement, afin que j'en envoie une autre.

Au nom du ciel, mon ami, mon cher et bien-aimé ami, souviens-toi des résolutions que tu prends dans la lettre que je viens de recevoir de toi : deviens doux et humble de cœur. Apprends-toi à faire des concessions en amitié, comme il faut qu'on t'en fasse à toi-même. Ne sois pas exigeant, ne sois pas impérieux. Reprends avec douceur quand tu as à reprendre. Si tu es coupable de quelques torts envers N. comme je le crois, à te dire vrai, ils m'affligent plus que tous ceux que je te reprochais dans ma dernière lettre, parce que j'étais bien maître, moi, de te pardonner ceux que tu avais eus envers moi et de les effacer de mon souvenir, et de n'en rien conserver dans mon cœur. Mais je ne puis hélas, effacer du cœur de N. ceux que tu penses avoir eus envers lui. Et je le voudrais tant,

pourtant. C'est qu'entre nous trois, il ne devrait pas y avoir l'ombre d'un refroidissement. C'est qu'il ne faudrait pas qu'il y eût un moment de notre vie où nous ne puissions vivre ensemble tous trois, et vivre heureusement. Notre amitié à nous deux est plus étroite, plus intime, plus tendre sans doute, parce que nous sommes du même âge, parce que nous nous sommes liés à un moment de la vie où l'amitié est aussi tendre que l'amour. Mais celle qui nous lie à N. devait être forte, entière, inébranlable, et je calcule avec inquiétude les suites de cette séparation.

Je pense encore avec chagrin aux suites immédiates de cette séparation pour toi, à la tristesse de ce long voyage, de ces longues recherches que tu entreprends tout seul, tandis que tu avais compté l'avoir toujours avec toi, et que tu avais fait tous tes arrangements pour ne pas le quitter. Vous avez si bien fait tous les deux que ce voyage qui devait être pour vous si heureux, si agréable, ne sera pour vous qu'un long ennui. Dieu veuille vous faire sentir si bien le besoin l'un de l'autre que vous soyez forcés de vous réunir, c'est tout mon désir.

. . . . .  
 Adieu, très cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur. Tout et toujours à toi.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Prague, 19 octobre 1833.

Très cher ami, pour excuser l'immense intervalle qui s'est écoulé entre ma dernière lettre et celle-ci, j'ai à t'offrir absolument les mêmes raisons que je t'ai données en commençant cette dernière, et qui sont devenues encore plus variables depuis que je suis seul. Quoique tu n'aies jamais voyagé, tu dois deviner les fatigues et les embarras auxquels on est livré lors-



qu'on n'a ni compagnon, ni domestique, dans un pays étranger où il faut changer d'habitudes, de monnaies, etc., à chaque instant. Tu me pardonneras donc comme tu veux que je te pardonne tes longs silences quand tu es à Jully.

Je te fais grâce de mon voyage de Fulda à Dresde. A Dresde, après quinze jours de séjour et de longues indécisions sur l'opportunité de mon voyage à Prague, je me suis laissé entraîner par le beau temps et le désir de voir de près ce Skrzynecki qui, de loin, avait tellement exalté mon imagination. J'ai attendu jusqu'au 4 octobre, espérant que les légitimistes auraient fini alors leur procession, etc.; point du tout, les journaux t'auront appris le départ subit de Charles X qui ne veut pas reconnaître Henri V, et le cruel embarras où se sont trouvés ces pauvres diables qui attendent tous ici Dieu sait qui ou quoi. Je les ai donc tous rencontrés ici, Calermont, Saluces, Forbin, Frayssinous, etc.; cela m'a valu quelques désagréments et quelques embarras, mais ce n'est rien. Voici l'important. J'ai trouvé Skrzynecki qui m'a reçu avec la tendresse d'un père, qui a vraiment dépassé mon attente par la sincérité et la profondeur de sa foi, de sa piété, par l'angélique pureté de ses vues et de ses dispositions. C'est tout à fait le livre de Mickiewicz en action. Il a avec M. de Lamennais la sympathie la plus extraordinaire, pour le présent comme pour l'avenir: je ne conçois pas comment les pensées de deux hommes qui n'ont jamais eu le moindre rapport ensemble, puissent se rencontrer ainsi. Mon voyage ici et mes relations avec Skrzynecki seront d'une grande importance pour l'avenir de notre parti.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 21 octobre 1833.

Mon bon ami, je suis si peu exact avec toi ces vacances que je n'ose qu'à peine me plaindre de ton inexactitude. Cepen-

dant voilà bien longtemps que je n'ai rien reçu de toi et j'attends avec impatience une lettre. La dernière que je t'ai envoyée, et qui était du 26 septembre, a eu bien certainement le temps de te parvenir et tu aurais eu, ce me semble, celui de me répondre. Quoi qu'il en soit, je me reproche plus de ne t'avoir pas écrit de nouveau, sans attendre ta réponse, que je ne te reproche à toi de ne m'avoir pas encore répondu. Car moi, j'étais heureux, j'étais au milieu de ceux que j'aime, et toi tu es seul, tu es triste : j'aurais dû chercher à te faire du bien par mes lettres. Hélas ! je me le suis dit vingt fois, cher ami, mais je me suis borné à me le dire, à penser à toi, à te plaindre : et ce n'était pas assez. Pardonne-moi, ami. Tu verras comme je serai scrupuleusement exact à Paris, quelles que soient mes occupations.

N. m'a écrit et m'a parlé aussi de votre séparation ; pour mieux dire il *ne* m'a parlé *que* de votre séparation qui me paraît lui avoir été encore plus sensible qu'à toi. Il se plaint de ton mauvais caractère, comme je m'y attendais, et de scènes violentes que tu lui as faites. Enfin, il m'écrit les choses les plus désolantes, sortant tout à fait d'un cœur découragé qui ne croit presque plus à l'amitié. J'ai répondu immédiatement par un sermon sur sa susceptibilité, et sa rancune, ses deux défauts capitaux, comme à toi je t'avais répondu par un sermon sur tes exigences et ton caractère emporté. Ah ! Que Dieu veuille toucher vos cœurs, et vous montrant du doigt ce qui a nui au maintien de la bonne harmonie et de la bonne amitié qui était entre vous deux autrefois, vous donner la force d'en triompher. Je donnerais je ne sais quoi au monde pour faire cesser ce qui vous a séparés, pour faire renaître entre vous deux l'amitié telle qu'elle était autrefois, et encore il y a si peu de temps. C'est que, je le sens bien, si l'amitié qui existe entre nous trois vient à s'user, s'il n'y a plus, comme le craint N., entre nous qu'un lien d'habitude et de devoir, c'en est fait pour nous de la vie du cœur, de tout ce qui fait notre con-

solation, notre bonheur. Une amitié violemment rompue par la mort, par la séparation, par une brouille violente même, laisse encore de la vie au cœur : on souffre, mais on n'est pas découragé, on croit encore à l'amitié. Mais un lien que le temps a usé, une amitié que l'habitude a effacée sans secousse ! Oh ! c'est affreux, parce qu'il ne reste que découragement, parce qu'on ne se cramponne plus à un autre lien, qu'on ne noue pas une autre amitié.

Tant de choses, mon ami, depuis quelque temps m'ont donné lieu de sonder cet abîme-là, que je lutterai tant que je pourrai pour n'y pas tomber, et pour n'y laisser tomber ni l'un ni l'autre de vous. Au nom du ciel, ne vivez pas séparés, ne vous habituez pas à vous passer l'un de l'autre, ne vous résignez pas à rester l'un pour l'autre froidement amis. Je vous dis que ce sera un malheur affreux pour nous trois, si notre lien se relâche le moins du monde. Prends des résolutions, mon Charles, et prie le bon Dieu de te donner la force de les tenir. Et puis, va-t-en auprès de N. en chrétien et en ami, l'embrasser et lui dire que tu veux vivre avec lui comme autrefois. Tu es le plus jeune, celui dans lequel il y a le plus de foi en tout ce qui est affection ; c'est à toi de faire cette démarche. Il a le cœur fait pour la comprendre, pour retrouver à l'instant tout son enthousiasme et toute sa foi en toi. Plante là tous tes travaux, s'il le faut, toutes tes études. Car qu'est-ce que cela, à côté de la perte d'un ami et d'un ami que tu ne retrouveras pas.

. . . . .

Je te dirai qu'en arrivant à Paris, je serai sans doute attaché au cabinet du Procureur général <sup>(1)</sup> ; je m'attends à ce que tu jettes des hauts cris. Je ne crois pourtant pas mal agir, parce que si dans le cabinet de M. Persil, il y a des choses qui bles-

(1) Le Procureur général près la cour royale de Paris était alors M. Persil, qui fut remplacé le 3 avril 1834 par M. Martin du Nord lorsqu'il fut nommé garde des sceaux.

sent ma conscience, j'en serai bien vite sorti. Je ne suis pas *dévoué* au gouvernement actuel, mais je le crois « e malis minima », je le servirai tant qu'il ne me demandera rien qui soit contraire à ma conscience, désirant même qu'il dure et qu'il triomphe de ses ennemis. Seulement, je n'emploierai que les moyens légitimes. Je suis toujours de plus en plus persuadé qu'en France c'est la Société qui est mauvaise, qui a besoin de se réorganiser, qui s'est désorganisée d'elle-même et sans le Gouvernement, et qui se réorganisera sans lui. Malgré la protection de M. Grenier <sup>(1)</sup>, on m'a démontré que je n'arriverais pas tout d'abord à être juge suppléant à Paris et j'ai pensé que le parti que je prends serait le meilleur moyen pour faire mon chemin sans quitter Paris, au moins pour tout à fait.

. . . . .  
 Adieu, je t'aime de toutes les forces de mon cœur.

---

#### CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Francfort, 21 novembre 1833.

Très cher ami, il y a bien longtemps que je cherche un moment pour t'écrire, pour répondre à la longue et bonne lettre que j'ai reçue de toi, pour te mettre un peu au courant de mes sentiments, ou plutôt de mes douleurs. Mais j'ai cherché en vain, tant j'ai été fatigué, absorbé, occupé, dans cette longue route de Prague à Dresde, de Dresde à Berlin, de là en Westphalie, à Munster, Rotterdam, et enfin par Cassel ici. Ici du moins j'avais la conviction de pouvoir t'écrire en paix et te parler à mon aise, mais voilà qu'en arrivant hier j'ai trouvé

(1) Le baron Grenier, premier président de la cour royale de Riom.

des lettres de M. de Lamennais avec ces épouvantables nouvelles de Rome que tu as pu voir dans tous les journaux <sup>(1)</sup>. Je ne sais si tu peux en mesurer toute la portée. Pour moi, elles ont un résultat inexprimable. J'en suis tellement bouleversé que je ne sais pas vraiment ce que j'écris, bien moins encore ce que je ferai, ce que je deviendrai. Je compte toutefois aller toujours à Munich. Je ne crois pas que ma présence en France soit utile à M. de Lamennais, et je crois qu'elle pourrait être assez dangereuse pour moi.

Tu compatiras, j'en suis sûr, mon bon ami, à cette nouvelle douleur, la plus cruelle qu'il me restât à subir . . . . .

Je ne sais vraiment ce que Dieu veut faire de moi, mais on n'a jamais vu une existence plus violemment déracinée. Voilà non seulement ma carrière ruinée, mais encore mon intelligence. Littéralement, je ne sais plus que penser.

. . . . .  
Adieu, aies pitié.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 26 novembre 1833.

Cher bien-aimé ami, j'ai reçu hier ta lettre n° 4 écrite de Francfort. Elle m'accable. Car j'ignorais entièrement les nouvelles de Rome qui t'ont fait tant de mal, et je n'en sais en-

(1) Allusion au Bref du pape du 5 octobre 1833 adressé à l'évêque de Rennes, dans lequel Grégoire XVI somme M. de Lamennais de s'engager à suivre uniquement et absolument la doctrine de l'encyclique, à ne rien écrire ou approuver qui n'y soit conforme, et dans lequel il place au premier rang de son affliction le livre des Pèlerins Polonais, précédé, dit le pape, d'une longue et violente préface de Montalembert. On connaît la belle soumission de celui-ci et la triste fin de l'abbé de Lamennais.

core autre chose, si ce n'est qu'elles te rendent malheureux. Mais il ne m'en faut pas davantage, ami, pour souffrir horriblement de ce que tu souffres et pour être inquiet de toi au-delà de ce que je puis dire. Mon pauvre ami, quoique ce soit, du courage, du courage et de la confiance en Dieu. Il n'y a qu'un seul malheur irréparable en ce monde, c'est le remords, c'est le mal qu'on a fait, et, Dieu merci, tu n'as jamais connu ce malheur-là. Ton âme est pure, ton cœur n'a point de poids qui l'empêche de s'élever vers Dieu. Prie-le, prie-le de bonne foi et soumets-toi à sa main qui te frappe. Au nom du ciel ne te décourage pas, livre-toi avec abandon à l'amitié de ce pauvre N, qui était si bien disposé pour toi, quand il m'écrivait dernièrement, qui t'attendait à bras ouverts. Que ne donnerai-je pas pour être auprès de toi. Te voyant si malheureux, je crois que je trouverais dans mon cœur de quoi te faire du bien et remonter ton âme.

. . . . .  
 Adieu, très cher et très aimé ami, je ne puis pas t'écrire plus, mais la semaine prochaine, tu auras une longue lettre. Je t'aime. Oh ! je t'aime de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 29 novembre 1833.

Mon pauvre bien-aimé Charles, je suis dans un chagrin indicible à ton sujet. En vérité, je ne sais qui me tient de ne pas aller te rejoindre. Si tu étais malade, j'irais bien certainement. Et pourquoi n'osé-je pas quand ton âme est si malade ? Je me reproche presque de ne pas avoir le courage de partir. Ah ! mon Dieu, je n'hésiterais pas, si je pensais que je pusse changer ta position et rendre le calme à ton âme. Je viens de recevoir ta lettre de Francfort, et je me dépêche de t'écrire un peu,

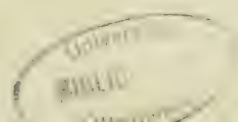
en attendant qu'on m'apporte l'adresse de M. de Lamennais pour aller lui porter ton billet et lui demander une réponse. En attendant, voici quelques lettres qui sont venues pour toi.

.....

J'avais joint à mon dernier paquet quelques lignes pour toi bien insignifiantes et qui t'auraient fait peu de bien, car j'ignorais entièrement la nature de tes chagrins. Depuis, je me suis informé de ce qui était arrivé et je l'ai su à peu près. Hélas ! Hélas ! mon pauvre ami, tu es bien à plaindre, tu es bien malheureux. Je sens tout comme si je lisais dans ton cœur. Mais du courage, mon Charles, du courage. Soumets-toi avec résignation à la volonté de Dieu et à celui qui le représente sur cette terre. Oui, je voudrais te consoler, te faire oublier tes maux, y passer une douce main. Mais je voudrais encore plus t'inspirer du courage et de la force chrétienne, pour faire ce qui est nécessaire afin de sortir de ta triste position. Tu n'as qu'une chose, cher ami, c'est de rester fermement étranger à la politique et à tout ce qui en dépend en actions, en écrits, en paroles même intimes, et en pensées s'il se peut, de tourner toutes tes facultés vers la religion en elle-même pour la pratiquer d'abord, pour l'aimer d'abord, et puis pour la faire aimer et pratiquer des autres. Comme ta vie sera bien remplie si tu fais cela ! Et comme il y a là-dedans pour toi un avenir de bonheur ! Mais avant tout, fais-toi oublier : travaille pour toi-même et dans le silence avant de travailler pour les autres. Ta vie publique a commencé de trop bonne heure. Tu l'as senti toi-même bien souvent. Voilà une bonne occasion de rentrer dans cette jeunesse dont tu étais trop tôt sorti. Dieu te la donne par une leçon sévère, profite-en au nom de tout ce qu'il y a de plus saint.

Je ne t'écris qu'un mot ; je t'écrirai longuement lundi. Si je te suis nécessaire, écris-moi, j'irai te trouver.

Adieu, je t'aime et je prie pour toi, et je souffre avec toi de tout mon cœur.



## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Francfort, 6 décembre 1833.

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler et qui est bien certainement la plus cruelle d'une vie qui n'a pas été des plus douces, je n'ai pas eu de consolation plus douce, mon très cher ami, que celle que m'a procurée la tendresse dont toutes tes dernières lettres sont empreintes. . . . . Dans tous les cas, tu peux comprendre et tu comprends déjà tout ce qu'a de désespérant pour moi cette volonté de Dieu qui, après m'avoir privé dès le berceau de toutes les consolations ordinaires de l'humanité, vient encore de m'arracher de l'asile que j'avais choisi au sein de la foi et de l'activité catholique.

Comment toi qui me connais dès l'enfance, qui sais quel rôle les convictions politiques ont toujours joué dans mon âme, comment peux-tu me dire de ne plus y penser? C'est comme si tu me disais de ne plus respirer. Tu devrais bien plutôt me dire de ne plus m'occuper de questions religieuses, dont je n'aurais pas dû, jeune et laïque, me mêler; j'en suis sévèrement puni, et vraiment peut-être plus que je ne le méritais, vu la pureté de mes motifs et le zèle sincère de mon cœur pour la cause de Dieu et du bien.

Je ne retournerai pas à Paris; il m'a fallu une bien grande force pour prendre cette décision, pour résister à tes sollicitations, à celles de M. de Lamennais, pour résister surtout au besoin que j'ai de reposer au sein de l'amitié mon cœur fatigué d'une si longue solitude. Cependant je dois remercier Dieu de ce qu'il m'a laissé encore assez de force pour consulter ma conscience et mon avenir plutôt que mon cœur. Je ne retournerai pas à Paris pour ne pas m'exposer d'un côté au danger de m'embarquer avec M. de Lamennais dans un mouvement politique que je regarde comme intempestif et stérile, de l'autre



aux sollicitations de Lacordaire, Madame Swetchine, etc., qui exigent que j'écrive au pape pour désavouer mon livre, c'est-à-dire la Pologne et la liberté. Dieu a eu soin de briser par les coups les plus pénibles et les plus violents tous les liens qui m'attachaient à ma vie passée, je ne veux pas tenter de les renouer. Mon premier devoir est de me faire oublier, et, si je puis, de m'oublier moi même. C'est ce que je ne pourrai jamais faire à Paris. . . . .

Comment te remercier et te récompenser jamais, mon pauvre ami, de cette tendre sollicitude pour moi, aussi inépuisable dans ce qui est purement matériel que dans les plus délicates inspirations du cœur. Dieu seul peut t'en payer de retour; mais garde-la moi, je t'en prie; les quelques amitiés qui me restent sont ma seule richesse, mon seul trésor pour l'avenir. Que deviendrais-je, si la plus ancienne et la plus dévouée de toutes allait me manquer.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Dimanche, 6 décembre 1833.

Mon ami bien-aimé, voilà plusieurs lettres que je commence pour toi et que je ne finis pas, tant j'ai de peine à juger la conduite de M. Féli (1) et à te donner un conseil sur celle que tu dois suivre. J'ai un si grand respect pour M. Féli, je le crois si pieux, si saint, que je n'ose pas juger ses deux lettres au pape (2). Et cependant, je t'avoue que depuis que je les connais, elles m'effrayent surtout quand je les rapproche de

(1) M. de Lamennais.

(2) Réponses au bref du 5 octobre, dans lesquelles l'abbé de Lamennais déclare rester dans l'ordre temporel tout à fait indépendant de la puissance spirituelle.

ce que M. Féli m'a dit le jour où je suis allé chercher la réponse à ta lettre. Ce n'est pas là la soumission d'un catholique au Souverain Pontife, au chef de sa foi. Je comprends à peine les distinctions que M. Féli fait au sujet de sa soumission au pape, et je t'avoue même qu'en voulant examiner les questions auxquelles les distinctions de M. Féli donnent lieu, c'est-à-dire l'étendue du pouvoir du pape, j'y ai entrevu un tel danger pour la foi que je me suis arrêté et que je n'ai plus voulu sonder tout cela. Mais le seul fait de lutter contre le pape quand on est catholique, surtout quand on est prêtre, et dans un temps comme celui-ci, est à mon avis un scandale qu'il faut éviter à tout prix. Les catholiques ont plus que jamais besoin d'union : d'une part les ennemis de notre foi travaillent toujours tant qu'ils peuvent contre nous, et c'est leur donner des armes trop puissantes que de se montrer désunis ; de l'autre, le retour qu'il y a vers la foi dans l'élite des hommes de notre temps ne peut être que contrarié par cette désunion. Après cela, c'est vraiment un très grand danger pour tout homme, eût-il toute la sainteté de M. Féli, que de commencer une lettre contre le pape sur le moindre point. Qui sait ? Qui sait jusqu'où il peut être mené, une fois entré dans cette voie ? M. Féli, si j'ai compris ce qu'il me disait l'autre jour, est déjà amené à contredire la base de tous ses écrits. Il me disait : « Je dois soumission pleine et entière à la tradition ; si l'encyclique est contraire à la tradition, je ne peux pas lui devoir soumission pleine et entière sans contradiction ». Mais justement les catholiques croient que c'est le pape qui interprète et a seul droit d'interpréter la tradition, et dire : « Je comprends mieux que le pape la tradition », c'est faire comme les protestants.

Vois-tu, quand j'ai songé à cela, quand j'ai rapproché cette conversation des deux lettres, oh ! j'ai tremblé pour M. Féli dont la chute serait si terrible pour l'Église, et j'ai tremblé pour toi aussi, mon pauvre ami, le frère de mon cœur, que

ton affection, ton respect pour M. Féli peuvent entraîner avec lui. Alors je te l'avoue, je n'ai plus désiré ton retour ; j'ai songé à la position affreuse où tu te trouverais, partagé entre ton affection filiale pour M. Féli, l'influence que son génie et sa tendresse lui donnent sur toi, et ce que je considère comme ton devoir. Une chose m'a consolé, c'est que, d'après ce qu'il m'a dit, tu n'es pas du même avis que lui, tu penches pour une soumission pleine et entière. Mon Dieu, que je voudrais avoir toute l'éloquence des anges pour te persuader de suivre le mouvement de ton cœur. Mon ami, il y a tant à faire encore pour toi, si tu veux travailler à la prospérité de la religion, à rester dans cette sphère plus humble de la religion pratique, de la religion séparée des liens de la politique, de la religion qui console le cœur, qui règle la vie, qui soulage les maux de l'homme, qui l'empêche de faire le mal. Oh ! non, ton intelligence n'est pas détruite par ce coup. Tu étais sorti trop jeune sur la place publique ; le bon Dieu a trouvé qu'il y avait eu de l'orgueil en toi à vouloir si tôt devenir un homme et parler aux hommes. Il t'en a puni, il t'a, par une leçon sévère, fait rentrer dans la vie d'étude, dans la vie de religion. Que la leçon de Dieu ne te trouve pas rebelle ni découragé, car c'est une autre manière d'être rebelle. Dieu ne veut pas qu'on plie sous les coups qu'il frappe, mais qu'on aille ferme et droit là où il nous commande d'aller.

Ton cœur te donnera une raison pour revenir à Paris, lors même que tu penserais à agir autrement que M. Féli, en te disant que ta présence lui ferait du bien, à lui que tous ces événements doivent accabler. Mais, mon ami, pense à une chose bien plus importante, c'est que tu n'es pas de force à résister à l'influence que M. Féli doit nécessairement avoir sur toi, et par tes sentiments pour lui et par la puissance de son génie. Tu serais peut-être entraîné et tout est perdu pour toi, mon pauvre ami, si tu perds aussi ta foi. Dieu t'a ôté toutes les consolations de la vie, tous les biens de la vie, mais il t'a

laissé la foi qui les vaut tous. Si tu perds celui-là, c'est alors que ta vie sera malheureuse.

Je me salue le cœur en t'engageant à rester, car je voudrais que tu fusses ici; je te ferais plus de bien que l'année dernière; nous serions plus heureux, plus unis. Mais je crois qu'il y a trop de danger pour toi à revenir.

J'ai vu Lacordaire qui pense comme moi, qui t'aime bien lui aussi et qui m'a édifié par sa conversation. Je compte sur la lettre qu'il t'a écrite. Ah! Dieu veuille t'éclairer et te bénir, je le lui demande de tout mon cœur.

Adieu, je t'aime de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Munich, 22 décembre 1833.

Très cher ami....., la lettre d'Arthur et celle de M. Féli que j'ai reçues avec ton numéro 2 ce matin, m'ont porté des coups bien pénibles. Quant à la conduite de M. Féli je m'y perds vraiment, et je conserve un reste d'espoir qu'il reviendra sur ce qu'il a dit. Je ne puis encore le croire aussi dur, moi qui aimais et admirais son cœur, encore mille fois plus que son génie. Si tu avais seulement pu voir les lettres que je lui ai écrites dans ces derniers temps? Jamais et pour personne, je n'ai tellement épanché mon cœur, jamais je n'ai tant dépensé de tendresse et de dévouement. Il adopte mon opinion, car il vient de se soumettre purement et simplement au Pape, et de renoncer à toute action politique et puis, il me repousse loin de lui comme un étranger,

En vérité, je ne sais ce que Dieu veut de moi, mais quand je passe en revue l'incroyable série de maux, d'échecs, de désappointements, de ruines qu'il a lancés contre moi, ma pen-

sée s'y perd. Il me retire un à un tous les piliers sur lesquels reposait ma vie publique et privée, intellectuelle et morale. Où veut-il donc que mon existence s'attache et se fixe? La religion même, ce suprême et inviolable asile pour toutes les âmes blasées par les jouissances du monde ou fatiguées par ses maux, est devenue pour moi un foyer de tourments.

. . . . . Mon bon ami, mon plus ancien et plus dévoué ami, au nom du ciel, ne vas pas me lâcher aussi. Je n'ai aucune raison de te faire cette exhortation, car jamais tes lettres n'ont respiré plus de tendresse et de dévouement, mais depuis quelque temps, je suis tellement frappé là où je m'y attendais le moins, je vois se briser en mille morceaux les choses sur lesquelles je comptais le plus, que vraiment ma tête se perd et ma pensée s'en va errante dans tous les abîmes d'un doute et d'une défiance universels.

Je ne puis me dissimuler que Lacordaire est tout à fait refroidi à mon égard par ces graves divergences d'opinions. Je perds Albert par son mariage, et N. aussi. Il ne me reste au monde que toi et César Plater que je ne connais que depuis quelques mois.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 29 décembre 1833.

Cher bien-aimé ami, mon esprit se perd dans les maux que Dieu t'envoie, mais mon cœur se resserre contre le tien davantage à chaque coup dont il te frappe. A moins que je ne meure, je ne te manquerai jamais, quoi qu'il arrive, quels que soient les événements, quelles que soient tes fautes ou les miennes. Non, je ne te manquerai jamais et à chaque lien qui se brisera pour toi sur cette terre, à chaque affection qui s'éteindra pour

toi, je t'aimerai davantage, je te consolerais, je te chérirai de toute la tendresse de mon cœur. Ton isolement sur la terre me ait mal ; mais aussi il te rend mille fois plus cher pour moi : je voudrais te faire retrouver dans mon cœur tous ceux que tu perds, tous les appuis sur lesquels tu comptais et qui te manquent. Oh ! je prie Dieu de tout mon cœur qu'il te bénisse, qu'il ait enfin pitié de toi, qu'il t'accorde un peu de bonheur. Quand je songe qu'il y a trois ans que je te disais déjà presque la même chose, que Dieu devait être las de te frapper, que tu allais devenir heureux, et que depuis ce temps chaque mois presque t'a apporté une nouvelle douleur. Oh ! les desseins de Dieu me confondent. Mais enfin, ils sont adorables ; ils le sont toujours et toujours : la religion nous le dit et la religion nous dit vrai ; nous le reconnaissons toujours quand nos maux sont passés. Pense à tes fautes, mon ami, et humilie-toi, et confesse que beaucoup de tes malheurs viennent de là. Je t'ai peut-être fait bien du mal depuis que je t'aime, depuis que j'ai reçu les confidences de tout ce qui se passait en toi, en ne te disant pas tout ce que je devais te dire sur tes idées, sur tes projets, sur tes sentiments, en te montrant souvent de la sympathie là où je devais être un ami sincère, en étant sévère et sec d'autres fois quand je devais être doux et tendre pour toi. Ah ! si l'on avait à chaque circonstance qui se présente l'expérience qu'on a après ! Pauvre ami, ce que je veux te dire, c'est qu'il faut que tes malheurs t'instruisent, c'est qu'il faut que tu y puises la volonté d'acquérir cette raison, cette sagesse, cette modération chrétiennes qui ne sont pas la raison, la sagesse, la modération du monde, qui sont bien plus élevées, bien plus grandes, bien plus heureuses pour la conduite de l'homme, et qui doivent réellement remplacer l'imagination, l'exaltation avec laquelle nous voulions tout voir, toi encore plus que moi. Je te donne des conseils, mais, pauvre bien-aimé ami, ce qui occupe surtout mon cœur et ma pensée dans ce moment, c'est de te consoler, de t'aimer mille fois plus, de t'aimer pour tous ceux que la

mort et que les dissidences politiques ont séparés de toi. Ah ! je me loue, je te jure, d'avoir de plus en plus empêché la politique de m'envahir, d'y être resté entièrement et complètement étranger. Au moins, elle ne m'empêchera jamais de t'aimer. Quand il faudra absolument avoir un avis sur un point, il pourra être différent du tien, je pourrai te blâmer, déplorer ce que je regarderai comme une erreur, comme une faute : mais qu'est-ce que cela me fait, je t'aimerai toujours. En fait d'avenir, je ne songe, quant à moi, qu'à deux choses, à suivre et à pratiquer ma religion, à l'aimer davantage que je ne le fais et à la prêcher par mon exemple tant que je pourrai, parce que si la Société est si malade, c'est que la Société est sans religion et que la première chose à faire est donc de l'y faire rentrer : voilà la première. Et pour la seconde, à exercer un état honorable, dans lequel on peut rendre des services et à l'exercer honorablement, indépendamment de tous les partis. Je n'hésiterai pas à entrer au cabinet de M. Persil parce que là, je suis bien résolu à apprendre mon métier de magistrat, mais sans qu'il en coûte jamais une obole à ma conscience. Je suis faible pour ceux que j'aime, je ne le suis pas là où mon cœur n'est pour rien. J'y entrerai donc sans crainte et bien sûr de moi, prêt à servir le Gouvernement toutes les fois que le Gouvernement et l'intérêt de la France me sembleront ne faire qu'un, ne voulant plus le servir quand ces deux choses seront séparées. Et puis, si je me trompe, oh ! mon ami, je te réponds bien que ce ne sera jamais mon intérêt qui m'aura trompé.

Mais parlons de toi, parlons de toi que j'aime avant tout, dont la lettre m'a fait tant de chagrin. Je ne conçois pas ce que t'a écrit M. Féli. J'espère qu'il reviendra à toi, qu'il te comprendra. Si j'osais, j'irais lui parler de tout cela. Mais, c'est impossible qu'il ne revienne pas. Quant à Lacordaire, tu te trompes, il t'aime vraiment, il n'est point refroidi : je sais bien comme il me parle de toi. Je lui ai écrit ce matin tes craintes

franchement et naïvement et lui ai demandé une lettre pour toi. Tu verras.

. . . . .  
 Adieu, cher bien-aimé ami, adieu, je t'aime et je te serre en pensée sur mon cœur.

---

CII. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Munich, 6 janvier 1834.

Très cher ami, tes deux lettres du 23 et du 29 me sont arrivées à la fois, sans doute par la faute de la poste. Cette dernière m'a été au cœur, jamais ton amitié ne m'a paru si douce et si tendre, jamais elle ne m'a fait tant de bien. Je t'en remercie mille et mille fois et demande à Dieu de t'en récompenser. Elle m'a vraiment fait du bien, et j'ai senti en la lisant un soulagement qui m'était inconnu depuis longtemps.

Mais tu ne m'a pas envoyé de lettre de M. Féli, et ce silence prolongé, dans une si grave position et après la réponse que j'ai faite à celle qui m'avait tant affligé, ne confirme que trop mes tristes et déplorables impressions. En vérité, je m'y perds. Cela me semble par trop incroyable. Je puis du moins me dire que de tout ce qui m'est arrivé de funeste dans la vie, c'est là ce que j'ai mérité le moins.

Je suis du reste plus calme depuis quelques jours. La douleur s'use comme tout le reste et je m'étourdis tant bien que mal sur l'horreur de ma position. Je me suis même peu à peu habitué à la solitude de cœur où je me trouve, quoiqu'elle soit la plus grande où je me sois jamais trouvé de la vie. Cela me rappelle la position où j'étais au moment de ta rencontre à Sainte-Barbe en octobre 1826. Qui m'eût dit alors que sept ans après je me trouverais dans une position de tous points plus



cruelle et pour ainsi dire plus monstrueuse que celle-là, après avoir vu chaque année plus ou moins marquée par une catastrophe, jusqu'à celle qui, après avoir tout détruit, est venue porter le ravage dans ma conscience même et dans ma foi. Car voilà ce qu'il y a d'affreux. Ce n'est pas tant la souffrance en elle-même, la position publique, que la nature de la souffrance. Je sais bien comme toi et à beaucoup meilleur droit que toi qui es ingrat envers Dieu, le néant des affections humaines, quel que soit leur but, et l'unique refuge de la religion, mais malheureusement mes dispositions religieuses s'affaiblissent chaque jour davantage, ma foi vacille; c'est au point que j'évite autant que possible de penser aux sujets qui y touchent pour ne pas réveiller les orages qui s'emparent alors de tout mon être.

. . . . .  
 Adieu, ami chéri, je t'embrasse et te prie de prier pour moi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 13 janvier 1834.

Cher ami, n'attribue jamais à ma faute les retards de la poste. Depuis mon retour à Paris, je n'ai jamais manqué de mettre moi-même à la poste tous les lundis, et avant l'heure du courrier, un paquet pour toi. Quand je n'ai pas le temps de t'écrire, je n'écris pas : mais au moins je t'envoie ce qui est venu pour toi. Je manquerais plutôt mes propres affaires que de négliger celle-là. Je sais quelle importance tu attaches à mon exactitude, et je sens que ce doit être pour toi une petite consolation que de savoir que tu as quelqu'un sur qui tu peux compter entièrement, autant dans les détails matériels que sous les rapports du cœur. J'en ai fait un devoir sacré d'amitié

et je n'y manquerais pour rien au monde. Ainsi lorsqu'il y a quelque retard, attribue-le sans crainte de jugement téméraire à la poste. Il n'y a qu'une chose fort grave, une impossibilité physique qui m'empêcherait de t'envoyer un paquet le lundi. Du reste tous les deux jours je vais chez toi ou j'y envoie et quand il y a une lettre importante, je n'attends pas le lundi. Par exemple, il y a eu vendredi huit jours, je t'ai envoyé une lettre de M. de Lamennais que tu dois avoir depuis longtemps. Je sentais que tu devais attendre cette lettre avec impatience. Oh ! j'avais un bien grand désir d'ouvrir cette lettre et de la lire. Tu sais dans quel motif, mon bien-aimé ami, pour me réjouir si elle était bonne, si elle devait te faire du bien, mais surtout pour sympathiser avec toi, pour souffrir avec toi, et te consoler de mon mieux, si elle devait encore te faire du mal. Hélas ! si cette affection-là te manque, quel triste exemple de la vanité des affections humaines, de la nécessité d'aimer Dieu de tout son cœur, et de tourner vers lui tous les sentiments tendres de son cœur.

C'est la première fois, très cher ami, que je t'adresse ce genre de consolation. C'est que, quoi que tu dises de mon ingratitude envers Dieu que je nie de toutes mes forces, je n'ai jamais eu tant de raisons personnelles et autres de reconnaître une vérité contre laquelle mon cœur avait toujours protesté. N'as-tu pas été toi-même mon premier, mon plus grave enseignement à ce sujet ? Et si moi qui ai eu tant de bonheur en cette vie, qui ai rencontré tant de cœurs qui se sont attachés à moi et qui me sont restés, et qui ne m'ont pas trahi, j'ai cependant senti comme un autre non pas la vanité, si tu veux, mais l'insuffisance des affections humaines, ne dois-tu pas m'en croire plus qu'un autre ? O pauvre ami, j'espère, je crois que c'est une exagération de chagrin qui te fait me dire que ta foi s'éteint : mais si cela était, si réellement, interrogeant bien ta conscience, tu sentais que tu étais exposé à ce danger-là, je te supplie par tout ce qu'il y a de plus saint de faire tout au

monde pour y échapper, je te supplie de renoncer à toute autre occupation que la lecture des livres saints et des livres pieux, de redoubler d'exactitude matérielle dans les devoirs, dans les exercices de piété qui ont tant d'influence sur la piété du cœur et la foi. Oh! ta foi, ta piété avant tout. Si tu perds cela aussi, c'est alors qu'il ne te restera plus rien.

Mon pauvre cher ami, je te parle de la vanité des affections humaines: mais je t'en prie, ne crois pas à la vanité de la mienne pour toi. En la christianisant de plus en plus, elle restera inébranlable et elle te fera un peu de bien. J'espère qu'il y aura une exception pour elle, si nous la faisons servir à la gloire de Dieu, c'est-à-dire à nous faire mieux aimer tous deux Dieu et sa religion et nos devoirs. Notre amitié est née sous ces auspices là. Nous nous sommes rapprochés, parce que nous avons tous deux la même foi, sans savoir si tout le reste s'accordait. A cause de cela, j'espère qu'elle ne périra jamais. Mais cependant, fie-toi plus en Dieu qu'en notre amitié pour avoir un peu de consolation. Voilà ce dont je te supplie avant tout.

. . . . .

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Munich, 18 janvier 1834.

Cher, très cher ami, je reçois ta lettre du 13,.... Merci de ton exactitude exemplaire. Merci surtout de ton amitié si tendre, si constante et si bienfaisante; mais avant de te parler de mes sentiments, il faut que je t'entretienne de divers objets qui me préoccupent extrêmement et pour lesquels j'ai encore recours à ton inépuisable dévouement.

. . . . .

Pardon, mille fois, cher ami, de toutes mes importunités, mais tu vois que je n'ai que toi au monde sur qui je puisse compter. Je suis seulement désolé de ne répondre que par ces charges matérielles au bien moral que tu me fais, chaque fois que je reçois une lettre de toi. Sois sûr que ta tendresse et ta constance me pénètrent jusqu'au fond de mon cœur blessé. Tous mes autres correspondants m'abandonnent plus ou moins. César Plater, Lacordaire, ne sont plus reconnaissables. Rien n'a changé dans ma position ici. C'est toujours la solitude la plus complète. Je suis tout surpris de me trouver dans un endroit où il n'y a pas un seul homme ni une seule femme qui m'inspire, je ne dis pas de l'affection ou de la confiance, mais le moindre intérêt. Tu juges ce que ce doit être pour moi, et cependant je m'y habitue tant bien que mal. Je travaille assez et suis enchanté des trésors que je découvre dans la philosophie mystique et la poésie chevaleresque du moyen-âge. Mais à quoi bon, et comment utiliser ce que j'apprends. Que je voudrais être paysan ou soldat ou mauvais sujet sans conscience. J'apprends la musique sans plus de succès qu'à Paris et dors de même le soir. Du reste, je cherche à me consoler en me disant qu'à Paris, sauf toi et César, je serais absolument aussi solitaire et aussi triste, et cela dans ce que je dois appeler ma *patrie*.

Adieu, prie pour moi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 20 janvier 1834.

Très cher et très doux ami, ma dernière lettre ne contenait presque rien d'amical. Je suis quelquefois si pressé le lundi que je ne sais où donner de la tête, et alors je ne t'écris qu'un

mot. Mais il m'en coûte, après avoir été occupé de toi et de ton isolement pendant toute une semaine, de ne pas pouvoir épancher sur mon papier en t'écrivant, ce que mon cœur sent pour pour toi. Le bon Dieu seul, mon pauvre ami, peut te consoler et t'inspirer la force nécessaire pour t'élever au-dessus de tes maux. Aussi je le prie soir et matin pour toi. Mais malgré cela, je voudrais pouvoir te donner mille conseils qui, ce me semble, te feraient du bien. Ah! si je pouvais te dire tout ce que je sens.

J'ai surtout beaucoup pensé, cher ami, à ce que tu m'as dit dans ta dernière lettre, des dangers que courait sa foi. Je vais te dire mes réflexions à ce sujet. La foi a été toujours pour toi beaucoup trop un objet d'imagination. Les pratiques mêmes de la religion t'étaient surtout chères parce qu'elles agissaient sur ton imagination. Eh bien! ce n'est pas ainsi qu'il en doit être, et c'est à cause de cela qu'aujourd'hui ta foi se trouve en danger. Chacun de nous doit s'appliquer à acquérir les vertus chrétiennes les plus vulgaires, les moins flatteuses pour l'imagination et à les acquérir pour elles-mêmes, pour la gloire qui en revient à Dieu. Une de ces vertus dont tu as surtout besoin, mon bon et tendre ami, et qui soulagerait beaucoup tes peines, c'est l'humilité. Tu as été exposé à une très grande tentation, le jour où tu t'es trouvé dans la position de devenir à vingt-deux ans homme public et presque chef d'École. Cette tentation, tu y as succombé, et peut-être tous les maux qui ont suivi n'ont été que la punition de cette faute. N'est-ce pas de l'orgueil, cher ami, que d'avoir cru que tu étais appelé si jeune à avoir une action sur les catholiques de France, à faire une révolution dans les esprits en prêchant des idées que tu croyais vraies mais qui n'étaient pas généralement admises? N'est-ce pas de l'orgueil encore que de ne pouvoir pas pour un temps te sevrer de politique, jusqu'à ce que ta raison ait mûri, que l'étude de la religion et du monde aient donné plus de calme à ton esprit et plus de poids aussi à ta parole? O cher bien-aimé

ami, sois humble, dis-toi que tu n'es qu'un jeune homme, que le talent que Dieu t'a donné était un écueil plutôt qu'une gloire, que des hommes âgés, vénérables par leur vertu, à qui Dieu a promis son saint esprit, doivent avoir plus de lumière que toi, jeune homme. Mon Dieu, que c'est une vertu consolante que l'humilité, qui nous arrache du cœur le défaut qui nous fait plus de mal que tout, qui nous fait tenir à nos idées, à nos passions, l'orgueil ! Cher ami, applique-toi encore à toutes les pratiques de la religion, que tu négligeais parce qu'elles n'avaient pas assez d'action sur ton imagination. Prie soir et matin sans te décourager de ta tiédeur ou de tes doutes, borne tes relations et tes études. Force toi à une vie plus calme et plus intérieure que celle que tu menais à Paris. Oh ! mon Dieu, que tu puiseras là-dedans plus de consolation, plus de véritable bonheur que dans n'importe quelles circonstances heureuses qui puissent t'arriver.

Cher bien-aimé ami, je ne m'excuse même pas d'être aussi sévère envers toi, notre amitié est avant tout chrétienne ; je crois à la vérité de ce que je te dis, et je te le dis, parce qu'il me semble que ces paroles-là doivent te faire plus de bien que la sympathie la plus tendre. Tu sais du reste si celle-là te manque. Plus tu souffriras, fût-ce par ta faute, plus mon amitié deviendra tendre.

. . . . .

Il est probable que j'entrerai cette semaine au cabinet de M. Persil. Je crois que tu es injuste envers cet homme qui n'est pas odieux, comme tu le dis. Je ne partage pas toutes ses opinions, mais je crois que si c'est un homme violent par la forme, c'est un honnête homme au fond, et un homme consciencieux. Après cela, je te répète que j'ai pris avec ma conscience l'engagement formel de ne jamais transiger sur aucune de mes convictions et aucun de mes devoirs d'honnête homme. Si donc ma conscience se trouve mal à l'aise, je serai bientôt hors de là, sûr que je suis de n'être jamais mal jugé par les

gens qui me connaîtront, pour avoir été attaché à un homme que j'aurais été obligé de reconnaître comme un malhonnête homme. Quant à l'histoire de M. de St-J. que tu me cites, de pareilles choses n'arriveront qu'à ceux qui se mettent dans le cas de les mériter, et quand elles devraient arriver à un galant homme qui ne se serait pas mis dans ce cas-là, tu me connais assez pour croire que je saurais agir avec plus de dignité et d'honneur que ne l'a fait M. de St-J. Prends-bien garde, mon bon ami, que les haines politiques n'obscurcissent ton jugement sur le compte des hommes dont les principes te sont odieux. J'ai déjà pu bien souvent juger par moi-même combien les animosités politiques empêchent d'apprécier les hommes comme ils doivent l'être. Par conséquent, je me défendrai toujours contre ces préjugés-là.

Adieu, cher bon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 27 janvier 1834.

Très cher ami, c'est une grande consolation pour moi de savoir que mes lettres te font du bien. Aussi, pour rien au monde, je ne voudrais manquer d'être exact avec toi. Ne désespère pas de tes autres amis : ni Lacordaire, ni M. Plater ne méritent que tu manques de confiance en eux. Ils t'aiment bien, ils sympathisent avec toi de tout leur cœur, et s'ils t'écrivent moins, c'est qu'ils ont plus d'affaires. Mais je te sais gré d'avoir encore plus de confiance en mon amitié qu'en celle de tout autre. Et vraiment, je ne crois pas que ce sentiment me soit inspiré par l'amour-propre ; c'est qu'il me semble que mon affection pour toi est aussi grande qu'amitié puisse être, et qu'elle a des bases qui la mettent à l'abri de toutes secousses.

Pauvre cher ami, tu me donnes la plus douce récompense en m'assurant que je te console, que j'adoucis tes peines. Et je voudrais seulement t'écrire des lettres plus tendres pour te faire du bien.

Ne maudis pas, mon tendre ami, la position où Dieu t'a mis : n'en désire pas une autre. Prends plus de confiance en la Providence *qui ne fait rien en vain*. Si tu pouvais bien te persuader de cette vérité qui est article de foi, tu aurais plus de résignation et tu éprouverais un grand soulagement. Tu t'es trop acharné dans toutes les occasions à lutter contre ce qui t'arrivait de malheureux. De là sont venus beaucoup de tes maux actuels.

. . . . .  
 Adieu, très cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 28 janvier 1834.

Mon tendre et cher ami, j'ai reçu ta bonne lettre du 20 et t'en remercie du fond du cœur. Ta sympathie si douce et si absolue me fait un bien infini; mais en vérité, tes conseils sont par trop inapplicables. Quand tu me dis de passer toute ma journée à lire des livres de piété, je me demande si tu ne m'as pas tout à fait oublié tel que je suis et tel que j'ai toujours été.

. . . . . Quant à l'état de ma conscience et de mon intelligence, je t'en parlerai une autre fois. *Ma vie est brisée*, voilà en un mot mon histoire. Ainsi soit-il. Ce que tu me dis de ma foi trop imaginative est très juste et il y a longtemps que je cherche à y porter remède. Mais en vérité j'en ai été suffisamment puni.



Ainsi, te voilà installé chez Persil ; je te dirai une dernière fois que j'en suis désolé. J'aurais voulu te voir partout ailleurs que là. M. Persil a eu le malheur de choisir le rôle le plus odieux dans un ordre de choses qui n'est pas des plus aimables. L'histoire a pardonné Jacques II et Richelieu, elle pardonnera peut-être Louis-Philippe, mais elle n'a point pardonné Sefferies ni Laubardemont et elle ne pardonnera point M. Persil qui a été, autant que nos mœurs le permettaient, le rival de ces deux personnages.

Maintenant je te supplie de me dire avec toute la franchise qui doit régner entre nous, si ton nouvel emploi n'absorbera point ton temps de manière à te rendre impossible les nombreuses commissions dont je te charge. Réponds-moi sincèrement, car à ton défaut, je pourrai en charger Lacordaire. Mais, je t'en supplie, sois franc. . . . .

Adieu, mon tendre et fidèle ami, prie pour moi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 3 février 1834.

. . . . .  
 La famille de Saint-Laurent (1) à laquelle je n'ai dit qu'hier ton souvenir y a été fort sensible. C'est bien le modèle de la famille chrétienne, et j'éprouve en y allant un véritable bonheur. Il y a là toutes les vertus de la religion, toute sa simplicité et toute la gaité qu'elle donne aux âmes pieuses. Frédéric avec lequel je suis tout à fait lié à présent est un charmant enfant, plein de cœur, plein de piété.  
 . . . . .

(1) L. Cornudet devait épouser cinq ans plus tard M<sup>lle</sup> Eudoxie de Saint-Laurent.

As-tu occasion de lire à Munich un livre d'Edgar Quinet qui s'appelle *Ahasvérus*? Si tu le lis, je t'en prie, parle-m'en et dis-moi ce que tu en penses. Je me suis mis avec la meilleure volonté du monde à lire ce livre que Michelet compare au Dante. Je me suis creusé la tête pour le comprendre et ne peux pas en venir à bout.

L'histoire de Michelet est intéressante, faite avec talent, mais c'est encore plus systématique et plus bizarre que son histoire romaine. Son cours est fort intéressant, mais dans un point de vue tout à fait anti-catholique. Pour lui le catholicisme a fait son temps dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

Puisque je suis en train de parler littérature, je te dirai que depuis *Marie Tudor*, je n'ai pas pu me décider à aller voir Victor Hugo. Sa pauvre *Marie Tudor* est si monstrueuse que j'ai trouvé trop embarrassant d'avoir à lui en parler. Il vient de publier une brochure sur Mirabeau et on dit que c'est magnifique. Ça m'encouragera peut-être à y retourner, quoique je sois fort tiède à présent pour l'école d'Hugo.

Adieu, bien cher et bien doux ami, je n'ai pas beaucoup de temps aujourd'hui, je suis obligé de te quitter. Je pense bien à toi, je prie bien pour toi, pour que Dieu guérisse ton cœur et ton esprit de ce qui t'empêche d'être heureux, ou au moins, de ce qui augmente tes peines. Adieu, je t'aime de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, lundi 10 février 1834.

Mon bien-aimé ami, j'ai reçu ta dernière lettre au moment où la mienne terminée, je n'avais plus le temps de te répondre.

J'aurais pourtant bien voulu ajouter beaucoup de choses que me suggérerait ta lettre et qui ne me reviendront peut-être pas aujourd'hui, quand même je viens de la relire.

Je n'ai pas pu te dire, cher ami, de passer *toute la journée* à lire des livres de piété. Je sais bien que c'est impossible, surtout à notre âge. Je pense au contraire que tu devrais lire moins que tu ne fais, et réfléchir davantage, méditer un peu ce que tu lis, puis peu à peu t'habituer à une vie moins extérieure, moins d'imagination, plus calme, plus chrétienne. Pauvre cher ami, cela te coûte, tu crois que cela t'est impossible, à cause des habitudes prises. Mais marche dans cette voie-là lentement. Si tu fais comme à Paris, si tu as le même nombre de visites à recevoir et à rendre, commence par en supprimer une partie, à rester davantage chez toi et seul. Si tu as toujours le même besoin de lire tout ce qui paraît, retranche aussi là-dedans quelque chose, afin qu'il te reste un peu plus de temps pour méditer les choses bonnes que tu lis. Quel que soit l'avenir auquel tu es appelé, je t'assure qu'il ne t'est point nécessaire de connaître tout ce qui se fait, bien ou mal, d'embrasser toutes les études. Sans parler de l'impossibilité pour l'esprit d'acquérir par cette immensité d'études et de lectures des connaissances approfondies et profitables, c'est un danger pour l'imagination qui se fouette et se monte d'une manière factice, et un danger pour la simplicité et l'humilité que nous devons conserver. Je ne sais pas, cher ami, si, pressé comme je suis toujours en t'écrivant, je te fais bien comprendre ce que je voudrais te dire. Mais mon Dieu, que mon cœur est plein de ce que je t'écris-là. Que je voudrais plus de calme, plus de simplicité, et qu'il me semble que ta position en deviendrait plus supportable, que tu en éprouverais un grand adoucissement. Encore une fois, je te dis que cela n'est pas aussi impossible pour toi que tu le crois, si tu veux faire des efforts pour cela, si tu cherches à te persuader, ou plutôt si tu *crois* à la voix de tes amis qui te dit que tu trouveras là de

la consolation, et que tu ne te décourages pas, si tu ne veux aller que doucement dans cette voie.

. . . . .  
 Je n'ai pas le temps de t'en dire davantage; mais, pauvre ami, crois-moi, fais ce que l'amitié m'inspire de te conseiller; travaille sur toi-même avec courage, et ne te dis pas toujours: cela est impossible.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 15 février 1834.

Mon très cher ami, je suis bien en arrière avec toi il; faut que tu me pardonnes en considération de l'énorme quantité de correspondances ennuyeuses et cependant obligées dont je suis accablé avec les quatre parties du monde, ou plutôt les quatre coins de l'Europe, l'Irlande, la Suède, la Pologne, l'Italie. C'est à n'en plus finir, j'ai beau ne répondre qu'une fois sur deux, et souvent ne pas répondre du tout, j'en ai toujours par dessus les oreilles, et comme dans tout cela il n'y a pas une seule correspondance qui me fasse du bien, soit moralement, soit intellectuellement, j'en suis désolé.

Tes lettres à toi me font toujours un très grand bien, et avec celles de M. Plater, ce sont les seules qui me procurent quelque satisfaction. Ta bonne amitié et ta sollicitude pour moi me touchent et souvent m'éclairent. Mais je crois qu'en général tu portes sur mon état et ma position un jugement erroné. Par exemple dans ta dernière lettre, tu n'as pas du tout l'air d'avoir même su ce que j'ai écrit précédemment. Tu me parles de la nécessité de m'isoler, de fuir les visites, etc., et je croyais t'avoir dit que je vivais dans une solitude absolue, sans aucune liaison, soit d'amitié, soit d'amour-

propre, que le plus souvent je passe des journées entières sans échanger une seule parole avec qui que ce soit, hormis des domestiques et mes maîtres de langues. Tu me parles de mon besoin de lire tout ce qui paraît ; mais vraiment ce besoin n'a jamais été très vif chez moi, et ici d'ailleurs je ne lis absolument rien de ce qui paraît ; mes seules distractions sont de fumer et de lire des journaux, j'espère que tu n'exigeras pas que je pousse l'ascétisme jusqu'à m'en priver.

Pour les remèdes que tu m'indiques et que tu puises dans la pureté et la piété de ton âme, ils sont excellents en eux-mêmes et le seraient encore dans toute autre position que la mienne, mais où est le remède pour une *existence manquée*, complètement manquée comme la mienne, car voilà en deux mots toute ma situation, je ne puis plus me le dissimuler. Toute mon éducation a tendu à faire de moi un homme public : c'était l'unique et éternelle pensée de mon père ; cela convenait à mon caractère, à mon genre d'esprit, et je ne peux ressentir l'ombre d'un remords de ce que j'ai suivi l'impulsion qui m'a été donnée.

La perte successive de tous mes liens de famille, l'absence de tout autre lien capable ou de m'absorber ou de m'enchaîner à la vie intérieure ou domestique, semblaient autant d'excitations de la part de Dieu à consacrer ma vie tout entière au service d'une cause ou d'une idée. C'est aussi ce que j'ai fait, aux applaudissements de tous ceux qui s'intéressaient à moi, dont pas un, ni mon père, ni M. Busson, ni M<sup>me</sup> Swetchine, ni personne enfin, ne s'avisa de trouver mauvais alors, ce que depuis notre ruine, tout le monde se met à déplorer. Je ne pouvais prévoir que ce serait non pas moi mais la cause même qui périrait dans cette lutte. Il se trouve maintenant que n'ayant aucune consolation, aucune carrière obligée, aucun devoir impérieux, aucun but à ma vie, je ne sais que faire de mon existence et de toutes les forces de cœur et d'esprit qui me restent à dépenser.

J'ai été puni justement de ce que je croyais l'acte le plus méritoire, savoir de m'être dévoué à une cause religieuse ; si je n'avais embrassé qu'une cause purement politique, je serais maintenant dans la meilleure position possible en tant que publique et je le répète, c'est malheureusement la seule que Dieu me laisse, puisque ce n'est pas avec une solitude aussi complète que la mienne, dont on ne peut se faire aucune idée quand on ne la subit pas, qu'on peut se faire une existence paisible et domestique, comme la mienne, par exemple.

Je suis compromis aux yeux de tous les partis existants, et d'ailleurs voulussent-ils de moi, j'ai goûté d'une nourriture plus enivrante que tout ce qu'ils peuvent m'offrir. Enfin, je suis condamné à une impuissance totale morale et intellectuelle. On se résigne pas plus à cela qu'on ne se résigne à avoir les reins cassés : ce sont des choses qu'on se borne à subir en attendant la délivrance de la mort. Je sens bien qu'il y a un remède à tout cela dans une très haute piété, dans celle des saints : mais je n'ai jamais eu la moindre disposition pour cette carrière-là. Je donnerais certes tout au monde pour pouvoir y entrer, en d'autres termes, pour devenir prêtre ou moine. Certes tout devrait m'y porter et il n'y a au monde aucun obstacle quelconque qui pût m'en détourner, si j'avais les dispositions nécessaires pour cela, mais je ne les ai pas. Ne pouvant être prêtre, j'aimerais mieux être mauvais sujet ou manœuvre, ou quoique ce soit enfin plutôt que l'être sans nom, sans vie, et sans avenir que je suis.

. . . . .

Adieu, mon bon ami. Ah ! que ne peux-tu venir me rejoindre : quelle consolation cela serait pour moi. Encore adieu, prie beaucoup pour moi.

-----

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 25 février 1834.

. . . . .

J'en viens à ta lettre, pauvre cher ami, qui m'a causé de la joie par la confiance que tu as en mon amitié, mais qui m'a bien plus fait de chagrin par le détail de tes souffrances. Je me fais mieux idée de ta position que tu ne crois, je comprends trop bien combien les circonstances ont successivement brisé et détruit ton existence, et Dieu sait si toute ma sympathie est à toi pour ton malheur. Mais, vois-tu, je fais tout mon possible dans mes lettres comme dans mon cœur, pour que ma sympathie ne soit pas stérile, pour qu'après t'avoir parlé du mal que me causent tes chagrins et t'avoir consolé, autant que je puis, par la tendresse de mon cœur pour toi, je t'aide à trouver les moyens de sortir, s'il est possible, de cette position cruelle, de réparer ce que les circonstances ont brisé et détruit.

Voilà, mon bien-aimé ami, à quoi tendent tous les conseils que je te donne, qui ne sont peut-être pas bien éclairés, parce que je suis trop jeune, que je n'ai pas encore assez d'expérience, mais où j'apporte tout ce que j'ai acquis depuis deux ans, et tout mon amour pour toi. Et puis, je réfléchis beaucoup sur chacune de tes lettres, je parle de toi avec ceux qui t'aiment : je cherche à trouver partout de quoi te faire du bien.

Je ne sais pas si tu peux de toi-même réparer complètement ta vie, et la remettre à flot, si je puis dire. Mais je ne doute pas que cela soit possible à Dieu ; je le prie donc de tout mon cœur pour cela, et si tu le pries aussi avec ferveur, avec simplicité, avec foi, je crois que tu obtiendras. Tu fais bien de vivre dans la retraite, dans l'étude ; tu finiras par y trouver des charmes, à la condition que tu n'emploieras pas ce temps

de retraite à te ronger toi-même, mais à penser peu à peu et de plus en plus à Dieu qui est le meilleur père, et qui ne trompe aucune des affections mises en lui. Ton éducation, ton genre d'esprit t'ont destiné à la carrière de *l'homme public*. Cela est vrai et je crois aussi que le bon Dieu t'a fait pour cela. Mais tu as eu le tort de commencer trop tôt cette carrière qui n'est pas faite pour les jeunes gens. Tes amis, moi peut-être le premier, ont eu le tort de t'y pousser trop promptement. Quelque sévère que je puisse te paraître, je crois que c'est là la faute que Dieu a punie si sévèrement en toi, et si j'y ai pris part, à cette faute, il me donne bien dans tes souffrances une part de la punition. Quand même c'était la cause de la religion que tu avais plus spécialement adoptée, c'était toujours une faute que de vouloir la prendre trop tôt, la défendre trop jeune quand tu n'avais pas le droit encore de dire que tu étais compétent à mieux juger que personne ce qui convenait ou ce qui ne convenait pas à cette cause. Persuade-toi bien de cette vérité, cher ami, ton intention était louable, mais le bon Dieu veut qu'on soit jeune, c'est-à-dire qu'on ne prenne pas la part des hommes, la robe virile avant le temps ! Sois sûr que tu es puni de cela, et demande de bonne foi à Dieu de t'éclairer pour l'avenir dans ce que tu auras à faire quand il sera réellement temps que tu sois homme public.

Voilà vingt fois qu'on me dérange dans cette pauvre lettre, ce qui m'empêche de suivre mon idée et de te dire au juste ce que je voudrais. Je crois pourtant que si j'en avais le loisir, je te dirais des choses qui t'éclaireraient et qui te consoleraient d'une manière efficace en relevant ton courage.

Ne crois pas qu'on apprécie mieux la religion quand on a été incrédule. Le bon Dieu veut bien payer *autant* ceux qui sont venus les derniers travailler à sa vigne, mais il n'a pas dit qu'il les paierait *plus*. Tout le monde a essayé plus ou moins de chercher à remplir le vide de son cœur par le monde, par l'amour, par la gloire, par de l'humain, enfin, et c'est



quand on a essayé cela sans résultats qu'on revient à Dieu et qu'on sent réellement que lui seul peut remplir ce vide. Eh! bien, n'as-tu pas eu ta crise aussi, toi, n'as-tu pas eu soif de gloire, soif d'amour, soif de faire du bruit? Et Dieu ne t'a-t-il pas montré le néant de tout cela? Et si tu y réfléchis bien, ne vois-tu pas qu'il faut te jeter dans ses bras et ne pas poursuivre cette lutte qui ne te mène à rien? Un jour, tu seras homme public, mais tu le seras comme un chrétien doit l'être, sans qu'il y entre de désir de gloire et de passion. Un jour tu auras une femme qui t'aimera, mais tu n'y attacheras pas tout ton avenir, tout ton amour, toute ton existence, et Dieu étant ainsi pour toi la première chose, la première pensée en tout, je crois que tu jouiras même du monde. Ah! que je suis convaincu de ces vérités-là à présent.

Adieu, je t'aime et t'embrasse de toutes mes forces. Ton frère de cœur.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 3 mars 1834.

Très cher et très aimé ami, puisque mes sermons ne t'ennuient pas, j'ai grande envie de les continuer. Dans l'intervalle de temps qui s'écoule entre les lettres que je t'écris, j'emploie bien des moments à réfléchir sur ta position, à chercher dans mon esprit et dans mon cœur surtout des moyens de te faire du bien, et plus j'y pense, plus je cherche, plus je me confirme dans la conclusion de tout ce que je t'écris depuis quelque temps, que la religion seule, bien comprise dans les enseignements qu'elle nous donne sur le but, la fin de cette vie, et pratiquée dans ses préceptes, peut te faire du bien, te remettre à flot, et t'y remettra infailliblement. Aussi, cher

ami, j'apprends avec plaisir que la vie que tu mènes est une vie de retraite, une vie pieuse et studieuse. Quand même tu n'en éprouves pas actuellement encore de consolations, je crois fermement que tu en éprouveras de réelles, un peu plus tôt, un peu plus tard. Tu sais bien que ceux qui, après avoir perdu la foi de leurs jeunes années, ont cherché à la reconstruire de bonne foi par la philosophie, par la science, par les arguments enfin, n'ont jamais pu en venir à bout et qu'ils n'y sont revenus que le jour où ils se sont dit : « Je vais me supposer croyant, faire tout ce que fait un croyant ; le bon Dieu à qui je m'en remets fera le reste » ; et qu'en effet la foi est toujours le résultat de cette manière d'agir pleine de simplicité et de confiance en Dieu. Eh bien ! mon ami, il en est de même, je le crois fermement, du goût des œuvres pieuses et par suite de la consolation qu'elles procurent. Il est donné à très peu de personnes, peut-être à aucune, d'entrer dans cette demeure si sévère en apparence avec joie, avec attrait, et de sentir d'avance les consolations qu'on doit y trouver. Mais qu'on y entre seulement et peu à peu le goût des œuvres pieuses vous vient ; ce qu'on avait fait d'abord par confiance en Dieu, par lassitude pour les autres moyens de se consoler et de se faire du bien, on le fait ensuite avec amour et on y trouve d'ineffables douceurs. Oui, c'est une récompense que Dieu accorde à ceux qui sont simples et confiants en lui, vertus si capitales dans la religion.

Je ne sais pas si tu pourras me comprendre. Je ne m'explique pas très clairement, quoique je fasse effort pour cela. Mais réfléchis un peu, tu comprendras ma pensée qui est vraie, je crois, et féconde. Dans ce que je t'écris, je compte moins, cher ami, sur mes paroles, que sur les réflexions qu'elles peuvent t'inspirer.

Courage donc, très cher ami, courage. Crois que la vie que tu mènes aura ses fruits. Mon Dieu que je voudrais la partager avec toi, aller te rejoindre à Munich. Il me semble que

tout ce qui s'est passé pour toi et pour moi depuis que nous ne nous sommes vus, m'aiderait à te faire plus de bien que je ne t'en ai fait l'année dernière pendant tout cet hiver si douloureux pour toi par les conséquences qu'il a eues, et où je n'ai rien prévenu, rien empêché, rien adouci. Mais s'il y a de de ces moments d'aridité dans l'amitié, ils ne durent pas.

. . . . .

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 10 mars 1834.

Cher bon ami, j'ai reçu tes deux bonnes lettres du 25 février et 3 mars. Un petit voyage que j'ai fait à pied m'a empêché de te répondre plus tôt et de te remercier de ton inépuisable dévouement et de ta sollicitude pour mon état moral et mes intérêts matériels. Je crains de t'en dire plus long sur ce point, de peur de ressembler aux proclamations de Louis-Philippe à la Garde Nationale. Il est certain que tu es pour moi ce que la Garde Nationale est pour Louis-Philippe et c'est beaucoup dire. A propos, je serais curieux de voir ton honnête enthousiasme à l'occasion des assommades et de la charitable loi des associations, si propice entr'autres résultats à l'avenir religieux de la France.

Quant à la partie morale de tes épîtres, au milieu d'excellentes choses dont je tâche de faire mon profit et où je ne manque jamais de voir surtout ton amitié, je trouve que tes argumentations pèchent toujours par la base, en ce que tu ne tiens jamais compte de la nature humaine, ni surtout de la mienne. Tu me parles toujours comme si j'étais un saint ou comme si j'étais destiné à l'être ; or tu dois me connaître assez depuis dix-huit ans pour savoir qu'il n'est rien de moins probable . . . . .

Rien de plus injuste et de moins fondé que ce que tu me dis sur le tort que j'ai eu de commencer si jeune à défendre ce que je croyais juste et vrai. Je suis étonné que tu n'aies pas reprocher à Rio d'avoir été à seize ans rejoindre les paysans de Bretagne pour défendre Dieu et le Roi. Il m'est arrivé ce qui lui serait arrivé si un boulet de canon lui eût enlevé les deux jambes et qu'il fût resté cul-de-jatte toute sa vie. Il y aurait eu de sa faute assurément, mais je ne pense pas que personne la lui eût reprochée. Tu me parles absolument comme si c'était moi qui avais inventé et proclamé le premier ou plutôt tout seul les doctrines de l'*Avenir*, tandis que je me suis borné à me ranger sous un drapeau qui était tenu par un homme qui, depuis vingt ans, était l'honneur de l'Église, et reconnu dans toute l'Europe comme le premier et le plus illustre défenseur de la religion dans ce siècle. J'ai rempli mon devoir de soldat avec toute l'énergie dont j'étais capable, sous un chef dont la généreuse insurrection avait d'abord causé la surprise et l'admiration de tout le monde. Ce n'est pas ma faute ni la sienne si l'opposition qui n'osait pas se montrer au commencement, a fini par entraîner Rome et toute l'Église. Quant à mon âge, il n'y était pour rien, il n'y avait pas besoin de savoir la théologie ou la philosophie pour faire ce que j'avais à faire ; il ne fallait que de l'énergie, du désintéressement et de la foi, choses qu'on a plus ordinairement à vingt ans qu'à quarante.

Tu oublies la fameuse dissertation de Montaigne confirmée par toute l'expérience des siècles, pour prouver que toutes les belles et grandes choses ont été faites ou du moins commencées avant trente ans. Il n'y a que deux hommes qui aient tant attendu avant de paraître : Mahomet et Rousseau, tristes exemples assurément.

. . . . .  
 Adieu, mon bon et tendre ami, prie toujours pour moi. Je travaille un peu et me suis donné pour sujet la vie de sainte Élisabeth, en mémoire de ma sœur. Adieu.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 10 mars 1834.

Dans toutes mes lettres, cher bien-aimé ami, je suis toujours obligé de laisser de côté une foule de choses que j'aurais à cœur de te dire, soit parce que le temps me manque, soit parce qu'elles ne me reviennent pas à l'esprit au moment où je t'écris. En voici une par exemple, que je veux te dire depuis longtemps et sur laquelle il me semble que si tu t'arrétais, tu éprouverais un sensible soulagement.

La cause à laquelle tu avais donné tout ton cœur et en quelque sorte tout ton avenir, et dont la chute momentanée est la cause de tes chagrins d'à présent, n'est point une cause humaine dont on ait le droit de désespérer. Tu penses que la conduite du Saint-Père a gravement compromis la cause de l'Église et par suite celle de la religion. Mais, cher ami, Dieu a formellement promis de ne jamais laisser succomber ni son Église ni sa religion, et quand même nous n'aurions pas tant d'exemples dans l'histoire où elles ont résisté l'une et l'autre à des événements bien autrement critiques que ceux par lesquels nous passons, c'est un article de foi que la perpétuité et le triomphe définitif de notre sainte religion. Que ceux qui ont mis leur foi dans le triomphe d'un principe humain, dans celui d'une famille, se désolent et se découragent en voyant cette famille exilée ou ce principe succomber, je le conçois : rien ne leur garantit le succès de leur cause et ils ont droit de désespérer. Mais nous qui avons des promesses formelles de succès et de triomphe de la part de Dieu, comment pouvons-nous désespérer? Tu me diras, il est vrai, que Dieu n'a pas promis le triomphe de l'union de la religion avec la liberté qui est la chose compromise en ce moment. Mais vraiment si la religion l'emporte, si la religion re fleurit parmi les hommes, que nous

importe la liberté telle que tu l'entends en ce moment et que les hommes d'aujourd'hui la comprennent? N'aurons-nous pas par la religion la vraie, la seule liberté?

Je crois, cher bon ami, que si tu veux réfléchir un peu là-dessus et réchauffer ta foi en les promesses de Dieu, tu te sentiras soulagé d'une partie de ce qui te pèse. Car le reste alors n'est plus que de la passion de parti dont tu viendras facilement à bout, quelque chose dont tu rougirais du moment où le grand intérêt dont tu le couvrais et le colorais n'existera plus à tes yeux.

Comme j'ai un peu de temps à moi, je suis des cours, celui de Michelet qui m'intéresse, quoique je sois un peu en défiance contre ses idées systématiques et tranchantes, et quoiqu'on éprouve quelquefois de la difficulté à suivre l'enchaînement de ses idées. Je suis aussi le cours d'Ampère qui s'occupe des origines de la littérature française et qui est très nouveau, très curieux, fait dans un très bon esprit. Enfin, celui de M. Frère dont l'influence est très grande sur moi. Il me semble que je ne comprends bien la religion que depuis que j'entends l'abbé Frère. Oh! que je voudrais que tu l'entendisses! Qu'il dit des choses qui s'appliquent à toi qui te feraient du bien. Je voudrais parfois sténographier ses paroles pour te les envoyer.

J'ai lu dernièrement dans la *Revue des deux Mondes* un poème d'Alfred de Musset intitulé *Rolla* qui m'a fait beaucoup penser à ce que tu me dis souvent que tu voudrais être mauvais sujet. Tu devrais lire ce poème, si tu ne le connais pas. Tu y verrais que d'être mauvais sujet ça ne remplit pas non plus le vide de notre âme et de notre cœur, qu'au contraire, ça le creuse encore davantage et qu'un mauvais sujet n'est qu'un peu plus malheureux que les autres. . . .

Tes regrets de n'être pas paysan ne sont pas plus raisonnables, pauvre ami! Le paysan est tout aussi malheureux que toi. Il ne se contente pas non plus de la position où il est, il

croit que le bonheur est dans la fortune, il la désire et il se plaint de n'en avoir pas. Connais-tu ces jolis vers d'André Chénier qui rendent si bien ces sentiments-là?

Chacun ne plaint que soi. Chacun dans son ennui  
 Envie un autre humain qui se plaint comme lui.  
 Nul, des autres mortels, ne mesure les peines  
 Qu'ils savent tous cacher, comme il cache les siennes,  
 Et chacun, l'œil en pleurs, en son cœur douloureux  
 Se dit : Excepté moi, tout le monde est heureux !  
 Ils sont tous malheureux. Leur prière importune  
 Crie et demande au ciel de changer leur fortune.  
 Ils changent ! Et bientôt versant de nouveaux pleurs,  
 Ils trouvent qu'ils n'ont fait que changer de malheurs !

Pauvre ami, que je voudrais que tu fusses heureux. Mais tu ne le seras qu'en Dieu, sans aller pour cela au séminaire, en te résignant, en étouffant la passion en toi. Et quand tu me dis que c'est la vertu des saints, je te répons qu'on y arrive peu à peu, en commençant par les actes matériels, qui étant une preuve de bonne volonté et de confiance, sont toujours récompensés par l'esprit de Dieu qui entre en nous et nous donne les vertus dont nous avons besoin.

Je suis bien « lieu commun » dans ce que je t'écris, pauvre ami, c'est triste : car ce qui est dans mon cœur n'est pas « lieu commun », je le sens bien vivement.

Je te parle peu de moi, cher ami, c'est une habitude que j'ai perdue depuis longtemps. J'y pense même le moins possible, m'occupant tant que je puis des autres, de ceux que j'aime et de mes études. Mais, quand je me replie sur moi-même, je ne suis guère heureux. Tu t'en aperçois peut-être au ton de mes lettres. Ça viendra peut-être un jour. Pour cela, je tâche de m'appliquer les conseils que je te donne.

Adieu, très cher ami, j'ai l'avantage de faire aujourd'hui de l'ordre public et je te quitte pour retourner au corps de garde. Adieu encore, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.  
 Ton frère.

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 17 mars 1834.

Cher bien-aimé ami, je reçois à l'instant ta lettre du 10 mars, longue et bonne, comme je les aime, et qu'il me tardait bien de recevoir, car je trouvais que tu ne m'avais pas écrit depuis bien longtemps. Mon dévouement pour toi est entier. Je voudrais, à force d'amitié, t'empêcher de sentir ta privation d'amour et de liens de famille, quand même je sens que cela est impossible. Mais je ne veux pas que tu me remercies, ni que tu sois reconnaissant. Je veux que tu m'aimes et que tu te donnes aussi la peine de me comprendre et de ne pas traiter avec ce mépris des opinions qui ne sont pas les mêmes que les tiennes, c'est un malheur, mais qui sont tout aussi consciencieuses. Pourtant, ne crois pas que je sois fâché de quelques pauvres petites phrases de moquerie contre mon « juste milieu ». Elles m'ont rappelé d'autres paroles pour lesquelles je t'en ai beaucoup voulu, mais qui sont bien effacées dans mon cœur. Aussi, je t'embrasse de tout mon cœur, comme si de rien n'était.

C'est un grave oubli de ma part que de ne t'avoir pas parlé du mariage de Rio. Il me semble pourtant t'en avoir dit quelque chose dans ma dernière lettre, et je le crois encore, puisque tu ne l'avais pas reçue le 10 de ce mois. T'en parler plus tôt m'eût été impossible, car il ne nous a écrit que plus d'un mois après son mariage, sauf quelques mots jetés à la poste à la suite de son mariage, au moment où il partait pour Bristol et dont je crois aussi t'avoir parlé. Si je ne l'ai pas fait, mille pardons. J'aurai été exclusivement occupé des sermons par lesquels j'espérais de bonne foi te faire du bien, et ils m'auront fait oublier Rio au bonheur duquel Dieu sait si je prends part et dont je savais bien que tu avais hâte d'avoir des nouvelles.



Quoi qu'il en soit, il est marié depuis le 5 février, et sa lettre est de l'homme le plus heureux qui soit au monde. La mère, les frères, tout le monde, lui montrent l'affection la plus tendre, et c'est avec peine qu'il se décide à quitter l'Angleterre. Cependant nous l'attendons samedi prochain et sommes occupés à lui trouver un appartement. Il a l'intention de passer seulement quinze jours à Paris et d'aller de là en Italie. Quelle route prendra-t-il? Je ne sais, il est possible cependant qu'il renonce à son voyage si son avenir matériel exigeait qu'il passât cet été à Paris. Il n'y a donc rien de complètement décidé à ce sujet. Mais quand il sera à Paris, la chose sera bientôt décidée et je le forcerai bien à l'écrire. Oh! ne sois pas fâché avec lui, s'il ne t'a pas écrit. Tu le connais bien, tu sais ses habitudes. Comment aurait-il fait pour les rompre, à présent qu'il a plus de raisons que jamais de n'avoir pas un moment à lui.

. . . . .

J'ai enfin pu entendre Lacordaire hier. Il y a telle foule qu'il faut arriver une heure avant le commencement pour se placer. Tu sais que je craignais l'année dernière qu'il ne réussît jamais dans la chaire, mais je me trompais bien. Il est admirable, et puis c'est le seul prédicateur dont les sermons aient de l'actualité. Hier il avait pris pour texte la malédiction prononcée par Dieu contre l'homme au sortir du Paradis terrestre, et prenant ces deux conséquences de la malédiction savoir la souveraineté de l'homme sur l'homme, et la propriété, il a montré que ces deux choses qui sont la base de la société telle que le péché l'a faite et contre lesquelles l'homme proteste sans cesse, tantôt par le raisonnement, tantôt par ses révolutions, ne pouvaient être combattues dans leur mauvais effet que par la religion; qu'en un mot, hors de la Société refaite par le Christ, il ne pouvait y avoir ni liberté ni communauté. C'était bien beau et bien vrai, sauf je ne sais quoi de trop jeune homme dans la forme qui me choque un peu

sortant d'une chaire. Lacordaire est certainement le plus éloquent prédicateur que nous ayons.

Très cher ami, je suis fâché que tout ce que je te dis pour te consoler, te remonter, en un mot pour te montrer que ta position n'est pas aussi désolante que tu le crois, ne produise pas son effet. Car je suis très profondément convaincu de la vérité de ce que je te dis et je ne crois pas du tout être injuste, ni te méconnaître. Mais je vois malheureusement qu'il est bien vrai que l'homme ne se corrige que par ses propres idées, par ses propres réflexions et son expérience personnelle. Cela me peine. J'aurais voulu hâter le moment où tu sentirais par toi-même la vérité de ce que je te dis, et où tu feras par conséquent ce qui est nécessaire pour sortir de ta position. Je reviendrai pourtant à la charge si je sens que je puisse te dire mieux ou d'une manière plus frappante mes idées. Surtout je prierai davantage Dieu pour toi, Dieu qui peut mieux que personne te persuader de ce que je sens être la vérité et suppléer à la réflexion, suppléer à l'expérience pour te guider. Que de fois j'ai eu recours à Dieu pour cela, que de fois je lui ai demandé de dire au cœur d'êtres aimés, surtout d'un être aimé, ce que je n'avais pas pu lui dire moi-même comme je voulais, et qui me semblait devoir lui faire du bien. Cher bon ami, surtout ne pense jamais que, quand je te parle de ce que je regarde comme étant des fautes dans ta vie passée, ce soit à titre de reproche que je le dise. Oh ! je te jure que je ferai toujours tout pour empêcher une faute à commettre, mais que je n'ajouterai jamais un mot aux reproches qui te seraient faits pour des fautes commises. Ce n'est pas là le rôle d'un ami tel que moi. Une faute commise, je n'y penserai jamais que pour adoucir le remords qu'elle te causera ou t'aider à la réparer : et c'est dans ce dernier but que je t'ai tant parlé ces jours-ci de ce que j'ai appelé des fautes dans ta vie, non dans un autre.

Adieu, je t'aime de tout mon cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 23 mars 1834.

Cher bon ami, je n'ai qu'un très court moment à te donner aujourd'hui. Le lundi de Pâques j'aurai plus de temps et je t'écrirai longuement.

. . . . .

Rio est arrivé avant-hier avec sa femme. Il t'écrira par le prochain paquet. Je n'ai rien vu de plus heureux que lui. Sa femme est un ange de piété. Ah! pauvre ami, tout cela te ferait mal à voir. Mais Rio méritait tout cela par sa confiance en Dieu, par son abandon à ses impressions sans système, sans analyse. Et en conscience nous ne méritons pas son bonheur. Il y a dans ton chagrin de n'être pas aimé, un mélange de vanité et d'idée systématique qui est, j'en suis sûr, ton plus grand tort aux yeux du bon Dieu. Sois plus naïf que cela, plus simple, ne te creuse pas, ne te fais pas des systèmes sur la nécessité, pour qu'un homme soit complet, de trouver de l'amour. Le bon Dieu nous a mis sur la terre pour l'aimer, lui, et non pour aimer les créatures. Tu devrais le bénir de ce qu'il t'a ôté des occasions sûres de pécher. Car tu avoues toi-même que tu succomberais au mal. Oh! cher bien-aimé ami, que je voudrais te convaincre de cette grande vérité que le bonheur de l'homme en ce monde tient plus à son caractère qu'aux événements, et qu'il est encore temps pour toi de réformer ton caractère, tandis que plus tard tu ne le pourras plus. Pauvre cher ami, je te donnerais mon sang, si je pouvais, pour t'infiltrer dans les veines une organisation plus heureuse, plus calme, qui t'aidât à voir les choses mieux que tu ne les vois. Hélas! je ne puis rien pour toi que t'aimer. Adieu, je t'embrasse bien fort, comme je t'aime.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 31 mars 1834.

Très cher ami, je reçois à l'instant ta lettre du 24.

.....

Tu as bien tort d'être fâché contre Rio, ne connais-tu pas toute sa difficulté à écrire? Et ne conçois-tu pas que marié, ayant été obligé de partir cinq minutes après son mariage pour Bristol, de là pour je ne sais où, puis pour Lllamarth, puis pour Londres, puis pour Paris, il s'en soit remis à moi pour t'annoncer son mariage. Je comprendrais que tu fusses blessé, s'il avait manqué à t'écrire à un moment où tu aurais eu besoin d'une lettre et de preuves de tendresse de tes amis, et dans ces moments-là, il t'a rarement manqué, quand il les as connus. Mais n'ayant pas un moment à lui, il a cru d'abord à ton amitié, puis à ton peu de susceptibilité : je sais du reste qu'il veut t'écrire avant son départ pour Florence qui est fixé à vendredi prochain. Il veut aller finir son ouvrage en Italie, puis revenir à Paris pour tout à fait, où il lui paraît que la publication de son livre doit assurer sa position soit comme membre de l'Université, soit comme écrivain.

.....

Je t'ai promis de te parler du Salon. Les tableaux que j'ai remarqués jusqu'ici sont d'abord la mort de Jane Grey de M. Delaroche. Je trouve cela très beau, plein d'expression, et d'un goût pur. Il y a cinq personnages dans ce tableau, Jane a les yeux bandés et s'agenouille pour poser sa tête sur le billot qu'elle cherche des mains. Elle est belle, et quoiqu'on ne voie pas ses yeux, l'expression de ses traits, de sa gorge, son attitude, tout son être indiquent un mélange vrai de courage et de défaillance physique. Sir Bruges la soutient et guide sa main qui cherche le billot. Je n'aime pas ce personnage. Mais le

bourreau est magnifique. C'est bien celui qui, dans l'histoire, s'est agenouillé devant Jane Grey avant de lui couper la tête pour lui demander pardon. Il est debout, attendant avec douleur que tout soit prêt : sa main glisse sur le manche de la hache comme s'il craignait de la saisir. Et puis, rien d'exagéré : cet homme grossier souffre, mais sa douleur est celle d'un bourreau. J'aime beaucoup les deux femmes qui sont sur le dernier plan et dont l'une, à genoux et renversée, s'évanouit ; l'autre, debout contre une colonne, éprouve des convulsions et se cache pour ne pas voir l'exécution.

Rio n'aime pas la couleur de ce tableau. Moi qui n'ai pas vu les peintures italiennes, je trouve cette couleur belle et vraie. Le tableau est éclairé avec beaucoup d'art et il y a peut-être un peu trop de minuties dans tous les détails ; c'est la manière de M. Delaroche.

Le tableau d'Ingres est un fouilli à mon avis. Tu sais qu'il représente le martyr de saint Symphorien. Le saint vient de renverser un autel païen et il lève les bras au ciel d'un air inspiré. Il est vraiment beau, surtout son visage. Sa mère, du hauts des remparts, l'excite et l'encourage. Elle n'a rien de noble, c'est une mégère et non une mère de Machabées. Et puis, autour du saint et du consul qui de dessus son cheval, dont on aperçoit seulement les oreilles, ordonne d'un air paternel qu'on le mène au supplice, se pressent un tas de gens de toutes espèces, des femmes qui écrasent leurs enfants dans leurs bras, des enfants qui se sont baissés pour ramasser des pierres et qui ne semblent pas pouvoir se relever tant il y a de foule, des licteurs qui ont les plus bizarres postures du monde. Enfin, on voit des têtes dont on ne sait où chercher les corps, des bras qu'on ne sait comment attacher aux personnages ; c'est un chaos. Avec cela un colori terne et sombre, un ciel qui n'est ni du jour, ni du crépuscule, ni de la nuit, et point de dessin. Il y a pourtant des détails admirables comme expression, un paysan qui se sent converti par la foi du mar-

tyr, des femmes que la fois inspire, d'autres qu'elle irrite. En général, il y a beaucoup d'idées dans ce tableau et un réel talent d'expression : et sans doute c'est fort important, mais ce n'est pas tout.

A une autre fois pour le reste.

Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur pour Rio et pour moi, ton véritable et meilleur ami. Rio t'aime bien aussi et souffre réellement de tes peines.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 9 avril 1834.

Cher bon ami, je suis en retard de deux jours, mais vraiment tu ne dois pas m'en vouloir ; j'ai eu tellement à faire ces deux jours qu'avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pu même faire un paquet des lettres que j'avais pour toi.

Je suis attaché au parquet du nouveau procureur général. Tu vas jeter feu et flammes. Pourtant M. Martin du Nord n'est ni un Jeffryes ni un Laubardemont, au moins jusqu'à présent, tu en conviendras. Mes occupations n'ont rien du reste qui doive alarmer ma conscience. Mes camarades et moi sommes chargés de la correspondance générale du parquet avec les procureurs du roi du ressort, avec le ministre, etc... la politique exceptée, qu'on ne nous confie pas. Nous donnons des notes sur les pourvois en grâces, sur les demandes de toutes espèces qui viennent au parquet ; en un mot c'est un travail ennuyeux et qui ne m'a pas l'air très instructif, mais qui cependant a l'utilité d'assurer mon avenir, et de me faire rester à Paris, ou d'y revenir bientôt si j'étais obligé d'aller quelque

temps comme substitut dans le ressort. Très sérieusement, mon ami, quand j'ai appris que le procureur général m'avait attaché au parquet, je suis allé dans une église promettre à Dieu, en même temps que je le remerciais d'avoir commencé ma carrière, que je n'hésiterais jamais entre un devoir de conscience, de chrétien ou de bon citoyen, et ma démission, ma sortie de cette carrière, et le prier de tout mon cœur de m'éclairer sur mes devoirs et de ne jamais faire que mon intérêt ou plutôt mon désir de plaire à mon père (car c'est là tout mon intérêt dans ma carrière), m'aveugle. Mes nouvelles occupations me laissent beaucoup de temps. Ainsi tu n'as pas à t'inquiéter pour tes affaires, commissions, etc.

. . . . .  
 Adieu, cher bien-aimé ami, fais tout ton possible pour te pénétrer de plus en plus de la nécessité, pour obéir à la loi chrétienne et être heureux par conséquent, d'être simple et humble. Oh! c'est là que tu trouveras la vraie consolation, et si tu la goûtes une fois, tu remercieras peut-être Dieu des peines qu'il t'a envoyées si elles t'aident à te faire comprendre où est le vrai bonheur. Je souffre de l'insuffisance de mes paroles pour te faire du bien, mais ma sympathie est toute à toi.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 15 avril 1834.

Mon très cher ami, je suis en retard avec toi et t'en demande très humblement pardon. Tu sais que la tristesse enfante la paresse; je suis d'ailleurs toujours surchargé de correspondances ennuyeuses et mon prochain départ me force de terminer une foule de travaux arriérés. C'est aujourd'hui mon triste jour de naissance et je ne veux pas laisser passer ce funèbre anniver-

saire sans t'adresser quelques mots, quelque vides et tristes qu'ils soient.

. . . . .

Tu as beau prendre le parti de Rio, sa conduite envers moi est inexcusable. Le malheur tout au plus pourrait justifier tant de négligence et d'indifférence, mais je ne saurais admettre que le bonheur soit un prétexte suffisant. M. à qui il avait fait les plus belles protestations du monde, est aussi très blessé de ce qu'il n'a pas voulu s'occuper de son affaire. Quant à toi, il te remercie infiniment d'avoir fait ce que tu as pu. Pour l'avenir, tu verras si une occasion se présente pour parler de lui d'une manière naturelle ; il se contenterait d'une chaire de collège royal en province.

Je n'ai rien dit sur ta nomination au parquet. Il est clair que si ta conscience ne t'inspire aucune répugnance pour un pouvoir qui vient d'enfanter la loi des associations et qui a pour représentant aux yeux de la France et de l'Europe un M. Persil, alors, ni toi ni tes amis n'ont aucun reproche à te faire. Mais j'avoue que j'ai peine à comprendre comment une conscience aussi délicate et aussi pure que la tienne en affaires privées, peut être aussi large en affaires publiques.

Quant à ta morale, vraiment je ne puis te cacher que tu me parais quelquefois avoir perdu la tête. Tu viens dire, par exemple, tout tranquillement et deux fois de suite, que ce besoin d'amour que je ressens et que je me plains de ne pas voir satisfait, a sa source dans l'*orgueil*, dans la *vanité*, qu'il ne vient pas de la plus noble partie du cœur. Je cite tes expressions, ne sachant si elles s'appliquent uniquement à moi, ou si c'est une théorie générale que tu veux établir. Dans le premier cas, c'est une injustice, je dirai même une injure, à laquelle il m'est vraiment impossible de répondre. Dans les deux cas, c'est une assertion contredite par l'instinct et l'histoire du genre humain. Confondre l'amour (même coupable) avec l'orgueil, c'est vouloir confondre les deux pôles. C'est



dommage pour la théorie que Dieu ait songé à séparer les deux sexes et à placer au fond de chaque cœur humain le penchant invincible de l'un pour l'autre; c'est dommage aussi que le mot d'amour soit inscrit sur chaque page de l'histoire de chaque homme en particulier et de tous les hommes en général.

Mais ce qui est encore plus incroyable, c'est lorsque tu me dis que Rio a *mérité d'être plus heureux que moi par sa confiance en Dieu, par son abandon à ses impressions, sans système*. Malheureusement pour moi, je me suis justement abandonné à mes impressions.

.....

Crois-moi, mon ami, en allant si loin que tu le fais, en contredisant à un tel point la nature et l'instinct du cœur, on s'expose à produire un effet tout différent que celui qu'on désire.

Adieu, mon très cher, je pars le 12 mai pour la Thuringe et la Souabe; je te donnerai mon itinéraire dans ma prochaine. Prie pour moi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 16 avril 1834.

Mon bon ami, je t'écris encore sous l'impression de ce qui s'est passé dimanche et lundi à Paris (1).

Il est tout à fait vrai qu'au lieu d'une bataille il n'y a eu que d'indignes assassinats d'un côté et d'horribles représailles de l'autre. Et à quoi tout cela aboutit-il? A faire rétrograder la liberté, non seulement chez les hommes du pouvoir, mais dans toutes les classes de la société.

1) Le vote des lois sur les crieurs des rues et sur les associations révolutionnaires entraîna de graves insurrections tant à Paris qu'à Lyon.

Il faut cependant se tenir en garde contre les exagérations. Par exemple, le fait, raconté par *le National*, d'une maison de la rue Transnonains où tous les locataires, femmes et enfants, auraient été massacrés, est faux, je le sais personnellement. Mais pour ne s'en tenir qu'aux faits avérés, il y en a d'horribles excités par les lâches assassinats commis sur des officiers de la Garde Nationale, de la ligne et même sur des tambours. Ne vaudrait-il pas mieux des conseils de guerre? Hélas! Tout cela n'est rien à côté de ce qui s'est passé à Lyon où 2.000 personnes, dit-on, ont péri, où l'on s'est battu cinq jours avec acharnement, où l'on a tué jusque dans les églises.

J'ai le cœur navré, je ne sais que te dire; tu verras tous ces détails dans les journaux. Rien n'est plus horrible que l'air de joie des journaux carlistes. Les journaux républicains sont encore meilleurs, quoique quelques-uns semblent déjà insinuer que c'est encore la police qui a fait cette nouvelle émeute. Le gouvernement a, dès le premier moment, déployé un grand appareil de force, et je trouve qu'on ne saurait trop l'en louer. Il effrayait par là les républicains et les empêchait de se compromettre tous. Il a été bien plus sage que la Garde Nationale qui était furibonde. Les plus furieux étaient les soldats de la Garde Municipale qui, composée presque toute d'anciens gendarmes, ne demande pas mieux que de prendre sa revanche de Juillet. Nous allons encore y perdre quelque liberté, et ce sera là tout l'avantage que les républicains nous auront valu. Au reste, je crois si peu à la possibilité de la liberté sans le retour complet des peuples à la religion, que ce n'est guère que par un ancien souvenir que je regretterai celle de nos libertés qui va encore périr. Je suis enchanté que les catholiques n'aient pas en ce moment un organe libéral. Il ne faut pas que notre sainte religion soit compromise dans aucun des partis actuels. Faisons de la religion: ce sera le meilleur moyen de faire de la liberté pour l'avenir.

. . . . .

Adieu, cher ami, écris-moi donc plus exactement. Je t'aime bien et prie pour toi de tout mon cœur.

Ton frère de cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 23 avril 1834.

Cher bon ami, j'attendais avec bien de l'impatience la lettre que j'ai enfin reçue de toi avant-hier. Ne me laisse pas, je t'en prie, aussi longtemps sans nouvelles. Je t'écris avec une exactitude qui mérite bien que tu en aies aussi pour moi. Je te remercie d'avoir choisi pour m'écrire ton pauvre jour de naissance, auquel j'ai bien pensé à l'avance et que j'ai oublié quand il a été venu. Je voulais bien t'écrire ce jour-là. Tu n'es pas assez heureux en ce monde pour que tous ceux qui t'aiment n'aient pas pour toi tous ces souvenirs du cœur qui font plus de bien et qui montrent mieux l'amitié, à mon avis, que les grands services dans les occasions importantes. Aussi j'ai comme un remords de n'avoir pas songé à t'écrire ce jour-là et j'ai besoin que tu m'en pardonnes.

Pauvre cher ami, si je te blesse et te fais mal par mes conseils maladroits, Dieu sait que c'est tout le contraire que je voudrais faire. Et cependant je ne puis pas démentir ce que j'ai dit. Car je t'ai écrit du fond du cœur et ce qui est en moi l'objet d'une conviction profonde. Jamais un ami qui écrit avec autant de simplicité et d'amitié que je le fais pour toi ne fait une injure à son ami en lui disant un défaut qu'il a, en le suppliant de se mettre en garde contre ce défaut, en lui représentant que beaucoup de ses chagrins n'ont pas d'autre cause. Oui, mon bien-aimé ami, je t'ai dit qu'il y avait dans tes souffrances de l'orgueil et que si tu domptais cet ennemi, tu verrais que

tu souffrirais moins. Oh non ! quand même je me tromperais, ce n'est point une injure que je t'ai faite. Car, vois dans mon cœur le motif qui me fait parler. Mais je ne te dis plus à ce sujet qu'une chose, c'est qu'un chrétien doit faire son examen de conscience comme s'il scrutait la conscience de son ennemi.

.....

Prie de tout ton cœur, et Dieu te parlera mieux que la voix des plus sages de tes amis. Mais en grâce, ne nourris aucune de tes douleurs. Quoi que tu en dises, l'inconstance est un moindre péché aux yeux de Dieu que la constance dans des sentiments qu'il ne bénit pas.

.....

Ma conscience n'est nullement blessée, je t'assure, par mon entrée au parquet. Dieu merci, je crois pouvoir me rendre ce témoignage que ce n'est pas l'intérêt de ma carrière qui la rend silencieuse. Je crois à la nécessité de l'ordre matériel dans une société où l'ordre moral n'existe pas, et je suis fort dégoûté de la liberté par les excès de ses amis. Je me crois donc tout à fait permis de servir sous le Gouvernement que nous avons et d'apporter dans l'exercice des fonctions du ministère public autant de vertus chrétiennes que je pourrai en acquérir. Tu es le seul de mes amis qui me blâme. Du reste, depuis que je suis au parquet, je ne me suis occupé que de choses étrangères à la politique.

.....

Tout à toi, ton frère de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 7 mai 1834.

Cher bon ami, .....

Eugène R. a envoyé jeudi de la part de M. de Lamennais le

livre de ce dernier qui vient de paraître et qui est intitulé, comme tu sais : *Paroles d'un Croyant*. Je ne puis te dire, mon ami, à quel point cet ouvrage de M. de Lamennais me désole. Un pamphlet âpre et violent contre Louis-Philippe et le Gouvernement actuel m'eût beaucoup moins affligé. Ce livre me paraît une violente attaque non seulement contre la royauté en général, mais contre toute autorité : c'est un poème biblique en développement de son fameux mot : « A bas tous les Gouvernements quelconques ! »

Je suis confondu. Lorsque j'ai lu ce livre, je ne voulais pas croire qu'il fût de M. de Lamennais. J'avais eu avec lui, peu avant son départ, une conversation où sa modération m'avait édifié et fait du bien.

Et puis, comment concilier ce livre avec la soumission pleine et entière adressée il y a si peu de temps au Saint-Siège ? Car ce livre est non seulement une persistance dans les anciennes doctrines, mais quelque chose qui les dépasse de beaucoup. Du reste, l'effet de ce livre est énorme, chacun veut le lire. Le premier tirage est épuisé, on le loue à l'heure dans les cabinets de lecture. Et je te laisse à penser la colère des ennemis politiques de M. de Lamennais. Les hommes même les plus modérés sont furieux contre lui : on me citait comme un des plus énergiques le blâme de M. Tacher dans un des bureaux de la Chambre des Pairs. Pour moi, c'est le côté religieux qui m'afflige le plus. Je vois surtout dans ce livre la contradiction avec la soumission faite et le scandale qui en résulte parmi les croyants. Nous vivons dans un bien détestable temps, si les hommes les plus vertueux et les plus pieux se laissent à ce point entraîner par l'orgueil. Je me trouve tous les jours à propos de ce malheureux livre dans les plus pénibles embarras.

.....  
A toi de tout mon cœur.

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 14 mai 1834.

.....

J'ai dîné avec d'O. avant-hier. Il craint comme moi une violente scène avec Rome à propos du livre de M. de Lamennais. Je sais qu'il a produit dans le clergé de Paris un effet terrible et que le Nonce s'est empressé de le dénoncer au Saint-Siège.

Je ne peux pas te dire la peine que me fait ce livre. La seconde édition a paru. *Le Constitutionnel* l'a attaqué de la façon la plus ignoble. Laurentie, dans *le Restaurateur*, a dit des choses presque indignes contre M. de Lamennais, à propos de son ouvrage. Je dis « indignes » à cause des relations qui existent entre M. Laurentie et M. de Lamennais. Car il y a presque des personnalités, et ce n'était pas de M. Laurentie qu'on devait les attendre. Et au milieu de ces choses que je trouve si contraires à la religion, qu'il y a de belles pages, de beaux chapitres !

.....

Adieu, très cher. Je t'aime de toutes mes forces et t'embrasse tendrement. Toute ma sympathie est à toi.

---

 CII. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 20 mai 1834.

Mon très cher ami, mille remerciements de ta lettre du 14 et de la sympathie que tu témoignes pour mon malheur. Je ne t'ai jamais soupçonné, comme tu sembles le croire, de manquer d'amitié ou de compassion envers moi. J'ai seulement pensé,

comme je le pense encore, que la théorie incroyable que tu as, réprouvée par la nature, le sens commun et l'expérience de l'humanité, t'empêche de sentir toute l'étendue de ma souffrance, puisqu'elle te fait regarder comme une loi générale et comme un bienfait ce que le monde est convenu depuis six mille ans de regarder comme une exception honteuse et le plus grand des malheurs.

Je crois, comme toi, qu'il vaut mieux aimer Dieu que quoi que ce soit, mais il est clair que ce n'est pas dans la puissance de tous les hommes depuis la chute, ni même de l'immense majorité. Et les lois de l'Univers et de la nature sont faites pour cette majorité.

Enfin il est inutile de discuter là dessus; nous ne serons pas plus d'accord sur ce point que sur la politique; il est douloureux que notre sympathie autrefois si complète, perde chaque jour du terrain, mais telle est la vie. Je suis d'ailleurs beaucoup plus calme et plus résigné que tu ne sembles le croire, et ne me sens plus surtout la moindre envie de lutter contre ma destinée ou contre la volonté de Dieu. Cet hiver, passé dans la solitude et la réflexion, m'a beaucoup changé. Je suis encore un peu dominé par l'imagination, mais dans une sphère vague et tout à fait étrangère à la vie actuelle ou positive. Je n'ai plus une seule émotion vive ni une seule source d'agitation. J'ai vieilli au moins de dix à quinze ans pendant cet hiver et c'est un grand bienfait.

. . . . . J'ai reçu le livre de M. de Lamennais; je le connaissais depuis ma visite à La Chênaie, il y a un an. Je regrette infiniment qu'il l'ait publié, car cela ne convient ni à sa position actuelle, ni peut-être au moment actuel; mais au fond et en soi, je suis tout à fait de l'avis de d'E. qui a dit dans la *Gazette d'Augsbourg* que c'était le livre le plus éloquent de la langue française, mais l'œuvre d'une âme profondément malade. Et comment les âmes pures, hautes et généreuses ne seraient-elles pas toutes malades aujourd'hui! L'abbé de La-

mennais, le plus susceptible, le plus sincère, le plus désintéressé de tous les hommes éminents du jour, est aussi le plus malade, et son cri de douleur le plus perçant de tous. Rien d'étonnant après cela, dans l'indignation brutale d'un pouvoir tombé au dernier degré d'avilissement possible aujourd'hui, et d'une société pourrie jusqu'à la moelle des os, comme celle de Paris. Il n'y a qu'à être fier de cela : mais ce qui est déplorable, c'est la position où il va se trouver à l'égard du pape et du clergé, et la criante inconséquence qu'il y a entre cette publication et la déclaration qu'il signa il y a quelques mois. Quant à sa guerre contre l'état actuel des choses en France, quel est l'homme distingué et pur qui ne soit pas en guerre avec lui, M. de Lamartine seul excepté ; et certes il n'y a rien de moins encourageant que le spectacle des vains efforts que fait cet homme vraiment noble pour concilier quelques idées de générosité avec les saletés sanguinaires des Jacqueminot, Diennet, Thiers, etc.

. . . . .  
 Adieu, je t'embrasse de cœur et te demande de prier pour moi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 21 mai 1834.

Cher bon ami, ne continue pas à te désoler de ce qui t'est encore arrivé. Je ne veux pas te dire ce que tu m'as tant reproché, que tout est pour le mieux. Mais je veux te prier en grâce de rappeler ta foi, de réunir tout ce que tu as de forces pour penser à la volonté de Dieu, qui ne veut pas qu'on lui résiste, qu'on se soumette à elle au contraire, qu'on l'adore, et qui, toutes les fois qu'on en agit ainsi, trouve dans sa miséri-



corde de grandes consolations à verser sur nous. Tu dirais cela à tout autre, cher ami, et tu ne le dirais pas des lèvres, tu le croirais. Applique-toi aussi ces vérités . . . . . Ce qui me chagrine le plus, c'est que tu n'aies aucun ami avec toi, personne avec qui vivre habituellement, et qui te distraie, au moins s'il ne te consolait pas. Moi, je puis moins que jamais m'absenter. Il est même très probable que je ne pourrai pas aller en vacances, que je resterai à Paris jusqu'à ce que je sois substitut. Car je remplis auprès du nouveau procureur général, M. Martin, les fonctions de secrétaire, et je le suis à la Chambre des Pairs pour l'affaire des 13 et 14 avril.

Si je lui donne bonne opinion de moi, je serai sans doute plus tôt et plus avantageusement placé. Mais je vois qu'il m'est impossible de penser à être juge suppléant à Paris : je serai substitut dans le ressort de Paris, le plus près possible, et alors de là, je pourrai venir au bout de quelques années à Paris même.

Ne te chagrine pas, cher ami, de cette séparation. Je serai près de Paris, et j'y viendrai souvent. Et puis, chaque fois que tu voudras te reposer un peu, travailler tranquille, tu viendras vers moi. J'aurai une chambre pour toi. Et quel bonheur pour toi et moi, que ce temps que nous passerons ainsi ensemble.

. . . . .

Adieu, cher bien-aimé ami, je n'ai que peu de temps ce matin. J'ai vu Lacordaire ces jours-ci, bon et aimable comme toujours pour moi. Nous avons bien parlé de toi et sommes impatients de savoir ton avis sur le livre de M. Féli.

Adieu encore, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME.

Paris, 26 mai 1834.

Ne discutons plus, cher ami, sur ma théorie. Il y a certaines vérités auxquelles on n'arrive que par soi-même, avec le secours du temps, jamais avec les prières et les arguments des autres.

. . . . .

Ce que tu me dis de ta vieillesse me charme tout au plus. Heureusement, je n'y crois guère, mais si réellement tu as coupé un peu les ailes de ton imagination, tant mieux. Ce qui me désolerait, ce serait si ton cœur avait perdu quelque chose. Tu te fais illusion là-dessus, je l'espère. Dans un être à bonne nature et qui est vraiment chrétien, le cœur gagne tout ce que l'imagination perd. Tu retrouveras tout ce que tu crois avoir perdu de ce côté.

J'approuve une grande partie de ce que tu dis du livre de M. Féli. C'est le livre le plus éloquent de la langue française, je pense cela aussi. Mais quoique je sois un partisan beaucoup moins exalté du gouvernement de Louis-Philippe que tu veux bien le supposer charitablement, je n'en suis pas arrivé encore à croire que la royauté est une espèce de monstre comme l'a peinte M. de Lamennais, ni que les rois de l'Europe soient des buveurs de sang.

En principe même, je suis monarchiste, au moins eu égard aux temps où nous vivons. Mais ce que je vois surtout dans ce livre, et ce qui m'afflige par dessus tout, c'est le scandale d'une lutte avec Rome, c'est l'inconséquence de la déclaration de M. de Lamennais si récente avec cette publication. Mais vraiment nous semblons destinés à tous les genres de maux, à tous les genres de scan lales. Comment et quand cela finira-t-il?

Adieu, cher bien-aimé ami, il faut que je te quitte : je suis

bien pressé, et il est tard. Je pense que tu reviens à Munich le jour de la Fête Dieu pour communier. Tant mieux! J'ai aussi l'intention de communier ce jour-là. Oh! je prierai Dieu de tout mon cœur pour toi. Lui seul, lui seul peut te donner les vraies consolations, t'inspirer de bonnes pensées sur ta conduite, sur ton passé et sur ton avenir. Prie-le sincèrement. Je t'assure que je le prierai de bien bon cœur pour toi.

Ton frère de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Prague, 5 juin 1834.

Très cher ami, . . . . .

Je regrette pour toi la perte de tes vacances, je regrette encore plus que tu sois mêlé de quelque manière que ce soit à ce ridicule procès que l'on a donné pour pâture à la Chambre des Pairs (1), et qui me semble le pendant de celui du coup de pistolet, mais j'oublie que tu croyais aussi à celui-ci.

Je suis tout à fait de ton avis sur le livre de M. Féli, en ce sens qu'il s'agit infiniment moins du plus ou moins de vérité ou d'éloquence de ce livre, que du scandale d'une lutte avec Rome, qui ne peut pas manquer, et de l'inconséquence sans pareille d'une pareille publication après sa déclaration d'il y a six mois. Cela lui ôte à tout jamais toute influence possible sur les catholiques, et c'est là une perte que rien ne peut réparer.

. . . . .  
Adieu, mon ami, prie pour moi.

---

(1) Procès des insurgés d'avril.

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 18 juin 1834.

Cher bon ami, ta lettre de Prague du 5 juin ne m'est arrivée que samedi, trop tard pour que je puisse ce jour-là mettre à la poste ce que j'avais pour toi, et je crains bien que ce retard qui, comme tu vois, n'est pas de mon fait, ne t'aie fort contrarié. Aujourd'hui je serai seul à t'écrire : rien n'est encore arrivé pour toi. Mais je t'écrirai tout de même, puisque j'ai un peu de temps, car j'ai bien des choses à te dire.

D'abord je veux te donner une bonne nouvelle. Si je juge, par la joie que j'en ai éprouvée, de celle que tu éprouveras toi-même en la recevant, je crois qu'elle sera bien grande. En passant à Francfort tu trouveras l'abbé Lacordaire qui fait ce voyage pour te voir. Quand il est venu m'annoncer son départ lundi matin, je lui aurais volontiers sauté au col pour l'embrasser et le remercier de cette preuve d'amitié qu'il te donnait. Mon Dieu, que je l'envie ! Mais il vaut mieux que ce soit lui qui te voie. Il te fera plus de bien que je ne pourrais t'en faire, il te dira de meilleures choses que je ne pourrais te dire. Enfin, Dieu merci, voilà quelque chose d'heureux pour toi et mon cœur en est plus à l'aise.

. . . . .

Tes moqueries et tes reproches sur mon modeste emploi auprès du procureur général ne me fâchent ni ne me découragent point. J'ai agi en tout ceci avec une extrême simplicité, et je puis dire en honnête homme. J'ai désiré être attaché au parquet de la Cour royale, même du temps de M. Persil, parce que je savais bien que, si les fonctions qu'on m'y donnerait blessaient ma conscience, je les aurais bientôt quittées et que si, comme je le croyais, elles n'étaient point de nature à l'alarmer, j'en retirerais deux avantages : celui d'avancer plus vite et plus sû-

rement dans la carrière de la magistrature pour laquelle je me crois une réelle vocation, et celui d'acquérir un peu d'expérience des occupations qui m'y étaient réservées. Le Bon Dieu a voulu que j'y entrasse justement au moment où M. Persil céda la place à un homme qui est aussi doux et aussi tolérant que l'autre est âpre et aigre. Une fois que j'ai été là, j'y ai travaillé de tout mon courage et avec conscience. Et c'est à cause de cela sans doute que lorsque le procureur général a été appelé à la Cour des Pairs, on m'a demandé si je voudrais remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire, que je n'avais sollicitées de personne, mais que je n'ai point hésité à accepter. Je me souviens que ma première pensée a été de m'en réjouir, parce que j'y voyais une chance de plus pour mon avenir. Mais ma seconde a été de demander à Dieu la grâce de ne point me laisser tromper par mon intérêt et de m'éclairer plus que jamais sur la moindre chose qui pourrait être mauvaise à ses yeux. Je suis sorti de l'église où j'étais allé prier sans aucune espèce de scrupules et, depuis ce temps, j'ai marché droit mon chemin, j'ai fait une partie de la correspondance du procureur général, j'ai fait des analyses de procédure, des réquisitions de mise en liberté, j'ai vu, j'ai lu, j'ai entendu bien des choses plus ou moins secrètes, et en mon âme et conscience, je n'ai rien vu et rien entendu qui ne m'ait montré combien les passions de partis dénaturent, altèrent les choses les plus simples, les plus justes, même pour les présenter comme infâmes. Quant au procès lui-même, tu peux t'en moquer et le trouver puéril et ridicule. Je crois juger sans aucune espèce de passion, et je le trouve bien grave, bien sérieux, je crois y trouver toute la plaie de notre pauvre société. Es-tu de ceux qui pensent que c'est la police qui a élevé les barricades, qui a tiré sur la troupe et sur la Garde Nationale? Et pourquoi donc ne punirait-on pas ceux qui veulent toujours recommencer à troubler l'ordre? Hélas! je sais bien que ce n'est point avec des procès, des lois, des condam-

nations qu'on rétablira l'ordre dans notre société. Et en cela je suis loin d'être de l'avis de certaines gens du juste milieu qui croient que c'est là tout ce qu'il y a à faire. Pour mon compte, j'approuve ces moyens comme nécessaires pour partie, comme devant assurer l'ordre matériel, pendant que tout ce qui a de la foi en France et en Europe travaillera à la répandre, et à réorganiser par là le monde qui s'est désorganisé pour l'avoir quittée. Si je n'avais pas été aussi désenchanté du parti qui prétend à l'amour exclusif de la liberté, j'apprendrais ici à voir combien il est impur et odieux. Je voudrais que tu lusses tous les papiers, toutes les brochures, toutes les lettres dont sont remplis les dossiers de la Chambre des Pairs.

Mais c'est bien assez sur ce sujet, mon ami, je ne te convertirai pas sans doute. Qu'il en soit selon les vues de Dieu sur toi : qu'il te protège ! qu'il t'éclaire ! Pour moi, je fais tout mon possible pour voir les choses de ce monde sous leur jour le plus vrai et le plus conforme à la religion, sans exaltation, avec calme, avec simplicité. Et s'il en résulte malheur pour moi, je m'abandonne d'avance à la volonté de Dieu. Je n'ai jamais connu personne de moins exalté, de moins passionné que ma mère, et qui ait toujours montré pour tout ce qui était bien, pour ceux qu'elle aimait, un dévouement plus entier plus absolu. Eh, bien ! je veux être comme ma mère, sans passion, sans exaltation, aussi raisonnable et aussi sage que possible. Et je sais par expérience, pour l'avoir vu en elle, que tout cela n'exclut en aucune façon le dévouement plein et entier aussi bien à ce qui est principe et vérité qu'aux personnes qu'on aime et qu'on a raison d'aimer.

.....

Adieu, mon cher ami, je suis content des dispositions dans lesquelles tu as quitté Munich. J'imagine qu'elles vont être confirmées par l'abbé Lacordaire, pour lequel mon affection a redoublé de cette marque d'amitié qu'il te donne en allant près

de toi. Adieu, adieu, je me réjouis puisque tu vas avoir un moment de bonheur. Ton ami de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Eisenach, 19 juin 1834.

Mon très cher ami, . . . . . Le temps, la fatigue, et peut-être l'influence de cette chère sainte Élisabeth dont j'ai touché aujourd'hui les domaines, m'ont un peu distrait et soulagé. Voici l'endroit où cette admirable femme a passé sa jeunesse et son mariage. Je suis obligé d'aller me chercher des passions à six cents ans de distance. Mais ici, je retrouve toutes sortes de tristes souvenirs : je suis venu ici, il y a cinq ans, avec ma sœur mourante, et dans la même auberge où je loge. Tout le long de la route je retrouve la trace des affreuses souffrances que j'ai endurées alors. Hélas ! en quoi ma destinée s'est-elle améliorée depuis, et à quoi m'a-t-il servi de vivre plus longtemps qu'elle ? Alors au moins, j'avais une immense et inépuisable confiance dans l'avenir. Aujourd'hui, je vois au contraire que le passé est le symbole et la garantie de mon avenir ! Dans deux jours, ce sera l'anniversaire de la mort de mon père, et je ne puis pas faire dire une messe pour lui : il n'y a pas de prêtre ni d'église catholique ici à vingt lieues à la ronde !

Aie la bonté, je t'en prie, de faire dire une messe de commémoration, dès que tu recevras cette lettre. Tu sais combien ta pensée est unie dans mon âme à ce lugubre souvenir, et combien ton dévouement et ta tendresse ont soulagé ma douleur. C'est aujourd'hui le jour des SS. Gervais et Protais, ces patrons de notre amitié : j'espère que tu ne l'auras pas oublié. Quand pourrons-nous encore communier ensemble en ce jour ? Voilà

bientôt huit ans que nous nous connaissons et que nous nous aimons ! Que d'angoisses dans ces huit ans pour moi ! Il n'y a vraiment que ton amitié qui soit restée debout. Je te bénis ainsi que Dieu qui m'a laissé du moins cette consolation ! . . .

---

LE MÊME AU MÊME

Marburg, 29 juin 1834.

Très cher ami, je n'ai qu'un moment à moi pour te dire que je ne sais trop où tu devras m'adresser le paquet de mercredi prochain, à cause de l'arrivée inopinée de M. Plater, dont je ne connais pas encore l'itinéraire. . . .

Par une providence merveilleuse Laçordaire est arrivé ici six heures après moi, et après que j'eusse reçu ta lettre qui m'annonçait sa venue. Son amitié, le charme qu'exerce sur moi cette chère sainte Élisabeth auprès du tombeau de laquelle nous sommes, la beauté du pays que nous parcourons et où nous trouvons à chaque pas ses souvenirs, tout cela m'a fait du bien, je suis mieux, beaucoup mieux qu'il y a quinze jours.

Adieu, mon bien bon, je n'ai pas le temps de t'en dire davantage. Je t'ai écrit longuement il y a dix jours, et le ferai bientôt. A toi toujours.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, samedi 5 juillet 1834.

Très cher ami, je ne puis te dire la joie que m'a causée ta dernière lettre de Marburg. J'en avais vraiment bien besoin.



L'état où tu étais en m'écrivant d'Eisenach m'avait navré, et j'ai souffert mercredi de ne pas savoir où t'écrire. J'aime doublement l'abbé Lacordaire qui est arrivé ainsi près de toi au moment où tu avais le plus besoin du cœur d'un ami près de toi. Tu vois, tu vois, Dieu ne t'abandonne pas. Je le remercie pour toi de la grâce qu'il t'a accordé en t'amenant l'abbé Lacordaire. M. Plater sera aussi près de toi : c'est encore une joie que je partage et qui me fait du bien. Mais en même temps, je ne puis m'empêcher de penser tristement que de tes meilleurs amis, je serai le seul qui ne te verrai pas, qui ne t'embrasserai pas de bien longtemps peut-être, qui ne te consolerais autrement que par mes insuffisantes lettres qui disent moins que jamais ce que je sens, parce que je ne puis les écrire qu'ici, au milieu de mille interruptions et souvent la tête bien fatiguée. Enfin, qu'il en soit selon la volonté de Dieu ! M. Plater et M. Lacordaire te feront plus de bien que je ne pourrais t'en faire, et c'est pour cela qu'il te les a envoyés de préférence. . .

L'abbé Bautain a fait une réponse aux *Paroles d'un Croyant* que je trouve bien juste, bien vraie, bien chrétienne. Ah ! oui, occupons-nous de réformer les mœurs privées avant d'espérer pouvoir réformer les mœurs publiques. Faisons de la religion avant de faire de la politique Tu trouves, mon pauvre ami, que je suis bien en arrière de mon temps, que veux-tu ? Pourtant je crois que je ne me tromperai jamais beaucoup en restant fidèle à la religion, et en la regardant comme le premier intérêt que nous ayons au monde.

Adieu, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur. J'embrasse également Lacordaire avec tendresse. Tout à toi, ton vrai et tendre ami.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 14 juillet 1834.

Cher ami, quoique j'aie reçu ta lettre mercredi dernier c'est-à-dire assez à temps pour pouvoir t'écrire à Strasbourg, comme je n'avais rien pour toi et que je n'eusse pu t'écrire que quelques lignes, j'ai pensé qu'il valait mieux attendre.

Ma joie à ton sujet n'a pas été longue, pauvre cher ami. Je pense déjà au chagrin que tu vas avoir quand tu seras seul. M. Plater a dû te quitter déjà, puisqu'il ne pouvait pas sortir de France, et peut-être Lacordaire te quittera t-il aussi bientôt. Mon Dieu ! tout cela m'attriste bien ! et ce serait le moment pour moi de t'arriver, si mon étoile ne me fixait ici aussi prisonnier que ceux dont je m'occupe tous les jours. Pauvre cher ami, prends sur toi le plus que tu peux pour ne pas trop revenir sur tes tristes souvenirs. Quand je pense à ta funeste disposition à affliger sans cesse le présent de tes chagrins passés, à ton isolement de tout lien de famille, d'amitié, d'habitude même, je sens mon cœur se serrer à un point que je ne puis dire. Il me semble qu'à ta place, je voudrais cesser cette vie errante que tu mènes, chercher à me lier à quelque chose. Quelles que soient les dispositions de ton cœur, je crois que tu devrais te préparer à la possibilité d'un mariage pour toi. Je n'ose pas te redire ma façon de voir actuelle en fait de mariage et d'amour. Je crains en effet d'avoir beaucoup trop vieilli en une année. Cependant je ne puis pas croire que si tu rencontrais une jeune fille qui fût élevée chrétiennement, qui t'offrit toutes les garanties chrétiennes que tu as droit d'attendre, tu ne fusses heureux par elle.

Puisque tu n'as personne avec qui voyager en ce moment, viens à Paris y vivre en paix, dans le travail, avec quelques

relations que tu renouerais, auprès de ton ami qui te sacrifierait tout pour t'aider à être heureux ; les voyages n'ont quelque chose d'agréable, ce me semble, qu'autant qu'ils sont une distraction, un état passager. Mais en faire la vie, ce doit être quelque chose d'affreusement triste.

.....

Adieu, je t'embrasse de toute mon âme.

Ton frère de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 24 juillet 1834.

.....

As-tu le nouveau livre de Pellico? Ah! qu'il est beau, qu'il est plus beau, s'il est possible, que les « Prisons »! Et Dieu sait si j'aime les « Prisons ». Si tu ne l'as pas lu, écris-le moi, je veux te le donner. Je crois que c'est un livre que tu devrais lire. Il contient des choses dont je voudrais te persuader, et que je ne puis te dire comme il les dit. Quelles idées justes et saines en politique, en amour, en tout. Oh! on n'a jamais rien fait de si beau et de si bon, qui donne plus d'amour pour tous les devoirs qu'on a à remplir dans toutes les positions de la vie.

Le jour ou je t'ai écrit la dernière fois, paraissait cette terrible encyclique contre les *Paroles d'un Croisant* (1). Mon pauvre ami, le coup que cette encyclique a porté à M. de Lamennais a dû aller jusqu'à toi, et tu as dû le ressentir vivement. C'est une peine que j'ai encore partagée. Je ne pouvais pas ne pas trouver juste la condamnation prononcée contre ce livre.

(1) Encyclique « *Singulari nos* » du 7 juillet 1834.

Mais je pense à la douleur de ce pauvre M. Féli. J'espère que les dernières paroles si touchantes de l'encyclique pour appeler les prières de l'Église en sa faveur, pour le rappeler lui-même dans le sein de la vérité, le toucheront et opéreront un bon effet.

Adieu, mon tendre ami, je t'aime de toutes mes forces. Ton frère de cœur.

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Bregenz, 3 août 1834.

. . . . . Il est probable que j'irai en Orient cet hiver avec Saint-Laumer. Je n'attends pour me décider que de savoir le parti auquel s'arrêtera M. de Lamennais après avoir vu l'encyclique, et l'effet que cela produira infailliblement sur le clergé. C'est la position de M. de Lamennais dans laquelle je me trouve malgré moi enveloppé, par ma conscience bien plus encore que par mes antécédents, qui me retient loin de France. Autrement j'y rentrerais, car je suis très fatigué de mes voyages. Si je ne vais pas en Orient, je ne sais vraiment ce que je deviendrai . . . . .

Dis-moi donc un peu plus en détail ce que c'est que ce projet de mariage que tu as<sup>(1)</sup>. J'y applaudis d'avance de tout mon cœur, c'est-à-dire à l'idée de ton mariage en général. Personne n'est plus fait que toi pour faire le bonheur d'une femme chrétienne et aimante, car personne, personne au monde, ne possède à un si haut point que toi la plus belle qualité du chrétien et de l'amant, le dévouement. Tu en connais jusqu'aux moins-

1) Léon Cornudet ne devait épouser qu'en 1839 M<sup>lle</sup> Chapotin de Saint-Laurent, à laquelle il est fait ici allusion.

dres délicatesses qui sont souvent mille fois plus rares, plus pénibles et plus méritoires que les éclatants sacrifices, surtout dans la vie commune. Je puis en parler par expérience mieux que personne.

Adieu, mon bon ami, tout à toi de cœur et d'âme.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 7 août 1834.

Cher ami, je me suis souvenu trop tard hier que c'était mercredi ; je pense cependant que ce retard d'un jour ne te fâchera pas trop.

J'attends avec impatience des lettres de toi. Depuis si longtemps tu ne m'écris que des mots si courts. Et ne sachant ainsi rien de ce que tu fais, de ce que tu projettes, de l'état de ton cœur et de ton esprit, je me trouve presque embarrassé pour t'écrire. Car de moi que te dirai-je ? Tu sais que j'aime peu à en parler. D'ailleurs, ma vie est si monotone ! De huit heures du matin à six heures du soir, je suis au Luxembourg, piochant comme un vrai manœuvre. J'ai au moins la consolation de voir que je suis aimé ici, que l'on a pour moi de la vraie bienveillance et de l'estime. Le soir, je vais ou chez M<sup>me</sup> T., ou dans la famille Saint-Laurent. Et puis le lendemain, je recommence. C'est un rude métier. Mais j'y prends de bonnes habitudes d'exactitude et de travail opiniâtre. J'y vois beaucoup de choses qui me donnent de l'expérience, des exemples mauvais que je me jure d'éviter et qui m'encouragent à me raidir de bonne heure contre les écueils de la carrière que j'ai embrassée, mais aussi de bons exemples, de bonnes actions qui me consolent et que je me propose fermement d'imiter. Quant à faire autre chose que de la procédure criminelle, je n'en ai pas le temps. Je réserve le peu que j'ai pour écrire à ceux que

j'aime et faire leurs commissions. J'ai toutefois pu lire le nouveau livre de Sainte-Beuve, dont le titre ne tient pas, Dieu merci, ses promesses. Il y a des *Consolations à Voluptés*, sous le rapport religieux, un pas au moins aussi immense que de *Joseph Delorme aux Consolations*.

C'est un beau et bon livre qu'un chrétien, qu'un catholique peut avouer. A lire les journaux, je ne le trouve pas compris. Je voudrais que tu puisses le lire, il te ferait un bien extrême, je n'en doute pas. Je suis sorti de cette lecture édifié, avec de bonnes résolutions. Et j'ai pleuré en le lisant, moi qui n'avais pas pleuré depuis si longtemps.

Adieu, cher bien-aimé ami, écris-moi bientôt, je t'en prie. Ton frère de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 13 août 1834.

Mon bon ami, j'avais bien besoin de recevoir enfin une longue lettre de toi, et je m'en vais répondre à ta dernière aussi longuement que je pourrai.

.....

Ta lettre, mon ami, m'a fait de la peine en beaucoup de choses. Laisse-moi tout te dire.

D'abord ta position m'inquiète et je trouve que tu fais tout ce qu'il faut pour la rendre plus triste. Ta vie de voyage ne fait qu'exalter et irriter ton imagination et ton cœur qui ont besoin de se rasseoir pour que tu sois un peu heureux. Pourquoi en revenant en France, serais-tu obligé de te prononcer pour ou contre M. de Lamennais? Franchement, mon ami, ta conscience de chrétien t'oblige à te soumettre de fait et d'esprit à l'encyclique. Je ne vois pas de milieu, et je ne comprends rien aux restrictions de M. de Lamennais. Mais ad-

mettant que tu ne te prononces pas, qui te force à répondre aux gens qui t'interrogeront? Viens à Paris : les quinze premiers jours, tu seras accablé de questions ; puis personne ne t'en parlera plus. Et tu pourras vivre tranquillement, studieusement, sans occuper le public de toi, ni t'occuper du public, en te préparant pour l'avenir et en cherchant dans les relations intimes que tu te créeras, le seul bonheur qui soit réel en ce monde. Qu'iras-tu faire, je te le demande, en Orient avec Saint-Laumer, que je crois un bon et excellent jeune homme, mais qui a bien peu de sympathies avec toi et dont tu ne connais pas le compagnon? Comme je crois te l'avoir dit, et comme tu l'as senti toi-même, j'en suis sûr, les voyages n'ont de charme que quand ils sont une exception à la vie ordinaire. Et je pense aussi qu'ils n'ont d'utilité et qu'ils ne portent de fruits qu'à cette même condition, et lorsqu'ils peuvent être digérés, si je puis dire, dans une vie plus calme et sédentaire qui les suive. Oh! mon ami, je comprends bien ton dévouement à M. Féli. Dans quelques erreurs que ce beau génie soit tombé, je t'approuve de lui rester fidèlement attaché de cœur jusqu'à la mort. Mais ton dévouement ne doit point aller jusqu'à lui sacrifier tes principes et ta conscience. Sois donc avec lui, aime-le tendrement, et prouve-le lui jusqu'à la fin. Mais sache lui dire que tu te soumetts, s'il ne se soumettait pas, lui, et dans le cas où tu craindrais que son influence sur toi ne t'égarât, évite de te trouver de quelque temps avec lui. Mais tu peux le faire en restant à Paris.

Son dernier article sur le Despotisme et la Liberté dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> août est affligeant. Et il semble qu'il aurait dû l'empêcher de paraître après l'encyclique. Bien des gens penseront que c'est une bravade. C'est un article du *National* : et je ne crois pas qu'il soit possible de pousser plus loin le radicalisme. Mon Dieu, mon Dieu, que les dons de Dieu sont quelquefois funestes.

Je ne connais pas autrement l'École Bautain que par une

petite brochure de M. Bautain sur les différents systèmes actuels de philosophie qui me semble fort bonne dans toute la partie critique, mais qui me paraît pécher par la base, dans la partie dogmatique, en ce qu'il me paraît lui aussi vouloir fonder la philosophie religieuse autrement que sur la foi; et puis je connais sa réponse à M. de Lamennais que, quoi que tu en dises, je trouve très bonne pour le fond, très forte et très convaincante. Je suis un peu de ton avis sur le ton un peu amer qui y règne. En général, cependant, M. Bautain et ses élèves, en s'occupant exclusivement de religion, de prédication, d'éducation, me semblent avoir bien compris ce qu'il y a à faire dans le temps où nous vivons, et lors même que l'esprit de secte s'y mêlerait un peu, ce qui est fâcheux, il me semble qu'ils doivent opérer un bien durable. Oh! plus je vais, plus je suis convaincu que la religion est la base de tout et qu'il n'y a rien à faire pour tous ceux qui se sentent les entrailles émues en faveur de l'humanité, que de travailler à lui rendre ce bien précieux qu'elle a perdu. Quel bien M. de Lamennais eût pu faire au monde, s'il avait voulu employer son beau génie à la faire reflourir. Un livre de M. de Lamennais exclusivement religieux serait accueilli aujourd'hui avec extase et aurait d'immenses résultats.

Pourquoi ce mot sur N. que tu n'as ni l'espoir ni le *désir* de le rencontrer? Je ne puis te dire les tristes réflexions que cette phrase m'a fait faire sur l'avenir de notre amitié à nous deux. Si tu te brouilles avec N. ou si, ce qui est pis, vous êtes tous deux dans des relations froides et insignifiantes, j'avoue que ma foi en l'amitié qui nous unit est fortement ébranlée. Et j'ai trop appris à n'avoir pas de foi en la durée des affections passionnées pour ne pas m'être rejeté avec plus de foi sur les affections simples et légitimes. Que sera-ce de moi si cette foi-là aussi me quitte? Tu es injuste envers N. : tous deux vous avez des torts; tous deux vous êtes susceptibles, exigeants. Eh! ne faut-il pas tout pardonner à celui dont on a éprouvé une



fois le cœur? Il n'y a d'affections durables en ce monde qu'à la condition de beaucoup pardonner à ceux qu'on aime, et d'y apporter beaucoup de dévouement et d'abnégation de soi.

.....  
Je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 21 août 1834.

Mon bon ami,

.....  
Tu liras dans la *Gazette* d'aujourd'hui la lettre de l'évêque de Rennes à M. de Lamennais et la réponse de celui-ci. Cette réponse si décisive va désoler bien du monde, et je suis de ceux auxquels elle fait la plus vive peine. Le silence pouvait être interprété comme une soumission, et le scandale au moins était sauvé.

Mais j'avoue que je suis révolté de ce que l'évêque de Rennes a publié ces deux lettres. La sienne paraît alors une perfidie au moyen de laquelle il voulait amener M. de Lamennais à s'expliquer. Pourquoi M. de Lamennais a-t-il répondu, s'il ne voulait ni se soumettre, ni résister? Car sa réponse est un acte éclatant de résistance! Oh! mon Dieu! mon Dieu! quel siècle que celui-ci!

J'irai voir M. Plater demain ou après-demain, et s'il te suit en Orient, je me dépêcherai de faire tes commissions. Oh! que j'aimerais mieux te savoir M. Plater pour compagnon que tout autre. Car je le crois bon chrétien et j'imagine qu'il t'adoucirait en vivant avec toi.

Adieu, adieu. Je n'ai qu'un court moment, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Munich, 30 août 1834.

Très cher et bon ami . . . . j'ai achevé mon tour du Tyrol à pied, et en suis assez satisfait, malgré la tristesse de ma solitude, et le temps détestable que j'ai eu, tandis que partout ailleurs on mourrait de chaud. J'ai vu à fond ce clergé et ce peuple qui n'ont l'un et l'autre de rivaux qu'en Irlande. J'ai terminé mon voyage en assistant à la représentation d'un ancien mystère, à savoir de la Passion de N.-S., jouée au naturel, en plein air, avec des chœurs à l'antique, par les habitants d'un village (\*) qui possèdent ce privilège depuis deux siècles et qui l'exercent tous les sept ans. Cela dure depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, la représentation de la Passion étant entremêlée de scènes typiques tirées de l'Ancien Testament. Pendant ces dix heures, je n'ai pas eu un instant d'ennui ni de fatigue; au contraire jamais de ma vie je ne me suis senti plus intéressé, plus ému et, pour la première fois de ma vie, j'ai compris ce que pouvait être et produire l'art dramatique, digne de ce nom. Je t'ai bien souvent regretté, toi que j'ai vu si souvent hors de toi pour des pièces de Victor Hugo!

Me voilà de retour maintenant dans cette ville! j'y suis pour expédier à Paris l'immense quantité de livres que j'ai fait la folie d'acheter, et pour attendre des lettres de Saint-Laumer qui me diront si je dois aller en toute hâte à Vienne et les rejoindre au plus vite à Marseille, ou bien si j'aurai le temps de passer un mois tranquille à Salzbourg, pour mettre en ordre mes notes sur sainte Élisabeth, l'Allemagne, etc., avant de m'embarquer pour cet immense voyage d'Orient.

(\*) Oberamergau.

Je suis surpris et affligé que tu n'approuves pas mon projet de voyage en Orient, qui est tout à fait un projet de raison car ce voyage ne me sourit pas du tout : je suis mortellement fatigué de voyager, mais cela m'effraye encore moins que Paris. Je ne conçois pas que tu ne comprennes pas combien ma position à Paris serait déplorable, en dehors même de l'affaire de M. Féli qui est cependant bien assez grave. Déjà ce séjour m'était ineffablement pénible il y a dix-huit mois, et cependant j'avais alors de plus qu'aujourd'hui mes relations avec les jeunes gens qui venaient chez moi, relations que je trouvais importantes et utiles bien qu'elles ne m'amussent pas, et outre cela une confiance générale dans l'avenir, dans la vie, qui a complètement péri en moi. Je ne sais vraiment ce que je deviendrais à Paris, s'il m'y fallait retourner. Tu me parles avec un sang-froid incroyable des relations intimes que je m'y créerai ! En vérité : les tentatives que j'ai faites pour m'en créer jusqu'à présent sont de nature à m'encourager à persévérer ! Tant il est vrai que les cœurs les plus tendres et les plus sympathiques ne peuvent comprendre que ce par où ils ont passé eux-mêmes. Toi qui a toujours été environné d'une famille, qui a eu celle des T., des Saint-Laurent quand tu étais loin de la tienne (et qu'est-ce qu'un éloignement comme celui-là ?) tu ne peux te faire la plus légère idée de ce que moi je sens sur ce point. A Paris je n'ai plus que deux relations intimes, toi et M. Plater ; et tous deux vous êtes surchargés d'affaires, de devoirs, de liens : il n'y a pas de place pour moi dans tout cela. Mais avec le temps on s'habitue à tout, et un jour viendra où je vivrai aussi bien seul à Paris que je le fais en voyage.

. . . . .

Je suis tout à fait de ton avis sur ce que fait M. Féli et certes il n'a pas dépendu de moi qu'il n'en fût tout autrement : j'ai fait pour cela mon possible et Dieu m'en rendra témoignage.

---

## LE MÊME AU MÊME

Munich, 4 septembre 1834.

Très cher ami, au moment où j'allais partir d'ici pour Vienne et Salzbourg, on me notifie de la part du Gouvernement autrichien, la défense d'entrer dans son territoire, dont j'étais à peine sorti, et où je circulais en pleine liberté depuis plus d'un mois. Cela me désole, car cela m'empêche de voir Vienne et les plus belles provinces de l'Allemagne que j'avais réservées pour le bouquet de mon voyage, de même que Venise, Milan et ses lacs, enfin, ce qu'il y a de plus beau au monde. Mais enfin il faut se résigner!

. . . . .

---

## L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 6 septembre 1834.

Je prie Dieu de tout mon cœur, mon ami, que ton voyage d'Orient te fasse le bien que tu en attends. Mais j'avoue que j'aurais désiré te voir, avant de l'entreprendre, essayer de la vie sédentaire et calme, à l'influence de laquelle je crois beaucoup plus qu'à la vie agitée de voyage, pour ramener la paix et le courage dans le cœur et dans l'esprit d'un chrétien. Mais enfin, tu ne penses pas comme moi, et je n'ai pas malheureusement ce don de persuader que j'envie tant quand il s'agit de faire passer dans l'âme de ceux que j'aime ce que je crois des vérités utiles pour eux. Que de fois déjà j'ai fait cette triste épreuve et à ton égard et à l'égard d'autres amis! Que de fois, épuisé d'avoir lutté tantôt de front, tantôt d'une manière

douce et détournée contre vous, je n'ai eu d'autres ressources que de prier Dieu de vous convaincre ! Mais en outre que mes prières ne sont guère dignes, vous ne voulez pas, ni les uns ni les autres, y mettre du vôtre, réfléchir mûrement sur ce qu'on vous dit, chercher à vous mettre par la pensée dans des positions autres que celles où vous êtes, afin de juger plus sainement. Je persiste de plus en plus à croire que la raison calme mais chrétienne substituée à l'imagination, vaut mieux, guide dans une meilleure voie, rend plus heureux et est plus selon la volonté de Dieu. Et si je puis, c'est toujours par là que je me guiderai. En un mot je suis Pelliciste entièrement et c'est pour cela que j'aurais voulu que tu lusses son dernier ouvrage. Si tu ne l'as pas lu, je tiens absolument à te l'envoyer.

. . . . .

Dans le dernier numéro de la *Revue*, il y a un article de cet insolent et bouffi Lerminier sur M. de Lamennais. Cet article est affligeant au dernier point. Il félicite M. Féli d'avoir rompu ouvertement avec Rome contre laquelle il n'a pas assez d'injures et le met tout net à côté de Luther. Mon Dieu ! mon Dieu ! tout cela n'ouvrira-t-il pas les yeux de l'abbé de Lamennais ? L'autre jour la *Tribune* accolait son nom comme homme d'avenir à des noms dont je ne citerai qu'un : *Louvel*. Est-ce croyable ? Je ne partage pas les opinions de l'abbé de Lamennais et je blâme bien sa conduite, mais en vérité je souffre plus que je ne puis dire des outrages des uns et des éloges des autres. Quelle leçon pour toi, mon ami ! Profites-en.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Schaftlarn, 23 septembre 1834.

Mon très cher, je suis vraiment bien malheureux. Nouveau bouleversement dans tous mes projets. La mère de Plater

arrive de Bologne et par conséquent il ne peut venir avec moi en Orient : et j'apprends cela quinze jours avant de me mettre en route ! Il n'y a qu'à moi qu'il arrive de ces choses-là. Tu conçois qu'il ne me sera pas agréable de faire ce voyage avec Saint-Laumer tout seul, que j'aime de tout mon cœur, mais qui n'est pas catholique : et ce voyage n'est pour moi qu'un pèlerinage.

Cependant j'ai donné ma parole à Saint-Laumer ; il a remis son voyage de deux mois pour m'attendre : je dois et je veux l'accompagner s'il l'exige, ou plutôt s'il ne veut pas, comme je le lui ai proposé, remettre son voyage à l'été prochain, ce qui me donnerait le temps de faire mon voyage d'Angleterre, d'entrer à la Chambre des Pairs, etc..., avant de partir, et de n'être pas si pressé pour mon retour.

En attendant, je suis vraiment consterné de cette fatalité qui s'attache à tous mes projets. Dans le cas où il consentirait à cette remise, il est probable que je retournerai à Paris au mois de novembre, après avoir été à Milan et jusqu'à Pise pour voir ce pauvre Albert qui est dans un état désolant. Il est aussi possible que je reste l'hiver à Pise ou à Florence et ne retourne à Paris qu'au printemps. Enfin il est surtout possible que je mette à exécution mon projet d'Orient sur le champ.

J'ai reçu tes trois envois du 6, du 10, du 17 et du 18 septembre ; je suis désolé de te voir si surchargé d'ouvrage dans ce temps de vacances universelles. Je crains seulement que mes commissions n'ajoutent à ton accablement, et qu'à la fin ta santé n'en souffre. Que tu es bon de prendre au sérieux tout ce que je t'ai écrit sur le cachet de ton procureur général !

.....  
 Rio est arrivé à Munich, il y a quelques jours ; j'ai été le voir et ai été très content de lui. Nous avons causé de ce que tu m'as écrit il y a quelque temps sur un mariage possible

pour toi. Je voudrais que tu m'en parlasses plus longuement et plus en détail.

Adieu, pour le moment, bien cher ami ; dès que je serai arrêté à quelque chose de positif, je te l'écrirai le premier. Que Dieu te garde et te récompense.

---

## LE MÊME AU MÊME

Munich, 1<sup>er</sup> octobre 1834.

Mon très cher, tu sais sans doute que Saint-Laumer ne va pas en Orient, que par conséquent, je n'y vais pas non plus. Et non seulement cela, mais je retourne à Paris pour y passer l'hiver et j'accompagne Rio à Francfort et en Belgique, d'où nous arriverons ensemble à Paris.

. . . . .

Je n'aurais su à quoi attribuer le sermon que tu me fais dans ton dernier paquet et celui que tu m'annonces pour le prochain, si je n'avais appris de N. qu'il avait eu la bêtise de t'écrire une longue et absurde lettre contre moi, le jour même où je suis venu de la campagne le voir, après avoir appris par hasard son arrivée qu'il ne s'était jamais donné la peine de m'annoncer. Nos projets actuels te montreront que la bonne intelligence est parfaitement rétablie entre nous.

Bien que Paris me sourie infiniment peu, j'anticipe avec une joie inexprimable le moment de retrouver ta bonne amitié et ton inépuisable sympathie, y compris même tes homélies sur la raison.

Adieu, à toi.

---

## LE MÊME AU MÊME

Munich, 6 octobre 1834.

Mon très cher, nouveau changement ! des lettres d'Albert et de César Plater m'ont forcé, après une indécision vraiment torturante, à revenir sur mon projet de retourner en France avec Rio. Je vais en Italie rejoindre Albert à Pise. . . .

. . . . .

Munich, 8 octobre 1834.

Pour le coup, mon cher ami, tu vas me croire tout à fait fou. Apprends donc qu'après tout, je ne vais pas en Italie, et que Rio m'a fait encore une fois bouleverser tous mes projets. Je reviens à Paris avec lui, par la Belgique. Ainsi donc regarde la lettre d'hier comme non avenue.

---

 LE MÊME AU MÊME

Augsburg, 10 octobre 1834.

Ma foi, mon ami, je ne sais plus comment commencer une lettre qui t'annoncera un quatrième changement.

Je me borne donc à te dire qu'après avoir accompagné Rio jusqu'ici sur la route de France, je me suis senti tellement entraîné vers l'Italie que force m'a été d'y aller. Je ne peux plus changer maintenant, puisque Rio est déjà parti. Il te fera la description de l'état où j'ai passé tous ces jours-ci. J'en tremble encore au point de ne pouvoir qu'à peine tenir ma plume.

Je retourne sur mes pas pour aller à Vérone, et de là à Milan et à Pise où je compte passer l'hiver.

. . . . .



Adieu, très cher ami, je consens à passer pour fou à tes yeux jusqu'à ce que tu me viennes au printemps prochain.

Adieu, à toi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

July 16 octobre 1834.

Très cher ami, on me renvoie ici ta lettre du 6 de ce mois. Je suis contrarié de toutes manières de ce changement de projets qui d'abord met le désordre dans ta correspondance.

. . . . .  
 Rio me bouleverse avec ses changements perpétuels. Il y a un mois à peine il m'écrivait que sa femme ne voulait pas quitter Munich de trois mois au moins et qu'il irait de là la conduire à Lllamarth. Il m'écrivait aussi que pendant que sa femme ferait ses couches en Angleterre, il viendrait en France pour acheter une maison de campagne à dix lieues de Paris où ils vivraient continuellement, sauf leurs voyages en Angleterre. Et voilà que tu me parles d'un projet de vie commune à nous trois à Paris! D'honneur, je m'y perds. . . . .  
 Il faut convenir que les transitions sont brusques. Vous allez tous deux si vite, et vous changez si souvent, que je ne me donnerai pas la peine de chercher à deviner quel est le plan de vie commune ou de prévoir les objections. Car je ne doute pas qu'avant que je vous revoie, il n'y ait d'autres projets à la place de ceux-là! Oh! je l'avoue, j'ai bien vieilli pendant que vous avez couru le monde et mon imagination s'est bien refroidie. Car j'ai besoin de plus de calme et de fixité dans les idées, dans les projets. C'est une grande peine pour moi que tu aies renoncé à venir à Paris cet hiver. Quoique mon avenir soit dans la meilleure route possible, il me faudra certainement quitter Paris pour deux ans au moins, et j'en sortirai sans

doute juste au moment où tu reviendras. Quand j'y reviendrai, nous serons tous deux peut-être mariés et adieu nos douces soirées d'amitié, de lectures, de causeries, de confidences, de querelles même, dont la perspective pour cet hiver me réjouissait.

. . . . .  
 D'après les intentions du procureur général sur moi, qui m'a pris en très grande affection, et qui veut me nommer d'emblée substitut dans un chef-lieu, c'est-à-dire à Versailles, à Melun ou à Chartres (ce qui serait un avancement de deux années au moins), j'avais projeté d'employer six mois à me mettre bien au courant de mon travail et à m'exercer à parler convenablement. Je te dirai même que le procureur général est si bon pour moi que j'espère un peu, sans le dire à personne, après avoir donné un nouveau coup de collier, pouvoir lui demander de me faire nommer juge suppléant d'instruction à Paris même. . . . .

J'en étais là, on m'apporte ta seconde lettre. Oh ! c'est trop fort. Ce nouveau changement m'enchanté, mais je te crois fou ! Ces changements si brusques me coupent le fil de mes idées. Adieu donc, je t'embrasse tendrement, moitié stupéfait, moitié content ! Car tu reviens à Paris et je suis heureux ! Adieu, à toi de tout cœur.

---

LE MÊME AU MÊME.

Paris, 13 novembre 1834.

Je reçois aujourd'hui seulement, très cher ami, ta lettre de Florence, écrite le 1<sup>er</sup> novembre. Je ne comprends pas qu'elle ait mis autant de temps à arriver. Ce retard nous a causé bien de l'inquiétude à Rio et à moi, car ta précédente lettre nous

avait fait craindre une maladie grave. Dieu soit loué que nos inquiétudes n'aient pas eu de fondement. Mais je n'en maudis pas moins ta funeste résolution d'aller en Italie. Nous avons passé de si bonnes soirées, Rio, M. S. et moi ! Nous avons ri de si bon cœur, et causé avec tant de sympathie de choses sérieuses ! Tu nous manquais bien, nous te regrettions sans cesse.

. . . . .  
 Adieu, très cher ami, mille et mille tendres embrassements.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET.

Pise, 19 novembre 1834.

Très cher ami. . . . tu me fais de la peine, je ne puis te le cacher, par l'opinion que tu conserves sur mes dispositions et mon état moral. Comme tu peux bien le penser, je ne suis pas le moins du monde blessé de ce que tu m'as dit bien des fois à ce sujet, mais je suis peiné de voir que tu te trompes sur mon compte. En vérité, je crois être aussi calme et raisonnable qu'il est possible de l'être à mon âge et avec mon caractère. Dieu sait que j'ai eu de quoi m'aigrir et m'envenimer au suprême degré ; eh bien, sincèrement, je ne me crois point aigri ni exagéré en rien, mais résigné ou plutôt habitué à tout ce qui m'est arrivé. Souvent, je m'étonne d'être tel que je suis. Quant à la politique sur laquelle paraissent porter spécialement tes observations, j'ai des opinions *arrêtées*, comme tu dis, mais en vérité je n'ai jamais cru que ce fût un mal. J'ai toujours conçu, comme je conçois encore, qu'on puisse servir le Gouvernement actuel et s'y résigner comme à un châtement mérité par la France, mais je n'en suis pas encore

venu à concevoir qu'on puisse, étant honnête homme, l'admirer et surtout vouloir le faire admirer aux autres. Mais en voilà assez là-dessus. . . . .

. . . . . Rien ne m'oblige ni ne m'engage à rester plus longtemps qu'il ne faut en Italie, et s'il plaît à Dieu, j'arriverai à Paris dans les derniers jours du mois prochain. En attendant, je me trouve fort bien à Pise dont la solitude, la tristesse, l'antiquité sont fort de mon goût. Je travaille un peu à ma bonne sainte Élisabeth dont c'est aujourd'hui la fête. J'ai beaucoup à me louer de la société d'Albert et d'Alexandrine<sup>(1)</sup>, et cependant je sens que je me suis condamné à une épreuve un peu sévère, en m'imposant le spectacle quotidien et perpétuel de leur pur et intime bonheur, que je ne puis m'empêcher de contraster avec mon propre sort! . . . . .

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 26 novembre 1834.

Mon bon ami . . . . .  
Ta dernière lettre ma blessé. Et comme Rio, je pense que tu avais ce jour-là quelque mécontentement dont je ne devais pas être victime. Ton opinion sur Pellico ne change rien à la mienne. C'est un beau et bon livre que j'ai vu admirer par une foule de personnes pieuses, nullement disposées à faire des concessions à la philanthropie et au philosophisme, et, ce qui te contrariera sans doute, qui ne sont pas le moins du monde *juste milieu*. Veux-tu que je te dise ce qui te manque pour apprécier ce livre? une des trois vertus théologiques, qui, quoique placée la dernière dans le catéchisme n'est pas moins essentielle que les deux autres, la Charité. Ce livre est fait par un homme qui a au moins autant de charité que de foi.

(1) M. et M<sup>me</sup> de la Ferronnays.

De là le charme inouï répandu sur ce livre. Mais de là aussi ton défaut de sympathie pour lui. C'est une honte, je te le dis, qu'un chrétien ait autant de fiel que tu en as; et que, parce qu'il y a dans un livre fait par un homme que tu as admiré et aimé, deux phrases de charité et de paix pour des gouvernements que tu détestes, et qu'il a bien le droit, lui, de ne pas maudire puisqu'il a été persécuté par eux, tu lances contre lui un anathème. Au reste, je suis d'autant plus désolé que tu ne comprends pas le livre de Pellico que pour mon compte mes pensées, mes sentiments actuels sont ceux de ce livre et qu'autant que possible je cherche à y conformer mes actions.

Maintenant que je t'ai bourré à mon aise, je voudrais t'embrasser amicalement en signe de réconciliation. Dépêche-toi de revenir. Nous sommes si heureux avec toi! si tu veux t'y prêter, nous aurons un délicieux hiver. Je suis chez Rio comme dans ma famille. J'aime sa femme comme une sœur. Nous faisons de bons rires aux dépens les uns des autres, mais qui ne fâchent personne.

J'ai pourtant, moi, une grande inquiétude. J'avais écrit à ma mère ce que j'avais su des intentions de M. de Saint-Laurent pour sa fille. Mon père ni ma mère ne trouvent rien là-dedans qui satisfasse leurs prétentions à mon sujet. J'ai reçu une lettre d'objections qui me fait craindre que mon pauvre projet ne réussisse pas.

Ce sera une punition pour le passé! Car je ne crois pas que je puisse jamais rencontrer une meilleure ou même une aussi bonne occasion de me marier suivant les vues de Dieu et avec de plus légitimes espérances de bonheur. Cela changera beaucoup de mes relations avec cette famille qui s'est bien aperçue de mon désir: et je devrai nécessairement faire comprendre que j'ai renoncé à toutes prétentions. Et le plus court peut-être serait alors de hâter le moment où je dois quitter Paris. Que la volonté de Dieu soit faite!

Adieu, mon ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Florence, 2 décembre 1834.

Très cher ami, je t'ai écrit assez longuement la dernière fois pour que tu ne puisses exiger plus d'un petit mot cette fois-ci. Je veux seulement te dire combien j'ai été réjoui de ce que tu me mandes sur tes espérances, relativement à la famille de Saint-Laurent, ou plutôt il me serait impossible de le dire, car mon cœur en a été vraiment tout bouleversé par les sentiments les plus agréables. Je vais demander à Dieu chaque jour de protéger l'exécution d'un plan si conforme à sa volonté et à ses lois. J'y vois pour moi un immense bonheur, celui de te conserver à Paris et dans le poste le plus honorable et le plus indépendant.

J'ai été obligé de venir ici malgré le déplorable état de ma santé, pour ne pas désobliger une famille polonaise qui m'a toujours traité avec la plus grande bonté. Cela m'a horriblement contrarié. Je retournerai dans deux jours à Pise d'où je compte toujours partir à la fin de l'année pour Marseille et Paris.

Adieu, cher bon ami, que Dieu te bénisse et exauce tes vœux. A revoir bientôt.

## L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 3 décembre 1834.

Très cher ami, j'ai été bien dur pour toi dans ma dernière lettre. J'en ai été bien désolé en lisant celle que j'ai reçue de toi un peu après, où tu répondais à d'autres gronderies qu'en

vérité j'avais tout à fait oubliées. Les lettres ont de grandes douceurs, mais leurs inconvénients sont immenses. C'en est un grand que cet immense intervalle qui s'écoule entre l'expression d'une pensée et la réponse qu'elle provoque, et qui vous trouve dans une situation d'esprit et de cœur si différente. Aussi je regrette toujours plus ton absence, et je voudrais que tu hâtasses ton retour. Dans quinze jours, je pense avoir beaucoup plus de liberté, avoir mes matinées et mes soirées à moi, et si nous voulons tous deux apporter dans nos relations l'amitié qui est dans nos cœurs, et de la douceur, et chercher en même temps à comprendre celles de nos pensées qui ne sont pas les mêmes, les combattre sans les heurter, nous nous ferons du bien mutuellement et nous serons bien heureux.

Je n'ai pas songé à regarder tes vues de Pise. Compte sur une réponse à ce sujet dans ma prochaine lettre qui te trouvera encore dans cette ville, sans doute.

.....

Adieu, très cher. Embrasse Albert pour moi, Je voudrais tant le connaître et l'aimer de près. Je suis bien touché de ce que me fait dire sa femme. Je charge ton cœur d'y répondre.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Turin, 19 janvier 1835.

Très cher ami, me voici enfin en route, j'ai quitté Pise il y a quatre jours et demi. Je suis accablé de souffrances morales et physiques; cependant je vais toujours nuit et jour, tant j'ai le triste besoin de me fuir moi-même et d'échapper à cette affreuse solitude qui me poursuit partout et qui au sortir d'une vie intime comme à Pise, est plus odieuse que jamais. Je suis aussi au comble de l'inquiétude pour vous tous, n'ayant pas

reçu depuis un mois les nouvelles de *qui que ce soit*. Je ne sais trop si je passerai par Lyon, quoique toutes mes lettres doivent m'y attendre. J'irai autant que je le pourrai sans succomber à la fatigue. Je voulais rester ici quelques jours pour me reposer, mais je n'en ai pas le courage. Ces villes où je ne connais personne me paraissent de grands tombeaux où je meurs de triste-se. Comme en quittant Toplitz l'an dernier, ce départ de Pise a réveillé toutes les douleurs de ma vie! . . .

Adieu, à toi de cœur, prie beaucoup pour moi, je n'en ai jamais eu tant besoin.

---

LE MÊME AU MÊME

Genève, 22 janvier 1835.

Très cher ami, puisque je suis venu ici contre mon gré comme je te l'ai écrit, je me suis décidé, malgré le froid infâme qu'il fait, à faire le détour de Besançon pour y voir le tombeau de ma pauvre sœur. Cela retardera mon arrivée à Paris de deux jours. Je peux n'y arriver que mercredi matin, avec la malle-poste de Besançon.

Je viens de lire en route *Volupté*. Ah! mon ami, quel beau livre et comme il m'a fait du bien. Quelle œuvre capitale et agréable à Dieu! Je trouve que tu ne m'as pas dit la dixième partie de ce que méritait un tel livre. Cela m'a tout à fait remonté.

J'ai aussi vu à Turin, pendant les courts instants que j'y ai passés, cet admirable Pellico. *Nous nous sommes embrassés avec larmes* pour me servir d'une expression de Rio en la sanctifiant.

J'espère que tu auras à me donner des nouvelles d'Arthur dont je n'ai pas entendu parler depuis deux mois.

Tout à toi, très cher.

---



L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 18 juillet 1835.

.....

Je te donne une bonne nouvelle. Je ne quitte pas Paris : le procureur général m'a annoncé aujourd'hui qu'il me nommait secrétaire en chef de son parquet avec la certitude d'entrer directement au tribunal de Paris. Que je suis heureux !

Je ne vous quitte pas et voilà l'objection de mon père pour mon mariage levée. Je perds la tête de joie. Mais toi, mon cher ami, tu es malheureux. Oh ! que je voudrais te serrer dans mes bras ! Ton frère.

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Solesmes, 29 octobre 1835.

Très cher ami, tu as raison de dire que je suis coupable envers toi et j'avoue même plus que tu ne l'as été envers moi, puisque je n'ai rien eu au monde qui dût m'empêcher de t'avoir, tandis que toi, tu avais ta famille, etc. Mais ayant tardé à t'écrire dès les premiers jours de mon arrivée ici, je n'ai plus su où tu étais, si ma lettre te trouverait encore en Bourgogne, et c'est ce qui m'a fait attendre jusqu'à ce que j'eusse reçu une lettre de toi.

Je te félicite du fond de mon cœur de l'heureuse issue de tes entretiens avec ton père. Il faut vraiment que Dieu bénisse d'avance ton projet et qu'il ait touché de sa grâce toute puissante le cœur de ton père qui paraissait si froid sur cette affaire, et si peu ouvert aux impressions qui devaient amener le triomphe de tes désirs. Une amitié aussi vieille, aussi éprouvée que la nôtre, me dispense de te dire tout ce que

je sens et tout ce que tu dois deviner dans mon cœur sur ce sujet. Ce qu'il peut y avoir d'amer dans mon âme et dans ma mémoire ne me dominera jamais assez, je l'espère, pour me rendre envieux ou froid quand il s'agira du bonheur d'un ami et surtout d'un ami tel que toi. Je te supplie de me tenir le plus souvent et le plus longuement possible au courant de tous les détails de tes opérations futures, de tes premières entrevues, etc.

. . . . .  
 Je te le répète, aie bien soin, autant que te le permettra ton parquet, de m'écrire tout ce que tu pourras à ce sujet : écris surtout souvent, même en n'écrivant que très peu à la fois. Je suis désolé d'être loin de toi en ce moment. Il m'eût été doux de partager tes émotions et l'agitation inséparable d'un pareil moment : je te le dis sincèrement, car je le sens, malgré la répugnance trop naturelle que m'inspire en général tout ce qui touche à l'amour et au mariage, mais tu sais que pour toi mon cœur peut sortir de ses habitudes.

Je me félicite beaucoup d'être venu ici. Je ne souffre pas autant de la solitude que je me l'étais figuré. C'est un bien bon symptôme, une preuve que mon cœur a vieilli et s'est calmé. Je m'ennuie beaucoup et souvent, mais pas plus qu'à Paris. Je ne travaille pas beaucoup, mais je me flatte toujours que cela viendra avant mon départ. Je mène tout à fait la vie des religieux : je me lève à quatre heures du matin pour chanter matines avec eux ; je trouve une immense richesse de beautés dans les offices de l'Église qui occupent à peu près le tiers de la journée à divers intervalles ; je ne sors guère qu'une fois la semaine avec la communauté, cependant j'ai été faire un voyage de deux jours à pied à la Trappe, près Laval, qui m'a beaucoup édifié et intéressé. Le prieur de Solesmes, le P. Guéranger, est un homme extrêmement instruit et instructif dans ses conversations : j'apprends ici une foule de choses sur la religion, la liturgie.

Dis-moi, je t'en prie, à quelle époque commencera vraiment le procès Fieschi : je voudrais ne quitter Solesmes qu'à la mi-décembre.

Adieu, mon cher et bon ami. As-tu écrit à Rio ton bonheur ? Et le bon Frédéric doit être bien content. Fais-lui mille amitiés de ma part ainsi qu'à toute la famille Saint-Laurent. Adieu encore.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

6 novembre 1835.

Cher ami, quoique ma colère contre toi dure encore assurément et ne fasse que croître à mesure que tu restes plus longtemps sans m'écrire, je ne veux pourtant pas t'envoyer les deux lettres ci-jointes sans un mot d'amitié. J'ai ouvert la lettre de S., quoique je reconnusse bien son écriture, pour en prendre ma part, et elle n'était pas belle, comme tu verras. Aussi, me suis-je empressé, sans désespérer, de réparer tous mes torts en lui écrivant une très longue lettre. Puisses-tu réparer aussi bientôt les tiens à mon égard ! cette lettre de S. m'a fait un double plaisir, en elle-même, et puis par le bien que je suppose qu'elle te fera. Son idée sur la douleur, sur le privilège qu'ont certains êtres en ce monde de ne pas trouver où asseoir leur cœur, est aussi consolante qu'elle est belle. Nourris cette pensée en toi, féconde-la et il en sortira, j'en suis sûr, pour toi un réel soulagement aux peines que tu éprouves. Cette lettre de S. est vraiment admirable et nous sommes bien heureux d'avoir ajouté une âme si chrétienne à notre trinité amicale. C'est assurément le plus chrétien des quatre, et Dieu nous l'a envoyé pour nous donner le bon exemple. Que j'aime bien mieux cette lettre et que je crois bien plus à sa sa-

lulaire influence sur toi qu'à celle que je t'ai envoyée dernièrement, et dont j'ai lu le commencement. Hélas ! mon ami, je t'en parle parce qu'il m'a paru que c'était mal à un ami d'offrir à son ami une tentation d'orgueil, celui de tous les péchés que Dieu hait le plus et qui nous a fait perdre le Paradis. Si tu as une mission sur terre, quelque grande qu'elle soit, tu ne la rempliras qu'en l'ignorant, parce que c'est seulement en ignorant que tu resteras humble, et qu'il n'y a de missions chrétiennes que pour les humbles.

Tu te souviens qu'au collège je te disais déjà de te prémunir contre l'orgueil, l'amour des distinctions, la soif de la gloire. Combien n'as-tu pas besoin davantage aujourd'hui de fortifier ton cœur contre de semblables pensées, quand tes succès ont donné déjà de la célébrité à ton nom, et quand ceux qui t'entourent te cornent les oreilles de la mission providentielle qui t'est donnée par Dieu ! Humilie-toi, humilie-toi sans cesse, cher ami. Tu le dois dans ton intérêt de chrétien, et tu le dois aussi, je le répète, dans l'intérêt même du bien que tu es appelé à faire, si Dieu a voulu que tu eusses de l'action sur les hommes. Je suis la voix sévère et monotone de ta conscience : mais je me suis donné cette mission, moi, et je la remplirai.

Je vais te dire quelque chose qui te fera plaisir, j'en suis sûr. Dimanche à la grand'messe à Saint-Sulpice, je me suis trouvé presque à côté de Saint-Marc Girardin, qui était là, agenouillé avec dévotion, un livre de prières à la main, et paraissant prier Dieu avec ardeur. Je ne puis te dire combien j'ai été heureux de voir un homme dont les écrits annonçaient quelque sympathie pour la religion, mais au point de vue poétique uniquement, assistant pieusement et comme un chrétien sincère à la grand'messe. Tu sais le malheur qui lui est arrivé, la mort tragique de sa femme. Dieu s'est servi sans doute du malheur pour l'amener à lui. En le voyant ainsi j'ai prié de tout mon cœur pour lui.

. . . . .

Les Saint-Laurent sont arrivés ce matin. J'ai déjà vu M. de Saint-Laurent : tout sera bientôt arrangé, j'espère ; mon Dieu ! que j'ai hâte, que ce *oui* soit dit. Elle ne sait encore rien et je ne puis aller avant qu'elle soit prévenue et qu'elle n'ait consenti.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Solesmes, 14 novembre 1835.

Cher bon ami, les premières lignes de ta lettre du 2 m'avaient jeté dans les plus vives alarmes, et la lettre tout entière n'est pas faite pour réjouir le cœur d'un ami assurément. Cependant, en la relisant, je crois que tu t'es trop tôt désespéré et si je crois mon instinct, tu serais déjà revenu sur les funestes idées qui te dominaient, très naturellement du reste, quand tu m'écrivais. Je ne puis pas me résigner à ce qu'un projet si pur et si chrétien puisse échouer devant des considérations d'un genre purement matériel. Je suis sûr que cette excellente famille Saint-Laurent pensera comme moi et que tout en appréciant l'extrême délicatesse de tes idées, elle ne les partage pas. Et en vérité ils ne le doivent pas, parce qu'il que tu en dises, un homme doit pouvoir compter sur lui-même et faire son chemin, tandis que le bonheur et l'existence d'une fille sont bien autrement incertains. Aussi, je t'en prie, au nom de Dieu, au nom de toutes les bonnes et saintes croyances dont un pareil mariage serait le sceau, ne va pas te décourager, ni rien faire avec précipitation. Contie-toi en Dieu, et persévère, avec prudence et modération, mais persévère toujours. Je ne t'écris qu'un petit mot aujourd'hui pour te dire la profonde et tendre sympathie que m'inspire ton angoisse, pour te supplier surtout de m'écrire ce que M. de Saint-Lau-

rent t'aura répondu. J'attends avec la plus grande impatience cette réponse. Mon cher bon ami, écris-moi bien vite et tiens-moi bien exactement au courant de toutes les phases de cette crise décisive. Si je ne me trompe, ce sera pour toi un soulagement que de verser dans mon cœur toutes tes agitations et toutes tes inquiétudes. Ne m'écris pas longuement si tu n'en as pas le temps, mais un petit mot le plus souvent possible. Je prie bien ardemment pour toi. Je ferai dire demain une messe à ton intention, c'est-à-dire à l'intention du succès d'un désir si légitime et si religieux.

J'ai honte de t'écrire une si petite lettre que celle-ci, mais j'aime mieux ne pas perdre un jour pour te porter quelques paroles de compassion et de tendresse.

Adieu, je t'embrasse et te recommande à Dieu.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 4 août 1836.

Très cher ami, il faut pardonner un peu de paresse à un homme qui se repose enfin après tant de mois d'un travail ennuyeux et sans relâche. D'ailleurs tu es si heureux qu'une lettre de ton ami ne t'est plus nécessaire, comme autrefois au temps où tu souffrais, et où c'était un si grand besoin pour mon cœur de te consoler et de remonter ton courage. N'interprète point pourtant ceci, cher ami, dans un autre sens que celui que je veux donner à mes paroles. Si mon amitié pour toi ne s'est jamais ralentie, je l'espère du moins, quand tu étais malheureux, ton bonheur est une autre épreuve à laquelle elle est assez forte pour résister; et maintenant qu'une nouvelle vie commence pour toi, mon cœur toujours dévoué et tendre ne se refroidira ni se retirera de celui que la communauté de foi et la souffrance ont fait son frère bien-aimé.

Ainsi, très cher, en ce qui me concerne, ton mariage (1) ne saurait rien changer, rien atténuer de mon amour pour toi. Tu n'auras plus autant besoin de lui, cela est naturel et juste : mais pour aimer, il n'est pas besoin qu'on soit nécessaire à celui qu'on aime.

De ton côté, j'espère qu'il n'y aura rien de changé non plus. Comme je serai pour ta femme dévoué avec simplicité et affectueux avec respect, j'espère qu'elle prendra de l'amitié pour moi, qu'elle comprendra et approuvera le lien qui nous unit et qu'elle le consacrerait ainsi pour jamais.

Je te prie en grâce de prendre un moment sur tes mille affaires pour me tenir au courant sinon de ce qui se passe dans ton cœur, ce que tu me diras ou écriras à loisir et plus tard, au moins pour me faire connaître l'époque précise de ton mariage. Tu m'en diras le jour, et si c'était possible, l'heure. Car je veux prier de tout mon cœur à ce moment-là pour vous deux. J'ai bien du chagrin, je t'assure, de n'y pas assister ; et si ce n'était un devoir pour moi d'être auprès de mes parents que je ne pouvais voir qu'à cette époque, je sacrifierais vraiment mon bonheur d'être auprès d'eux pour ne pas manquer d'être près de toi dans un pareil moment.

Oh ! dis-le bien, je t'en prie, à M. et M<sup>me</sup> de Mérode, dis-le bien à ta Marie elle-même. J'ai une grande reconnaissance, je t'assure, qu'on m'ait invité à ton mariage ; on ne croira peut-être pas à ce que j'en ai éprouvé de reconnaissance et de joie, en voyant que je ne viens pas, mais je me lie à toi pour qu'on sache bien qu'il n'y a qu'un devoir filial qui puisse m'empêcher d'aller prier auprès de toi pendant l'action la plus importante de ta vie.

(1) Charles-René de Montalembert devait épouser le 16 août M<sup>lle</sup> Marie-Anne de Mérode. Dans les premiers temps de leur mariage, les deux époux s'appelaient l'un l'autre de préférence du nom qu'on ne leur donnait pas ordinairement. M. de Montalembert appelait alors sa femme Marie et M<sup>me</sup> de Montalembert appelait son mari René.

Depuis que je suis ici, j'ai fait une visite aux ruines de l'abbaye de Cluny qui sont à une dizaine de lieues de Jully. Tu aurais ajouté une belle page à ton chapitre du vandalisme, si tu avais visité cela. Il est impossible d'imaginer une dévastation plus complète et plus sacrilège ; c'est à fendre le cœur de tristesse et à révolter d'indignation. Je prends note des détails que j'ai recueillis et je te les donnerai. Mais si tu viens dans ce pays-ci, c'est une course que tu dois faire : car ce qui reste est encore on ne peut plus curieux, entr'autres une petite chapelle, qui s'appelait la chapelle des Bourbons, bâtie postérieurement à l'église et d'un style gothique qui m'a paru très pur. Les quatre murs et les sculptures du haut en sont conservés, ce devait être délicieux. Aujourd'hui c'est le magasin aux réverbères du pays. Le paysage environnant n'est pas ce qui m'a le moins intéressé dans cette course.

Mais tout cela t'occupe peu en ce moment et je suis bien fou de te parler de ruines gothiques huit jours avant ton mariage.

.....

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Août 1836.

Cher bon ami, ta lettre si bonne, si fraternelle, si touchante, m'a ému au fond du cœur. Je n'ai pas le temps de te répondre comme je voudrais, étant accablé d'affaires de toutes sortes. Mais sois bien persuadé que je sens bien profondément, même en ce moment de crise et d'exaltation, tout ce que tu as été pour moi et tout ce que tu seras *toujours*. Il faut que tu sois le premier et le dernier, l'*alpha* et l'*oméga* dans mon cœur, c'est-à-dire que tu veilles toujours sur moi, que tu sois tou-



jours avec moi comme tu l'as été autrefois et avant tout autre. Certes, et tu as bien raison de le dire, mon mariage ne changera rien à nos relations : *au contraire*. Je le dis en conscience, elles ne peuvent qu'en devenir plus douces et plus tendres, car avant d'être *aimé* comme je le suis, mon cœur se resserrait et s'endurcissait chaque jour davantage !

. . . . .

Ce sera pour moi un vrai bonheur que de montrer ta lettre à Marie qui ne m'a pas écrit un mot, la méchante, depuis son départ. Elle est maintenant en retraite pour se préparer à son mariage. C'est le mardi 16 qu'il doit avoir lieu. Je pars après-demain pour Trélon. Oh ! combien je te regretterai en ce jour *ennuyeux* : figure-toi qu'ils vont en faire tout à fait une noce de village dans l'ancien genre, avec je ne sais combien de sottises cérémonies. Vois un peu quelle figure je vais faire là-dedans !

Adieu, adieu, je te serre contre mon cœur avec toute la tendresse d'une vieille et fraternelle amitié.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, mardi 16 août 1836.

Cher bien-aimé ami, ma pensée te suit depuis ce matin avec un redoublement de tendresse. Si je ne puis assister de corps à ton mariage, je puis bien dire que tout mon cœur et tout mon esprit y sont présents. Dieu merci, je n'ai aucune affaire qui m'empêche de penser à toi, à ce mariage qui remplit enfin tous les désirs de ton cœur, et qui renouvelle ta vie, de ne pas te quitter d'un instant et de prier de toutes les forces de mon cœur pour toi et pour Marie. Ce matin de bonne heure, j'ai assisté avec ma sœur Céline à une messe qui était dite à l'intention de ton mariage ; j'ai lu avec toute l'ardeur que j'ai

pu y mettre cette belle préface de la messe du mariage qui contient si complètement toutes les prières qu'on peut faire à Dieu pour deux êtres qui s'unissent par le mariage, ce doux reste, comme il est dit dans cette préface, du bonheur du Paradis terrestre, que seul le péché originel et le déluge n'ont point enlevé aux hommes. Cher bien aimé ami, relis souvent cette belle préface, elle contient tes devoirs d'époux, elle te rendra ton union plus douce, plus sainte; c'est tout le résumé de notre bien-aimée religion sur le mariage, et je n'avais jamais rien lu qui me le fit aussi bien comprendre.

A l'heure qu'il est, Marie est ta femme; tu n'es plus seul en ce monde, tu es heureux, tu es aimé. Oh! mon Dieu, quelle joie j'éprouve, que j'en ai de reconnaissance pour Dieu qui a permis cela; je ne peux pas te dire, vois-tu, tout ce que j'éprouve, et bien que je fusse bien convaincu que ce bonheur-là se réaliserait pour toi, je ne pensais pas que je puisse jamais en jouir d'une manière aussi réelle, aussi immense.

Je te remercie du fond de mon cœur de ce que tu me dis de l'avenir de notre amitié. Oui, je serai pour toi l'*alpha* et l'*oméga* en fait d'amitié, et je me donne à toi autant que je puis.

Tu as bien tort de trouver ennuyeuses les grandes cérémonies de ta noce, et j'espère qu'en ce moment tu ne penses plus ce que tu m'as écrit. Ces vieilles coutumes, c'est l'expression des sentiments naïfs, et la plupart de la piété des temps où l'on était naïf et pieux. Il faut aimer cela, comme nous aimons nos vieilles ruines gothiques et le faire revivre quand on peut: car l'expression fait quelquefois revivre le sentiment qui s'y cachait. Par pitié, raconte-moi tout cela, je t'en prie. Tu me causeras un plaisir infini.

J'espère qu'au milieu de tout ton bonheur, tu n'auras pas tout à fait oublié de demander le même bonheur pour moi. Je crois qu'une bonne prière mêlée à tes actions de grâce eût pu mieux qu'une autre être exaucée. Si tu ne l'as pas fait, fais-le, il est encore temps, et demande à Marie en échange des prières

que j'ai faites pour elle, de prier un peu sa sainte patronne à cette intention. N'oublie pas.

Je n'ai pas encore Sainte Élisabeth, je dois la recevoir à la fin de la semaine, et je l'attends avec une impatience qui est partagée par mes sœurs, auxquelles j'ai lu l'introduction et les fragments de l'Université.

Adieu, cher bien-aimé ami, je cesse de t'écrire, mais je ne cesse pas de penser à toi, à ta Marie qui devient aussi une amie pour moi puisqu'elle est ta femme, et à laquelle je te prie d'offrir toute ma tendresse et tout mon dévouement fraternel. Adieu, que toutes les bénédictions de Dieu soient sur vous. Ton ami, plus ami que jamais.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Trélon, 22 août 1836.

Mon cher bon ami, ta bonne et chère lettre du 16 août ne m'est arrivée qu'hier. Je savais bien que ce grand jour serait aussi sacré pour toi et je te remercie bien de l'avoir célébré comme tu l'as fait.

Remercie aussi en mon nom ta sœur Céline de s'être associée à toi pour cette œuvre d'amitié et de religion. J'ai encore bien peu de temps à moi ; mais je ne veux pas différer plus longtemps de te confirmer dans ta conviction de mon bonheur. Il est complet, aussi parfait que peut être une chose ici-bas : je crains seulement de n'en être jamais assez digne et de le voir finir trop tôt ; mais en attendant, je ne regrette plus aucune des épreuves de ma vie, puisqu'elles devaient aboutir à tant de jouissance. A chaque instant je découvre dans Marie de nouveaux charmes, de nouveaux attraits, de nouvelles qualités : le jour de ses noces, elle était rayonnante de beauté, de grâce, de dignité, au milieu de l'embarras inséparable de tant de cérémonies et

de représentation. A toute la fraîcheur et au doux enfantillage de ses dix-sept ans, elle joint la sagesse, la prudence, je dirai presque l'expérience d'une femme chrétienne initiée à toutes les luttes de la vie. Enfin, non seulement elle répond à tous mes rêves et à tous mes désirs, mais elle les dépasse de beaucoup.

Le mariage s'est fait le 16, comme il avait été convenu, avec une pompe, purement populaire du reste, qui a commencé par m'embarasser et m'ennuyer beaucoup. Mais j'ai fini par me féliciter d'avoir pu fournir à cette famille vraiment *noble* l'occasion de recueillir le tribut d'amour et de reconnaissance qui lui est si justement dû. Nous avons été à pied du château à l'église, escortés par deux cents jeunes gens en costume uniforme avec leur musique et les anciennes bannières de Bourgogne, dont ce marquisat dépendait autrefois; puis venaient cent vingt jeunes filles vêtues de bleu et de blanc. L'église était toute tapissée de verdure et de bannières : l'abbé Gerbet a dit la messe et prononcé un discours délicieux, prenant sainte Élisabeth pour texte : tu le verras peut-être dans l'*Univers religieux* de ces jours-ci. Nous avons été reconduits avec le même cérémonial : puis l'on est venu nous haranguer cinq ou six fois de suite, avec des bergers, des bergères, qui nous offraient des tourterelles, des agneaux, des fleurs, des fruits, accompagnés de force discours en prose et en vers. Après quoi tout ce monde s'est mis à manger et à danser jusqu'à la nuit.

Il y avait au moins cinq ou six mille personnes venues tant de Belgique que de France. C'était une véritable fête du pays, et un beau jour pour la famille de Mérode : la joie et l'affection qui se peignaient sur tous les visages faisaient autant l'éloge de ceux qui méritent de tels hommages que de ceux qui les rendent. On est heureux de voir que même en ce siècle d'égoïsme et d'individualisme, l'exercice des vertus chrétiennes, l'absence de sots préjugés politiques et la simplicité des manières, peuvent encore conserver à l'ancien seigneur tous ses droits et toute sa puissance.

M. de Mérode ne sait pas ce que c'est que la pompe ou l'éclat dans sa maison, sa tenue, etc.; en revanche, il a tout fait pour les pauvres et l'église dans son pays : il pousse non seulement la générosité, mais la sollicitude et la sympathie si loin, qu'il ne veut pas qu'on sonne le dîner chez lui, de peur que les pauvres du voisinage ne soient attristés d'entendre ce son, eux qui n'ont pas chaque jour un bon dîner comme lui.

Je ne sais trop quand je partirai d'ici, probablement vers le 6 septembre. Dès ton retour, fais-moi le plaisir d'aller voir Madame B. et de te concerter avec elle pour mes lettres, journaux, etc... Lequel de vous deux m'en rendra compte? J'aimerais mieux que ce fût toi, car tu es un habitué; mais je crains que cela ne soit au-dessus de tes forces en ce temps-ci.

.....  
 Adieu, cher bon ami, je t'adresse encore cette lettre à Jully, quoique peut-être tu en sois déjà parti.

A toi pour toujours.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 29 août 1836.

Très cher ami, je te suis on ne peut plus reconnaissant de ta bonne lettre du 22. C'est bien à toi d'avoir pensé à moi dans ton bonheur et d'avoir songé que j'avais besoin de le partager plus complètement en le sachant de ta bouche. Merci mille fois.

Ta lettre m'est infiniment précieuse : je pensais que tout devait être ainsi que tu me le dis, que ta Marie devait être meilleure encore que tu ne l'avais supposée et qu'elle devait te donner plus de bonheur que tu n'en rêvais. Mais il ne m'en est pas moins doux au-delà de toute expression de voir que mes désirs et mes rêves sur toi sont tous réalisés. Jouis bien

de ton bonheur, jouis-en pleinement et entièrement : je crois, moi, que tu en es digne, et que tu en seras de plus en plus digne, bien que je ne voulusse pas pour beaucoup t'ôter la salutaire pensée d'humilité que tu ne l'es pas.

Quant à la durée de ce bonheur, j'y crois fermement. Tu m'as rendu toute ma foi à l'amour, que j'avais perdue, tu sais. Tu me l'as rendue par ton exemple, et aussi par cette chère sainte Elisabeth que je lis avec une joie que je ne puis comparer qu'à celle que me cause ton mariage. Car, dans ma pensée et dans mon cœur, ces deux choses, ton mariage et le livre de sainte Élisabeth se tiennent. Il me semble que l'un est la récompense de l'autre, et que c'est sainte Elisabeth qui t'a envoyé Marie. Oh oui, je rougirais de te louer de ce livre comme d'un beau livre. Il me semble que je t'insulterais de voir une œuvre littéraire dans ce livre où tu as mis toute ta foi, tout ton amour pour notre sainte religion. Je ne t'oubliais pas assurément en le lisant, au contraire, mon affection pour toi en devenait plus vive en vérité; mais je le lis comme une belle prière qu'on rencontre dans son livre un jour de ferveur, avec une exaltation d'amour pour ta sainte, pour sa charité, pour son humilité, pour ses œuvres pieuses, que je ne puis te rendre. Enfin, c'est pour moi un livre que je relirai souvent, qui me rend de la foi et de la jeunesse de cœur, et dont je te remercie comme si tu m'avais rendu la vie après une affreuse maladie. Mon Dieu, que Marie doit être heureuse en lisant cela, il doit lui sembler qu'elle a trouvé la porte de ton cœur et qu'elle y lit à découvert. J'espère que Dieu aussi et ta sainte doivent être contents de toi, et je te le répète, Marie est ta première récompense; le bien que tu feras à un nombre infini d'âmes est la seconde. Mais il faut que tu te hâtes d'en faire une seconde édition en petit format et peu chère; car c'est pitié que beaucoup de gens soient empêchés d'acheter ce livre parce qu'ils n'ont pas assez d'argent.

. . . . .

Adieu, permets-tu que j'écrive à ta femme? Voici une lettre pour elle. A toi pour toujours.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 13 septembre 1836.

Très cher ami, j'espérais une lettre de toi avant ton départ de Trélon. Tu n'as pas eu le temps, je le comprends; mais écris-moi le plus tôt que tu pourras. Heureusement j'ai eu des nouvelles très détaillées par cette excellente Madame B., qui m'a lu presque toutes les lettres qu'elle a reçues, en sorte que comme j'ai assisté de cœur à ton mariage, maintenant que j'en connais tous les détails, il me semble que j'y ai été tout à fait. Ces nouvelles ont renouvelé toute ma joie, toute ma sympathie pour ton bonheur. J'ai senti de nouveau la plus vive reconnaissance pour ce Dieu qui a béni tes longues souffrances et qui t'a fait en quelque sorte, pour arriver au bonheur, une voie douloureuse, non pas seulement pour que ton bonheur te fût plus doux par le contraste, mais dans une intention bien autrement haute et divine, afin que tu arrivasses plus pur à ce bonheur et que tu te souvinses toujours de lui au milieu de ton bonheur. Oh! cher bien-aimé ami, rends-toi de plus en plus digne de ton bonheur. Veille sur toi avec plus de vigilance que jamais pour qu'aucun de tes devoirs ne souffre, pour corriger tes anciens défauts. Mais le souffle de ta bien-aimée Marie sera pour toi une inspiration pieuse, et j'y crois comme à ton bonheur.

.....

J'ai à te parler de moi aussi, cher ami. Voici une nouvelle crise pour ma carrière et mon avenir, si M. Martin accepte le ministère du Commerce, ce dont il se défend avec énergie.

Mais enfin, s'il l'accepte, je le suivrai comme chef de son cabinet ; il me l'a déjà offert et bien qu'il y ait là des chances et des dangers, je n'ai pas hésité à accepter. Je crois que le doigt de Dieu est là où ma volonté n'est pas, et je suis ce qui me paraît être la sienne. La voie nouvelle où j'entre est périlleuse, mais elle peut me mener plus vite à une position stable et digne. A présent, je suis plus calme, et j'ai confiance que Dieu fait tout ceci pour mon bien, et j'ai remis mon avenir avec foi entre ses divines mains.

Adieu, très cher ami, prie pour moi dans ton bonheur. Tout à toi et toujours.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Francfort, ce 20 septembre.

En arrivant ici, cher bon ami, j'ai trouvé ton excellente lettre du 13, et en même temps des nouvelles si alarmantes sur le choléra dans le nord de l'Italie, que je me suis vu forcé de changer tout mon itinéraire, au grand regret d'Anne et au mien.

Nous irons à Genève, avant de prendre un parti définitif, c'est-à-dire avant de savoir si nous devons aller à Rome par Marseille et le bateau à vapeur, ou si nous devons nous en retourner tout bêtement à Paris. C'est donc à Genève, poste restante, qu'il faudra adresser nos paquets et lettres. C'est désespérant ; il y a une fatalité qui m'empêche de voir le nord de l'Italie après lequel je soupire depuis si longtemps.

Je regrette beaucoup ton changement de position. M. Martin n'est pas un assez grand personnage politique pour que tu aies bien fait de t'attacher ainsi à sa personne, au lieu de rester fidèle à la charge. Adieu.

---



L. CORNUDET A CII. DE MONTALEMBERT

Paris, 25 septembre 1836.

.....

Je bénis bien Dieu, très cher ami, et je le remercie de tout mon cœur du bonheur qu'il t'accorde. C'est souvent une partie de ma prière du soir. Mais il ne faut pas t'inquiéter que Dieu le rompe bientôt. J'aime que tu te trouves pécheur, car je crois fermement que l'humilité est une des choses les plus essentielles pour faire des progrès dans la bonne voie, une des vertus les plus aimées de Dieu. Mais l'humilité ne consiste pas à penser que Dieu peut faire cesser un bonheur légitime qu'il nous a donné.

Applique-toi à le mériter de plus en plus par ton humilité, ta pureté, ta piété (*pie, juste, caste*, cette belle devise du bon duc Louis), et puis chasse la crainte et l'inquiétude, endors-toi dans ton bonheur avec la confiance du petit enfant qui a donné son cœur à Dieu et mis ses mains en croix sur sa poitrine. Si tu as cette confiance et que tu tâches de toutes tes forces d'avoir les autres vertus, ton bonheur durera. Dieu qui t'en a privé si longtemps ne te l'a pas donné pour te l'ôter le lendemain.

La contrariété que tu éprouves pour ton voyage dans le nord de l'Italie est vraiment réelle. Vois dans cela un petit avertissement pour que ton bonheur ne t'enivre pas trop, et loues-en Dieu.

.....

Sous le point de vue *humain*, tu as raison, bon ami, de me blâmer de quitter le Parquet pour m'attacher à la personne de M. Martin. Mais j'y ai vu un côté providentiel, une occasion inattendue de faire mon chemin plus vite et sans me dissimuler les dangers et l'imprudence de cette démarche, j'ai cru que c'était une œuvre de Dieu et je m'y suis fié pleinement et

entièrement. Car je n'ai pas fait un signe, pas dit un mot pour sortir du Parquet. L'offre m'a été faite, et avec affection, dans un but d'intérêt et d'amitié pour moi. Je n'ai pas eu un moment d'hésitation. Pense donc qu'au lieu d'être suppléant, la meilleure chose qui pût m'arriver au Parquet, je pourrai aujourd'hui, sans outrecuidance, espérer d'être substitut à Paris, maître des requêtes, ou conseiller à la Cour des Comptes. La différence est si énorme, non pas en soi, mais pour la réussite de mon mariage. Car si l'une de ces trois choses m'arrive, toute objection, toute difficulté est levée. Oui, en conscience, j'ai cru que c'était l'œuvre de Dieu, et j'ai accepté dans cette pensée. J'espère que tu m'approuveras.

Mon Dieu ! Je ne t'ai pas encore parlé de la découverte que tu as faite à Mérode de la descendance de ta femme de ta chère sainte Élisabeth. C'était la première chose dont je voulais te parler. Car c'est là une grâce divine incomparable. C'est là tout à fait le signe de ce que je te disais dans une de mes dernières, et que je crois plus fermement que jamais, que son mariage est la récompense de ton livre de sainte Élisabeth, de ce monument élevé avec tant de foi et un amour si fervent à sa gloire et à celle de Dieu. Cette chère sainte t'a donné une de ses descendantes, et l'abbé Gerbet agissait tout à fait tous une inspiration mystérieuse facile à reconnaître aujourd'hui, quand il mettait ton mariage sous la protection de la sainte. Comme Dieu est bon ! Si, avant ton mariage, tu avais su que Marie était petite-fille de sainte Élisabeth, tu aurais attaché plus de prix à ce mariage, tu t'y serais porté avec plus de joie, et c'eût été une grande grâce assurément. Mais en te le laissant ignorer, en te portant à ce mariage par d'autres motifs qu'il aimait aussi et qu'il bénissait, et en te découvrant cette circonstance après seulement, il t'a montré tout à fait que sa bénédiction était sur toi, pleine et entière, et c'est là le caractère propre de la récompense. N'en sois que plus humble et plus pieux, cher bien-aimé ami, je t'en supplie.

.....

Adieu, cher, très cher ami, les choses les plus respectueuses et tendres à la fois pour ta femme. A toi mon cœur dévoué d'ami et de frère.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 19 novembre 1836.

Cher bon ami, il y a un temps infini que je ne t'ai écrit. Tu ne m'as pas mieux traité, et cependant je suis triste d'avoir été si longtemps sans t'écrire. Je répare cela en choisissant pour rompre mon silence le jour de fête de la chère sainte Élisabeth. C'est un jour saint et béni pour toi, par conséquent un jour où je pense avec plus de charme à toi et à ta douce Marie, et où je prie pour vous deux avec plus de ferveur. C'est une si bonne chose d'avoir à prier pour un ami aussi heureux que toi. Mais je demande à Dieu de te purifier et améliorer à mesure que tu es plus heureux, parce que tu aurais besoin d'une double force, si quelque triste événement venait interrompre ton bonheur. Je t'ai dit déjà, je crois, comment l'abbé Combalot interprétait la découverte que tu as faite des liens qui unissent Marie à sainte Élisabeth, qu'il te regarde comme obligé par là à devenir un saint. Je le demande sérieusement pour toi. Oh ! oui, profite de ton bonheur et de la bienheureuse influence de ta Marie non seulement pour corriger tes défauts de caractère, mais pour acquérir autant de vertus que tu pourras. Tu dois cela à Dieu, en retour de tout ce qu'il t'accorde.

Je ne suis pas du tout fâché que vous soyez loin de Paris en ce moment. Car si vous y étiez, je ne serais pas du tout maître d'en profiter. Moi qui, depuis près de trois ans, ai été si peu libre de mon temps et de ma personne, je n'ai jamais été esclave aussi complètement que je le suis à présent. Je demeure

tout à fait au ministère, et je ne puis disposer ni de mes matinées, ni de mes journées, ni de mes soirées. Je ne prends pas un assez grand intérêt aux affaires spéciales du ministère auquel je suis attaché, ni à l'ensemble des vues politiques du cabinet pour trouver dans la nature de mes occupations et dans mes relations nouvelles un dédommagement à cet asservissement complet, à ce sacrifice entier de ma volonté et de mes goûts : et cependant je n'ai pas senti en moi le moindre mécontentement, le moindre ennui de ma position actuelle, parce qu'il me semble qu'une récompense infaillible est au bout de ce sacrifice, qu'avant longtemps, je serai magistrat . . . . .

Adieu, cher bien-aimé ami, ne reste pas si longtemps, je t'en prie, sans m'écrire. Dis à ta femme, pour moi, les tendresses les plus respectueuses. Je t'embrasse « with all my heart ».

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 21 décembre 1836.

Cher bien-aimé ami, ai-je bien pu rester si longtemps sans t'écrire, ai-je bien pu laisser sans réponse une lettre où tu m'annonçais une si grande, une si bonne nouvelle? Je me confesse de ce tort, je t'en demande pardon et te prie de ne pas en garder de rancune, surtout de ne pas croire que cette douce nouvelle m'a peu touché. Je m'appartiens si peu, j'ai fait en entrant ici un si complet sacrifice de mon temps et de ma liberté qu'il ne faut pas m'en vouloir de mon silence, même dans les grandes circonstances : je veux ne pas écrire un seul mot et il me faut attendre longtemps pour trouver le loisir d'écrire quatre petites pages.

J'ai été nommé ces jours-ci auditeur au Conseil d'État. C'est une gracieuseté de M. Martin à laquelle je ne m'attendais pas et qui m'a fort touché, comme preuve de sa bonté et de son affection pour moi. C'est un titre en outre, et ce sera par conséquent une facilité de plus pour me nommer au Tribunal de la Seine. Nous sommes du reste dans un moment de crise et si ce n'était que je crois fermement à la Providence de Dieu sur mon mariage, j'aurais quelques craintes de la session qui s'approche. Je suis comme ce pauvre ouvrier des « Derniers Bretons » qui est allé faire son tour de France, et qui ne reviendra que quand il aura fait suffisamment fortune pour épouser celle qu'il aime. J'ai entrepris un dur voyage, une rude tâche; mais j'ai confiance, et comme je m'aide, j'espère que Dieu m'aidera. . . .  
. . . Oh ! mes amis, priez pour moi, et demandez à Dieu pour moi, le bonheur dont vous jouissez.

Adieu, je t'embrasse bien.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Rome, 22 février 1837.

Cher, très cher ami, me pardonneras-tu jamais d'être resté trois mois sans t'écrire? C'est un crime que je n'ai encore jamais commis de ma vie; mais vraiment, c'est un crime involontaire. Cependant il me cause des remords, parce que je crains que ta tendre et fidèle amitié n'en ait été blessée. Rassure-moi bien vite à cet égard, je t'en supplie. Tu ne sais pas ce que c'est que de voyager en famille, d'avoir une infinité de choses et de personnes à voir, d'être toujours et partout pressé par cette malheureuse grossesse.

Enfin, je ne veux pas quitter Rome (d'où nous partons aujourd'hui à midi), sans te remercier au moins à la hâte de tes deux excellentes et touchantes lettres du 19 novembre et du

21 décembre, sans te dire que mon bonheur dure et augmente et qu'il ne se passe pas de jours où je ne fasse des vœux ou des prières pour que le tien arrive bientôt.

Cher bon ami, nous voici séparés l'un de l'autre, non plus seulement par une grande distance, mais par un abîme d'occupations diverses, moi d'homme marié, et toi d'homme d'État et d'affaires. Notre correspondance en souffre réellement, comme nos relations en auraient souffert si j'avais passé cet hiver à Paris. Mais notre mutuelle, ancienne et enracinée affection n'en souffre pas, n'est-ce pas, mon bon ami? et n'en souffrira jamais. Nos cœurs resteront toujours à côté l'un de l'autre. Il ne faut pas non plus laisser par trop languir notre correspondance! Cela dépend de moi plus que de toi, je le sais, aussi je te promets, dès que je serai établi à Villersexel, une exactitude sévère de mon côté et une très grande indulgence pour tes retards.

J'ai vu avec plaisir que tu étais nommé auditeur parce que c'est une position relevée et distinguée, et qui, comme tu dis, conduit à autre chose. J'ai su par W. que tu avais été aux Tuileries où tu étais, ainsi que lui, fort empêtré dans tes premières culottes. Mais, très cher ami, ce n'est pas ce qu'il te faut, et je crains toujours que le bon M. Martin ne songe un peu trop à user de toi jusqu'au bout de son Ministère, qui ne sera peut-être pas long. Je déplore toujours ta situation actuelle, parce que je crois qu'elle t'éloigne de la magistrature, à moins que peut-être tu n'aies la chance d'être maître des requêtes, ce qui serait plus agréable et plus honorable que tout.

Quant à moi, nous sommes venus ici de Venise, après avoir fait une agréable quarantaine à Rogivo. Juge du bonheur avec lequel je me suis retrouvé dans cette ville, théâtre de tant d'agitations et de souffrances pour moi il y a cinq ans, avec celle qui a reçu du ciel la mission de me guérir et me consoler de tout.

*L'œuvre* de mon voyage est maintenant achevée : j'ai été

avec mon bonheur et mon amour actuels suivre pas à pas la trace de mes anciens errements, de mes anciennes douleurs, pour en effacer partout la triste impression, pour y jouir doublement des grâces insignes que Dieu m'a accordées. Je suis retourné notamment dans les admirables environs de Rome, à ce fameux La Riccia : quoique la saison ne nous fût pas favorable, cependant la beauté du soleil et des forêts de lauriers et de chênes verts faisait illusion au point qu'on pouvait se croire en été. J'ai cherché à dessein tous les endroits les mieux gravés dans mes pénibles souvenirs d'autrefois, pour y goûter la réparation que Dieu m'a si abondamment donnée. Dans ce charmant pèlerinage, non seulement ta pensée a été sans cesse présente à mon esprit, mais nous avons beaucoup parlé de toi et nous avons bien prié pour que Dieu t'accorde la même grâce qu'à nous.

Après le bonheur d'avoir revu Rome avec ma Marie, j'en ai éprouvé un bien grand, grâce au tendre et paternel accueil que le Pape m'a fait. Je lui avais écrit de Venise à l'occasion du livre scandaleux de l'abbé de Lamennais : il a été fort touché et fort satisfait de ma lettre, il en a parlé à tout le monde. A notre arrivée, il nous a reçus avec la plus flatteuse bonté. Je l'ai vu en tout trois fois ; en recevant nos adieux il nous a donné à chacun un crucifix, avec indulgence plénière à l'article de la mort pour nous et tous ceux à qui nous voudrions l'appliquer. J'ai fait mon possible pour faire publier dans les journaux de Paris l'admirable bref qu'il m'a adressé en réponse à ma lettre, admirable par la noble et sainte modération avec laquelle il parle de celui qui l'a si indignement attaqué : mais je ne sais pourquoi on ne l'a pas inséré. Peut-être pourrais-tu m'être utile pour cela ?

Nous avons longtemps parlé de l'état actuel de la France. Je me suis appliqué à lui faire comprendre combien la religion avait gagné à l'expulsion des Bourbons. Il m'a dit ces remarquables paroles : *« Je suis on ne peut plus content de la*

*France et de son roi. Je voudrais que tous les rois de l'Europe ressemblent à Louis-Philippe!* » Quel contraste avec la sottise et coupable conduite de l'archevêque de Paris et d'une si grande partie du clergé français! Je n'ai pas hésité, comme catholique et comme français à lui dénoncer le mal que fait au pays et à l'Église M. de Quélen; il m'a répondu : « Ce n'est pas ma faute : le roi sait, et vous saurez maintenant que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour le réconcilier avec le gouvernement. Je déplore amèrement son intervention dans la politique. L'Église est amie de tous les gouvernements qui ne l'oppriment pas. Bien peu de princes se conduisent à cet égard comme Louis-Philippe. »

Il sera bon, mon très cher, que tu répètes ces augustes et sacrées paroles au plus grand nombre de personnes que tu pourras. Il est important qu'on sache que Rome ne partage pas les rancunes et les préventions du clergé de Paris. Tu ne sais pas peut-être que l'archevêque n'a pas voulu laisser imprimer une lettre sur le Saint-Siège, en réponse à l'abbé de Lamennais, par Lacordaire, lettre que le Pape avait lue avec admiration et entièrement approuvée, parce qu'en faisant l'apologie de la politique du Saint-Siège, Lacordaire ne parlait pas de Henri V comme d'un Messie et laissait tomber quelques paroles de regret sur la Pologne. « Or, dit ce sage et excellent prélat dans une note qu'il a adressée à ce sujet ici, cela froisserait des opinions respectables et cela pourrait en outre compromettre le gouvernement français avec la Pologne ». Voyez cette belle sollicitude pour les deux partis à la fois.

Nous avons demeuré ici dans la même maison que Lacordaire qui est on ne peut plus aimé et goûté du Pape. Il a tout à fait renoncé à toute alliance avec l'archevêque de Paris, il restera indéfiniment à Rome. Il ne peut pas faire autrement. Il écrira, ne pouvant parler.

Ma femme après avoir été un peu souffrante, ce qui a retardé notre départ de quelques jours, va tout à fait bien. Qu'il



est triste de quitter Rome au moment du printemps et des magnifiques cérémonies du Carême. Il le faut cependant, afin d'arriver à Villersexel où nous resterons jusqu'en décembre probablement. Écris-moi toujours par P. le plus que tu peux, ne fût-ce qu'un mot.

Adieu, très cher, ma femme te remercie du fond du cœur de ta réponse et te regarde de plus en plus comme un frère de cœur.

Tout et toujours à toi.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 6 mars 1837.

Cher bien-aimé ami, je ne puis te dire la vive joie que m'a causée ta lettre du 22 février. Je laisse de côté toutes mes occupations pour te répondre et te remercier du plus profond de mon cœur. Oh ! non, je n'ai pas été blessé de ton silence, je savais bien ce qui t'empêchait de m'écrire, mais j'en ai souffert, je l'avoue, et d'autant plus que je ne pouvais avoir de tes nouvelles depuis plus d'un mois. Enfin j'ai cette chère lettre, tant attendue, mais qui me dédommage de tout. J'ai vingt fois eu la volonté de t'écrire sans attendre plus longtemps, et vingt fois j'ai remis au lendemain, ne pouvant pas croire qu'une lettre de toi tardât davantage à arriver. Je te le répète, celle-ci me comble de joie, et je l'ai relue trois fois de suite, comme au collège, où une lettre de toi me faisait tant de bien. Dieu merci, je n'ai pas eu à repousser une mauvaise pensée sur ton silence : je sens ce que tu me dis, notre correspondance peut souffrir, nos relations même, de certaines positions et de certains devoirs qui peuvent absorber notre temps loin l'un de l'autre ; mais notre vieille et enracinée affection ne peut souffrir de rien, de rien au monde. Il y a de doux souvenirs

qu'on peut repousser ou briser, parce qu'une pensée de mal y est attachée, et qu'il semble que Dieu en veuille le sacrifice ; mais il y en a d'autres qui ne sont pas seulement doux à notre cœur, et où il semble que ce que notre âme a de plus saint est attaché. Ton amitié, cher bien-aimé ami, ne peut pas me manquer, même si tu mourais, car mon cœur et mon âme s'uniraient encore à toi dans la prière ; mais je regarde comme impossible qu'elle me manque, nous deux vivant encore, sans que nos croyances les plus chères et nos souvenirs les plus pieux aient disparu. Or comment cela est-il possible à présent que la dernière crise par laquelle notre foi avait à passer est terminée, c'est-à-dire que nous avons trouvé tous deux le cœur de femme où notre cœur devait se reposer, où notre foi devait avoir sa confirmation, et comme sa consécration par une foi plus vive et plus tendre, sœur de la nôtre.

En te parlant de ma confiance en ton amitié, j'ai été amené à te parler de moi, et c'était de toi que je voulais te parler. Je voulais te dire d'abord combien je suis heureux de voir que ton bonheur dure et augmente, et cela ne m'étonne pas du tout. Ton mariage était tout à fait chrétien ; vous vous étiez aimés parce que vous aimiez Dieu d'abord et vos chagrins ne viendront donc jamais de l'un ni de l'autre ; par conséquent, ils seront toujours consolés. Oh ! quel glorieux démenti aux idées du monde sur le mariage et quelle douceur que tu l'aies donné, toi . . . . .

J'ai vu le bref du Pape en réponse à ta lettre et j'avais bien admiré cette sublime modération à l'égard de M. de Lamennais. Il a été inséré dans *La Paix* et dans un autre journal, je ne me rappelle plus lequel. Je vais tâcher de le faire mettre dans d'autres journaux, mais je ne sais pas si je pourrai. Les ministres ne font pas ce qu'il veulent, même des journaux qui leur appartiennent. Est-ce que tu vois celui que rédige ce malheureux M. de Lamennais, *Le Monde* ? Est-ce conce-

vable, il n'a trouvé pour s'associer à lui que Sénancourt, M<sup>me</sup> Sand et Arago ! Du reste toute partialité ministérielle à part, ses articles sont d'une médiocrité incroyable et souvent d'une obscurité qu'il faut toutes les peines du monde pour pénétrer. Je lis ce journal avec grand soin et c'est certainement M<sup>me</sup> Sand qui en a tous les honneurs. Elle est beaucoup plus chrétienne que lui. Ce que tu me dis de ta conversation avec le Pape est bien remarquable : puisque tu veux que je le répète, je lirai le passage de ta lettre à M. Martin, qui en parlera peut-être au roi. Mais l'accueil que tu as reçu du Pape me cause une grande joie. Voilà un doux prix de ta soumission et tu as bien raison, Dieu compense bien largement toutes tes anciennes douleurs. Je ne me lasse pas de bénir la Providence et d'admirer sa sainte action sur ta vie ; mais je ne me lasse pas de te répéter qu'il faut redoubler de vigilance sur toi pour mériter la continuation des biens qu'elle t'a accordés ; tu les as mérités, non pas par ta patience à les attendre et ta confiance, je t'ai souvent reproché d'en manquer, mais par la pureté de ton cœur, la vivacité de ta foi et par une soumission qui t'a coûté, mais à laquelle tu t'es résigné enfin. Il faut maintenant que tu aies de plus ce que tu n'avais pas, et cela t'est bien plus facile, avec ta Marie pour t'aider à l'avoir.

J'aurais des milliers de choses à te dire ; mais j'ai été interrompu vingt fois et je ne sais plus ce que j'avais à t'écrire. Adieu donc, je t'embrasse de tout mon cœur et j'offre à ta femme mon affection la plus vive.

Tout et toujours à toi.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 11 juillet 1837.

Comme je suis content, très cher, que Marie et sa petite Élisabeth soient toujours aussi bien . . . . .

Mon Dieu, que vous êtes heureux tous d'être à la campagne. Moi, je vais peut-être partir pour l'Angleterre avec mon ministre, si le Conseil lui permet de s'absenter. Je n'ai pas besoin de te dire que je suis enchanté de ce voyage, quoique probablement il ajoute à l'impossibilité d'aller voir mon père et ma mère cette année. Mais c'est une occasion que je ne retrouverai pas, et qui paraît importante à ne pas négliger.

Les Laferronnays t'ont-ils écrit dernièrement? Alexandrine t'a-t-elle dit que la princesse Hélène témoignait de l'admiration pour ton livre et le désir de te connaître? Il y avait chez eux un prêtre dont j'ignore le nom, qui disait tenir le fait de la personne même à qui la princesse l'avait dit. Ce prêtre disait également qu'elle avait de grandes tendances au catholicisme, qu'elle avait annoncé l'intention d'aller à l'église catholique toutes les fois que son mari irait, qu'à la messe d'actions de grâces pour son mariage elle a lu l'office et récité les prières dans un livre catholique, et il citait ce propos d'elle : « que tant qu'elle serait protestante, elle sentait bien qu'elle serait encore étrangère en France ». Aussi tu as peut-être remarqué que les journaux légitimistes ont parlé de la conversion de la princesse Hélène d'un ton qui indiquait presque qu'ils en avaient peur. Dis-moi donc, je te prie, à quel moment *La Quotidienne* t'a traité de disciple ou ami de Chatel? car Rio, à qui je contais cela, jure ses grands dieux que cela n'est pas. Et il me semble que c'est toi qui m'as conté cela.

Adieu, cher bien-aimé ami, tout ce qu'il y a de plus tendre dans mon cœur pour ta femme et pour toi.

Hélas non, je ne ferai pas partie de la nouvelle Chambre créée au Tribunal de la Seine. Quoi que tu en dises, je crois que je ne dois pas demander, mais attendre qu'on pense à moi. Je me rends ce témoignage que j'en agis ainsi non par inertie ou timidité, mais par délicatesse et confiance en Dieu.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 26 août 1837.

Cher ami, notre voyage d'Angleterre <sup>(1)</sup> a été trop court. Nous voilà de retour depuis une semaine déjà et nous n'avons pas été quinze jours en Angleterre. Nous devions aller en Écosse, et moi je pressais fort M. Martin d'aller même en Irlande, mais arrivés à Leeds, nous avons été obligés de rétrograder pour obéir à des lettres de Paris.

. . . . .

Je te dirai en deux mots l'impression que l'Angleterre m'a faite dans cette course rapide; et rapide est le mot, car nous avons fait une partie du voyage en chemin de fer, à raison de dix lieues de France par heure. Je suis fort épris des campagnes de l'Angleterre, de la beauté de la race anglaise, surtout chez les femmes et les enfants, et j'admire de toute mon âme l'esprit conservateur de ce peuple : c'est partout qu'on en trouve la preuve. Mais l'Angleterre m'a trop souvent fait l'effet d'un grand baignoire où les hommes, les femmes et les enfants sont condamnés aux travaux forcés. Rien ne m'a fait plus de peine à voir que les villes de fabriques comme Manchester, Halifax et Leeds. Cependant, il faut le dire, leur industrie et leur com-

(1) L. Cornudet, alors chef de cabinet de M. Martin du Nord, ministre du Commerce, s'était rendu en Angleterre avec ce dernier pour une enquête industrielle.

merce ont quelque chose de grandiose que je ne pouvais n'empêcher d'admirer, quand même le mobile de tout cela est l'amour de l'argent. Je te parlerai de tout cela en détail l'hiver prochain. En somme je suis enchanté de mon voyage et certes je serais enchanté de retourner en Angleterre pour n'y plus voir les fabriques et les chemins de fer, mais uniquement les campagnes, les églises et le peuple anglais qui me plaît infiniment dans les villages.

. . . . .  
 Donne-moi des nouvelles, cher bien-aimé, de la chère jeune mère et de la petite Élisabeth. Tes entrailles paternelles te viennent-elles? Tu mérites bien le nom de parâtre qu'on te donne, puisque tu n'as d'autres sentiments, aux cris que la pauvre petite pousse, que l'ennui qu'ils te causent. Je m'en vais te maudire aussi si tu ne deviens bientôt un bon père.

Adieu, très cher, à toi de tout mon cœur d'ami.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Villersexel, 7 octobre 1837.

Très cher et bien-aimé ami, pardonne-moi, je t'en supplie, de n'avoir pas répondu plus tôt à ta bonne lettre du 26 août où tu me donnais des détails si précieux sur ton voyage d'Angleterre. J'étais en Suisse quand cette lettre m'est arrivée. Je n'en suis revenu que vers le 20 septembre. Nous avons une foule de visites à recevoir, de courses à faire dans les environs. Enfin je suis surtout écrasé par la correspondance, et cette correspondance qui me pèse à un degré que je ne puis dire et tue mon travail, je n'ose cependant pas y renoncer, car elle est consacrée surtout à une œuvre de conscience, à user du peu d'influence que j'ai sur certains prêtres, certains jeunes

catholiques, pour les réconcilier avec la Dynastie et la Révolution : j'écris aussi aux Ministres pour obtenir des choses avantageuses pour la religion ; enfin, je me sens obligé par conscience de ne pas me réfugier tout à fait dans le passé. Ce n'est certes pas le *crédit* dont je jouis qui pourrait m'en détourner, puisque je n'en ai pas même assez pour obtenir une place de *balayeur* ; c'est uniquement la conscience et le désir de faire ce que je dois, advienne que pourra.

. . . . .  
 Je suis bien décidé à me fixer en Franche-Comté, où je trouve une existence de famille toute faite, un libéralisme assez sage, un clergé savant, zélé, et très peu légitimiste, un pays charmant et les souvenirs de ma sœur.

Tu ne te fais pas une idée du bien qui se fait dans ce pays-ci ; de toutes parts ce sont des couvents qui se fondent, des écoles chrétiennes qui s'élèvent, etc..., enfin c'est merveilleux : les hommes les plus actifs en ce genre sont les trois frères Baillard, simples curés de villages en Lorraine qui ont restauré le tombeau du B. Pierre Fourrier à Mattaincourt, y ont fondé un immense couvent de femmes avec école, s'occupent en ce moment de faire une école normale catholique, une maison de retraite et un refuge pour les vieux prêtres sur la belle montagne de Sion-Vaudimont, une grande école sur celle de Sainte-Odile près Strasbourg, tout cela sans autres secours que les aumônes des fidèles. C'est sublime et consolant au plus haut point. C'est pour eux que je viens aujourd'hui implorer ton influence . . . . .

Et toi, très cher bon, que deviens-tu ? As-tu enfin quelque espérance de sortir du provisoire où tu es depuis si longtemps ? On fait force nominations dans l'ordre judiciaire ; chaque fois que j'ouvre le *Moniteur*, j'ai toujours l'espoir d'y voir ton nom, mais rien. Mon ami, je ne cesserai de te le répéter : tu te résignes trop facilement ; il y va cependant de ton bonheur et de celui d'une autre.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 13 octobre 1838.

Très cher ami, il y a bien longtemps que je ne t'ai écrit. Tu as bien le même reproche à t'adresser, mais cela ne m'excuse pas, je le reconnais ; et puisque j'ai pu quitter pour quelques jours mon collier de misère, j'en profiterai pour t'écrire une longue lettre.

. . . . .

Je crois être sur le point d'être nommé Maître des Requêtes en service ordinaire. M. Martin qui sait mes projets et qui les a pris fort à cœur, s'occupe en ce moment avec beaucoup d'ardeur à me faire nommer. Croirais-tu qu'il voulait me faire nommer Préfet ? S'il me l'avait dit de la façon la plus positive et en me pressant d'accepter, je n'oserais pas m'arrêter à cette pensée qui me semblerait ambitieuse ; mais enfin il me l'a proposé. Je me suis refusé à de si hautes destinées, par la très bonne raison que je ne me sens pas encore assez fort pour porter un tel fardeau, que si j'ai quelque habitude des affaires, il me manque encore une suffisante expérience des hommes, une suffisante confiance en moi. Je n'aurais été nullement arrêté par le prétendu manque d'indépendance des préfets : on est toujours indépendant quand on est résolu à résigner ses fonctions lorsque la conscience est blessée ; et j'eusse été fort séduit au contraire par la pensée de l'influence d'un préfet dans son département, du bien qu'il est possible à un préfet de faire dans un pays où il est le premier fonctionnaire, où tous les intérêts se concentrent entre ses mains. Et j'avoue aussi que quelque pénible qu'il pût me paraître d'assumer sur moi une immense responsabilité, de me dévouer à des devoirs souvent bien difficiles, je me suis demandé si j'avais le droit de me refuser à une vie de dévoue-



ment qu'on m'offrait. Je n'ai cru en avoir le droit qu'en raison de l'impossibilité où je serais actuellement de remplir bien de telles fonctions. Et cette conviction m'a mis à l'aise pour dire à M. Martin qu'indépendamment de cette raison qui n'était point uniquement un motif d'intérêt personnel, j'en avais une autre toute personnelle, secondaire, mais bien grave cependant; c'était la santé de M<sup>me</sup> de Saint-Laurent qui a compté que sa fille ne lui serait point enlevée, qui supporterait sans doute une séparation complète que le mariage rend souvent nécessaire, si elle était dans un état de santé satisfaisant, mais qui serait peut-être frappée à mort, dans l'état de maladie extraordinaire où elle est, par l'annonce d'une séparation complète.

Ce bon M. Martin a accueilli cette dernière raison de refus avec une grande bonté, et il a été convenu que ce serait vers le Conseil d'État que se dirigeraient ses démarches; car il persiste à vouloir que plus tard je sois préfet, et dans deux ans je ne m'y refuserai pas. Ceci se passait peu avant mon départ de Paris. Il y aura prochainement des vacances au Conseil d'État.

. . . . .

Tu as eu, très cher ami, une marche triomphale en Belgique (1). J'en ai lu quelques détails dans les journaux et j'en ai été heureux et fier, en désirant chrétiennement pour toi que de tels hommages ne fissent que redoubler ton humilité. Mais tu comprends que ces détails, eussent-ils été plus complets, ne sont pas pour moi ce que serait une lettre qui me parlerait de ta vie intérieure, de tes travaux, de ta dernière petite fille, de ta chère femme. Dépêche-toi donc de m'écrire sur toutes ces choses et de toutes ces personnes qui me sont si chères.

. . . . .

(1) Montalembert s'étant fait le champion de la Belgique au sujet du traité dit des 24 articles, que le roi de Hollande avait refusé de signer en 1831 et auquel il déclara en 1838 vouloir adhérer en reprenant une partie du Luxembourg et du Limbourg, reçut en effet l'accueil le plus enthousiaste lors de son voyage à Bruxelles, en août 1838.

Pendant que tu courais la Belgique, j'allais passer huit jours avec M. Martin au château d'Eu, beau et royal séjour, que j'ai été fort heureux de visiter et d'habiter pendant que la famille royale l'habitait. J'en suis revenu fort enthousiaste de la famille royale, et fort convaincu que s'il y a trop souvent dans le Gouvernement des résolutions ou des manques de résolution mesquines, étroites ou peu nobles, ce n'est pas la faute du Roi. J'ai assisté à une conversation que je garderai toujours dans mon souvenir et que je te conterai à l'occasion. C'est avec une grande joie que j'ai vu presque tous les jours des ecclésiastiques à la table du Roi, et la charmante église d'Eu en état de réparation aux frais du roi. J'ai su, du reste, qu'il allait tous les dimanches à la messe à la chapelle des Tuileries.

Adieu, très cher ami, parle de moi à ta femme avec l'affection tendre et respectueuse que je lui porte. Ma famille se rappelle à ton souvenir, et moi je t'embrasse avec amitié.

Tout à toi de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Trelon, 23 octobre 1838.

Mon très cher et bien-aimé ami, tu es bien bon de m'avoir écrit une si longue lettre, remplie de nouvelles si intéressantes pour nous deux, Enfin, voila ta position près d'être fixée. Puisse cette attente être vérifiée et bientôt. Permits-moi de te dire que je te blâme extrêmement de n'avoir pas accepté la préfecture qui t'était offerte. C'est un véritable crime contre toi-même, contre ta famille présente et future, enfin, ce qui est plus grave, contre l'Église et contre le parti catholique qui a tant de besoin d'avoir des hommes comme toi dans les places. J'en suis vraiment désespéré, surtout quand je songe

que tu aurais pu si facilement avoir celle de la Haute-Saône, qu'Amédée Thierry vient de quitter et où je passerai la moitié de mon temps d'ici à dix ans au moins. Quelle satisfaction c'eût été pour nous deux, j'ose le croire. Ta raison fondée sur M<sup>me</sup> de Saint-Laurent est absurde : je suis persuadé qu'elle te blâmera plus que personne et qu'elle t'en voudra de l'avoir crue assez égoïste pour priver sa fille de cette belle et convenable existence. Cela t'allait si bien, avec tes excellentes manières, ta bonne tenue, ta noble apparence, ta conscience et ta délicatesse ; tu aurais fait honneur au pouvoir, à la cause de l'ordre et de l'autorité, et quel bien n'aurais-tu pas fait à la religion, n'importe dans quel département ! Tiens, je suis furieux contre toi de cette maladresse, de ce manquement à ta mission. Depuis que je passe la moitié de mon année en province, et avec un homme aussi versé que M. de Mérode dans les besoins et les intérêts locaux, je vois chaque jour tout le bien incalculable que peut faire un bon préfet et je regrette de ne pouvoir l'être moi-même. Tu dis que dans deux ans, tu accepteras : mais malheureux, qui est-ce qui te dit que dans deux ans ton Martin sera encore là ? Au train dont vont les choses, j'en désespère. Maître des requêtes, c'est bien ; mais quelle différence entre le bien qu'on peut faire, enterré dans ce Conseil d'État, et seul à la tête d'une province ! Enfin, tu n'en fais jamais d'autres.

Je trouve que tu as bien tort de t'attribuer une responsabilité quelconque dans la maladie de cette pauvre M<sup>me</sup> de Saint-Laurent. Je n'ai jamais vu qu'on devint malade de joie et certes c'est le seul sentiment qu'elle pût avoir, et qu'elle ait eu, j'en suis sûr, en voyant d'abord ta constance, puis le triomphe de cette constance, puis enfin ton dévouement si délicat, si pur, si complet, depuis que tout est arrangé. Maintenant il faut que tout soit non seulement arrangé, mais *terminé*.

. . . . .

Je n'ai jamais eu, comme toi, l'occasion de juger le roi dans son intérieur : mais j'avoue que d'après sa conduite publique, je lui deviens de plus en plus hostile. Cette platitude universelle envers tout le monde, envers l'empereur Nicolas comme envers l'archevêque de Paris, me révolte à un degré que je ne puis dire. Jamais pays n'a été gouverné avec aussi peu de grandeur et de noblesse. Mais, comme tu sais, je n'en suis pas moins partisan sincère du gouvernement à *l'intérieur*, parce que le pays ne vaut pas mieux que lui et que l'opposition vaut encore beaucoup moins. Mais quel dommage de gâter un si beau jeu que celui d'un roi populaire, constitutionnel et honnête homme, en face de tous les autres rois de l'Europe.

Adieu, je t'embrasse du fond de l'âme.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris 28 décembre 1838.

Très cher ami, il faut bien que je sois horriblement affairé pour que je ne sois pas allé te voir chez Lacordaire ou chez toi. Mais ma prochaine *destitution* (1) me donne de la besogne plus que jamais. C'est une grosse bêtise assurément que de vouloir régler ses affaires avant de s'en aller. Mais voilà ce que c'est que d'être consciencieux.

Je t'écris pour te dire combien je suis heureux de tes succès à la Chambre des Pairs (2); vrais succès, je puis dire, car tout ministériel que je suis, je crois que le Cabinet se trompe

(1) L. Cornudet allait quitter ses fonctions de chef de cabinet de M. Martin, ministre de la Justice, pour entrer au Conseil d'Etat, comme maître des requêtes.

(2) Allusion aux discours du comte de Montalembert sur la question des 24 articles,

lourdement et commet une grande faute en abandonnant la Belgique.

Ce n'est donc pas seulement la forme que je loue en toi, mais aussi le fonds, pleinement et entièrement, et de toute la chaleur de mon cœur.

J'ai entendu ton éloge depuis deux jours dans bien des bouches et de la part de gens qui ne savaient pas combien c'était me rendre heureux que te louer. Même ceux qui abandonnent la Belgique, applaudissent à la chaleur de cœur, à la discussion savante et claire, à la convenance parfaite, au ton d'affaires, que tu as montrés dans tes divers discours.

Que je suis heureux, ami, de te voir ainsi faire tant de progrès et devenir un homme de grand talent et de sage et haute raison, en même temps que tu restes avant tout chrétien, c'est-à-dire catholique, et que ton cœur reste chaud et ton imagination brillante, et ainsi que tu deviens utile à notre sainte cause.

Très cher, que les éloges qui sortent de mon cœur ne te fassent aucun mal. Avant de te louer, je remercie Dieu, et je le prie de te conserver ton humilité.

Mille tendres amitiés.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Paris, 31 décembre 1838.

Très cher bon ami, tu es le meilleur des hommes et des amis. Nous avons été confus de reconnaissance à la vue de ton cher petit cadeau, beaucoup trop riche et trop beau pour notre petite, qui est du reste bien heureuse d'inspirer, si jeune encore, tant d'attachement. J'ai été chez toi ce matin t'en remercier, mais sans te trouver, et pendant ce temps tu venais ici. Ton

souvenir de nos onze années passées dans une amitié si confiante et si constante m'a été au cœur : c'est la partie la plus importante et la plus critique de notre vie qui s'est ainsi écoulée sous les auspices de notre amitié, voulue par Dieu qui nous l'a donnée comme une consolation et un secours au milieu d'une épreuve assez forte, celle du collège. Il semble avoir ainsi indiqué le caractère qui doit présider toujours à notre union : celui d'une assurance mutuelle contre le mal et contre la douleur. J'espère que nos plus fortes épreuves sont passées, mais il nous en viendra de nouvelles, c'est sûr. Nous serons prêts à nous appuyer l'un sur l'autre comme par le passé.

A toi toujours.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 17 mars 1839.

Très cher ami, tu as vu ma nomination <sup>(1)</sup>; ainsi ma délivrance est bien certaine. J'ai prêté serment, et je suis installé dans mes nouvelles fonctions. Ainsi plus de doute à présent, et je me marierai au mois de mai. Tu seras de retour, n'est-ce pas ? Combien je suis heureux !

Mais M. Martin m'a comblé ! Il a voulu aussi me décorer et me voilà avec un ruban rouge à ma boutonnière. Je te dirai tout mon cœur ; je n'avais pas pensé même à désirer cela, et je trouve que je n'ai rendu des services ni assez éclatants, ni assez longs, pour avoir mérité cette distinction qu'on a tort de prodiguer. Et cependant j'ai éprouvé un vif sentiment de bonheur et de fierté à pouvoir porter cette croix à mon Eu-

(1) L. Cornudet venait d'être nommé maître des requêtes au Conseil d'État.

doxie (1). Ma mère m'a écrit aussitôt au milieu de sa joie : « Mon fils, garde-toi de l'orgueil. » Et je m'en garderai, très cher, crois-le bien.

Adieu, cher bien-aimé, je t'écris en hâte.

Tout à toi et de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 24 juillet 1839.

Ma femme me donne le bon exemple, comme c'est son devoir de femme, et c'est bien le moins que je puisse faire que de le suivre. C'est donc à elle, très cher, que tu dois cette lettre, je dois le confesser ; car je suis si bien confit dans mon bonheur que je suffis à peine à mes devoirs prodigieusement doux et commodes du Conseil d'État. Je sens du reste qu'Eudoxie me rend un grand service en me forçant à t'écrire, car elle m'évite, j'imagine, une fouguese réprimande sur ma paresse, que tu as déjà méditée, j'en suis sûr.

J'espérais, très cher, que tu reviendrais d'Angleterre par Paris. Rio m'avait dit qu'on t'avait mandé de venir assister le 17 de ce mois à la réunion des actionnaires de l'*Univers*. Je m'en félicitais, pensant que nous profiterions de ton passage en garçon, et puis que l'*Univers* en recevrait quelque amélioration. En conscience, il en a grand besoin, et je suis doublement chagrin de sa médiocrité sur presque tous les points, puisque c'est le seul organe des catholiques étranger aux questions de partis, et puisque tu as sacrifié pour le soutenir une si forte somme. Sa rédaction est des plus faibles, d'un bon esprit, je le reconnais, au moins pour l'ensemble des doctrines :

(1) Le mariage de L. Cornudet et de M<sup>lle</sup> Eudoxie de Saint-Laurent fut célébré à Paris le 15 mai 1839.

mais il n'y a pas de journal qui ne développe ses opinions avec plus de verve, plus de vigueur dans le style. Les nouvelles religieuses me semblent assez complètes; les nouvelles étrangères sous les rapports non religieux ne sont pas plus complètes que celles des autres journaux et viennent plus tard, parce qu'elles leur sont empruntées. Et quant aux nouvelles intérieures, aux faits divers qui ont besoin d'être connus des lecteurs les plus sérieux, quant aux comptes-rendus des Chambres surtout, vraiment ce journal est le plus pauvre de tous. En un mot, ce n'est ni une revue, ni un journal, et jamais il ne pourra se créer une clientèle de quelque valeur parmi les nombreux catholiques qui n'ont pas la possibilité de se procurer deux journaux.

Puisque l'*Univers* se pose comme indépendant des querelles et des questions de partis, comme le représentant d'intérêts plus élevés, du haut desquels il juge ces questions et ces querelles de partis, qu'il s'abstienne donc aussi de reproduire avec complaisance et de préférence les interprétations et les nouvelles fausses ou malveillantes des journaux violents. Rien n'est plus contraire au caractère élevé de modération et de prudence chrétienne, dont la dernière allocution du Pape est un si parfait et si noble modèle. Comme j'ai été heureux en lisant cette allocution; j'ai bien pensé à toi en la lisant et au bonheur qu'elle te causerait. J'ai bien pensé aussi à toi en lisant les dernières discussions qui ont eu lieu à la Chambre des Députés sur la liberté d'enseignement et sur le clergé, où Villemain et Teste ont été si mauvais. Je ne pardonne pas à Villemain surtout sa conduite: avant d'arriver au pouvoir, il affectait un libéralisme qui, d'un jour à l'autre, l'a complètement quitté, et après avoir montré quelque sympathie pour les catholiques, le voilà qui avoue impudemment, on peut dire, que ce sont les petits séminaires qui lui font peur dans la liberté d'enseignement. Il a agi de même pour mes pauvres prêtres que je t'avais prié de lui recommander. Après



leur avoir dit lui-même, de sa bouche, qu'on ne pouvait pas, sans méconnaître tous les principes, leur refuser l'autorisation d'établir un pensionnat à Chalon et lorsque deux délibérations du Conseil royal avaient été favorables à leur demande, devenu ministre, il a refusé l'autorisation. On dit du reste que le ministère du 12 mai n'aura pas une longue existence et qu'après la session, Guizot et Thiers doivent entrer, l'un aux Affaires Étrangères, l'autre à l'Intérieur, sous la présidence du maréchal Soult.

C'est bien assez de politique, n'est-ce pas, très cher, même pour un homme politique comme toi.

. . . . .  
 Adieu, très cher, je t'embrasse de tout mon cœur. Tout à toi, à toujours, de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Trelon, 2 août 1839.

Mon très cher ami, ta lettre du 24 m'a mis dans une furieuse colère à cause des injures que tu y dis contre le pauvre *Univers*. Comment toi, honnête homme et homme de cœur en même temps, ayant de plus la pratique des affaires, la connaissance des hommes et des choses telles qu'elles sont dans notre siècle *dégoûtant*, tu oses dire tant de mal du seul journal honnête, consciencieux et catholique qui existe en France! Tu oses dire que c'est le plus pauvre de tous! Eh! bien, moi, qui suis bien désintéressé dans la question (au moins moralement, car je n'y ai pas écrit un mot depuis que j'y ai mis mon argent), moi qui reçois et lis ici une foule de journaux, je dis hardiment qu'à l'exception du seul *Journal des Débats*, il y en a pas un seul qui soit aussi bien rédigé et aussi intéressant que l'*Univers*. Il est vrai qu'il n'y a pas de feuilletons de théâtre

ou de roman, où l'on prêche sous toutes les formes l'immoralité; il est vrai que devant être, en sa qualité de chrétien, juste et modéré avant tout, il n'a pas cette verve d'invective qu'inspirent aux autres feuilles la passion et l'intérêt personnel. Mais où trouves-tu donc un jugement aussi sain et aussi solide des affaires que dans les petits articles quotidiens de Saint-Chéron et de Du Lac? Où trouves-tu des travaux consciencieux comme les articles sur la *liberté d'enseignement* fournis par les Jésuites, comme ceux sur les devoirs du clergé par l'abbé Meirieu de Nîmes, et sur le *protestantisme* par Ozanam, ces derniers remplis des aperçus les plus originaux et les plus lumineux.

Voilà pour le point de vue catholique. Quant aux discussions, aux procès, il a rendu un compte tout aussi détaillé que *Le Siècle* avec ses vingt-quatre mille abonnés; je les ai comparés, jour par jour. Quant aux nouvelles, c'est un des mieux informés, grâce à Saint-Chéron: n'est-ce pas lui qui, seul entre tous les journaux, et avant même le *Journal des Débats*, a annoncé la mort du Sultan.

Mais c'est un parti pris, parce qu'il a été mal rédigé pendant longtemps, de dire toujours: l'Univers est un journal ennuyeux. Toi, tu devrais être au-dessus de ce préjugé vulgaire. Tu devrais savoir, après avoir passé par le monde pratique, comme tu l'as fait, la peine inénarrable qu'on éprouve à conduire une entreprise, au milieu des passions et des bas et mesquins intérêts qui animent tous les hommes de nos jours. C'est une merveille que l'existence de l'Univers dans un temps où les catholiques subissent tout et ne font rien, en attendant le retour des Princes, où les meilleurs d'entre eux restent les bras croisés en critiquant tout, où la moindre expression de justice ou d'impartialité envers le Gouvernement fait dire partout que nous sommes vendus, où une pauvre petite phrase en faveur d'Émile de Girardin odieusement persécuté, nous a valu trente lettres de réclamations et plusieurs désabonne-

ments. Pour juger un journal en conscience, il faut juger en même temps son public. Il y a une souveraine injustice à dire que l'*Univers* n'a pas fait de progrès depuis un mois qu'il est entre les mains de Du Lac et de Saint-Chéron, deux hommes aussi pieux qu'intelligents et modérés. Je crois vraiment que tu as lu quelques vieux *Univers* de 1836, au lieu de 1839. Tu devrais être le champion le plus acharné de l'*Univers* en avertissant charitablement ses rédacteurs des fautes que tu y remarques, tu devrais le défendre et le propager à outrance dans le monde. Je me figure que tu n'y es pas seulement abonné. Pour pénitence, je t'impose : 1° de faire abonner immédiatement T. et F. ; 2° de procurer vingt abonnements au moins dans le Conseil d'État ; 3° d'en rapporter autant de Bourgogne et d'Auvergne, entr'autres l'abbé P., ton père, etc... Il ne manque qu'une chose à l'*Univers*, c'est de l'argent : pour cela il faut des abonnements.

Je te charge spécialement et en conscience de cette partie du service.

Et ton Villemain!!! Mais la colère m'étouffe trop pour que j'en parle.

Je n'ai pas le temps de t'en écrire davantage. Nous partons après-demain pour Munich, nous serons de retour à Villersexel dans un mois..... Mille bonnes amitiés à ton excellente femme. Je jouis de ton bonheur avec toute l'intensité d'un homme qui a l'expérience de la chose et n'est pas dévoré par la jalousie comme je l'étais avant d'être moi-même heureux. Nous sommes trop heureux, mon très cher. J'ai peur, je t'assure, de mon bonheur. Il est trop grand pour durer, quand on l'a si peu mérité. Il n'en est pas de même de toi. Adieu. Je t'embrasse de cœur et te recommande l'*Univers* comme l'enfant que tu attends. Il y va de l'existence du parti catholique, le seul auquel toi et moi nous puissions appartenir.

---

## LE MÊME AU MÊME

Villersexel, 25 septembre 1839.

Mon très cher ami, j'ai été désespéré de n'arriver à Paris que deux ou trois heures après ton départ. C'est un contre-temps des plus ennuyeux. Je comptais tant te voir, pendant ce séjour improvisé à Paris, et me dédommager un peu de t'avoir si peu vu depuis ton mariage. Car il me semble que j'ai à peine entrevu ton ménage depuis le jour des noces, où il m'a fallu si brusquement abdiquer mes fonctions de témoin pour aller aux obsèques du jeune duc de Bassano. Autre désappointement, j'avais l'intention d'aller te surprendre pendant quelques heures à Jully, en m'acheminant vers La Ferté et Cluny, deux abbayes qu'il me fallait voir ; mais voilà que le sot cheval que mon beau-père m'avait prêté pour mon voyage est tombé malade, et qu'après une foule de mésaventures diverses, il m'a fallu renoncer à aller au-delà de Beaune !

J'ai trouvé en revenant ici, il y a quelques jours, ta lettre du 12 août, adressée à Trelon ! Je te remercie encore mille fois d'avoir si bien fait toutes mes commissions. J'espère que tu n'as rien décidé pour ta Vierge de Jully, il faut attendre jusqu'à ton retour à Paris : alors je te conduirai chez tous les mouleurs qui ont un peu d'esprit, et nous choisirons quelque chose d'un goût pur et vraiment catholique, qui ne coûtera pas plus cher que la vierge païenne et matérialiste qu'on trouve dans toutes nos malheureuses églises. Ce sera un acte digne de toi que d'introduire dans le diocèse d'Autun le premier exemple d'une statue vraiment chrétienne.

En revanche, je te prie de recueillir et de me transmettre des renseignements précis sur l'abbaye de La Ferté, ta voisine, première fille de cet ordre de Cîteaux, dont l'histoire, comme tu sais, est identique avec celle de Saint-Bernard.

1° Combien de moines y avait-il à la dissolution en 1790 ?

2° Avaient-ils un abbé régulier ou commandataire ?

3° Ont-ils laissé une bonne réputation dans le pays ?

4° Que reste-t-il de l'ancien monastère : l'église ? le cloître ? le réfectoire ? la salle capitulaire ? ou bien, comme il est probable, seulement l'abbatiale ?

5° Quel est le genre d'architecture de ces débris ? en plein cintre ? ogival ? renaissance ? ou classico-païen ?

6° Qui a été le premier acquéreur après la suppression ?

7° Qui a démoli l'église, et qu'a-t-on fait des matériaux actuels ?

8° Qui est le propriétaire actuel ?

9° Y a-t-il beaucoup de bois à l'entour ?

Voilà, mon cher ami, une série de questions auxquelles tu n'auras pas, ce me semble, beaucoup de peine à répondre, car je me souviens que tu m'as parlé de cette abbaye comme étant très connue de toi : je me doutais peu dans ce temps-là que j'en écrirais l'histoire.

As-tu lu le livre *sublime* de Lorrain sur Cluny ? si tu ne l'as pas, achète-le et lis-le de suite ; c'est un magnifique hommage rendu à la foi et aux institutions du catholicisme par un homme qui n'est pas lui-même catholique. Il est d'ailleurs impossible de rien lire de plus original et de plus intéressant comme histoire. Ce sera un excellent moyen de te remettre un peu au courant de ces bonnes études que nous faisons autrefois ensemble, et dont tu as été obligé si longtemps de te sevrer.

Que dis-tu de l'ordonnance de Teste sur le Conseil d'État ? je ne la trouve pas mauvaise, malgré les clameurs des journaux de toutes les couleurs. Mais je suis indigné, malgré mon inimitié pour le 15 avril, de ce qu'on n'a pas nommé M. Martin à la première présidence de Douai. Je ne conçois pas comment le roi a pu consentir à ce passe-droit révoltant.

Crois-moi toujours « the friend of thy heart ».

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 14 novembre 1839.

Très cher ami, . . . . .

Comme je te le disais dans ma dernière lettre, je suis allé à la Ferté pour vérifier la description que je t'en avais donnée (1). Il y a quelque chose à y modifier. L'abbatiale qui reste seule est de construction un peu plus ancienne que je l'avais supposé. M. H. assure qu'elle a été bâtie en 1580, et que l'abbaye tout entière, y compris les deux églises, était construite dans le même style. Je te répète que mes connaissances en architecture sont extrêmement bornées. Mais j'aurais pensé qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qu'on appelle le style de la Renaissance n'était pas aussi complètement effacé. Or, il n'en existe pas trace dans l'abbatiale de La Ferté. C'est un bâtiment long, comme je te l'ai déjà dit, dont les fenêtres sont carrées, et à un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée. Le toit est plus aigu que je ne te l'avais dit ; mais le toit des ailes n'est pas plus élevé que celui du corps du bâtiment. Il existe un second étage en mansarde. Le milieu du bâtiment s'avance d'un pied ou deux et est plus orné que le reste, même que les ailes. Les fenêtres de cette partie de l'édifice sont arrondies du haut sans se terminer toutefois par un plein cintre. Des colonnes plates encadrent le milieu saillant, et les deux coins de cette partie de la façade sont surmontés par des ornements dans le goût des gros radis de Saint-Thomas d'Aquin. Si je ne craignais de commettre une grosse bévue, je dirais qu'il me paraît qu'il y a analogie entre l'architecture de cette église et celle de l'abbatiale de La Ferté, autant que deux édifices si différents peuvent être comparés. Je répète qu'en somme je trouve La Ferté une très belle habitation moderne, mais qu'elle ne m'inspire rien de ce sentiment d'admiration qu'ont excité en moi les ruines de Cluny.

(1) Cette première description manque dans la collection des lettres.

J'ai découvert un vieux curé des environs de Jully qui a été moine à La Ferté. C'est peut-être le dernier. Il demeure à huit lieues de Jully et je n'ai pas eu le temps d'aller le voir ; mais le curé de Jully m'a promis de lui faire visite et j'ai mis par écrit les questions auxquelles je le priais de répondre. Si mes descriptions te laissent des doutes que je puisse lever, pose tes questions, j'y répondrai de mon mieux ; sois indulgent pour mon ignorance.

.....  
 Adieu, cher, très cher ami, ma femme dit mille choses tendres à toi et à ton Anna, et je vous adresse à tous deux ce qu'il y a de plus tendre dans mon cœur.

« The friend of thy heart ».

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Villersexel, 22 décembre 1839.

Mon très cher ami, je t'annonce à la hâte l'heureux accouchement de ma bien-aimée Anna, qui a eu lieu hier 21. Dieu nous a bénis encore une fois et sa miséricorde est vraiment inépuisable. C'est un grand mécompte pour nous que de n'avoir pas eu un garçon, car j'oubliais de te dire que c'est une fille, une troisième fille ! mais je remets à plus tard le chagrin de ce mécompte, et ne veux voir en ce moment que la bonté de Dieu qui nous a fait franchir encore une fois cette épreuve toujours si critique et si effrayante pour le cœur d'un mari tendre et chrétien. D'ailleurs au fond, je ne sais si on fait bien de désirer tant de garçons plutôt que des filles. Dans ma position spéciale, si l'hérédité de la pairie pouvait être rétablie ou n'était pas abolie, ce serait plus concevable : mais dans l'état actuel des choses, à quoi servent des garçons, si ce n'est à donner à leurs parents les plus cruelles inquiétudes sur le sa-

lut de leurs âmes, surtout pendant que des Villemain et des Cousin feront peser sur notre foi le joug de cette infâme Université. Tu vois que je fais de la philosophie chrétienne avec un merveilleux aplomb : mais au fond j'avoue sans façon que j'aurais préféré un garçon.

. . . . .

Mille fois merci de tes bons, sérieux et solides renseignements sur La Ferté : ils me suffisent complètement. J'ai eu dernièrement beaucoup de chagrin à l'occasion de mon Saint-Bernard, en apprenant que l'abbé Ratisbonne, l'un des disciples les plus distingués de M. Bautain, s'occupait aussi d'une histoire de ce saint et comptait me gagner de vitesse. Ce sont là de ces inénarrables douleurs d'auteurs qui me rappellent mon angoisse de 1829, lorsque j'appris que Moore faisait l'histoire d'Irlande à laquelle je songeais, et que l'abbé Nicolle me dit pour me consoler que je pourrais la traduire, et que c'était ainsi qu'avaient commencé M. Suard, M. de Marmontel, etc. . . . .

La première fois que tu me diras ton Villemain, je me brouille avec toi. Je te montrerai ma correspondance avec lui : tu verras comme je l'ai arrangé. Adieu.

---

LE MÊME AU MÊME.

Villersexel, 26 janvier 1840.

Très cher ami, quoique tu ne sois pas encore père, tu es assez près de l'être, pour compatir du fond du cœur à notre tristesse. Nous venons de perdre l'enfant que Dieu nous a donné il y a un mois. Cette belle petite Marguerite a été rejoindre sa sœur Rosalie, enlevée il y a un an à peine par une maladie violente et brève comme celle-ci. Elle est *passée ange*, selon la belle expression de M<sup>me</sup> Swetchine, parlant de sa sœur. Certes c'est une grande et douce pensée que celle d'avoir été



appelé à donner à la vie éternelle un bonheur sans fin et sans nuage à cette créature innocente ; mais ce n'en est pas moins un coup cruel pour des parents, même chrétiens, surtout venant si tôt après celui qui nous a frappés l'an dernier. Cette stérilité, humainement parlant, de tant de soins, de tant de souffrances, pour la pauvre mère, le vide qui se fait tout à coup dans la vie et l'intérieur domestique, sont des sources de regrets que toute la ferveur de la foi ne sait pas tarir, au moins dans les premiers jours.

. . . . .

Quant à Nettement, remercie-le de son discours dont j'ai admiré la franchise et dont je partage les idées ; c'est un morceau qui fait beaucoup d'honneur à son esprit et à sa conscience. Mais je vois un obstacle insurmontable à sa collaboration à l'*Univers*, c'est que nous sommes trop pauvres pour payer de nouveaux rédacteurs. Dis-lui cela franchement. Entre nous je craindrais trop l'adjonction du frère de Nettement aîné, l'un des esprits les plus faux et les plus arrogants que je connaisse dans le monde actuel, le Lerminier du légitimisme pseudo-catholique.

Adieu, très cher et bon ami, prie pour nous. Que Dieu veille sur toi.

---

LE MÊME AU MÊME

Vienne, 15 août 1840.

Mon très cher ami, quoique tu ne m'aies pas donné signe de vie depuis mon départ, je ne veux pas aller plus loin sans t'envoyer un salut de frère et d'ami. Nous voici donc arrivés jusqu'ici sans autre malheur que celui d'un temps affreux qui a détruit la moitié de notre plaisir par sa désolante persévérance. Nous avons passé par Trèves, Mayence, Wurtzbourg,

Bermburg, Nuremberg, Munich, Salzbourg, Linz et le Danube, tous lieux plus intéressants les uns que les autres, mais dont je t'épargne la description.

Nous venons en ce moment de faire la tournée la plus intéressante de notre voyage, le pèlerinage de Mariazell en Styrie ; si jamais il te prend envie de faire une course dans le pays le plus pittoresque du monde, et de développer en même temps tes sentiments catholiques, va à Mariazell pour l'Assomption. Pour moi qui ai vu beaucoup de spectacles émouvants dans ma vie, je n'ai jamais été plus ému, plus édifié, plus exalté que par ces *trente mille* pèlerins que nous avons rencontrés, suivis ou retrouvés en allant à Mariazell, en y restant et en retournant. Nulle part, pas même en Italie, je n'ai vu de plus admirables effets de la foi, de l'humilité, de l'amour, et cela dans le pays le plus beau, le plus varié, le plus pittoresque du monde. Il y a cinq cents ans que ce pèlerinage existe, il y a, terme moyen, 120.000 pèlerins par an ; au dernier jubilé, il y a en a eu 373.000. Cela rafraîchit le cœur que d'assister à une pareille intensité de vie catholique ; quel contraste avec le brutalisme des cafés, des journaux et des commis-voyageurs, qui déborde sur notre pauvre France. En Autriche, il n'y a aucune vie politique ni intellectuelle, et le clergé est pitoyable ; mais en revanche, le peuple des campagnes est admirable.

Nous partons demain par le bateau à vapeur du Danube, nous allons coucher à Pesth où nous passerons deux jours ; le 19 nous repartons, toujours par le Danube que nous suivrons jusqu'à son embouchure, et de là à Constantinople, où on prétend que nous serons le 30. Cette route offre beaucoup d'incommodité, et, à ce qu'on prétend, quelque danger au passage des Portes de Fer, entre Orsova et Skelagladova, mais elle est de beaucoup la plus intéressante. Ma femme qui ne rêve qu'aventures et romans, est enchantée des chances qu'elle croit trouver sur cette ligne ; quant à moi, je sens que je vieillis

au désagrément croissant que je trouve dans les auberges sales, les voitures dures, etc...

Les événements politiques si graves qui viennent d'éclater sur l'Orient<sup>(1)</sup> ont jeté d'abord quelque incertitude dans nos plans, mais nous persévérons à aller au moins jusqu'à Constantinople, sauf à renoncer à la Syrie et à l'Égypte.

Adieu, mon très cher ami, ma femme te fait mille amitiés ainsi qu'à ta tienne. J'ai bien prié pour toi et les tiens à ce délicieux Mariazell ; il m'est doux de pouvoir toujours t'associer à toutes mes bonnes émotions, toi mon premier et plus fidèle ami.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 27 août 1840.

Très cher ami, ta lettre de Vienne du 15 de ce mois me rend bien heureux, et je me hâte de t'écrire à mon tour. J'attendais, je le confesse, une lettre de toi chaque jour et je différerais celle que je voulais t'adresser, dans l'espoir que j'allais enfin avoir de tes nouvelles. Je te remercie de ne pas m'avoir imité.

Tu es bien heureux, très cher, de parcourir de si intéressants pays, et de les parcourir avec ta femme qui double tes émotions en les partageant, qui a l'âme et le cœur et l'imagination si ouverts à ce qui est beau, à ce qui est noble, à ce qui est grand. Ce voyage a un autre intérêt pour toi, tu vas voir de près cet empire ottoman dont les événements ont pour nous un contre-coup si grave, et il y aura pour toi dans ce séjour que tu vas faire à Constantinople, à Smyrne et peut-être à Alexandrie, un élément important à la solution de la question,

(1) Allusion à la guerre entre la Turquie et Mehemet-Ali, pacha d'Égypte.

bien qu'elle ne soit pas toute orientale. Notre situation vis-à-vis de l'Europe est assurément ce qui doit nous préoccuper le plus, nous autres Français. Mais je me demande souvent et avec une certaine anxiété si la cause que nous avons prise en mains est digne de la France, si elle répond au rôle qu'elle a toujours joué en Orient, celui de protectrice des intérêts catholiques. Il me semble que le Sultan a beaucoup fait depuis quelques années pour les catholiques; je ne vois pas que le Pacha ait agi de même, et je lisais hier encore dans le *Journal de Smyrne* des récits horribles de la tyrannie et de la cruauté des Égyptiens en Syrie, particulièrement à l'égard des chrétiens. Tout « 15 avril » que je suis, et jusqu'à plus amples informations, j'aurais préféré la guerre à l'occasion de la question du Luxembourg et de l'affaire de Belgique il y a deux ans, qu'à l'occasion de l'Égypte.

Tu trouveras à Constantinople le magnifique article de Lamartine; il m'ébranle singulièrement, tout contradictoire qu'il soit à lui de se dire partisan de la paix et de conseiller à la France de s'emparer de vive force de la Syrie, toute violente et souvent injuste que soit son attaque contre M. Thiers.

. . . . .

Pour nous, nous allons aussi nous embarquer et le jour où tu seras à Constantinople, nous partirons pour Jully. Il me prend parfois des fièvres de grands voyages, et des fureurs contre les mille liens qui nous empêchent de courir après vous; ton récit de Mariazell m'a causé un de ces bouillonnements de l'imagination. Mais mon Jully où j'ai passé mon enfance, où j'ai tous les miens, a aussi des charmes qui me font bondir le cœur, et je pars bien joyeux.

. . . . .

Tu as vu avec quelle bienveillance M<sup>gr</sup> Affre, dans sa belle lettre pastorale, a parlé de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il a reçu récemment le Conseil de la Société et nous a dit quelques paroles qui me paraissent de bon augure pour notre

Société. Il nous rapprochera de lui et de l'autorité ecclésiastique en nous faisant visiter par des prêtres délégués par lui. Ceci me semble une très bonne idée, notre Société n'a pas assez de ferveur ; les œuvres matérielles de charité n'ont pas à elles seules de quoi réchauffer le cœur et le stimuler ; la charité a besoin de s'alimenter elle-même par la foi, par des œuvres spirituelles, et pour moi je me suis beaucoup efforcé dans ces derniers temps de donner cette direction à notre petite conférence, qui devenait prodigieusement froide et ennuyeuse, quand nous ne faisons que nous distribuer des bons.

. . . . .  
 Adieu, très cher, je t'embrasse de tout mon cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Villersexel, 7 mai 1841.

Mon très cher ami, je veux m'associer à la joie qu'a dû te causer le discours de M. Martin en réponse à Isambert et à Taschereau (1). Ce discours est vraiment parfait, plein de tact, d'énergie et de mesure à la fois. M. le Garde des Sceaux a droit à la reconnaissance de tous les catholiques, par la manière dont il a défendu en cette occasion les droits et les intérêts de l'Église ; je te prie de lui présenter en mon nom l'hommage bien sincère et bien impartial de mon admiration. Ce sera une séance mémorable dans l'histoire du catholicisme dans la France moderne, que celle du 3 mai, et je suis heureux pour toi, mon ami, que l'homme auquel ta carrière t'a presque toujours associé, y ait joué un rôle si franc et si honorable.

(1) Réponse de M. Martin du Nord, ministre des Cultes, aux reproches qu'on cherchait à lui faire de sa présence aux conférences du P. Lacordaire.

.....

Sais-tu qu'Alexandre de la Ferronnays a perdu son frère, mort protestant à Turin, ces jours-ci? Eugénie est aussi à Paris; tu devrais bien aller voir Pauline et surtout Craven, son mari; il me semble que tu as dîné chez moi avec ce dernier; il est bien digne de toi, c'est une des âmes les plus droites, les plus humbles et les plus ferventes que je connaisse.

Adieu, mon bon ami, je suis accablé d'affaires et de correspondances, mais j'ai voulu te dire combien j'avais joui pour toi de ce discours, d'autant plus que je te soupçonne de l'avoir retouché et embelli un peu dans le *Moniteur*. Adieu donc et bon courage: la vie a quelquefois de bons moments comme celui-là. Mais combien je te plains d'être enfermé dans ta place Vendôme, par ce printemps admirable. Je t'embrasse du fond d'un vieux cœur d'ami: ma femme te fait mille amitiés.

---

LE MÊME AU MÊME

Villersexel, 24 octobre 1841.

Mon très cher ami, j'ai été bien touché de ta bonne et intéressante lettre du 15. Je te pardonne tes crimes de paresse, etc., en considération des bonnes nouvelles que tu me donnes.

.....

Je te dirai que j'ai eu avec M. Martin peu de jours avant mon départ de Paris, une conversation qui m'a été on ne peut plus pénible sur le choix des évêques et sur sa fameuse circulaire sur leurs voyages. Je ne parle pas de ses formes envers moi qui ont été peu dignes et peu convenables, c'est la moindre des choses, mais des incroyables principes qu'il a émis, entr'autres « que les évêques devaient être dévoués au Gouvernement, qu'ils devaient prêcher le dévouement, *comme ils faisaient sous la Restauration*; qu'après tout ils étaient

*fonctionnaires publics, salariés par l'État!!! et tenant leur autorité à la fois du Roi et du Pape ».*

C'est textuel : enfin toutes les bêtises et toutes les hérésies qui peuvent sortir du cerveau combiné d'un Garde des Sceaux de la Restauration avec celui d'un Isambert devenu Garde des Sceaux sous le régime actuel. J'en ai été douloureusement surpris, et je me demande ce qu'on peut espérer d'un pays où les plus honnêtes gens (car je mets M. Martin de ce nombre), en sont encore à regarder les évêques comme des fonctionnaires salariés par l'État. J'ai été bien plus content de M. Guizot.

Adieu, mon très cher et bon ami, ma femme vous dit à tous deux mille amitiés bien tendres.

Si tu te souvenais le moins du monde de mon discours de l'an dernier sur les *fueros* et des remerciements de Pedro Egorna, etc... tu ne me demanderais pas mon avis sur la tentative si noble et si légitime des Basques. Mais hélas ! cela échoue, comme tout ce qui est bon échouera de nos jours.

---

#### LE MÊME AU MÊME

La Roche-en-Brény, 19 septembre 1842.

Mon très cher ami, dis-moi, je t'en prie, s'il est vrai, comme me l'as dit ton portier à Paris, que tu reviens le 1<sup>er</sup> octobre. Je tiens fort à le savoir, car je pars irrévocablement le 3 octobre pour l'île de *Madère*!!! Conçois-tu bien cela? *Madère*, au milieu de l'Atlantique, l'endroit peut-être du monde le moins intéressant et le plus nul pour moi, eh bien ! c'est justement celui que les médecins ont choisi comme le plus favorable pour la santé de ma femme, à qui les eaux d'Ems n'ont fait aucun bien et à qui ils commandent impérieusement de vivre dans les pays les plus chauds, jusqu'à ce que sa poitrine soit rétablie.

Je ne te dis rien sur les conséquences désastreuses d'un pareil exil pour mes affaires, ma position, mes relations de tout genre : tu les devineras, ton instinct d'ami et de frère te les fera comprendre. Il n'y a pas même la moindre bibliothèque dans cette île qui n'est peuplée que de marchands de vins ! Le moindre village d'Italie ou d'Espagne m'eût paru un paradis, auprès du lieu de déportation qui nous est assigné : car là et partout ailleurs, j'aurais eu au moins un peuple, un pays, des monuments, des souvenirs à étudier, et à Madère, rien. Et puis quel éloignement ! mais enfin il le faut, on n'est pas marié pour rien. Je n'ai pas la moindre confiance dans l'efficacité de tout ce que prescrivent les médecins ; car j'ai eu occasion de me convaincre bien douloureusement dans cette dernière circonstance de l'anarchie qui règne dans leurs idées et dans leur expérience ; mais j'ai confiance dans l'efficacité du sacrifice et je crois qu'il eût été difficile pour moi d'en faire un plus grand. Or, je te prie donc de me dire si je te reverrai avant mon départ de Paris, car je suis si accablé de choses à faire avant ce départ, que je n'ai pas le temps de t'écrire tout ce que j'ai à te dire. Puis je voudrais savoir, non pas si tu *veux*, car j'en suis sûr, mais si tu *peux* te charger du soin de ma correspondance pendant mon absence indéfinie !!! Mon bon ami, comme je te le dis, je n'ai pas le moindre doute sur le désir que tu aurais de me rendre ce service pendant mon absence ; mais j'ai des doutes sur la possibilité où tu seras de t'en occuper ; aussi réponds-moi bien franchement là-dessus : cela ne sera du reste pas très laborieux, mais cela te prendra une bonne heure une fois tous les quinze jours, surtout dans le commencement. Dans la suite, et à mesure que je serai plus longtemps absent, cela diminuera beaucoup, car on ne s'occupe guère des absents.

Adieu, mon bon ami, réponds-moi à Paris.

---



L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 24 septembre 1842.

Hélas ! mon très cher ami, je ne serai pas à Paris le 1<sup>er</sup> octobre et je souffre cruellement de penser que je ne t'embraserai pas avant un si long et pénible voyage. Si j'avais eu quelque chance de te trouver encore à la Roche-en-Brény, au reçu de ta lettre, j'aurais été t'y chercher. Pauvre cher ami, combien l'annonce de ce départ pour Madère m'a surpris et me consterne ! Les sacrifices que tu fais pour aller t'enfermer tout un hiver dans ce misérable pays ne me paraissent rien à côté du motif si impérieux et si douloureux qui les impose. Mais j'ai foi, comme toi, dans l'efficacité du sacrifice et il accordera à tes prières, à ta foi, à ton renoncement à tant d'intérêts, la guérison de ta bien-aimée Anna. Nous la demandons et demanderons chaque jour à Dieu, ma femme et moi.

Non seulement je veux, mais je peux, cher bien-aimé ami, me charger de toutes les affaires que tu voudras me confier pendant ton absence. J'en ai le temps, et je ne l'aurais pas, que je le trouverais, je te le déclare, sur mon sommeil et sur mes douces joies d'intérieur même, pour te procurer le soulagement d'être sûr de l'exactitude et du zèle de ton correspondant. Je regrette seulement bien vivement de ne pouvoir aller de vive voix recevoir tes instructions et de t'obliger ainsi à les écrire, ce qui est long et incomplet. Il faudra bien cependant que tu les écrives, cher ami, et que tu t'arranges pour suppléer à mon absence qui se prolongera jusqu'au 20 octobre, pas plus tard. Ce jour-là, je serai certainement à Paris, et je m'occuperai à l'instant même de ta correspondance et de celles de tes affaires qui ne seront pas de la compétence de Rigault. Je sais combien tu rends légère la besogne de ton correspondant, par ton exactitude et la netteté de tes renseignements et ins-

tructions, et si ce n'était avant tout pour moi une satisfaction de cœur et une consolation à ton absence, que d'avoir à alléger pour toi les ennuis de l'éloignement et une douce nécessité de correspondance régulière avec toi, je dirais qu'il y a une sorte de plaisir de comparaison à s'occuper de tes affaires en même temps qu'on s'occupe de celles de Rio . . . . .

Aujourd'hui même nous est arrivée une bien charmante lettre de ta femme, qui nous donne plus de détails sur votre départ et me dit qu'au moins vous avez la consolation et la joie d'emmener votre frère Xavier (1). Si ton Saint-Bernard peut profiter de ce douloureux exil, ton éloignement de Paris et de la Chambre aura une grande compensation. Mais je crois, j'ai besoin de croire qu'au prix de ces douloureux sacrifices, tu achèteras la plus douce de toutes les consolations, la plus consolante des joies que Dieu puisse te donner en ce monde, la guérison, l'affermissement de la santé de ta femme.

Je vais être chargé cette année, ami, au Conseil d'État, d'une mission difficile, et je t'en fais part comme d'un danger grave par lequel je vais passer et pour lequel je réclame le secours de tes prières, et en même temps comme d'une épreuve qui, si j'en sors honorablement, peut avoir une bonne influence sur mon avenir. Je suis chargé des fonctions du ministère public, analogues à celles du même genre qui existent auprès des tribunaux, et qui consistent à donner en séance publique des conclusions orales dans toutes les affaires contentieuses.

. . . . .

Adieu, très cher ami, je t'embrasse de toutes les forces de mon cœur.

(1) Le comte Xavier de Mérode.

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Madère, 2 novembre 1842.

Mon très cher ami, je t'expédie en même temps que la présente, une lettre détaillée pour Rio et toi, par la voie de Londres. Celle-ci ira à Lisbonne par un autre bâtiment. Les occasions sont si rares et si irrégulières dans cette malheureuse île, qu'il faut profiter de toutes celles qui se présentent. Celle-ci est la moins recommandable, mais je n'ai pas voulu la négliger pour t'annoncer notre arrivée ici le 24, après un voyage rapide mais désagréable. Nous avons essuyé de grands dangers en débarquant : un orage affreux, qui a éclaté en ce moment même, a ravagé l'île et a abimé les deux tiers de mes livres. Nous sommes installés dans une petite maison à très peu de distance de la ville de Funchal. Anna, très fatiguée par le mal de mer, a été très mouillée lors de notre débarquement : elle tousse beaucoup et aura beaucoup de peine à se remettre des inconvénients de ce voyage soi-disant de santé ; mais elle est, comme toujours, pleine de courage et de résignation. Ce climat, depuis dix jours que nous y sommes, ne nous a offert que des variations de pluie, de vent et de soleil étouffant. On nous promet qu'il va devenir superbe, je n'en crois rien.

J'attends toujours avec une vive anxiété le sort de mes journaux, ou plutôt des paquets dont je t'ai parlé dans mes instructions de Bruxelles. Figure-toi qu'il n'arrive pas le moindre petit journal français dans toute cette île, et le petit nombre de journaux anglais qu'on y reçoit ne contient rien ou presque rien sur la France. Quel régime pour moi ! Comme je te l'ai déjà dit, les paquebots qui apportent ici la poste tous les quinze jours d'Angleterre, ne repassent pas par ici en revenant d'Amérique, et on est livré pour répondre aux hasards des occasions. Je ne puis donc pas attendre patiemment ce que tu m'annonceras dans la lettre que j'espère recevoir de toi par le pro-

chain paquebot, du 10 au 12 de ce mois ; il faut que tu agisses toi-même comme tu l'entendras, pour me faciliter la réception de quelques journaux au moins ; n'attends pas mes renseignements à ce sujet.

. . . . .  
 Adieu, mon très cher ami ; je crains toujours de t'être cruellement à charge au milieu des devoirs si graves et si importants de tes nouvelles fonctions de ministre public au Conseil d'État ; mais j'espère que tu me le diras franchement, s'il en est ainsi. Mille amitiés de la part de notre ménage au tien.

---

LE MÊME AU MÊME

Madère, 4 novembre 1842.

Mon très cher ami, je viens de t'écrire par un bâtiment de Lisbonne, mais il est bien probable que ma lettre ne t'arrivera qu'après celle-ci, que je t'expédie par la voie de Londres et par l'occasion d'un steamer qui revient de l'expédition malheureuse du Niger.

La lettre ci-jointe destinée à Rio, si tu as pu découvrir son repaire actuel, te mettra au courant de nos mouvements, de notre arrivée et de l'affreuse mésaventure arrivée à mes livres. Tu peux juger de ma position avec 130 volumes maculés, imbibés, à moitié pourris, et pas un journal ; oui, mon très cher, pas l'ombre d'un journal dans toute cette sotte île, pour moi que tu as toujours connu si avide de ce genre de jouissances, depuis le temps où tu avais la bonté de ramasser chez l'épicier de la rue des Postes les numéros du *Courrier*, etc., que tu m'apportais au parloir de Sainte-Barbe. En voilà une sève, j'espère, pour apprendre aux gens à ne pas mettre leur confiance dans les journaux, pas plus que dans les Princes, etc. . . . .

Il est possible que le paquebot qui doit nous arriver dans huit jours, lève toutes mes incertitudes en m'apportant les paquets que j'espérais recevoir à Bruxelles et à Southampton, ou au moins une lettre de toi, mon très cher ami : mais je n'ai pas pu t'attendre pour te répondre, car je ne sais plus quand j'aurai une occasion de t'écrire. Voilà ce qu'il y a de plus terrible dans ce triste séjour : les paquebots des Antilles qui passent ici tous les quinze jours, en allant, ne repassent pas au retour, et on ne communique avec l'Europe que par occasion, quand il y a un bâtiment chargé de vin en partance pour Lisbonne ou Londres. Impossible par conséquent de mettre de la régularité ou de la certitude dans sa correspondance. Il est vraiment difficile de trouver un coin du monde, où l'on soit plus isolé de tous les liens qui vous attachent à la vie sociale et civilisée. Ne sois donc jamais inquiet du retard de nos nouvelles : les bâtiments qui vont d'ici à Lisbonne mettent quelquefois *trente* jours et quelquefois huit jours seulement à faire ce trajet.

. . . . .

Nous sommes installés ici dans une petite maison, sur une hauteur très escarpée à un quart de lieue de la ville de Funchal, exposée au midi et fort propre ; elle est tenue par des Anglais qui nous donnent à manger et nous évitent ainsi les ennuis d'un ménage à monter. Le temps s'est mis tout à fait au beau depuis trois jours, et nous commençons à comprendre tout ce qui nous a été dit sur la beauté de ce climat. Il fait une chaleur du mois de juillet chez nous, tempérée par le vent de la mer . . . . .

Adieu, quand pourrai-je te dire à revoir ?

## LE MÊME AU MÊME

Madère, 17 novembre 1842.

Je profite, mon très cher et excellent ami, d'une occasion bien précieuse et presque *unique* ici, celle d'un steamer de guerre anglais qui se rend droit en Angleterre, pour t'annoncer la réception de ta lettre du 28 octobre.

Je t'en supplie, mon très cher, ne te donne pas la peine de m'écrire *trois* séries de lettres. Écris-moi seulement le 13 et le 28 de chaque mois une lettre, dans laquelle tu me diras en gros ce que tu auras mis dans les deux paquets que tu auras expédiés respectivement par l'une et l'autre des deux voies.

Ton paquet Devoy contenait tout ce que je désirais et je ne puis te dire combien ces journaux, brochures, etc., nous ont intéressés et distraits dans ce triste séjour, dépourvu de tout intérêt, où il n'y a ni passé, ni présent, ni avenir : aucune consolation religieuse, aucun monument d'une époque antérieure qui puisse distraire de l'abaissement actuel, où on ne peut pas même se promener à pied, tant les montagnes sont escarpées et fatigantes ; où surtout il est impossible de rencontrer une âme avec qui on puisse échanger une idée. Juge du contraste entre cela et la vie que je mène à Paris ! Enfin, il faut s'y résigner et espérer qu'il en résultera un bien positif pour Anna, si toutefois la tristesse et l'ennui ne réagissent pas sur son moral. Il est certain que ce climat mérite les éloges qu'on en fait, à cause de l'égalité invariable de la chaleur depuis que le temps brouillé par l'affreux ouragan, qui a salué notre arrivée ici, s'est remis dans son état naturel. Il fait toujours soir et matin, et même pendant la nuit, au moins 15° Réaumur de chaud. A la mi-novembre cela est beau ! Cette chaleur est affadissante et fatigante à l'excès pour ceux qui se portent

bien ; mais sa douceur et sa constance doivent être d'un secours immense à une poitrine délicate et compromise...

---

LE MÊME AU MÊME

Madère, 10 décembre 1842.

Mon très cher ami, je t'ai écrit il y a dix jours par Gibraltar. Je croyais que cette lettre t'arriverait en même temps ou plus tard que celle que je comptais t'écrire par le brick portugais qui a remis son départ jusqu'à aujourd'hui, et qui part, le malheureux, juste au moment où nous attendons le paquebot du 1<sup>er</sup>.

Nous perdons ainsi une occasion prompte (vu ce qu'on appelle promptitude dans ces pays-ci) de répondre aux nouvelles, etc., que ce paquebot nous apportera peut-être. Grâce à ta vigilante sollicitude, mon très cher ami, et à la lettre si exacte et si précise que tu m'as écrite le 12 novembre par la poste, j'ai pu m'expliquer l'absence du paquet des journaux et revues, et me tenir au courant de la correspondance que tu m'as expédiée par l'entremise de M. de Saint-Aulaire.

. . . . .

Tu vois que les craintes de M<sup>me</sup> T. étaient exagérées et n'auront servi qu'à nous priver de journaux pendant un temps qui, à ce que j'espère, ne se prolongera pas au-delà du prochain paquebot. D'ailleurs tu as bien fait de l'écouter, suivant ton ancienne maxime « La prudence est mère de la sûreté », et bien loin de t'en vouloir, nous admirons chaque jour ta bonté et ton dévouement, *au-dessous* de ton âge. Car il faut bien l'avouer, quand on a une fois trente ans, on ne vaut plus guère. C'est ce que je disais toujours à Rio, avant de les avoir moi-même. Mais toi tu seras toujours jeune par le cœur !

Comment te dire à quel point tu nous rends service, cher bon ami, par ta sollicitude pour nous autres, pauvres exilés. Sans toi, que deviendrions-nous ? Je crains seulement, je te l'avoue, de t'avoir imposé une corvée trop lourde, non pas certes pour ton cœur et ta bonne volonté, mais pour ton temps doublement absorbé par ta carrière publique et ta vie domestique. Tu nous diras franchement ce qui en est, n'est-ce pas, mon très cher ami ? . . . . .

Je n'ai rien de nouveau à te mander sur notre vie d'ici. Le climat est vraiment superbe et mérite toute sa réputation ; nous avons toujours de 14 à 15° Réaumur ; nous nous baignons dans la mer comme en plein été.

. . . . . Nous ne découvrons ici aucun agrément social ou autre qui puisse modifier notre première impression sur ce triste séjour. Le clergé y est pitoyable ; le culte sans pompe, sans solennité, sans ferveur : point d'offices du soir, de salut, rien pour nourrir ou ranimer la piété. De tous les Portugais ou Anglais que nous avons rencontrés, pas un n'offre le moindre intérêt sous quelque rapport que ce soit : ils ne s'occupent de rien qui nous aille, ne savent rien, ne lisent rien qui puisse leur donner des points de contact avec nous. Jamais on ne trouve à échanger une idée avec eux, à jouir d'une émotion quelconque du côté de l'esprit ou du cœur. Quel contraste, comme tu le penses bien, avec mon existence à Paris, avec celle à laquelle je suis habitué depuis ma sortie du collège ! Encore, si je pouvais travailler ! mais je suis arrêté à chaque pas par le manque de livres, et il n'y a ici, comme je te l'ai déjà dit, ni bibliothèque, ni même de libraire. Enfin, il faut prendre son mal en patience et c'est ce que je m'efforce de faire. Je tire le meilleur parti que je puis des livres que j'ai, et je ne m'ennuie pas, mais je me dis quelquefois qu'un tel séjour est bien fait pour convaincre de la vanité des rêves du jeune âge sur l'avenir.

. . . . .



Tu ne me dis rien des tiens. Dis-moi ce que tu sais de Rio, car je ne m'attends pas à rien recevoir de lui. J'ai lu dernièrement dans les journaux anglais une superbe histoire sur son grand ami de Londres, Rogers, poète et ami des arts comme lui, qui, devenu vieux, se voit entouré, chaque fois qu'il sort de chez lui, par une foule de femmes âgées de 40 à 50 ans, qui prétendent qu'elles ont été *dissipées* par lui dans leur jeunesse, et qui demandent des secours à ses cheveux blancs pour les leurs. Après s'être vainement défendu contre leurs importunités à l'aide de son parapluie, le pauvre vieux s'est vu obligé d'invoquer le secours de la police !!!

Adieu, mon très cher ami, ma femme te fait mille amitiés ainsi qu'à la tienne, à qui je te charge de présenter mes hommages. Adieu donc, je t'embrasse du fond du cœur.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 12 janvier 1843.

. . . . .

C'est avec joie, cher bien-aimé ami, que je trouve dans chacune de tes lettres, la preuve de ta pieuse résignation à tous les ennuis et tous les sacrifices que t'impose l'horrible exil auquel vous vous êtes condamnés. J'en remercie Dieu qui te l'inspire, car cette grâce *commandera*, je l'espère, la seconde, le rétablissement de ton Anna. Mais je suis effrayé de cette possibilité d'un second hiver à passer dans cet odieux pays, et j'en suis effrayé surtout à cause de l'ennui qui peut atteindre ton Anna. Tu en es préoccupé aussi; je n'ai point l'intention d'éveiller ton attention sur ce point.

Tu loues trop, cher bien-aimé ami, ce que tu appelles mon dévouement. Il n'y a rien de pénible absolument dans ce que je fais pour toi, et je serais bien indigne vraiment, si je ne

cherchais pas de toutes mes forces à adoucir les ennuis de ton exil, par un peu d'exactitude dans la correspondance et dans l'envoi de tes journaux. Je te répète que cela me prend extrêmement peu de temps, et que s'il en fallait davantage, je sacrifierais de tout mon cœur celles de mes occupations qui ne sont pas des devoirs, pour te procurer un peu de soulagement aux misères qu'entraîne pour vous la séparation où vous êtes de ceux que vous aimez et de tous vos intérêts.

. . . . .

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 25 février 1843.

. . . . .

Il y a bien longtemps, très cher ami, que nous n'avons reçu de vos nouvelles. Nous ne nous en inquiétons pas, à cause des incertitudes et des difficultés de correspondances de Madère; mais nous sommes bien impatients tous d'avoir la confirmation de bonnes nouvelles. J'imagine que nous ne pouvons tarder à recevoir des lettres de toi.

. . . . .

Je ne sais si ma tristesse intérieure fait que je vois les choses en noir, mais je suis profondément dégoûté de la marche des affaires politiques. Rien ne me paraît plus misérable que la conduite de M. Guizot, si ce n'est les intrigues de ceux qui veulent le renverser, sans avoir l'ombre d'une modification à faire subir à sa politique. Quel triste temps que celui où nous vivons!

L'*Univers* ne me paraît pas avoir rien gagné en talent, en habileté, en élévation, depuis sa fusion avec l'*Union*. Il est plus violent, voilà tout, et plus maladroit. Y a-t-il rien de plus

sot que cet article sur les réunions d'ouvriers que tu trouveras dans celui de samedi dernier? Le *Journal des Débats* continue ses infâmes feuilletons d'Eugène Suë et sais-tu ce que dit Armand Bertin quand on lui reproche ces infamies? « Nous avons perdus cinq cents abonnés par les feuilletons d'Eugène Suë, mais nous en avons gagné quinze cents autres par les mêmes feuilletons. » Voilà bien le *Journal des Débats*. Pour lui, tout se réduit à une question d'argent; et que penser d'une société où des feuilletons comme ceux-là font la fortune d'un journal? Pendant ce temps, Dieu merci, notre sainte foi fait des conquêtes, et bien des âmes en sont noblement travaillées! L'archiconfrérie de N. D. des Victoires va toujours réunissant des masses de pieux associés et obtient de bien fréquents miracles. Paris voit se former et prospérer un grand nombre d'autres bonnes œuvres. Ah! ce spectacle-là console et donne espérance. L'effroyable débordement de l'orgueil et de la volupté qui ne s'est jamais tant montré en France que depuis quelques années, est peut-être un de ces efforts énergiques du démon qui sent que son empire s'ébranle. Ah! puisse-t-il en être ainsi!

• • • • •  
 Adieu, cher bien-aimé ami, tout à toi de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 12 mars 1843.

Très cher ami, j'ai reçu, le 3 de ce mois seulement, ta lettre sans numéro du 5 février (la précédente lettre était du 2 janvier), et la confirmation des bonnes nouvelles de ton Anna, de son rétablissement assez complet pour que vous ne soyez pas obligés de rester deux ans à Madère, nous réjouit, Eudoxie et moi, plus que je ne puis te dire. Oh! Dieu soit loué, Dieu soit

loué des grâces qu'il a répandues sur vous, cher amis : nous le remercions de toutes les forces de nos cœurs.

. . . . .

Je suis bien fâché aussi, d'après ce que tu me dis, de n'avoir pas lu la lettre du P. Lacordaire et je n'ai en effet pas entendu parler des petites persécutions qu'il a eu à subir. M. Martin, qui a d'ailleurs de bonnes intentions, a malheureusement beaucoup trop des idées étroites de la Restauration et de l'Empire sur le clergé et sur les corporations religieuses. Cependant chaque fois que j'ai eu occasion de causer avec lui de cette dernière question, j'avais été assez content de ses dispositions. Il m'a dit à moi qu'il considérait comme virtuellement abolies les lois révolutionnaires sur les ordres religieux, quels qu'ils fussent, hommes ou femmes, qu'il restait seulement l'art. 291 du Code pénal et la loi des associations qui permettent, suivant lui, mais qui n'obligent pas de dissoudre les associations religieuses, et il ajoutait : « J'ai été vingt fois pressé par certains préfets de dissoudre des maisons de Jésuites et d'autres, et je m'y suis toujours refusé ». Il y a bien des choses à dire sur l'application possible aux ordres religieux de l'art. 291 et de la loi des associations, mais c'est toujours un progrès sur bien d'autres que de reconnaître que les lois révolutionnaires n'ont plus de valeur. Au surplus je m'expliquerais sa conduite à l'égard du P. Lacordaire, par la frayeur que Lacordaire inspire à bien des gens, même du clergé. Lacordaire dit tant de choses qu'il ne devrait pas dire et il y a d'ailleurs, dans le temps où nous vivons, si peu, si peu d'hommes qui sachent comprendre l'indépendance et distinguer l'homme indépendant du factieux. La vérité est qu'il y a en réalité, de notre temps, bien peu d'hommes indépendants ; il n'y a presque que des factieux ou des serviles, des gens qui veulent garder le pouvoir et les places à tout prix et des gens qui veulent les conquérir à tout prix. Je suis content, je t'assure, très cher ami, pour ton avenir, si Dieu t'en impose un parmi les hommes d'État de notre

pays, que tu aies eu un légitime et noble motif de te tenir en dehors de ces luttes, si peu dignes et si peu profitables à quoique ce soit, qui ont lieu en ce moment dans les deux Chambres.

. . . . .  
 Ma femme vous envoie à tous deux ses tendresses. Nous prions pour vous, c'est la meilleure manière d'être en communication avec vous.

A vous deux de tout mon cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 19 avril 1843.

. . . . .  
 Avec quelle joie je t'adresse cette lettre ailleurs qu'à Madère ! Votre exil touche à sa fin. Et il a profité, sinon complètement, au moins bien réellement à ta chère Anna. J'en ai bien remercié Dieu pendant cette sainte semaine dont les consolations ont été immenses. Que j'ai pensé à toi et à ta femme qui avez été privés de suivre cette belle retraite de M. de Ravignan, si magnifiquement terminée par une communion générale de 2.000 hommes. La nef (1) était entièrement pleine, depuis la grille du chœur jusqu'à la dernière colonne, d'hommes qui ont tous communié. La distribution de la communion, faite à la fois par l'archevêque et par M. de Ravignan, a duré plus d'une heure, et quel recueillement, quel ordre, quelle sublime douceur ! C'était une première communion. Là, toutes espèces d'hommes, des gens de tout âge, de toute condition, des élèves de toutes les écoles, des militaires, un maréchal de France (Grouchy), des magistrats (P. P. Séguier). Je n'ai rien senti de

(1) La nef de Notre-Dame de Paris.

si consolant, rien vu de si beau. Je ne puis mieux te dire combien M. de Ravignan a été sublime, qu'en te disant que pour mon compte, à la fin de cette retraite, l'orateur pour moi disparaissait, et qu'il me semblait que mon âme reçût directement les vérités et les grandes leçons de la religion. Cette retraite, cette communion sont pour moi un véritable signe des progrès de la religion. Quand même il n'y aurait eu là que cent hommes nouvellement convertis, on peut dire au moins que tout le reste est plus zélé, plus croyant, plus profondément chrétien, et ne craint plus le respect humain.

Et cela ne doit-il pas donner grand espoir ?

Adieu, très cher, . . . . . à vous de tout mon cœur.

LE MÊME AU MÊME

Paris, 1<sup>er</sup> mai 1843.

Je ne t'ai rien écrit à Cadix par Southampton, très cher ami, parce que je n'avais rien à t'envoyer.

. . . . .  
 Je regrette bien ton absence en ce moment, très cher ami. Il y aura sans doute avant peu dans les Chambres, et surtout à la Chambre des Députés, une discussion très grave sur les affaires religieuses. La fureur des traînants de l'irrégion (et il y en a énormément), et des Universitaires particulièrement, est à son comble. Il fallait s'y attendre, par le seul fait de la réaction religieuse qui, si elle n'est pas très étendue, est au moins très ardente dans ceux qu'elle a atteints et qui, malheureusement, est beaucoup trop bruyante. Mais les insolences de l'*Univers* et de quelques brochures qui ont été publiées, les imprudences de quelques évêques, ont singulièrement aggravé les choses et donnent prise contre nous. Les tièdes amis de la cause catholique en profiteront pour lâcher pied, et

la liberté de l'enseignement me paraît ajournée à je ne sais quand. Tu avais bien raison de le dire, le jugement du tribunal de Mantes contre les protestants peut nous faire grand tort, et la chaleur avec laquelle les *Débats* défendent l'arrêt de la Cour de Cassation qui maintient le jugement, ne prouve que trop que les mêmes doctrines peuvent nous atteindre ; le *Journal des Débats*, dans une réponse à M. Delessert que tu liras, ne s'en cache même pas.

Tout cela est fort inquiétant, fort triste : Dieu n'est pas obligé de nous sauver et la religion, en se relevant ailleurs, peut succomber en France sans cesser d'être la religion universelle. Tu verras par un article de Libri, dans la *Revue des Deux Mondes* de ce matin, qu'il n'y a pas que le *Constitutionnel* maintenant qui crie : aux Jésuites !

Adieu, cher bien-aimé ami, remercie bien sincèrement ton Anna des bonnes lignes qu'elle a ajoutées à ta lettre. Nos enfants vont bien. Eudoxie vous adresse ses tendres amitiés. A vous de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Gibraltar, 3 mai 1843.

Mon très cher ami, il n'y a eu aucune occasion pour écrire en Europe depuis mon numéro 10 du 3 avril, de sorte que je n'ai pu t'annoncer qu'en touchant moi-même au sol de l'Europe, le grand et triste changement qui s'est opéré dans nos plans. Nous avons résolu de prolonger notre séjour à Madère encore d'une année. Les exhortations de M<sup>me</sup> de Mérode nous ont d'abord donné cette idée, laquelle a été confirmée par un gros rhume survenu à Anna, qui nous a démontré que son rétablissement n'était pas aussi complet que nous l'avions d'abord

cru. Le médecin nous autorisait toujours à partir, mais il a reconnu qu'il serait plus sûr de rester. Nous avons donc fait notre sacrifice, et depuis qu'il est fait nous n'avons pas éprouvé un moment d'incertitude ou de regret, ce qui semble une première démonstration de sa bonté. Nous avons pensé qu'il valait beaucoup mieux, après avoir essayé tous les inconvénients de Madère et nous y être plus ou moins habitués, prolonger d'une année notre exil dans un lieu où notre établissement est déjà fait et dont le climat est évidemment favorable, que recommencer les fatigues d'un voyage avec la certitude d'être obligés de retourner l'hiver prochain sinon à Madère, du moins dans un pays étranger. La politique m'intéresse de moins en moins, de sorte que je me résigne très facilement à perdre cette seconde session : et d'un autre côté, malgré l'absence de bibliothèque, le calme et l'uniformité de la vie de Madère conviennent on ne peut plus à mon travail de Saint-Bernard.

Ainsi donc tous nos plans sont changés : je suis venu *seul* faire mon voyage d'Espagne. . . . .

Il n'est pas bien sûr que je ne n'aille pas pour quelques jours à Paris, surtout si je ne trouve pas, et cela est bien probable, un bâtiment à Lisbonne pour Madère, ou si j'apprends par la suite de ta correspondance quelque chose qui m'appelle en France, avant d'en rester absent une année encore. C'est ce que je ne pourrai guère décider qu'à Lisbonne même, d'où le service hebdomadaire à vapeur me conduirait en dix jours à Paris . . . . .

Nous avons eu beaucoup de consolations à Pâques par la présence de bons Jésuites belges qui allaient au Guatémala. D'ailleurs les affaires religieuses prennent une meilleure tournure à Madère ! Anna y a établi l'archiconfrérie qui promet de marcher parfaitement. Tout ce que tu mandes du P. de Ravignan est admirable. Priez bien pour nous qui vous aimons et jouissons tant de votre amitié.

---



L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 18 mai 1843.

Nous sommes tous consternés, très cher ami, de la désolante nouvelle que contient ta lettre du 3 de ce mois, de Gibraltar, et sur laquelle nous comptions si peu. Votre résolution est sage, je le reconnais pour ma part, d'après les détails que tu me donnes, et puisque Dieu à qui vous vous êtes confiés avant de la prendre, vous l'a inspirée; mais elle nous désespère, parce que nous vous pensions en route, que nous espérions vous voir bientôt, surtout parce que nous croyions ton Anna décidément, infiniment mieux. Il faut nous y résigner comme vous l'êtes, pauvres amis, et cette résignation nous édifie bien, je t'assure, et puisque Madère a fait un bien sensible à ta femme, une seconde année lui sera évidemment très favorable. Je te fais pourtant une réflexion : examine bien d'après l'état d'esprit où tu l'as laissée, si la privation de sa petite Catherine, de sa famille, de ses amis, si l'ennui d'un pays si misérable n'agiront pas sur elle de manière à détruire en partie l'effet du bon climat.

Quant à ton voyage en France, je ne sais quel parti tu dois prendre. Il est clair que ta présence à Paris eût été très désirable dans les deux dernières discussions que viennent d'avoir lieu à la Chambre des Pairs, à l'occasion de la pétition des protestants et de la liberté d'enseignement. Tant de choses n'ont pas été dites qui devaient l'être. Il y en a aussi qui ont été dites et qui devaient l'être autrement. Une autre occasion se présentera-t-elle ? C'est bien douteux.

D'un autre côté, Veuillot et Taconnet regrettent, dit-on, très vivement ton absence et voudraient, disent-ils, te remettre la direction de l'*Univers*. Je ne sais jusqu'à quel point il est désirable, pour toi et pour la cause catholique, que tu aies une part

personnelle dans la direction de l'*Univers*; mais assurément tu rendrais un immense service, si tu pouvais avoir sur eux l'influence que personne ne peut avoir jusqu'ici pour leur persuader qu'ils perdraient, si elle pouvait être perdue, notre sainte cause par leur violence, leurs injustices, leurs exagérations, qu'ils la compromettent assurément et ajournent la réalisation de la liberté d'enseignement, qu'ils sont la seule et unique cause des violences auxquelles se livrent à leur tour les journaux et les professeurs de l'Université, et des lâchetés au moyen desquelles ils attaquent le clergé sous le nom des Jésuites. Je ne te parle pas en détails de cette proposition de Veillot, parce que Craven t'en écrit aujourd'hui même à Lisbonne.

Mais aussi laisseras-tu ta pauvre femme seule à Madère pendant trois mois? Cela me paraît impossible, et tu ne pourrais pas achever la tournée d'Espagne, venir à Paris et y rester le temps nécessaire, et être de retour à Madère avant le mois d'août. Mon Dieu! Que ne puis-je trancher la question et faire cesser tes perplexités, pauvre ami! Comme elles vont être pénibles!

Je suis désolé d'apprendre cet horrible naufrage du paquebot du 1<sup>er</sup> avril. Je ne sais plus du tout ce que contenait le paquet qu'il portait pour toi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars j'avais tenu des notes; mais voyant que tout arrivait à merveille, je n'en ai plus tenu depuis cette époque. Je ne crois pas pourtant qu'il y eût dans ce paquet perdu rien d'important.

Tout à toi de toute mon âme.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 28 août 1843.

Je t'écris à la hâte, très cher ami, au moment de monter en voiture pour la Bourgogne.

Que j'ai été heureux d'apprendre votre arrivée si prompte à Madère ! La Sainte Vierge vous a protégés, car du 15 au 27 juillet, il y a eu de terribles ouragans, et les journaux nous ont appris bien des sinistres. Je la remercie de toute mon âme, cette bonne mère, de la protection qu'elle vous a accordée.

C'est avec plus de joie encore et plus de reconnaissance, que j'ai appris l'amélioration si sensible que tu as trouvée dans l'état de ta chère femme. Ah ! c'est là une grâce immense et je ne doute pas que la présence de Madame T. n'accélère encore sa guérison ; car grâce à elle, votre exil de Madère va être très doux, trop doux, c'est là l'écueil, prenez garde : vos sacrifices vont n'en être plus et que deviendront les grâces qui y étaient attachées ! Ma pensée et mon cœur vous visitent bien souvent ; je n'ai pas besoin de te dire que pendant ces deux mois où je vais cesser de m'occuper de tes affaires, vous n'en serez pas moins, chers bien-aimés amis, l'une de mes pensées les plus habituelles.

Je me suis hâté d'écrire la nouvelle de ton arrivée et le bon état de santé de ta chère femme à M<sup>me</sup> Alexandrine, qui avait quitté Paris précisément le jour même où ta lettre m'est parvenue. Je suis allé aussi annoncer ton arrivée au P. Guéranger. Il avait quitté Paris aussi ; un des religieux que j'ai vu m'a promis de lui écrire les bonnes nouvelles que j'apportais.

.....

Tu trouveras dans le paquet la brochure de l'archevêque de Paris. La lecture rapide que j'en ai faite ne m'a pas pleinement satisfait. C'était bien, suivant moi, de repousser la solidarité des injures et des injustices de l'*Univers* et de M. Desgarets. Mais ne pas dire un mot des dangers de l'enseignement universitaire et de l'hypocrisie des Universitaires, c'est par trop de politesse et de courtoisie. Il y a d'excellentes pages, d'excellentes raisons pour la liberté d'enseignement ; mais en

somme c'est faible, et les meilleurs arguments manquent. Je ne pense pas que personne soit content de cette brochure et la tienne viendra fort à propos, mais attends le mois de décembre pour qu'elle ait tout son effet. Je prie Dieu de t'inspirer, cher ami, et je fais des vœux ardents pour que tu sois d'une modération parfaite. Car quant à envisager la question sous son vrai jour, avec sa véritable portée, je sais que tu le feras parfaitement.

Je ne puis te dire l'impression qu'a faite la lettre de l'archevêque sur les institutions liturgiques. Il n'y a personne à Paris. Je ne suis pas en mesure de juger cette question, j'emporte avec moi le livre du P. Guéranger ; mais je suis frappé tout au moins de cette découverte si tardive qu'a faite M<sup>gr</sup> Affre des dangers d'un livre qui a paru depuis deux ans et qui a eu certes beaucoup d'éclat. Ces débats sont bien fâcheux. Je sais qu'ils ont toujours existé dans l'histoire de l'Église. Mais ses ennemis sont si triomphants de ces discussions des catholiques entre eux, qu'il est permis de s'en affliger.

Michelet a eu l'impudence de t'envoyer son livre sur les Jésuites ; je le ferai joindre au prochain paquet, si celui d'aujourd'hui est parti. Je pense qu'il peut te servir pour ta brochure.

Adieu, cher bien-aimé ami. Tout à toi de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Madère, 13 septembre 1843.

Mon très cher ami, j'ai reçu tes numéros 1, 2 et 3, ce dernier expédié au moment de ton départ pour la Bourgogne. Rien de nouveau à te mander ici, si ce n'est qu'Anna a malheureusement attrapé un gros rhume, à la suite d'un voyage dans le nord de l'île que nous venons de faire à cheval, par des

routes exécrables, mais dans un pays vraiment ravissant et égal à ce qu'on peut voir de plus grandiose et de plus beau en Suisse et en Italie. Ce rhume nous afflige parce qu'il nous montre combien sa poitrine est encore délicate et exposée. Cependant le médecin ne trouve rien de changé au mieux considérable qui s'est opéré depuis notre arrivée ici, et que l'hiver prochain ne saurait manquer de consolider. Madame T. va bien, jouit extrêmement du repos et de la chaleur douce, caressante et tempérée qu'il fait ici ; elle est extrêmement sensible à ton souvenir ; ce ménage *parfait* t'aime beaucoup. Nous parlons sans cesse de toi et des tiens dans notre quatuor.

Merci de tous tes envois . tout a été fait à merveille, il faut continuer à m'envoyer le *Moniteur* ; tu as très bien fait de mettre les *Jésuites* dans le paquet. La partie de Michelet est colossalement absurde ; celle de Quinet, plus insolente et plus impie encore, contient des choses dont les Jésuites et leurs amis doivent profiter. Quant à l'archevêque de Paris, il est vraiment stupide, mais malgré sa malice et son ingratitude envers le P. Guéranger (car il lui doit encore plus qu'à moi le siège qu'il occupe), la victoire de la liturgie romaine est complète : le bref du pape à l'archevêque de Reims est foudroyant pour les Gallicans, et le livre du Père Guéranger irréfutable. La victoire est gagnée autant qu'elle pouvait l'être, car je défie aujourd'hui un évêque quelconque de faire une nouvelle liturgie. L'important était que la question fût étudiée et connue, et non enterrée par la conspiration du silence. Ce résultat a été obtenu bien plus qu'on ne pouvait l'espérer.

Je désire *extrêmement*, mon très cher ami, que tu lises à ton loisir mes revues, journaux, brochures, etc., et que tu trouves à cela un *léger* dédommagement de la fatigue et de l'ennui que tu prends si généreusement sur toi.

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 13 octobre 1843.

Il y a quelques jours que j'ai reçu une épreuve de ta brochure sur la liberté d'enseignement (1). Je crois que publiée même à la fin de novembre ou au commencement de décembre, ta brochure ne peut que gagner en opportunité. Tu comprends avec quelle émotion j'ai lu ton travail qui est courageux, plein de force, et qui est de nature assurément à faire impression sur les catholiques dont la tiédeur sur cette question vitale est en effet déplorable. J'aurais voulu cependant que ton plan et le but que tu t'es proposé comportassent un examen et une discussion plus approfondis de notre droit à la liberté d'enseignement, sous l'empire même et en vertu des lois constitutionnelles qui nous régissent et des principes libéraux les plus essentiels. Non pas qu'on nous la conteste en principe, mais comme dans l'application en définitive on nous la refuse, il faut bien s'entendre sur l'étendue de ce qui nous est dû et de ce qui ne peut nous être refusé sans une monstrueuse inconséquence et sans une non moins monstrueuse hypocrisie. Quoique je me tienne assez au courant de ce qui se publie sur la liberté d'enseignement, je n'ai jamais trouvé que ce point de la question ait été traité d'une manière suffisamment nette et vigoureuse. Je regrette donc qu'elle ne soit pas entrée dans le plan de ton écrit, mais je comprends que t'adressant aux catholiques, tu n'eusses point à leur apprendre leurs droits, et encore !

Laisse-moi te dire aussi, cher ami, qu'en revoyant tes épreuves tu devrais t'attacher à faire disparaître les traces

(1) Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement.

d'une certaine amertume, peut-être même d'un certain découragement qui apparaissent de temps en temps et qui ne sont pas de nature assurément, surtout le dernier, à stimuler l'épiscopat et les catholiques.

As-tu suffisamment expliqué ta pensée dans divers passages, où tu parles de la royauté de l'Église et qui seront certainement exploités contre toi et contre nous par les gens, qui comme le *Journal des Débats*, sont si enchantés quand ils pensent avoir découvert que ce que nous voulons, c'est la théocratie? N'y a-t-il pas aussi quelque chose qui sent un peu la personnalité dans ce que tu dis de la couronne, et notamment de l'auguste interlocuteur qui écoute fort peu ou n'écoute point?

Enfin, j'appelle ton attention sur cette phrase de ta petite préface où tu dis : « Il ne m'a pas été possible de défendre à la Tribune les droits et les intérêts que j'ai coutume d'y représenter ». J'aimerais mieux un autre mot que le dernier, qui peut être pris en mauvaise part par quelqu'un de tes collègues sincèrement catholiques qui, avec un peu de susceptibilité, te prêterait l'intention d'exprimer par ces paroles que tu te considères à la Chambre des Pairs comme le seul représentant des droits et des intérêts des catholiques. Et à ce propos, je me rappelle que le court passage où tu parles de la Chambre des Pairs, quoique malheureusement vrai, est bien dédaigneux, et qu'il ne me paraît pas digne de toi d'employer cette forme à l'égard d'une assemblée dont tu fais partie, surtout ne lui parlant pas en face.

Je ne te parle pas de ta sympathie sans restrictions pour les écrivains de l'*Univers*, parce que tu sais bien mon opinion là-dessus. Ta réflexion et ce que je t'ai entendu dire à ce sujet, m'ont fait revenir un peu, je l'avoue, sur la sévérité de mon jugement à leur égard; cependant je ne voudrais pas que l'adhésion publique que tu leur donnes dans ta brochure, pût faire penser qu'elle est complète, absolue, et qu'on pût par là t'attribuer la solidarité et même la responsabilité de toutes les

sottises de détail et des violences ridicules qu'ils ont commises.

Je ne m'excuserai pas de la sincérité de mes observations sur les quelques détails que je viens de te signaler. Tu sais si je t'aime et si la cause que tu défends si généreusement, m'est sainte et chère.

.....  
 Adieu, très cher ami, à toi de cœur et d'âme.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 29 novembre 1843.

.....  
 Ta lettre du 11 novembre n'est arrivée que le 25 au soir. J'ai envoyé de suite ta lettre au P. Guéranger ; je l'avais été voir le matin précisément, et il était temps que ta lettre arrivât, car il est parti le 26 pour Solesmes. Si la lettre pour Taconnet dont tu me parles est arrivée en même temps que la mienne, elle sera venue assez à temps pour qu'on en profitât dans ta brochure, car elle n'a pas paru encore ; le P. Guéranger m'avait dit qu'elle paraîtrait hier mardi. *L'Univers* n'en parle pas même aujourd'hui mercredi ; c'est ta lettre sans doute, et les recommandations qu'elle contient qui ont motivé ce retard ; je ne puis au surplus que le conjecturer. Je suis allé chez Taconnet et je ne l'ai pas trouvé. Il est à regretter qu'au moment où tu as composé ou corrigé ta brochure, tu n'aies pas eu connaissance des lettres de l'archevêque de Lyon, de l'évêque de Langres, de l'évêque de Châlons et de notre déplorable déclaration d'abus contre ce dernier (1) ; tu aurais eu nécessairement

(1) M<sup>sr</sup> de Prilly, évêque de Châlons, fut déféré comme d'abus au Conseil d'Etat, en raison d'une lettre dans laquelle il menaçait de retirer les aumôniers des collèges universitaires.



à en tenir compte dans tes reproches aux évêques et dans ton appréciation de la conduite de l'Université. Heureusement, ta brochure est datée du mois d'août et de l'île de Madère.

Quand je suis arrivé ici à la fin d'octobre, il y avait dans les esprits de part et d'autre une irritation extrême; depuis ce temps, il semble qu'on s'apaise un peu. Mais tout cela reprendra avec une singulière énergie quand les Chambres seront réunies, et comment serons-nous défendus dans les Chambres, surtout comment serons-nous jugés? Qu'arrivera-t-il de la liberté d'enseignement? J'ai bien peur que la condition des catholiques soit pire après la loi qu'avant la loi? En attendant, nous allons avoir, à partir de dimanche, les sermons du P. Lacordaire à Notre-Dame.

. . . . .  
A toi de cœur et d'âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Madère, 30 novembre 1843.

Mon très cher ami, les paquets partis par les paquebots du 1<sup>er</sup> et du 15 novembre sont arrivés tous deux sans un mot de toi. . . . Je me figure que peut-être une lettre de toi, destinée à suivre le dernier paquet, me viendra par la même voie détournée, Dieu sait quand! Tu devais être à Paris le 15 novembre.

J'ai hâte d'avoir de tes nouvelles, de savoir la part que tu as prise dans cette odieuse affaire du Conseil d'État contre l'évêque de Châlons. Peut-on s'imaginer quelque chose de plus infâme et de plus ridicule à la fois que de voir des êtres comme Mottet et d'Haubersüert, qui n'ont peut-être jamais approché d'un sacrement quelconque depuis leur première communion,

formulant des considérants sur le danger qu'il pourra résulter d'un refus éventuel de sacrements aux enfants d'un collègue ? Je ne sais si les maîtres des requêtes ont voix consultative dans ces sortes d'affaires : s'il en est ainsi, j'ai la douce conviction que tu n'auras pas failli à ton devoir. Tu vas sans doute te trouver bien des fois, mon très cher ami, dans des positions semblables. Outre la scandaleuse dérision des appels comme d'abus, heureusement sans résultat positif, il y a bien d'autres voies où le Conseil d'État servira d'instrument à la persécution que les pédants hypocrites qui nous gouvernent vont de plus en plus organiser contre l'Église, à moins que l'Église, ce qu'à Dieu ne plaise, ne trahisse elle-même sa cause par une lâche complaisance pour le pouvoir. Dieu permettra certainement qu'il s'y trouve, comme partout, un petit nombre de catholiques pour y rendre témoignage à la justice et à la vérité. On cite F. et le Général P. comme ayant seuls voté contre la déclaration d'abus. Serait-il possible que J. eût manqué à tous ses antécédents ?

Parle-moi au long de tout cela et de tes propres impressions. J'espère que tu auras secoué les appréhensions dont tu paraissais préoccupé dans ta dernière lettre. Quant à moi, je ne les partageais nullement, et je vois avec bonheur la tournure que prennent les affaires. Rien ne pouvait être plus funeste, selon moi, aux intérêts de la religion en France que cet affaissement servile où s'endormait peu à peu l'épiscopat, entraîné par la funeste tendance de ses prédécesseurs à tout attendre du pouvoir, depuis le triomphe de l'absolutisme monarchique au xvii<sup>e</sup> siècle. Ce sera l'immortel honneur de l'*Univers*, malgré ses grossièretés et ses trivialités, que d'avoir forcé les hypocrites à se démasquer et les lâches à se remuer un peu. Je n'entrevois qu'un inconvénient sérieux et possible : l'exploitation de ce mouvement catholique par les légitimistes qui n'ont jamais manqué une occasion de faire une sottise et de nuire à l'Église.

Quant à moi, je suis placé dans une position très difficile. C'est un guignon bien particulier qui fait que la question la plus vitale pour moi fasse ainsi explosion pendant les deux hivers où je suis retenu loin de la France. Je pourrai facilement retourner pour la prochaine session à Paris ; mais ce retour ferait le plus grand tort à mon travail sur Saint-Bernard, et m'empêcherait de recueillir le fruit des longues et consciencieuses études que j'ai faites cet automne, lesquelles seront à peu près non avenues si je ne les rédige pendant cet hiver. D'un autre côté, je ne me fais pas illusion sur la parfaite stérilité de mon intervention dans les discussions de la Chambre des Pairs : *Quand on est un contre trois*, on peut mourir, comme dit le vieil Horace : mais un contre *trois cents* ! on n'est pas même écouté.

Dis-moi, je t'en prie, mon bon ami, ce que tu penses et ce que tu sais sur l'époque de la présentation de la loi d'enseignement, et sur celle des deux Chambres à laquelle elle sera soumise en premier lieu. Cela m'est essentiel à savoir.

. . . . .  
Je t'embrasse de cœur.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 13 décembre 1843.

Très cher ami, j'ai fait partir le 10 le paquet qui t'est destiné.

Je t'envoie un numéro du *National* qui parle de ta brochure. En dehors de ceux que tu reçois, c'est le seul journal qui ait parlé encore de ta brochure, au moins à ma connaissance. A l'insolence du *Journal des Débats*, il est clair qu'elle va au cœur des Universitaires, et qu'elle porte coup ; j'ai vu des catho-

liques, même modérés, qui en sont enchantés. Toutefois le silence de l'*Ami de la Religion*, me fait penser qu'à l'archevêché on n'est pas content. Tant pis pour l'archevêché, mais je n'en sais rien absolument; tu sais comme je vis retiré d'ordinaire, et depuis mon retour, j'ai eu tant à travailler que je n'ai vu personne; je serai plus libre à partir de la semaine prochaine et je m'informerai de l'effet produit.

J'ai entendu le premier sermon du P. Lacordaire. Tu pourras juger parfaitement de la première partie, qui a été magnifique, par l'*Univers*, qui l'a exactement reproduite, mais la seconde qu'il a brièvement analysée était beaucoup plus faible. Pour mon compte, je voudrais bien que le P. Lacordaire renonçât au chauvinisme dont il assaisonne maintenant tout ce qu'il dit. En conscience, la France actuelle ne mérite pas qu'on en soit si fier, au moins dans la chaire chrétienne. Je n'ai pas pu assister au second sermon.

. . . . .  
 Adieu, cher bien-aimé ami, il nous est bien doux de penser que ta chère femme continue à être bien. Ah! que Dieu vous accorde toutes ses grâces, chers amis.

A toi de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 29 décembre 1843.

. . . . .  
 Tu me demandes, cher ami, quelle part j'ai prise à l'affaire de l'évêque de Châlons, que tu qualifies d'odieuse avec juste raison. Ta question réveille toutes les angoisses de conscience que j'ai éprouvées à l'occasion de cette affaire, et je vais te dire avec détail pourquoi après avoir bien hésité, je me suis décidé à garder le silence, quoique j'eusse voix consultative

comme tous les maîtres des requêtes. J'exige de toi, très cher ami, au nom de notre chère amitié et de la consécration sainte que nous lui avons donnée, que tu me dises sincèrement ton opinion entière, fût-elle sévère, sur mon silence, quand je t'en aurai exposé les raisons. Car si j'ai réellement manqué à un devoir envers notre foi, il t'appartient plus qu'à tout autre de m'en avertir, et j'espère que Dieu ne me refuserait pas la grâce que je lui demanderai ardemment de ne plus faiblir ainsi une autre fois envers lui.

Si j'avais été conseiller d'État, si j'avais eu voix délibérative, mon devoir eût été simple et je n'aurais pas éprouvé le moindre embarras pour le remplir. Par un vote ostensible et par quelques mots destinés non à éclairer des gens inéclairables et dont le parti était bien pris (car il y a eu unanimité moins M. de F. et M. de P.), mais à décliner très positivement la responsabilité de la décision demandée au Conseil d'État, j'aurais rendu témoignage à la justice et à la vérité, et il me semble que je n'aurais eu rien autre chose à faire, les paroles d'un catholique prononcées dans le sein du Conseil ne pouvant instruire ou encourager personne en dehors du Conseil, puisque les délibérations sont secrètes, et ne pouvant malheureusement avoir dans le sein du Conseil tel qu'il est composé aucune espèce d'influence dans ces sortes d'affaires.

Comme maître des requêtes et n'ayant que voix consultative, par conséquent aucune part au vote, il est clair que mon silence ne m'impliquait ni directement ni indirectement dans la décision du Conseil ; une simple protestation ne pouvait donc suffire, je ne pouvais prendre la parole qu'avec la prétention, apparente au moins, d'avoir un peu d'influence sur la délibération et d'amener quelqu'un à mon avis. Or je ne me fais pas d'illusions en disant qu'il n'y avait aucune chance à cet égard. De plus, en entrant à fond dans cette discussion, que de difficultés pour traiter devant le Conseil sans être interrompu, les questions véritables que soulevait cette affaire. L'évêque avait-

il réellement calomnié le Principal du collège de Vitry? Personne n'en savait rien, et pour mon compte je ne pouvais ni nier ni affirmer quoi que ce soit sur ce point. La question véritable de l'affaire n'était donc pas l'application de la loi à la lettre incriminée, le point de savoir si l'évêque avait ou non fait un acte qu'on pût qualifier abus; je ne comprenais, pour moi, de discussion sérieuse, digne d'un catholique, qu'une discussion sur la loi même qui, d'après les principes de notre droit public actuel, viole toutes les règles de compétence et de convenance, et qui, dans cette affaire, amenait à cette conséquence monstrueuse de faire juger par des impies, par des indifférents (fût-ce même par des croyants laïques, la chose ne serait pas moins monstrueuse), un évêque inculpé d'avoir troublé arbitrairement les censeurs par la menace d'un refus éventuel de sacrements. J'aurais été interrompu cent fois en soutenant une telle thèse, et en conscience, il n'y en avait pas d'autre possible. Pour rien au monde je n'aurais consenti à passer condamnation sur la loi même en venant ergoter sur des fins de non recevoir, ou à concéder, comme l'a fait un membre bon catholique cependant, que la lettre était calomnieuse, blâmable, etc., pour venir plaider en sa faveur des circonstances atténuantes. Dans une Chambre législative, on a toujours le droit d'attaquer même une loi existante, parce qu'il appartient à l'assemblée devant laquelle on parle, d'en proposer l'abrogation ou la modification; dans un tribunal ou dans une assemblée comme le Conseil d'État qui n'a mission que d'appliquer la loi, comment faire quand c'est à la loi même qu'il faudrait s'attaquer? Voilà, mon ami, l'obstacle devant lequel j'ai reculé, après bien des hésitations toutefois.

Peut-être cependant, à force d'habileté de langage et d'éloquence, eût-il été possible de tourner la difficulté et de se faire écouter. Ah, c'est dans une occasion semblable qu'on souffre de n'avoir pas reçu de Dieu le don de l'éloquence, pour ébranler un peu ces consciences muettes et réveiller ce-

qui peut rester au fond de ces âmes de courage et de bon sens.

Quand donc je sentais que mon silence ne m'imposerait aucune part directe ou indirecte dans la responsabilité de la décision du Conseil, que je ne pouvais, que je ne saurais user de mon droit qu'en abordant une question que l'on ne me permettrait pas de traiter, qu'ainsi j'irriterais davantage des gens déjà fort irrités, sans profit, sans encouragement, hélas, pour qui que ce soit, je t'avoue que le silence dans une telle situation ne m'a paru ni une lâcheté ni une trahison envers la sainte cause à laquelle tout catholique se doit plus que jamais. J'étais donc triste, mais sans remords, quand ta lettre est arrivée, et je te le répète, cher ami, elle réveille toutes mes incertitudes, toutes mes angoisses de conscience. J'ai hâte maintenant que tu aies lu mes explications et que tu m'aies dit sincèrement ce que tu en penses. Il me serait douloureux assurément d'être mal jugé par toi, mon meilleur ami, mais il me serait bien autrement douloureux de reconnaître que j'ai manqué à ma foi.

Comme tu le dis, ce n'est pas la dernière fois que le Conseil d'État aura à s'occuper de questions où les intérêts de la religion seront en jeu, et certes, je comprends bien que dans de telles questions, il est du devoir d'un catholique sincère de rendre témoignage à la justice et à la vérité. Mais les raisons de prudence ne sont pas les seules qui rendent ce devoir difficile à remplir. . . .

Enfin réponds-moi avec sincérité sur l'affaire spéciale de l'évêque de Châlons, ton avis m'aidera dans tous les cas pour l'avenir, et je prierai Dieu de toute mon âme de me donner dans chaque occasion qui se présentera son inspiration et son appui.

Je profite de l'indication que tu me donnes, pour t'envoyer sous bande aujourd'hui les numéros du *Journal des Débats* qui ont paru depuis le départ du paquet.

Je désirerais bien que tu pusses les avoir, à cause du discours du trône et des articles que tous les jours le *Journal des Dé-*

*bats* contient sur la liberté d'enseignement. Tu avais bien raison de redouter l'exploitation du mouvement catholique par les légitimistes. Ceux-ci font bien en effet ce qu'ils peuvent pour l'exploiter; mais le *Journal des Débats*, avec sa perfidie ordinaire, ne néglige rien pour confondre les deux causes et pour faire croire que le mouvement catholique n'est au fond qu'un mouvement légitimiste. Je regrette pour mon compte que l'*Univers* ne voie pas assez ce piège, et que dans la réponse qu'il a faite à un article du *Journal des Débats* où tu étais personnellement attaqué de la manière la plus infâme, il ait admis comme possible l'alliance des catholiques avec les légitimistes.

Je sais positivement que la loi de Villemain sera présentée d'abord à la Chambre des Pairs et très prochainement, peut-être avant la discussion de l'adresse. C'est le Garde des Sceaux qui me l'a dit hier. Il est probable que les ennemis ardents du clergé pousseront à ce qu'elle soit discutée le plus promptement possible dans les deux Chambres, afin de profiter de l'irritation qui existe à la Chambre des Députés et dans les centres particulièrement, à ce qu'on dit, contre le clergé, et d'arriver ainsi plus sûrement à faire la part de la liberté aussi petite que possible. Bien des raisons peuvent déjouer cette manœuvre et la Chambre des Pairs aura peut-être au moins cette bonne pensée de traîner le plus longtemps possible, afin de laisser amortir les passions. Quoi qu'il en soit, je ne puis te donner aujourd'hui comme certaine qu'une chose, c'est la présentation prochaine de la loi à la Chambre des Pairs. Il n'est pas un de tes amis et de ceux qui comptent sur toi, qui ne désire évidemment que tu prennes part à cette discussion, qui ne te croie obligé, sauf une impossibilité absolue, de protester contre la servitude, s'il n'y a pas possibilité d'obtenir la liberté. Si ta femme était seule à Madère, même avec l'amélioration si considérable et si consolante que le climat a apporté dans sa santé, l'ennui et le chagrin de l'exil et de la solitude



pendant plusieurs mois pourraient lui être si pénibles et si funestes que ce serait là, à mon avis, une impossibilité qui devrait t'arrêter ; mais ton Saint-Bernard retardé, tes études de plusieurs mois perdues, ce n'est pas là un empêchement suffisant, et ta conscience te reprocherait plus tard de n'avoir pas su sacrifier une année de ton temps, je mets les choses au pis, au devoir d'encourager les catholiques par ta parole, qui a de l'action sur eux, et de les sauver peut-être d'une alliance funeste avec les légitimistes et de l'exploitation de leur cause par ce parti, ce que seul peut-être tu peux faire. Je sais bien que tu seras seul contre trois cents à la Chambre, comme tu le dis ; je sais bien que tu n'obtiendras rien de la Chambre des Députés. Tu empêcheras que les légitimistes de la Chambre des Pairs soient les seuls qui défendent la liberté d'enseignement, et par là assurément, tu la sauveras du plus grand danger qui la menace. Enfin, ta voix que tu sais faire écouter même des gens qui n'ont pas de sympathie pour toi, sera entendue surtout en dehors des Chambres ; la jeunesse catholique en sera remuée, encouragée ; tes paroles, si comme je n'en doute pas tu es au niveau du beau rôle qui t'est réservé, seront une semence qui fructifiera pour l'avenir, dans les âmes de ceux que la foi ou le dégoût des doctrines philosophiques et de leur résultat tournent vers la religion, comme vers la seule ressource qui reste à l'humanité.

Mon opinion est donc, très cher ami, puisque ta femme n'est pas seule à Madère, que tu ne dois pas manquer au rôle qui t'es réservé dans cette grande lutte et où tu as bien autre chose à faire et à dire que ce que contient ta brochure. Il me semble que tu dois regarder comme une grâce toute spéciale de Dieu le séjour de M<sup>me</sup> T. auprès de ta femme. Il a voulu t'indiquer ton devoir en te le rendant sinon facile, au moins possible, en t'épargnant presque toute inquiétude, puisque tu seras si bien suppléé pendant ton absence. Au reste, j'imagine qu'avant la réception de cette lettre tu te seras dit tout cela,

et je m'attends à te voir arriver avant la fin de janvier.

Adieu donc, très cher ami, voici la fin de l'année ; ai-je besoin de te dire mes vœux qui sont tous pour le rétablissement complet de ta chère Anna? que Dieu te bénisse, cher bien-aimé ami, toi, ta femme, tes chères petites, et vous accorde à tous ses plus douces grâces.

Tout à toi de toute la tendresse de mon cœur, ton vieil ami.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Madère, 13 janvier 1844.

Je ne hâte de te dire, mon très cher ami, en réponse à ton long et intéressant récit sur ta conduite au Conseil d'État, que je t'approuve tout à fait. La différence que tu établis entre le rôle de conseiller d'État et celui de maître des requêtes est positive et suffit pour t'absoudre complètement de tout reproche. En te parlant comme je l'ai fait, j'ai seulement voulu savoir ce que tu pensais, et en outre, te tenir éveillé sur les dangers à venir, car je pense que s'il survenait souvent de pareilles scènes au Conseil d'État, un catholique ne devrait pas les laisser passer sans protestation. Cette première fois, il n'y avait rien à faire. Est-il possible que J. n'ait pas voté comme MM. de F. et P.? Ah! que les hommes sont donc inconséquents et misérables.

Si ma lettre a éveillé dans ton cœur des incertitudes et des angoisses, je puis bien en dire autant de la tienne, car plus que tous ceux qui m'ont écrit à ce sujet, tu m'as exposé avec autant de chaleur que de logique toutes les raisons qui militent en faveur de mon retour à Paris immédiat. Et cependant,

après une bien douloureuse indécision et avoir mûrement pesé tes arguments, je me décide à rester. En deux mots, voici mes motifs.

Par ma brochure, qui, grâce au *Journal des Débats*, a fait bien plus d'effet que je croyais, j'ai suffisamment témoigné de mon inaltérable attachement à une cause que je regarde comme la plus importante de toutes. Par mon vote et mes discours à la Chambre, je ne puis espérer d'exercer la moindre influence sur la décision qui sera prise. Je n'y ai d'autre rôle que celui de protester, comme tu dis, contre la servitude, et de récriminer contre Cousin, Villemain, Rossi, Thénard et les autres chefs de la tyrannie qui s'y trouvent. Cela a déjà été fait, les occasions de le faire ne manqueront pas. Mais cela *seul* ne me paraît pas suffisant pour me déterminer à interrompre mes travaux et à courir les chances d'une navigation à voile qui peut durer un mois ou six semaines. Ce qui m'arrête encore plus, c'est la douloureuse conviction où je suis que la question est mal posée et qu'elle le sera toujours, tant que les évêques et les pères de famille ne s'y intéresseront pas davantage. J'avoue pour ma part, que je ne saurais comment répondre à l'argument déjà mis en avant par le *Journal des Débats*, et qui justifie l'Université par le silence de 75 évêques sur 80 et l'adhésion croissante des pères de famille, lesquels, malgré la constatation publique des infamies débitées au Collège de France et ailleurs en 1843, envoient cette année 2 000 enfants de plus que l'année dernière dans l'ancre de perdition!!! Quant à moi, ce n'est pas l'hypocrisie de la tyrannie du gouvernement que je me sens le plus disposé à attaquer, c'est la lâcheté des évêques responsables devant Dieu de leurs ouailles, c'est l'horrible indifférence des pères de famille. Or, convient-il de dire du haut de la tribune ce que j'ai sur le cœur à ce sujet? Non certes. J'ai dit tout ce que je pouvais dire pour le moment à cette double adresse dans ma brochure. Dire autre chose, je n'en ai ni le courage ni l'envie. Défendre des gens

qui ne veulent pas être défendus, c'est le plus triste des métiers ; je le ferais peut-être si j'étais sur les lieux, mais sorti de la retraite, où un devoir pénible et sacré m'a placé, pour aller me mêler à un combat si mal engagé et où les chefs trahissent les soldats, je ne m'y crois pas obligé.

Telle est du moins mon impression du moment : elle pourra être modifiée par la suite des événements et par les occasions qui se présenteront pour passer en Europe . . . . .

La perfidie de l'attaque des *Débats*, la maladresse de la réponse de l'*Univers* et le désir plus violent que jamais que j'éprouve de me poser bien à part des légitimistes depuis leur plate et stupide campagne de Londres, me détermine à envoyer la réclamation ci-jointe.

. . . . .

Adieu, mon très cher et bien-aimé ami, qu'il m'est doux de sentir que la distance ne sert qu'à resserrer nos liens.



L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 14 janvier 1844.

. . . . .

Je ne sais pas ce qui arrête la présentation de la loi qu'on m'a dit être si prochaine. Sur toutes les nouvelles religieuses, je ne puis rien te dire de plus que ce que les journaux t'apprennent, si ce n'est que le Gouvernement qui n'a jamais exigé que l'Athénée demandât des autorisations du Ministre de l'Instruction publique pour ses cours, a fait faire au Cercle catholique une sommation par commissaire de police pour qu'il eût à s'en munir pour ses conférences. Et cela à la veille de la présentation d'une loi qui doit donner la liberté de l'enseignement.

Nous avons demandé une audience au Ministre de l'Intérieur de qui vient la sommation, pour nous expliquer. Nous verrons après.

.....

Ozanam m'a chargé de te dire son admiration sans restriction sur ta brochure. Je vois cependant bien des gens, Craven, M. de Melun, etc., qui regrettent beaucoup les épigrammes contre le roi, et même ce qui est dit contre Villemain personnellement. Carné a dit à Ozanam que le roi en avait été fort irrité et qu'il se montre moins favorable à la question depuis ta brochure. Ozanam regrette aussi que ta brochure indique en plusieurs endroits du découragement; ce n'est pas le moyen, dit-il, de donner du courage.

.....

Adieu très cher ami, c'est dimanche aujourd'hui, et je n'ai pas le temps de t'en écrire plus long. Je t'embrasse de tout mon cœur.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 30 janvier 1844.

Très cher ami, le paquet que j'ai envoyé le 25 à Southampton et qui t'arrivera en même temps que cette lettre, te porte une brochure de M. de Ravignan<sup>(1)</sup> qui est un véritable événement et qui te causera assurément une grande joie. Pour moi, j'éprouve le besoin de t'en parler avant toute autre chose; depuis qu'elle a paru, et depuis surtout que je l'ai lue, je me sens singulièrement remonté et plein d'espérance. En faisant l'exposé des constitutions et des doctrines des Jésuites, en

(1) Brochure sur le but, les constitutions et les doctrines de la Compagnie de Jésus.

pulvérisant, en écrasant sans même les discuter, toutes les effroyables calomnies dont les Jésuites ont été l'objet depuis un an, le P. de Ravignan a fait encore en définitive le plus magnifique exposé des immenses et ineffaçables remèdes que la doctrine catholique tient en réserve pour les maux qui dévorent notre société. La cause des Jésuites, qui est bien quelque chose quand on ne la considérerait qu'isolément, doit être gagnée par un tel livre, non pas seulement auprès des catholiques qui restaient déliants à leur égard, mais encore auprès de tous ceux qui ont conservé de la générosité dans le cœur et de l'élevation dans les idées. Mais il n'y a pas dans ce livre que la cause des Jésuites ; il y a la cause de tous les ordres religieux qui sont si nécessaires à la résurrection de la société française, il y a la cause de la religion catholique tout entière. Enfin, je n'ai rien lu ni entendu depuis quinze ans qui m'ait remué jusqu'au fond de l'âme comme ce livre. Tous les catholiques que je vois éprouvent le même sentiment, et au silence des journaux irréguliers, j'imagine qu'ils sont singulièrement embarrassés.

La brochure de M. de Vatimesnil sur la question légale a aussi une grande importance ; elle est également jointe au paquet.

En un mot, cette brochure et les conférences du P. Lacordaire me paraissent mettre nos affaires dans une excellente situation. Voilà donc deux questions posées, la liberté de l'enseignement et la liberté des couvents, et les voilà bien posées. De plus elles agitent et passionnent bien des cœurs ; c'est donc un grand pas de fait. J'aurais beaucoup à te dire sur ce sujet, mais le temps me manque : je veux seulement te parler de deux cérémonies auxquelles j'ai assisté et dont la pensée seule vous fera du bien. Le P. Lacordaire a reçu solennellement dans l'église Notre-Dame des Victoires, les vœux de trente confrères du Tiers-Ordre de Saint-Dominique qui vient de se former et qui est composé d'artistes et de médecins. Quelques jours après

L'archevêque de Bordeaux a donné le baptême à sept petites juives dans la chapelle de la rue Plumet, élevée par M. Ratisbonne. M<sup>es</sup> de la Ferronnays étaient marraines de ces enfants et j'ai eu le bonheur d'être le parrain de l'une d'elles. C'était une bien touchante cérémonie, sur laquelle planait comme tu penses le souvenir de la mort, ou plutôt du rappel de M. de la Ferronnays et de la conversion de Ratisbonne.

J'ai parlé dans ma dernière lettre de la sommation faite au Cercle Catholique. On a vu les deux Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qui ont entendu les observations de M. de Vatimesnil, ne se sont pas expliqués, et ont demandé qu'on leur adressât un mémoire écrit qui leur a été envoyé, et les choses en sont là. Il est clair que c'est une petite lâcheté au moyen de laquelle on se réservait de pouvoir parer à une attaque dans la discussion de l'adresse.

. . . . .

A toi, mon vieil ami, de toute mon âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Madère, 3 février 1844.

Mon très cher ami, j'ai peu de choses à te dire aujourd'hui. Je suis dans la plus cruelle agitation au sujet du parti que je dois prendre, en présence de l'importance chaque jour croissante de la discussion sur la liberté d'enseignement. Je t'épargne et à moi-même le récit de mes maux. J'ai été au moment de partir avec cette lettre, ou au lieu d'elle. Maintenant, je me suis arrêté à attendre le prochain paquebot, celui du 2 février qui arrivera le 10, pour voir la discussion de l'adresse à la Chambre des députés et le texte du projet ; si ce projet est tel qu'il faut s'y attendre, si surtout il est présenté

à la Chambre des Pairs, alors tu peux t'attendre à me voir arriver par la première occasion. Si, au contraire, il est retardé ou présenté d'abord à la Chambre des Députés, alors, je resterai ici et il faut continuer l'envoi des paquets, comme si de rien n'était. Dans le cas où, d'après les dispositions que je te communique, tu prévoirais mon retour, alors il faudrait garder les lettres de nature à m'intéresser, et tout ce qui dans les brochures, revues, etc., s'appliquerait à la liberté d'enseignement. Pour mieux dire, il vaut mieux *tout* garder, excepté l'*Univers*, le *Siècle* et la *Quotidienne* que tu peux continuer à envoyer dans les paquets avec les lettres à l'adresse de ma femme. Car, en arrivant, après une navigation qui peut durer un mois sans toucher nulle part, mon premier besoin sera de me mettre au courant.

Ce que j'ai surtout à te demander, c'est de garder le plus profond secret sur ce projet de retour. Je puis croire sans vanité, que si Villemain savait que je dusse revenir, il ferait son possible pour hâter la discussion à la Chambre des Pairs de manière à me faire arriver trop tard pour y prendre part.

Que dis-tu des compliments du Roi au Collège de France pour le jour de l'an ? Peut-on voir quelque chose de plus révoltant ?

Il fait toujours ici le plus beau temps du monde : 15° Réaumur au Nord et à 8 heures du matin.

Tout notre cercle te salue bien tendrement.

---

LE MÊME AU MÊME

Madère, 17 février 1844.

Mon très cher ami, au lieu de cette lettre, je comptais t'arriver moi-même; mais le bâtiment qui nous a apporté par



hasard un journal postérieur au dernier envoi et annonçant la présentation de la loi sur l'enseignement, nous a appris en même temps la mort du Général B. C'est hier que les deux nouvelles nous sont arrivées à la fois.

Madame T. est dans l'état le plus affreux, depuis qu'elle a été informée de cette catastrophe si imprévue, et qui laisse les doutes les plus alarmants sur les dispositions religieuses dans lesquelles son père se trouvait à l'heure de sa mort. Sa santé déjà si affaiblie en a reçu un choc terrible, et son moral en a été accablé. La quitter dès aujourd'hui, dans cet état, écrasée sous un coup dont je suis en grande partie l'auteur, puisque c'est moi qui ai tant contribué à l'amener ici et à l'empêcher d'être auprès de son père mourant, ce serait, à ce qu'il m'a semblé, une véritable cruauté.

Partir en ce moment me serait donc impossible. Partir plus tard par la première occasion, dans dix ou quinze jours, ce sera sans doute trop tard pour me permettre d'arriver à temps. Je verrai du reste ce que vous me direz tous dans le prochain paquet.

Le malheur a voulu que cette maudite loi fût présentée juste le jour où le paquebot part d'Angleterre. Quel odieux système que celui des médecins qui déracinent ainsi toute l'existence d'une famille à propos du climat, et condamnent leurs malades aux plus grandes privations, aux plus grandes agitations, inséparables d'un exil comme celui-ci ! Quant à moi, je me console de manquer à cette discussion par la pensée que c'est moi seul qui souffrirai de mon absence, que ma considération et ma réputation aux yeux des catholiques en seront seules atteintes, mais que ni mon vote ni mes discours ne pourraient rien sur le sort définitif de la loi. D'ailleurs, je persiste à croire que, vu le silence des évêques, toute discussion même est stérile et puérole.

Tu as bien raison d'admirer la brochure du P. de Ravignan : elle est sublime, elle m'a ému jusqu'aux larmes. Comme tu le

dis fort bien, avec cela et les conférences merveilleuses du P. Lacordaire, les affaires catholiques devraient marcher. Mais est-ce que ces chefs-d'œuvre mêmes peuvent faire impression sur notre pourriture sociale? J'en doute. L'incurable apathie et poltronnerie des catholiques, dézimés et abâtardis par le légitimisme, vient au secours de la rouerie du juste milieu et de la haine brutale des libérâtres.

Dans le doute où je suis sur la possibilité de mon départ, il vaut mieux continuer à m'envoyer *tout* ici comme par le passé, en fait de journaux, brochures, revues, etc., en tenant une liste de ce qui part, liste que tu garderas pour me la communiquer si je finis par partir.

Adieu, mon très cher et dévoué ami.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 14 février 1844.

.....

Ta lettre m'a soulagé d'un grand poids. Je suis heureux que tu ne désapprouves pas mon silence dans l'affaire de l'évêque de Châlons, et je crois comme toi que s'il survenait souvent de pareilles scènes au Conseil d'État, quoique maître des requêtes, et par conséquent n'ayant pas la responsabilité des décisions du Conseil, je devrais à ma foi au moins une protestation. J'espère que Dieu me fera la grâce de ne pas manquer à ce devoir s'il devient nécessaire.

.....

Ta résolution de ne pas venir avant ta femme est fondée sur de sérieux motifs, je le reconnais, et il est certain que personne ne t'accusera de manquer de dévouement à notre sainte cause et de courage pour la soutenir; il est certain aussi que ta

présence et tes discours à la Chambre des Pairs n'exerceront pas une influence suffisante pour modifier la décision qu'elle est appelée à rendre sur cette grande question de la liberté d'enseignement. Et cependant les catholiques comptent sur toi, ta voix est un encouragement pour eux, ils ne se rendront pas un compte suffisant de ton absence. Au surplus, on assure que la loi dérisoire que Villemain a proposée à la Chambre des Pairs, et que le paquebot t'apportera avec cette lettre, rencontre une sérieuse opposition de la part de quelques hommes qui ont grande influence sur la Chambre des Pairs, notamment de M. Molé et de M. Portalis. Peut-être si elle tombe, sera-t-elle plus utile qu'elle tombe sous les coups d'hommes dont le *Journal des Débats* n'osera pas suspecter le dévouement, et sans ta participation. Dans tous les cas, puisque, après avoir examiné devant Dieu cette question et lui avoir demandé sincèrement ses lumières, tu t'es décidé à ne pas venir, je sais trop ton esprit de sacrifice, et je crois trop à la protection de Dieu sur toi, pour ne pas croire qu'en définitive tu as pris le parti le meilleur. Tu vois ce mouvement de plus loin que nous qui y sommes mêlés, et c'est certes le meilleur point de vue pour bien juger. Il n'y a qu'une chose que je voudrais combattre en toi, c'est ton découragement et ta sévérité sur le compte des évêques. Songe donc que plus leur modération est évidente, éclatante, et plus leur demande de la liberté d'enseignement doit avoir de force, et tu as vu que le Gardé des Sceaux a été amené à reconnaître qu'ils étaient unanimes pour la réclamer. Quant aux pères de famille, comment seraient-ils autres qu'ils ne sont, après les cinquante années qui viennent de s'écouler, si stériles pour l'éducation religieuse ? Ce n'est que peu à peu que nous pouvons gagner du terrain. C'est déjà beaucoup que la cause catholique passionne assez un certain nombre d'âmes, pour que les débris de l'école irrégulière aient cru le moment venu de faire cette charge à fond à laquelle nous assistons.

Le Cercle Catholique a encore été menacé ces jours derniers ; cette fois il ne s'agissait pas moins que de sa fermeture.

T'ai-je parlé de la dernière réunion générale à laquelle le P. Lacordaire a assisté ? C'était le jour où la brochure de M. de Ravignan venait de paraître. Le P. Lacordaire a parlé de cette brochure, a félicité la Société de Jésus de n'avoir pas courbé la tête plus longtemps sous les calomnies dont elle était l'objet, d'avoir enfin montré au grand jour ce qu'elle était, et d'avoir ainsi posé plus nettement la question des ordres religieux qui, avec la question de la liberté d'enseignement, étaient les questions vitales pour la religion en France en ce moment. Voilà le résumé exact de ses paroles, et il a terminé en demandant comme en Irlande une triple salve d'applaudissements en faveur du P. de Ravignan. Ceci a été considéré par certains ministres comme une manifestation scandaleuse, une espèce d'atteinte aux lois, que sais-je ? et il a été question, mais très sérieusement question de la fermeture du Cercle. Il paraît cependant que le reste du ministère a été plus sage, et le Cercle n'a reçu aucune sommation. . . . .

Tel est du reste l'aveuglement d'un certain nombre de membres du pouvoir que les sociétés religieuses comme celles de Saint-Vincent de Paul, Saint-François Xavier, le Cercle, l'Institut, les effraient, et qu'ils sont assez aveugles pour ne pas comprendre que le gouvernement n'a pas d'auxiliaires plus utiles que des sociétés qui cherchent à multiplier les bons chrétiens et par conséquent les bons citoyens. Encore faut-il savoir gré aux ministres du mal qu'ils ne font pas, car on n'a pas idée des conseils de ceux qui les entourent.

. . . . .

Voilà une énorme lettre qui me rappelle ces énormes comptes rendus que je t'adressais en Suède. Je te l'ai écrite en grande hâte, tu t'en apercevras ; le temps me manque pour la relire.

Adieu, très cher ami, à toi de tout mon cœur.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Funchal, 28 février 1844.

Mon très cher ami, j'espère bien que cette lettre ne t'arrivera qu'après moi, car je la confie à un bâtiment à voiles qui va par Lisbonne ; mais enfin en cas de retard ou d'accident imprévu, elle servira à t'annoncer que je pars le 3 ou le 4 mars dans un bateau à vapeur de guerre anglais, le *Prometheus*, qui, ayant éprouvé quelques avaries, s'en retourne à Plymouth où il doit me débarquer après dix ou douze jours de traversée. C'est une occasion inappréciable. L'arrivée d'Arthur et la nouvelle de la présentation de la loi aux Pairs m'ont déterminé. Dieu ne me permettra pas très probablement d'arriver à temps pour la discussion ; mais enfin, j'aurai fait mon possible. Ne parle de mon retour à personne. Si j'arrive à temps, on le saura bien assez vite, et si j'arrive trop tard, je n'ai pas besoin que tout le monde se moque de moi ; j'irai à la Roche-en-Brény ou à Solesmes.

. . . . .  
Adieu, et au revoir donc.

## LE MÊME AU MÊME

Trélon, 17 novembre 1844.

Mon cher bon ami, je m'en veux beaucoup de ne pas t'avoir écrit depuis trois mois que nous nous sommes quittés. Mais je t'en veux aussi un peu de ne pas m'y avoir encouragé en me mettant un peu au courant de tes vacances. Ce sont pour toi de véritables vacances, tandis que pour moi je n'en ai pas. Je

travaille comme un cheval à mon *Saint Bernard*; j'ai une correspondance écrasante avec tout ce que le zèle catholique enfante en France de gens d'esprit et d'imbéciles : entr'autres une espèce d'abbé B. qui m'envoie, il y a huit jours, un petit livre intitulé le *Livre de Tous* sur lequel il compte, dit-il, pour éclairer et convertir non seulement tous les pairs et tous les députés, mais encore tous les électeurs ! Il s'agit seulement de le leur faire lire, et c'est moi qu'il charge de cette question subsidiaire. Et toi, mon bon ami, qu'as-tu de bon et de consolant à me dire ? Rien du tout, je parie. Car rien ne me paraît plus sombre que l'*horizon politique* et religieux du pays. Ce style du *Constitutionnel* est justifié surtout par l'infâme juif errant du dit *Constitutionnel* que tu ne lis pas, sans doute, et tu as tort ; car cela te fera juger de l'esprit public en France. Quand on pense que Thiers, Cousin, Rémusat et Duvergier de Hauranne publient des articles *signés* dans ce même journal, cela suffit pour donner la mesure de la morale publique chez nous.

Nous allons passer par une session abominable pour les affaires catholiques : je m'y résigne d'avance. Mais malgré les résultats probables de cette session, malgré l'abominable reculade des évêques, malgré l'odieuse et honteuse mollesse de tous les catholiques laïcs malgré enfin ces stupidissimes pères de famille qui s'en vont donner plus d'enfants à l'Université cette année que les précédentes, je suis convaincu que l'œuvre de l'émancipation catholique est commencée en France. Les lâches, les diplomates, les gens à transaction auront beau faire, on n'enchaînera plus le clergé et la foi des catholiques dans cette basse-cour, où la légalité des articles organiques et de la Cour de Cassation veut nous parquer. Mais la lutte sera longue et terrible : Dieu veut que nous combattons seuls et contre toutes les forces les plus redoutables de l'époque. Il en a presque toujours été ainsi pour la cause catholique. L'essentiel est de connaître ses ennemis et aussi le

champ de bataille où il faudra les combattre ; puis surtout de ne pas se laisser leurrer par de faux amis, par des conservateurs lâches comme Molé et Guizot, ou par des libéraux renégats comme Tocqueville et Barrot. Dis-moi un peu ce que tu penses de tout cela et de ces belles délibérations des conseils généraux de la Seine, de la Meuse, etc...

. . . . .  
 Nous sommes aux anges de la belle conduite de mon beau-frère en Afrique dont les *Débats*, le *Constitutionnel* même ont si bien parlé. Tu sais que c'est celui de toute la famille que j'aime le mieux et que c'est moi qui l'ai forcé d'aller en Afrique, un peu malgré lui et malgré tous les siens. De tous les compliments qu'il a reçus, le plus précieux m'a paru celui des chasseurs d'Afrique qui ont dit à son domestique : « *Ton maître, va ! tu peux dire que c'est un rude chien, et un bougre à poils.* »

Raconte cela à Rio quand tu le verras, en lui disant que je l'aime comme toujours, mais que je n'écris pas aux gens que j'aime. Je réserve mes lettres pour mes ennemis ou mes soldats. Aussi, toi, tu peux être sûr de ne plus entendre parler de moi jusqu'à mon retour à Paris pour la session.

Adieu donc, à toi de tout cœur.

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 18 novembre 1844.

Très cher ami, je suis bien coupable envers toi. Voilà plusieurs mois que nous nous sommes quittés, et je ne t'ai pas écrit une seule fois ! Cependant je n'avais aucune occupation, aucune affaire qui remplit mon temps comme à Paris. Ah ! je vieilliss terriblement ! Tu n'accuseras pas mon amitié pourtant, mais seulement cette invincible paresse de correspondance qui

vous prend après trente ans, et que la nécessité seule vous fait surmonter. Je te supposais tranquille et heureux à Trélon, tout livré aux douceurs de ton intérieur et à ton *Saint Bernard*, et je n'avais plus cette douce nécessité de te rendre compte de tes affaires, de t'instruire de ce qui ce passait en France qui me stimulait tant pendant ton séjour à Madère. Enfin revenu ici, je retrouve un peu d'activité et de temps même dans la vie d'affaires où je rentre, et le besoin de te dire quelques paroles d'amitié, de savoir par toi-même et directement de tes nouvelles et de celles de ta femme, m'aide à surmonter ma paresse.

. . . . .

Que dis-tu, cher ami, du calme où sont depuis deux mois les affaires religieuses ? Depuis mon retour, il m'a fallu m'occuper beaucoup de mes dossiers, et j'ai vu bien peu de monde. Mais il me semble que les affaires religieuses ont pris leurs vacances aussi, au moins pour les catholiques : car les anti-catholiques ne se sont pas arrêtés, et M. Eugène Sue et le *Journal des Débats* n'ont pas suspendu leurs insolences, leurs calomnies, leurs infamies de tous genres. Sais-tu quelque chose des évêques ? On m'a assuré que l'évêque de Tulle avait été d'une fermeté admirable dans l'affaire de ses Carmélites, et qu'il avait déclaré par écrit au préfet qu'il lui faudrait, pour exécuter l'ordre d'expulsion, briser les portes du couvent derrière lesquelles il le trouverait, lui, évêque, dans ses habits pontificaux, défendant jusqu'au bout de pieuses filles de l'Église contre lesquelles la persécution manquait même d'un prétexte ; et que si enfin la force les faisait sortir de leur maison, il les installerait le lendemain dans une autre maison de la ville d'où il faudrait encore les expulser par la violence.

Du reste, si le silence actuel des évêques n'est pas un signe de désertion, il me paraît qu'il peut en résulter une épreuve de quelque utilité. On verra quelle attitude vont prendre certains prétendus amis de la religion, qui se plaignaient si vivement que les évêques en compromissent la cause par leur intervention



publique et passionnée dans la discussion, et comment ils auront, eux, défendu ses droits et ses libertés. Combien de fois n'ai-je pas entendu répéter ce mot : « Ah! s'ils pouvaient se taire deux mois, ils auraient tout ce qu'ils veulent! » Nous allons voir.

. . . . .

Loin que toutes ces discussions religieuses aient ralenti les progrès de la réaction religieuse à Chalon, en vérité je crois qu'elles l'ont activée. J'y ai trouvé un noyau catholique excellent, très zélé, très exclusivement et sincèrement catholique, dont M. de Cisse y et l'abbé Souaillard sont l'âme. Et en général parmi les non croyants, point d'hostilités contre eux. Cela ne durera peut-être pas; mais enfin, voilà un bien bon sujet d'espérance dans une ville si déplorablement étrangère à toute idée religieuse.

Adieu, cher bien-aimé ami, tout à toi de cœur, ton vieil ami.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

8 avril 1845.

Mon bon et cher ami, ta lettre m'a profondément touché. Je connais à fond ta vieille amitié : mais je jouis toujours en la voyant s'enraciner de plus en plus au sein des luttes que Dieu nous envoie. J'ai grande confiance dans tes félicitations (1) parce que je sais combien elles sont sincères, et en outre animées de cet esprit vraiment chrétien sans lequel elles seraient dangereuses ou inutiles. Pour moi, je remercie Dieu avec toi

(1) Discours de Montalembert sur la question coloniale.

de m'avoir permis de servir ainsi directement sa cause : car, comme tu le penses bien, c'est uniquement dans le but de faire honneur à la cause catholique que j'ai étudié et traité la question coloniale. Le chancelier m'a dit qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais vu un discours exercer tant d'influence sur les convictions d'une assemblée! Il prétend que c'est moi qui ai changé les dispositions de la majorité.

Maintenant je veux te gronder, mon bon ami, de ton jésuitisme, de ton hypocrisie à mon égard. Comment, Rodin que tu es! tu ne m'as jamais dit que le changement de destination du tableau de Rio te faisait de la peine. Et il faut que j'apprenne cela par une lettre en trois pages de Rio à ma femme, pleine de cette susceptibilité tragique que tu connais, et qui, Dieu merci, ne régnera jamais entre toi et moi.

Mais qu'était donc devenue ta vieille franchise, ta confiance en moi? Peux-tu croire que je tiens le moins du monde à garder ce tableau, surtout avec la pensée qu'en le gardant je te fais la plus petite peine? Je te l'envoie donc, et je t'en prie ne crois pas que je te fais un grand sacrifice. Tu sais que je n'ai plus le temps de jouir de l'art chrétien. Je l'avais demandé, parce que Rio s'était moqué de ma barbare indifférence de l'an dernier, et parce que je me figurais qu'il serait apprécié par plus de gens chez moi que chez toi. Mais les gens que je vois s'occupent encore moins que moi de tableaux et tu en jouiras avec bien plus de loisir que moi.

Adieu, mon bon ami, je t'embrasse de tout cœur et te remercie encore de ton excellent billet.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 9 avril 1845.

Cher bien-aimé ami, je n'ai pas le temps d'aller te voir,

même un instant : je suis fort surchargé cette semaine. Mais j'ai besoin de te dire toute la joie, tout le bonheur que me cause ton nouveau succès (1).

Chacun des degrés que tu franchis et qui te grandissent peut aider au succès de cette noble cause catholique en France, dont tu as fait le but de ta vie. Comme chrétien, comme adhérent dévoué de cœur et d'âme à cette sainte et glorieuse cause, je triomphe donc plus que je ne puis dire de ce qui t'élève encore dans l'amour de nos amis, dans l'estime et le respect de nos ennemis. Mais bien que je veuille m'unir à tes sentiments d'humilité, je ne puis m'empêcher de triompher aussi comme ami de la gloire de mon plus vieil ami, de celui à qui m'unissent si tendrement les plus doux souvenirs de ma jeunesse. Reçois donc, cher bien-aimé ami, toutes les sympathies de mon cœur. Je ne puis t'exprimer combien elles sont vives.

.....  
Mille tendresses, cher ami.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 21 avril 1845.

.....  
Je ne t'ai pas vu, très cher, depuis ton discours de lundi (2). Je me reproche de ne t'en avoir pas parlé, parce que c'est un de ceux qui doivent le plus attirer la sympathie de tes amis et de ceux qui comprennent la nouvelle position de l'Église dans le monde, parce que c'est un de ceux qui entraîneront pour toi le plus d'outrages de ses ennemis, furieux de voir que tu

(1) Discours sur l'esclavage et sur les massacres du Liban.

(2) Discours du 14 avril, en faveur des Jésuites.

veux la liberté pour tes adversaires comme tu la demandes pour tes amis. Ah! quel enseignement à tirer, pour les gens de bonne foi, de ton discours comparé à celui de M. Cousin.

Voilà donc où en sont réduits les hommes qui parlaient tant de liberté quand ils n'étaient pas les plus forts. Une fois devenus les maîtres, ils ne veulent pas même permettre à leurs adversaires d'exister à côté d'eux. Il ne suffit pas à des libéraux et à des philosophes comme M. Cousin que l'enseignement soit interdit aux Jésuites, il ne faut même pas que les Jésuites aient un domicile dans le quartier qu'habite M. Cousin. En vérité, je ne puis pas croire que tout cela ne soit pas après tout très utile à notre cause, et n'éclaire peu à peu bien des gens.

Tout à toi de cœur, très cher ami.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 2 août 1845.

Très cher ami,..... j'ai vu récemment l'excellent P. Guéranger qui m'a chargé de ses amitiés pour toi. Il ne tardera pas à t'écrire..... Il m'a beaucoup parlé de ton *Saint Bernard*, ou plutôt de l'introduction de ton *Saint Bernard* qu'il admire tant. Avec quelle impatience j'attends que cela paraisse. Mais ce qui nous a bien occupés surtout, ce sont tes progrès intérieurs dans la vie chrétienne, que j'avais bien remarqués aussi, quoique je te voie si peu, hélas! Dieu soit béni de ne pas t'avoir rendu grand et utile à sa cause aux dépens de ton âme: c'est ta première récompense. J'en jouis avec une douceur que je ne puis t'exprimer, et tous les jours je remercie Dieu d'avoir uni mon cœur au tien. Tu ne saurais te faire idée combien ton exemple me fait de bien à l'âme et ton amitié au cœur!.....

Adieu, à toi de cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Jully, 13 octobre 1846.

Très cher ami, je viens de lire ta belle et éloquente réponse aux indignes attaques dont tu as été l'objet dans le recueil allemand de MM. Philips et Goerres, et il m'est doux de t'écrire sous l'impression de l'émotion qu'elle m'a causée ! Cher bien-aimé ami, je comprends et je partage la double douleur que tu as dû ressentir de ces coups favorisés, sinon frappés par des mains longtemps amies et qui, comme les tiennes, portent le drapeau catholique. Mon Dieu ! tu le sais mieux que moi, toi qui as tant étudié et avec tant de fruit les grands événements de l'histoire, et de l'histoire religieuse en particulier, c'est un genre d'épreuves qui n'a manqué à aucun de ceux auxquels Dieu a permis de combattre avec quelque éclat pour sa cause. Tu l'éprouves en ce moment, tu l'éprouveras encore d'une manière plus douloureuse peut-être. Tu seras renié et trahi par ceux que tu auras aimés, qui auront servi et qui prétendront servir encore la même cause que toi. Je prie Dieu, cher ami de mon enfance et de ma jeunesse, qu'il te soutienne toujours dans ces épreuves comme il t'a soutenu dans celle-ci, et qu'il inspire toujours à tes paroles et à tes actions le courage et la dignité que tu as su si bien montrer, grâce à lui, dans cette belle lettre sur les massacres de la Galicie !

. . . . .

Nous ne nous sommes pas vus depuis les élections. Malgré quelques pertes cruelles, tu dois être content de ce premier résultat des efforts des catholiques. C'est déjà beaucoup que d'avoir obtenu des engagements de plus d'un tiers des élus, fussent-ils ne pas les tenir. Il dépend de nous, après tout, de les y contraindre ; et dans tous les cas, aux prochaines élections, si la presse catholique continue à entretenir le zèle des

hommes religieux et à les éclairer sur leurs devoirs et leurs intérêts, le nombre des collègues électoraux où ils interviendront comme tels sera plus nombreux. A Chalon, les légitimistes ont été détestables : plusieurs d'entre eux sont religieux, ils ont voté, agi et parlé uniquement comme légitimistes, mettant le drapeau catholique dans leurs poches tant qu'ils ont pu. Aussi, nous avons deux radicaux, notoirement irreligieux et n'ayant pris aucun engagement.

Comme tu dois être heureux de tout ce qui se passe et de tout ce qui se prépare à Rome !

. . . . .

Adieu, très cher ami, tout à toi de cœur et d'âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 19 octobre 1846.

Mon bien cher ami, décidément, tu es le meilleur des hommes. J'avais l'âme bourrelée de remords en pensant à mon odieuse conduite envers toi, et voilà que tu viens t'excuser de la tienne. Or, pourvu que tu me pardonnes mon silence, je t'assure que je me sens disposé à la clémence envers toi.

Je te remercie de ta sympathie au sujet de ma lettre sur les massacres de Galicie. Je compte toujours sur cette sympathie comme sur un bien acquis. Mais je t'assure qu'elle ne m'en est pas moins précieuse. Je ne suis pas de ceux qui n'estiment que le nouveau et l'imprévu. Je suis au contraire essentiellement un animal d'habitude et il en est peu, très peu dans ma vie, auxquelles je tiens davantage que celle de ton affection et de ton approbation. Bien entendu que tu dois te croire obligé de me faire part de tes critiques, quand il y a lieu : c'est là à mon gré, le premier devoir de la véritable amitié. Je ne

me suis jamais fait faute de l'accomplir vis-à-vis de mes amis, et j'entends bien qu'on en use de même envers moi.

Mais tu ne me dis rien d'un fait qui m'a donné une des plus vives jouissances de ma vie et que tu as dû cependant connaître, comme ma lettre sur la Galicie, par l'*Univers* : c'est ce que le Pape a dit de moi à l'abbé Dupanloup. La lettre de celui-ci a été communiquée par je ne sais qui à l'*Univers*, car quelque ami que je sois de la publicité, en thèse générale, je ne l'approuve pas dans cette circonstance. Je pense que tu en verras avec intérêt le texte complet et je t'en envoie la copie (1).

1. Mon bon ami,..... Trois jours après mon arrivée, le Saint-Père m'a reçu ; c'est une figure angélique : la grâce, la dignité, la douceur, la finesse même. Je lui avais été fort recommandé en particulier par le C. Lambruschini qui a été pour moi d'une bonté parfaite, en sorte qu'il m'a comblé de bontés. Nous avons parlé de vous ; voici ses propres paroles : « *Le Comte de Montalembert, son nom seul est son éloge !* » il ajouta : « *Il suffit de le nommer pour le louer !* » Puis il entra dans quelques détails sur notre grande question : « *J'ai lu il y a deux ans ses discours avec grand plaisir. Il est très dévoué à l'Église.* » Il ajouta : « *Il faut persévérer à réclamer la liberté de l'enseignement avec courage, avec fermeté !* » Il prononça ces deux dernières paroles avec un accent très remarquable, puis continuant avec un sourire : « *et avec charité. Oui, avec charité ; car nous devons toujours combattre avec confiance en Dieu, et cette confiance en Dieu inspire la charité !* » Toutes ces paroles sont expresses. Il eut la bonté de me dire qu'il savait ce que j'avais fait dans cette grande lutte et que j'avais allié le courage et la charité. Il m'engagea à continuer. Dans cette conversation, tout à coup il se leva et me dit : « *Je veux vous donner un souvenir de moi.* » Puis il sortit et alla chercher dans une autre pièce une belle médaille qu'il me rapporta, me disant avec une simplicité et une grâce charmantes : « *Cette image vous sera chère, non pas tant parce qu'elle vous rappellera Pie IX, que parce qu'elle représente saint Pierre et saint Paul.* »

Voilà ce que je voulais vous mander de suite. J'avais du reste recueilli déjà des preuves de ces sentiments du Saint-Père. Il est adoré ici, c'est à un degré inouï. Je le crois un homme providentiel. Sa piété est profonde, et autant que j'ai pu en juger, il m'a paru un homme très intelligent, d'un esprit très vif, d'un cœur très tendre, et capable d'une grande fermeté, très fin et très habile au besoin. J'ai vu quelques cardinaux et prélats importants. Il y a un mot qui

J'ai été, comme tu dois le penser, ravi du résultat des élections. Quoique les légitimistes se soient fort mal conduits dans beaucoup de localités, comme à Chalon, il en est d'autres où ils ont montré un vrai progrès et où ils ont suivi docilement notre impulsion. Mais l'essentiel, c'est que partout la liberté d'enseignement a été proclamée ; que cent quarante et un députés ont promis plus ou moins sincèrement de la défendre, que l'Université n'a été prise pour bannière par personne, qu'il n'a pas été question des Jésuites, etc. etc., comme l'espérait, comme l'annonçait M. Thiers. Bref, nous avons gagné une première victoire. Le tout est de savoir en profiter et de ne pas nous endormir en présence des ridicules exploits de Narcisse-Achille. Nous préparons un compte-rendu détaillé de tout ce que les catholiques ont fait ou obtenu dans les dernières élections, par département. Je t'en supplie, écris en dix lignes ce qui a été fait dans les deux collèges de Chalon, et adresse ce renseignement le plus tôt possible à Riancey. Donne-lui le chiffre de voix de chaque candidat, si tu t'en souviens ; il pourrait être trompé par d'autres renseignements. Mais n'est-ce pas un bien que de s'être débarrassé de M. Buringot ? Dans tous les cas il importe de dire la vérité à Riancey, qui rédige notre compte-rendu.

Nous restons ici jusqu'à l'ouverture de la session. Je travaille un peu à mes ordres monastiques, ce qui me ravit et me console de bien des ennuis.

Adieu donc et au revoir, le meilleur des amis.

déplaît dans notre vocabulaire polémique et j'avoue que je ne l'aime guère. Je vous l'ai déjà signalé ; c'est le mot de « parti catholique ». Réfléchissez-y de nouveau.

Adieu, tout à vous, bien tendrement et à jamais.

F. DUPANLOUP.

Rome, 24 septembre 1846.

---



## LE MÊME AU MÊME

La Roche-en-Brény, 22 décembre 1846.

Mon très cher ami, je te remercie d'avoir songé à moi et à m'écrire sitôt après le coup qui t'a frappé. Tu sais combien tu peux compter sur ma sympathie.

C'est cette pauvre Eudoxie qui m'a fait peine surtout : voilà la première épreuve, la première douleur vraiment sérieuse, la première perte irréparable à laquelle elle ait été condamnée ! Tous les deux, mes chers amis, vous avez été bien épargnés jusqu'à présent. Il n'en pouvait être toujours ainsi. Heureusement vous connaissez l'un et l'autre le vrai remède, le seul remède : Dieu vous récompensera de votre généreux dévouement à le servir, en rendant moins amer le calice que vous acceptez avec résignation.

Ton pauvre beau-père vivait depuis quelques années dans une tristesse permanente. La mort n'a pu être pour lui qu'un soulagement, malgré sa tendre affection pour vous tous. Je me féliciterai toujours d'avoir pu connaître et apprécier son esprit si bienveillant et si affectueux et cette bonne grâce que l'on ne retrouve plus dans les hommes de nos jours : je lui garderai toujours un respectueux souvenir.

Ce que tu me dis de M<sup>me</sup> de Saint-Laurent me paraît bien consolant. Dieu veuille maintenir cette amélioration si marquée.

. . . . .  
Adieu, mon bien cher ami, et au revoir dans trois semaines. Je ne pourrai arriver à Paris que pour l'ouverture des Chambres, n'ayant pas pu trouver de place auparavant. Encore une fois compte sur ma sympathie la plus tendre et la plus fraternelle, pour toi et pour ta chère femme à laquelle je te demande d'offrir mes hommages tout à fait particuliers.

Je t'embrasse de cœur ainsi que les enfants.

## L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 10 janvier 1851.

Très cher ami, notre respectable abbé Nicolle te dirait : Je félicite l'Académie française du choix qu'elle vient de faire (1). Moi, je viens tout bonnement te dire que ta nouvelle dignité littéraire me rajeunit. Je me sens heureux comme le jour où tu obtins le second prix de discours français au concours.

Puisses-tu éprouver la même joie, cher bon ami, et te sentir aussi rajeuni par ce succès que j'aime mieux pour toi qu'un ministère ou une ambassade, lesquels te vieilliraient au contraire de vingt ans du jour du lendemain.

J'aimerais à aller te féliciter et féliciter M<sup>me</sup> de Montalembert, si je n'étais toujours garde-malade. Reçois donc, quoique de loin, la tendre sympathie de ton vieil ami d'enfance, de celui qui avait l'insigne honneur de soutenir la supériorité des sciences contre toi défenseur de la supériorité des lettres. Évidemment, puisque tu es membre de l'Académie française, je dois arriver, ou il y aurait de l'injustice, à l'Académie des sciences.

Tout à toi de cœur, très cher ami.

## LE MÊME AU MÊME

Chalon, 4 mars 1851.

Très cher ami, Rio t'a appris sans doute le malheur qui vient de me frapper; pardonne-moi de ne te l'avoir pas annoncé moi-même. Tu sais cependant que ta tendre sympathie

(1) L'élection du C<sup>te</sup> de Montalembert à l'Académie française eut lieu le 9 janvier 1851.

est de celles sur lesquelles je compte le plus, et c'était un besoin pour moi de t'ouvrir mon cœur dans un moment de si grande souffrance et de te demander tes prières pour celle que nous avons perdu. J'ai été tellement accablé depuis ce jour funeste que je n'ai pas pu t'écrire.

J'aime encore mieux, cher ami, te dire mes consolations que mes souffrances. Ma mère a toujours vécu comme une sainte, elle est morte de même. Quand je te verrai, je te dirai toutes les circonstances des derniers jours de ma bien-aimée mère, je te lirai l'admirable testament où elle nous a laissé ses adieux et ses derniers conseils. Oui, tout malheureux que je suis, j'ai l'âme pleine de joie et de consolations, car je crois fermement qu'elle est en possession du bonheur éternel et qu'elle prie pour nous dans le ciel. Elle prie aussi pour toi, je l'espère : elle aimait tant l'ami de son fils, elle prenait tant intérêt à tout ce qui te concernait, tes derniers discours excitaient toute son admiration et ce n'était pas ton éloquence qu'elle admirait, c'était ta foi, ton courage à combattre le bon combat. J'espère donc bien qu'elle ne t'oublie pas non plus dans le ciel.

Mon pauvre père est bien accablé; cependant il ne se laisse point dominer par la douleur; il sent vivement les consolations que nous laisse ma mère.

Adieu, ami, il faut toujours prier, même pour ceux dont la vie et la mort sont pleines d'espérances. Je demande donc instamment tes prières pour ma bien-aimée mère.

Adieu, ami, à bientôt.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Vichy, 2 août 1852.

Mon pauvre cher ami, ma main tremble d'indignation car je viens seulement d'apprendre et par hasard le coup qui te

frappe (1), la monstrueuse iniquité dont tu es victime et l'outrage fait en ta personne à tous les sentiments d'équité, de délicatesse et d'honneur qui pouvaient encore rester debout dans notre malheureuse patrie. Ton cœur généreux ne m'en voudra point si la douleur que m'inspire l'abaissement de la France sous un joug pareil vient se mêler à celle de la catastrophe qui t'est personnelle et qui doit navrer ton meilleur, ton plus ancien ami. Je connais ton âme, ton courage, ta foi : je suis sûr que tu supporteras en homme de cœur et en chrétien ce coup qui t'honore et te grandit devant Dieu et les hommes, en te frappant. Mais il appartient à tes amis de ressentir plus profondément, plus amèrement que toi la cruelle étendue du malheur qui vient briser ta carrière à la fleur de l'âge et au moment où l'éducation de tes enfants, la triste santé de ta femme et tant d'autres raisons que j'entrevois, augmentent les charges et les exigences de ta position. Quel que fût mon mépris pour le prince Louis-Napoléon, depuis les décrets du 22 janvier, j'étais bien loin de le croire capable de tirer une aussi lâche vengeance des hommes d'honneur qui ont voulu lui rendre service, en s'opposant à son attentat contre le droit de propriété.

Nous voilà du moins bien avertis : aucun homme qui tient à son honneur ou à sa conscience ne peut rester au service du pouvoir actuel. Mais, hélas ! combien peu d'honnêtes gens profiteront de l'avertissement ! S'il pouvait au moins ouvrir les yeux de quelques catholiques, et les détourner de la voie fatale où les engage l'*Univers* avec ses palinodies scandaleuses, avec ses déclamations quotidiennes contre la liberté, qu'il a réclamée pendant vingt ans dans l'intérêt de l'Église et qu'il

(1) L. Cornudet, conseiller d'État, rapporteur au Conseil d'État dans l'affaire des biens de la famille d'Orléans, avait conclu contre les décrets du 22 janvier 1852. Il fut révoqué en même temps que M. Reverchon qui faisait fonctions de Ministère public, et le président de la section, M. Maillard, fut invité à donner sa démission.

renie aujourd'hui. parce qu'il se croit le maître ou l'ami du maître.

Pardon, mon ami, de me laisser ainsi aller à la douloureuse indignation que me fait éprouver la conduite du spoliateur et de ses courtisans. Je songe surtout à toi et aux tiens. J'ai maintenant plus que jamais besoin de croire à un avenir réparateur.

Te voilà, après les princes de la Maison de France, signalé comme la première victime de la tyrannie qui commence. Il est impossible qu'un jour la justice divine et humaine ne t'assure pas une éclatante revanche. Mais l'épreuve sera longue et pénible pour la France comme pour toi. J'en sens toute la difficulté jusqu'au fond de mon cœur de vieil ami et de frère d'armes, bien moins méritant que toi, dans la lutte éternelle du droit contre l'iniquité. Je m'associe à toutes tes préoccupations de père et de mari; je voudrais être auprès de toi, non pas pour t'encourager et te consoler, mais pour jouir du spectacle de ta fermeté chrétienne. Tu m'écriras, n'est-ce pas, dès que tu en auras le loisir, tu me tiendras au courant de tes arrangements du moment.

Mets aux pieds de ta femme ma tendre sympathie et crois-moi plus que jamais à toi.

---

L. CORNUDÈT A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 3 août 1852.

Cher bien-aimé ami, je vais au-devant de ta sympathie et de ton amitié qui ne me manqueront pas dans cette épreuve que Dieu m'envoie. Tu sais pourquoi je suis révoqué. Les noms de ceux qu'on récompense en même temps qu'on me frappe t'en disent suffisamment à cet égard. J'ai eu d'ailleurs le malheur d'encourir une nouvelle disgrâce, comme rapporteur d'une

affaire où le Conseil a rendu leur traitement à deux magistrats de la Cour de Cassation suspendus de leurs fonctions par le Gouvernement Provisoire.

Qui aurait pensé que Louis-Napoléon ou son ministre, M. Abattucci, tiendraient à empêcher la réparation d'un acte du Gouvernement Provisoire ? J'ai peur d'être aveuglé par le coup qui me frappe ; mais je trouve que c'est de la folie.

Je tâche d'accepter cette épreuve, comme ma chère femme, en y voyant la miséricorde de Dieu. Je m'y sou mets en expiation de mes péchés et en me défendant tant que je puis des mauvais sentiments d'amour-propre dont le démon me tente par toutes les félicitations que je reçois. Si j'étais plus jeune, je finirais par me croire un héros. Mais vraiment, je ne suis guère fait pour cet éclat, et je sais à quoi m'en tenir sur mon héroïsme.

Je ne sais trop encore ce que je ferai. Acheter une charge d'avocat au Conseil quand on parle de la suppression des offices de ce genre, ne serait peut-être pas très prudent pour un père de famille qui n'a pas de quoi risquer beaucoup. Une position administrative ou contentieuse dans une entreprise de chemins de fer recommandable, s'il y en a, serait peut-être non de mon goût, mais plus sage. Je ne sais pas encore à quoi m'arrêter. Quand je serai un peu fixé, je compte aller passer quelque temps auprès de mon père et revenir me mettre à l'œuvre pour retrouver une carrière.

. . . . .

Adieu, ami, ma femme t'envoie ses souvenirs affectueux. Tu sais si je t'aime.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 10 août 1852.

Je n'ai reçu que le 5, bien cher ami, ta lettre du 2 qui s'est attardée je ne sais où ; mais j'étais bien sûr de ta tendre

sympathie, et j'en lisais à l'avance l'expression dans mon cœur. J'ai eu deux grands bonheurs dont je ne saurais trop bénir Dieu ; celui de naître d'une mère chrétienne dans toute l'étendue du mot et celui de rencontrer de bonne heure dans la vie deux amis, toi et Rio, toi surtout, cher bien-aimé ami, qui ont été pour moi la personnification de l'honneur chrétien. C'est à ces deux influences que je dois d'avoir conservé dans ce temps d'abaissement quelque honnêteté. J'aime donc, dans cette circonstance où je suis frappé pour un acte de devoir fort simple d'ailleurs et qui ne mérite pas qu'on l'exalte, t'en reporter une bonne part et te dire qu'il m'est doux de me sentir par cette souffrance un peu plus digne de ton amitié.

Je vais partir jeudi pour Jully où nous avons tous besoin de nous retrouver et de nous retremper. Je n'y resterai pas aussi tard que de coutume. Il me faudra revenir de bonne heure pour aviser au moyen de me trouver une occupation, soit que je me fasse avocat au Conseil, soit que je trouve une position administrative dans une compagnie de chemins de fer. Bien des gens viennent me répéter que M. Baroche et M. Fould disent partout qu'on me replacera bientôt ; Madame T. qui est admirable de dévouement et de sympathie me dit que le Président lui-même a témoigné du regret à M. de Latour de ce qu'il a fait. Mais n'est-ce pas un jeu pour affaiblir le mauvais effet de cet acte ? Et puis pour rien au monde je ne veux demander ou faire demander quoi ce soit ; pour rien au monde, je ne veux faire une démarche qui ressemblerait à une amende honorable ou à une demande de grâce, quand après tout j'ai la conscience de n'avoir fait que mon devoir, non seulement comme magistrat, mais aussi et surtout peut-être comme Conseiller d'état fidèle aux intérêts bien entendus du Prince. Car comme magistrat j'aurais peut-être dû aller plus loin. Si on m'offre comme réparation une place inamovible et non politique à la Cour des Comptes ou à la Cour de Cassation, je

crois que je puis accepter ( qu'en penses-tu ? ). Mais je ne puis ni ne dois rien demander.

Madame T. t'a dit qu'elle m'avait conseillé d'écrire au Président. Elle entendait parfaitement que ce n'était qu'une lettre digne et de nature à dissiper l'erreur du Président que je devais écrire. Mais même entendue ainsi, j'ai cru que je ne pouvais pas l'écrire, parce que je devais avant tout dire et proclamer que j'avais fait mon devoir et que je recommencerais encore si l'occasion se présentait. C'eût été l'offenser de nouveau, me donner à moi-même une satisfaction d'amour-propre : à quoi bon ? Ce jour même je lisais dans l'Imitation ce verset qui m'a semblé le conseil de l'Esprit-Saint : « Si vous savez vous taire et souffrir, Dieu sans doute vous assistera ».

M. Maillard à qui on a arraché sa démission d'une façon indigne et sans le prévenir de ce qu'on faisait de nous, qui croyait même en la donnant nous sauver tous, est ainsi que Reverchon admirable de dignité et de fermeté. Marchand, Suin, J. Boulay s'attendaient, à chaque instant, à être brisés ; mais ils restent, et à mon sens ils ont raison, bien résolus à ne pas céder d'un pas. On a presque renouvelé l'Assemblée du Conseil au Contentieux, de manière à être sûr d'une majorité complaisante. Ah ! que j'ai vu de tristes et honteuses choses dans ce malheureux Conseil depuis trois mois. Il ne faut pas s'étonner que le pouvoir s'abandonne à de tels excès, quand on voit un si grand nombre d'hommes s'y prêter avec cette turpitude, sans avoir l'ombre de souci de tout ce qui dans leur vie passée jure et proteste contre leurs adorations présentes. Ce n'est donc pas la tyrannie qui m'inquiète, c'est l'abaissement des caractères qui la seconde et l'accepte. Et puis, qu'y a-t-il après ce gouvernement ? L'abîme ; car la démagogie est toujours là, prête à tout envahir par la moindre brèche. Et ce rôle du prince était si beau après le 2 décembre ! Jamais un gouvernement, jamais un roi quelconque n'a eu entre les



mais un pouvoir plus immense, et dont il lui fût plus facile d'user pour restaurer la société par sa base. Et quel grand rôle il aurait joué, quel renom dans l'histoire !

Adieu, ami, écris-moi à Jully. A toi de cœur et d'âme.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 24 août 1832.

Mon ami, tu ne concluras pas, je pense, de mon silence que j'ai cessé de penser à toi et d'être préoccupé de l'odieuse catastrophe dont tu as été victime. Au reçu de ta dernière lettre j'ai écrit à M. D. et à M. B. d'A. pour leur demander à tous deux ce qu'on pourrait faire pour toi dans les chemins de fer... Sans doute, je préférerais pour toi une position inamovible dans la magistrature ou à la Cour des Comptes, aux chances toujours précaires des administrations industrielles : et je pense tout à fait que tu pourrais et *devrais* l'accepter, si on te l'offrait. Mais je suis convaincu qu'on ne te replacera que si tu faisais des bassesses, ou au moins des excuses. Or, je suis bien convaincu que tu ne feras ni l'un ni l'autre et que par conséquent tu ne seras pas replacé. Pour obtenir grâce aux yeux du prince qui nous gouverne, il faut se déshonorer, comme M. Fould, sorti du pouvoir pour ne pas accepter la responsabilité du décret de spoliation, et qui y rentre, après avoir vu que l'opinion publique était d'humeur à tout souffrir, pour signer la destitution des honnêtes gens qui ont partagé ses scrupules du mois de janvier dernier. Je ne comprends pas, je l'avoue, que M<sup>me</sup> T. ait pu t'engager à écrire au Président. Mais hélas ! à mesure qu'on avance dans la vie, on s'aperçoit que rien n'est plus rare qu'un peu de caractère, de fierté et d'honneur. Ce qui me navre, au milieu de l'abaissement

universel, c'est de voir les catholiques entraînés par l'*Univers* sur la pente de la servilité la plus misérable et redevenir les apologistes et les admirateurs de l'absolutisme. C'était donc une nouvelle édition de la *Comédie de quinze ans* que nous donnons au public, en invoquant toujours la liberté sous Louis-Philippe. Quant à moi, je suis bien résolu à protester par tous les moyens possibles, contre cette honteuse palinodie. L'article de Veillot sur l'entrée du prince à Paris, publié le lendemain de ta destitution, m'a outré. Aussi, quoique je sois tout à fait de l'avis du cardinal de Rennes et de l'évêque de Moulins dans l'affaire des Classiques, je regrette vivement le triomphe que la lettre du cardinal Antonelli assure à l'*Univers*, car cela va redoubler son outrecuidance et lui donner de nouveaux moyens de nous compromettre.

Je suis ici tout à fait seul, avec quelques ouvriers : je suis triste, mais ne m'ennuie nullement. J'espère que l'année prochaine où nous serons établis ici, tu pourras y venir passer quelque temps avec ta chère femme. Je t'y ferai relire quelques-unes de tes anciennes lettres de 1829 à 1832, que j'ai soigneusement gardées et que j'ai relues ces jours-ci avec une bien vive reconnaissance envers Dieu qui nous a permis de nous connaître et de nous aimer. C'est une grâce que l'on sent bien profondément à l'âge où l'on ne se fait plus que des ennemis.

Je t'embrasse de tout cœur.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 1<sup>er</sup> septembre 1852.

J'étais bien loin, très cher ami, de t'accuser d'oubli. En aucun cas, je ne le pourrais. D'ailleurs j'avais vu, la veille du jour où j'ai quitté Paris, l'excellente lettre que tu as écrite à

mon sujet à M. Cochin, et j'en avais été bien heureux. M. Cochin s'est mis immédiatement en campagne et m'a procuré aussitôt une entrevue avec M. Bartholoni, l'un des hommes qui ont le plus d'autorité dans les administrations de chemins de fer. La lettre que M. Daru lui a écrite à ta prière, confirmera la bonne volonté qu'il m'a témoignée. Je te remercie donc bien tendrement, cher ami, de tes actives démarches. Je te renvoie la lettre si intéressante de M. Daru. Elle est d'un homme bien sage et qui voit notre situation avec une grande vérité. Je suis, comme lui, très frappé et très effrayé du zèle à outrance de tous les fonctionnaires, et de la facilité avec laquelle tout le monde se laisse emporter par le tourbillon sans avoir au fond du cœur la moindre confiance. On demande l'Empire à grands cris et, comme le dit très bien M. Daru, personne n'y croit. A quoi cela nous mène-t-il? En vérité il est impossible de le dire, car il n'est pas un des gouvernements par lesquels la France a passé depuis soixante ans, dont la résurrection semble possible, et c'est ce qui explique peut-être pourquoi le gouvernement actuel ne rencontre aucune résistance, et pourquoi, tout en reconnaissant et critiquant ses fautes, ses lacunes, ses impossibilités, on s'y prête et on laisse faire.

J'ai à te raconter, cher ami, une démarche que j'ai faite avant de quitter Paris, et qui m'a beaucoup coûté, bien qu'elle m'ait paru n'avoir rien d'incompatible avec la dignité. Je serais très malheureux de n'avoir pas ton approbation; je vais te dire exactement ce qui s'est passé.

Quelques personnes, haut placées dans les administrations industrielles et pleines de bonne volonté pour moi, m'avaient dit qu'elles auraient sans doute de la peine à me caser, si on ne s'assurait préalablement auprès du gouvernement qu'il ne s'opposerait pas à ce que je fisse partie d'un conseil d'administration de chemins de fer. Il s'agissait surtout de me faire entrer dans une entreprise en instance près du gouvernement

et qui pouvait craindre que mon nom ne fit mauvais effet et ne nuisit à ce qu'elle voulait obtenir. Je pensai que rien ne s'opposait à ce que je fisse pressentir la pensée du gouvernement à cet égard, et un de mes anciens collègues avec qui je n'ai jamais eu de rapports pendant que j'étais au Conseil, et qui spontanément m'a montré depuis ma disgrâce un très vif intérêt, M. L. de Saint-Arnaud, frère du ministre de la Guerre, a bien voulu, sur la demande de Marchand, aller s'en enquerir. Il l'a fait auprès de MM. Magne et Fould qu'il a trouvés ensemble en allant chez l'un d'eux. Ces messieurs, sur la question posée par M. de Saint-Arnaud, ont déclaré que le gouvernement ne s'opposerait en aucune façon à ce qu'une Compagnie industrielle quelconque me donnât asile; et à cette occasion, ils ont témoigné tous deux un extrême regret de ce qui s'était fait, disant qu'à leur avis, le Président s'était trompé et que leur volonté formelle était de demander une réparation; qu'ils seraient désireux que je la facilitasse en demandant une audience au prince. Ceci fut dit à M. de Saint-Arnaud qui le consigna dans une lettre que j'ai gardée, et en partie à d'autres membres du Conseil qui n'avaient nulle mission de moi et qui sont venus avec grand empressement me le raconter. Mon premier mouvement était de me refuser à toute espèce de démarche. Marchand et M. Maillard, à qui j'en réfèrai, ainsi que ma femme, ne furent pas de cet avis. Je me décidai enfin, après deux jours de réflexions et d'angoisses, à faire dire à MM. Fould et Magne que je ne pouvais demander audience au prince que s'il était bien compris à l'avance que je n'entendais en aucune façon m'excuser ni faire amende honorable; que je croyais à présent, comme je l'avais cru il y a deux mois, avoir fait mon devoir de magistrat et mon devoir envers le Président lui-même; que je ne pouvais donc avoir d'autre intention en entretenant le prince, s'il me faisait l'honneur de m'admettre auprès de lui, que de lui répéter à lui-même ce que j'avais dit dans le sein du Conseil, qui lui

avait peut-être été inexactement rapporté, savoir que non seulement l'acte qui m'avait fait destituer n'était pas dans ma pensée un acte d'hostilité, mais au contraire un acte de fidélité à mon serment et de dévouement aux intérêts bien entendus du prince. Il m'a été répondu que ma démarche ne pouvait pas être et ne serait pas comprise autrement.

Alors j'ai demandé l'audience par une lettre que j'ai adressée à M. Fould. Mais le jour même où je l'envoyais, M. Fould partait pour son conseil général; je suis alors parti moi-même, faisant dire que quand on voudrait m'appeler, on me trouverait à la campagne. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis dix jours, je n'ai entendu parler de rien, et je m'en inquiète peu, je l'avoue, car si on ne répond pas à ma lettre qui était fort laconique et qui se bornait à demander audience sans indication de motifs, c'est peut-être qu'on n'en aura pas été content, qu'on l'aura trouvée fière, et j'avoue que j'aurais été désolé qu'elle péchât par le défaut opposé. Si, en effet, on me donne audience, j'espère que Dieu me fera la grâce que je lui demanderai ardemment, de ne manquer ni au respect qui est dû au chef de l'État, ni à la juste fierté que doit conserver un homme qui suit bien qu'il a fait son devoir.

En somme il m'a semblé que pouvant répondre à cette ouverture sans manquer de dignité, il y avait devoir pour moi à ne point la repousser, à ce double point de vue de l'intérêt de ma famille si gravement atteint par ma destitution et de l'intérêt du gouvernement lui-même qui semblait vouloir réparer une faute. Si j'avais eu le temps de te consulter, cher ami, j'aurais singulièrement tenu à avoir ton avis. Puissé-je n'être pas désapprouvé par toi maintenant que cela est fait. J'avoue que j'ai plus souffert pendant les trente-six heures que j'ai prises pour réfléchir sur ce grave parti, que quand j'ai appris ma destitution.

Adieu, très cher ami, ma femme t'envoie ses plus affectueux souvenirs. Tout à toi de cœur et d'âme.

---

## LE MÊME AU MÊME

Jully, 26 septembre 1852.

Très cher ami, ton silence me fait craindre que tu n'approuves point la démarche dont je t'ai parlé. Tu es celui de mes amis dont il me serait le plus pénible d'encourir le blâme. N'avoir pas ton assentiment dans une question de dignité et d'honneur me serait un cuisant chagrin.

Néanmoins dis-moi ton sentiment avec sincérité, je t'en prie. Je n'ai pas la prétention de juger toujours juste et de ne pas commettre de faute. Ton opinion, tu le sais, est pour moi une des plus grandes autorités. Si tu me fais comprendre que j'ai mal agi, je saurai au moins profiter de ton blâme pour éviter d'autres fautes.

Ne perds pas de vue cependant, mon cher ami, que ce n'est pas de moi-même que j'ai fait la démarche en question, mais par suite de l'invitation formelle du ministre d'État ; qu'il a été dit expressément de ma part qu'en la faisant je n'entendais pas le moins du monde m'excuser ; que refuser de faire cette démarche demandée par le ministre d'État et comme un acte de déférence envers le chef de l'État et comme un moyen de lui faire entendre la vérité, c'eût été repousser la réparation proposée, et confirmer ce que certains conseillers du prince ont cherché à lui faire croire, que j'avais agi comme orléaniste et pour lui nuire, et changer complètement l'attitude que j'ai eue et que je dois garder, me poser en ennemi et non plus en magistrat fidèle à son devoir.

Je me suis dit, il est vrai, que tout le monde ne saurait pas

dans quelle circonstance je demandais audience, qu'on ne saurait pas non plus quel langage j'aurais tenu au prince, etc.; mais, était-ce là une pensée chrétienne? Suis-je dans cette situation que je doive compte de ma conduite à d'autres qu'à Dieu et à mes amis? Et ne serait-ce pas céder à l'orgueil que de chercher à garder vis-à-vis du public le rôle de victime du pouvoir, quand le pouvoir semble vouloir réparer sa faute et demande une démarche qui en elle-même n'est point contraire à la dignité et à l'honneur?

Je le répète, mon ami, dis-moi ton avis quel qu'il soit. Je saurai accepter ton blâme si je l'ai mérité, et avec la grâce de Dieu, j'espère me relever si j'ai failli.

M. Fould m'a fait dire qu'il était revenu de son conseil général trop tard pour pouvoir soumettre au prince ma demande d'audience avant son départ; que l'entrevue ayant lieu au milieu des préoccupations du voyage n'aurait pas toute l'importance que suivant lui elle devait avoir; qu'en conséquence il jugeait opportun de l'ajourner.

Adieu, cher ami, présente mes tendres hommages à M<sup>me</sup> de Montalembert. Tout à toi de cœur et d'âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Paris, 30 septembre 1852.

Mon très cher ami, je n'ai pas répondu à ta lettre du 1<sup>er</sup> parce que j'étais absorbé par un travail très sérieux. Je veux publier un écrit qui montre tout ce que le catholicisme a gagné depuis vingt ans grâce à la liberté, et tout ce qu'il risque de perdre, en se laissant identifier par l'*Univers* avec la cause du pouvoir absolu. Je veux, par la même occasion, défendre le gouvernement parlementaire contre les injures et les calomnies dont

il est chaque jour l'objet. Tu vois que ce n'est pas un ouvrage destiné à être populaire par le temps qui court. Aussi, me détourne-t-on de le publier, de peur d'augmenter le nombre déjà si grand de nos ennemis ; mais je veux être fidèle aux antécédents de toute ma vie : Dieu et la Liberté.

Seulement ce travail est si difficile, si délicat, il s'agit de marcher entre tant d'écueils que ma pensée en a été exclusivement préoccupée.

Ce n'est donc pas le blâme du projet que tu m'annonçais dans ta lettre du 1<sup>er</sup> qui m'a empêché de te répondre. D'ailleurs tu ne me consultais pas à vrai dire, puisque ta démarche était déjà faite. Je ne te désapprouve pas ; je sais bien que dans un temps comme le nôtre, il ne faut pas mettre une trop grande fierté dans sa carrière publique. Cela n'est plus compris et cela n'augmente en rien l'estime des honnêtes gens. Je l'ai éprouvé et j'en parle par expérience. Je continuerai probablement jusqu'à la fin de mes jours à en agir ainsi, mais je ne conseillerai à aucun de mes amis de m'imiter.

Je me souviens que mon père, ayant été injustement destitué de son ambassade en 1820, demanda des audiences au Roi et aux princes pour se justifier, solliciter une réparation, etc. Je te cite cet exemple pour te montrer que ce qu'on t'a proposé n'a rien de fâcheux en soi. Tout dépend du langage que tu tiendras, de l'attitude que tu garderas pendant l'entrevue. On cherchera à te réduire à désavouer la famille d'Orléans, et si tu ne le fais pas en termes conformes à la haine de l'homme implacable qui ne pardonne pas à cette royale maison la grâce qu'elle lui a faite, tu seras congédié sans façon. Au fond, le futur empereur ne veut à son service que des valets à tout faire, ou des hommes que leur déshonneur met complètement à sa merci.

J'en entendu dire que M. Fould avait témoigné dernièrement à M. Gouin l'intention formelle de te replacer quelque part. Il est, à ce qu'il paraît, très sensible à l'impression que sa con-



dite a faite sur plusieurs de ses anciens amis. Il faut profiter de ces dispositions pour ta cause qui est celle de la justice. Je n'ose pas te proposer une démarche auprès de lui : je suis plus que jamais en mauvaise odeur auprès du pouvoir. Je crains toujours que mon amitié n'ait été un des principaux griefs contre toi. Je viens d'être destitué par Fortoul de la seule fonction publique que j'occupasse : celle de membre du Comité historique des Arts et Monuments. Salvandy m'avait nommé, Villemain et Cousin m'y avaient laissé, malgré nos dissentiments et nos luttes ; Carnot lui-même m'avait respecté après le 24 février !!! il était réservé au gouvernement de S. A. I. de me témoigner sa reconnaissance en me destituant.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 9 novembre 1852.

Cher ami, ton courageux livre <sup>(1)</sup>, la plus courageuse des actions de ta vie qui en est si remplie, me laisse cependant quelques doutes ; et voilà pourquoi je ne t'ai pas encore écrit. Je l'ai lu et relu avec une émotion que je n'ai pas besoin de te dire, et je reste incertain s'il était opportun de donner cet éclat à ta protestation contre les doctrines funestes de l'*Univers*, hélas pratiquées plutôt que justifiées par une partie de l'épiscopat, et de constater avec cette solennité et d'aggraver la scission qui existe dans le parti catholique. Tu n'as pas craint d'exciter contre toi de nouvelles et profondes inimitiés, et il est digne de toi de n'avoir pas tenu compte de cette considération quand tu croyais avoir des vérités utiles à dire ; mais il est

(1) Les intérêts catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle.

permis à tes amis, surtout au plus ancien de tous, à celui qui est si fier d'avoir été associé aux premiers élans de ton cœur vers ces principes saints et généreux qui ont inspiré et glorifié ta vie publique, de s'alarmer de tout ce qui peut amener quelque amertume nouvelle dans ta vie et diminuer le nombre de ceux qui marchent derrière toi. Je ne t'en dis pas davantage sur ce point, très cher ami, parce qu'il n'est plus temps ; j'aime bien mieux te dire combien j'approuve ta thèse, combien je crois vrai avec toi que l'Église est souverainement menacée par le despotisme et surtout par son alliance avec lui ; que cette magnifique réaction dont tu fais un si beau tableau est due humainement en grande partie non pas peut-être à la vertu des institutions libérales, mais à l'attitude prise par elle dans le jeu de ces institutions, et au bonheur qu'elle a eu de pouvoir se dégager de 1830 à 1848 des causes politiques. Après tout il y a tant de vérité dans l'ensemble de cette thèse que quand l'irritation sera passée on la reconnaîtra peut-être, et ton livre produira certaines conversions. Je suis peut-être bien faible d'avoir été tant frappé des considérations humaines et à toi personnelles qui m'ont assailli en lisant ton livre, et je suis tenté de t'en demander pardon, lorsque toi-même tu les as si noblement dédaignées. J'ai su par M<sup>m</sup> T., pauvre cher ami, que tu as eu de nouvelles et cruelles atteintes de ton mal. Le travail et la préoccupation ont pu causer ces rechutes. Dans tous les cas une saison des eaux de Vichy était évidemment insuffisante pour te guérir complètement. Recommence à te soigner sérieusement, tu n'en auras peut-être pas toujours le temps comme à présent. L'édifice qu'on achève en ce moment est bien grandiose et paraît vouloir défier le temps. Est-ce une raison pour qu'il ait la durée qu'on espère ? Et dans tous les cas il est impossible, à mon sens, qu'avant peu la prudence la plus vulgaire ne commande de donner certaines garanties qui manquent si complètement.

Rien de nouveau en ce qui me concerne. Les mêmes bonnes

paroles que tu sais se redisent de temps en temps à mes amis, mais n'aboutissent pas ; à ma grande satisfaction on ne reparle plus de la démarche qu'on jugeait nécessaire et qu'on m'avait demandée au mois d'août.

Tout à toi de cœur et d'âme.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, novembre 1852.

Très cher ami, je t'envoie la copie, puisque tu l'as désiré, du récit que j'ai fait pour moi et pour toi seul de mon entrevue avec le prince. J'ai été bien heureux que tu aies approuvé ce que j'ai dit. Ton approbation vaut presque mieux pour moi que celle de ma conscience, car tu es pour moi l'honneur et la dignité incarnés.

A toi de cœur.

---

J'ai été reçu par le prince, le vendredi 19 novembre 1852 à Saint-Cloud. Il me fit asseoir, et lorsque je l'eus remercié de l'honneur et de la grâce qu'il avait bien voulu m'accorder en m'admettant devant lui, il me dit sans me laisser aller plus loin, qu'il regrettait d'avoir été dans la nécessité de me frapper, qu'il n'ignorait pas mes anciens services et qu'il savait aussi que mon nom se rattachait aux souvenirs de la fondation de l'Empire. Il me supposait fils de M. Cornudet, membre du Conseil des Anciens au 18 Brumaire et plus tard sénateur. Je le détrompai à cet égard (1), puis je lui demandai la permission de lui exposer le but de l'audience que j'avais sollicitée.

« Il m'a semblé, lui dis-je, que la faveur que vous m'avez faite en me nommant conseiller d'État, et le devoir de recon-

(1) Le comte Joseph Cornudet, membre du Conseil des Anciens, était cousin germain de M. Michel Cornudet, père de Léon Cornudet.

naissance qui en est résulté pour moi, m'obligeaient à expliquer à V. A. elle-même, si elle daignait m'entendre, la conduite que j'ai tenue dans l'affaire qui a causé ma disgrâce. On a pu me représenter comme ayant agi par esprit d'opposition et d'hostilité, il n'en est rien, Monseigneur. Je suis dévoué aux idées d'ordre et d'autorité que vous représentez ; j'ai hautement reconnu les grands services que vous avez rendus à la société, et je désire sincèrement que votre dynastie s'unisse et s'incorpore à la France et termine la Révolution. Quant à mes sentiments pour votre personne ; ils étaient et ils sont encore ceux d'une vive reconnaissance, car vous m'avez nommé conseiller d'État sans que je l'aie demandé ; c'est à peine si je désirais le devenir à ce moment ; je sentais bien que la position était difficile, et qu'une chute, pour un père de famille sans fortune, serait terrible. Mais ces sentiments ne devaient point m'empêcher de remplir mes devoirs, tels que je les comprenais, non seulement mes devoirs de magistrat, mais aussi, Monseigneur, mon devoir envers vous ».

J'aurais peut-être expliqué ce dernier mot, mais le prince m'arrêta.

« Je respecte l'indépendance des magistrats, dit-il ; si les magistrats avaient eu à connaître de cette affaire, quelle qu'eût été leur décision, je m'y serais soumis, et j'aurais pensé qu'ils auraient consciencieusement fait leur devoir. Mais les conseillers d'État ne sont pas des magistrats, ce sont des hommes politiques, et il s'agissait précisément d'empêcher les magistrats de connaître d'une affaire dont ils ne devaient pas connaître. Il était difficile de ne pas voir de l'hostilité dans un acte qui tendait à renvoyer cette affaire devant les tribunaux et à remettre en question ce que j'avais souverainement décidé. Car vous savez bien que tout ce qui concerne la fortune des souverains et des familles souveraines, ne peut pas être apprécié par les tribunaux et doit être réglé politiquement. C'est un principe dont le Conseil d'État (le prince a voulu dire

le Tribunal des conflits) a fait l'application aux réclamations si justes et si parfaitement fondées de ma cousine, la princesse de Camerata. Ces réclamations n'ont pas pu aller devant les tribunaux ».

« Monseigneur, je connais bien la décision dont parle V. A. J'ai encore eu malheureusement une part de responsabilité dans l'affaire de la princesse Camerata. C'est sur mes conclusions, et conformément à mes conclusions que la décision a été rendue ».

Le Prince a fait un geste qui semblait dire : « Vous devez alors me comprendre ».

J'ai repris : « Mais Monseigneur, si j'en avais le temps et si j'osais me permettre de discuter ici, je crois que je pourrais montrer qu'il y avait de grandes différences entre l'affaire des biens d'Orléans et celle de la princesse Camerata. Je ne sais pas si on a communiqué ou fait connaître à V. A. le projet que j'avais présenté au Conseil comme rapporteur dans l'affaire d'Orléans ? »

Le Prince a fait signe qu'il ne s'en souvenait pas.

« Eh bien, Monseigneur, dans ce projet, je respectais et je consacrais le principe que les matières politiques ne peuvent pas être soumises aux tribunaux, et en conséquence, je déclarais qu'ils ne pouvaient pas connaître de ce qui avait été décidé par le décret du 22 janvier. Mais il y avait certaines questions, celles de la prescription et des droits nés des contrats de mariage des princes, qui n'avaient point été décidées par le décret. Or, voici, Monseigneur, si vous le permettez, le raisonnement bien simple que je faisais au sujet de ces questions : ou bien elles ont été laissées sciemment en dehors du décret, et c'est se conformer aux intentions du décret même que de les laisser au juge de droit, ou bien j'en demande pardon à V. A., elles avaient échappé à son attention et à celle de ses Conseils, et dans ce cas encore elles ne pouvaient pas être interdites aux tribunaux ; car c'eût été, contre l'évidence, dire

que le décret les avait décidées, c'est-à-dire ajouter au décret du 22 janvier, ce qui était manifestement impossible. Il n'y avait donc, à mon avis, aucun moyen d'empêcher les tribunaux de connaître de ces questions. Je sais bien, Monseigneur, et je l'avais prévu, je ne veux pas le cacher, qu'éventuellement et par le renvoi de ces questions devant les tribunaux, le décret du 22 janvier pouvait se trouver infirmé dans ses effets. Mais qu'y faire, si le droit commandait? Je prie au surplus V. A. de remarquer que le Conseil d'État ne donnait qu'un avis. V. A. pouvait très légalement et par des motifs d'un ordre supérieur ne pas l'adopter. Quant à moi, je n'étais pas libre de donner à V. A. un autre avis que celui qui m'était dicté par ma conscience ».

Le prince me laissa à peine achever cette phrase, et il m'interrompit presque, en disant que c'eût été lui créer une difficulté considérable que de le mettre dans le cas ne pas suivre dans une telle affaire l'avis du Conseil d'État.

« Daignez observer, Monseigneur, repris-je, que comme le Conseil d'État ne donnait qu'un avis qui ne liait pas légalement V. A., votre signature, mise au bas, en aurait fait une décision qui vous eût été propre; c'est vous-même alors qui infirmiez tout ou partie de ce que vous aviez fait par le décret du 22 janvier, et j'ose le dire, vous en aviez ainsi tout l'honneur ».

Le prince me laissa dire, et j'ajoutai :

« J'ai rempli pendant dix ans les fonctions du ministère public au Conseil d'État; j'ai eu à donner des conclusions dans des affaires qui concernaient la fortune des princes, notamment dans des affaires fort considérables relatives à la fortune du duc d'Aumale, et je les ai toujours données en me préoccupant uniquement de la question de droit. J'avais toujours compris, et personne ne le comprenait autrement, que les conseillers d'État au Contentieux exerçaient des fonctions qui les assimilaient aux magistrats et qui leur en imposaient les devoirs.

« Il y a eu en 1836 ou 1837 au Conseil d'État, une affaire très grave qui concernait la liste civile du Roi. La décision fut contraire aux prétentions du Roi, il ne voulut pas la signer, mais en fait il l'exécuta. Je puis affirmer que les hommes qui l'avaient préparée étaient très fidèles et très attachés au Roi. Quant à moi, Monseigneur, je vous renouvelle l'assurance que j'ai agi uniquement sous l'impulsion du sentiment de mon devoir et du serment de fidélité que je vous ai prêté.

« Je n'étais point hostile, je ne le suis pas davantage en ce moment, et je ne suis point disposé à le devenir, quand même je serais exclu à toujours des fonctions publiques ; c'est pour déposer respectueusement à vos pieds cette protestation que j'ai demandé audience à V. A. ».

Le prince alors s'est levé et m'a dit :

« Je vous remercie de ces sentiments. Il y a des moments où la politique domine tout ; mais je connais vos bons services, votre expérience ; cette affaire est déjà éloignée, je veux l'oublier, et je serai heureux de trouver une occasion de vous donner la preuve de mon estime ».

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 7 décembre 1852.

Très cher ami, tu es parti plus tôt que ne me l'avait dit ton beau-frère, M. Werner de Mérode, et je n'ai pu te rendre la lettre de son père à Monseigneur d'Arras, qu'il avait bien voulu me communiquer. Je te la renvoie donc à Bruxelles. Je me suis permis d'en garder copie, non pour la faire lire, mais pour conserver à mes enfants ce qui me semble un titre d'honneur bien précieux pour moi. J'espère que tu me le permettras. Dans le cas contraire, écris-le-moi, et je la brûlerai à l'instant.

Rien de nouveau pour ce qui me concerne. J'attends sans impatience et presque avec effroi cette réparation dont on parle toujours. J'ai beau me dire que si je rentre dans les fonctions publiques, Dieu à qui je la demanderai sans cesse, ne me refusera pas sans doute la grâce de rester humblement mais fermement attaché à mon devoir quand même ; ce n'est pas sans répugnance que j'y rentrerai. Mais ma répugnance n'est pas moins vive et est presque plus vive encore pour entrer dans l'industrie où on paraît aussi vouloir m'ouvrir une porte, et ce sont là des angoisses beaucoup plus douloureuses que la peine que j'ai éprouvée de voir ma carrière brisée tout à coup, au moment même où la santé de ma femme et l'éducation de mes enfants exigeaient plus de ressources. Tu m'as bien soulagé, cher ami, en me disant que j'avais pu, sans manquer au devoir et à l'honneur, demander à voir le prince, et en approuvant ce que je lui ai dit. Maintenant, puissé-je, de quelque côté que la carrière se rouvre pour moi, rester digne d'être ton ami.

Adieu, cher ami, mes tendres hommages, je te prie, à M<sup>me</sup> de Montalembert à qui ma femme envoie toutes ses amitiés.

Tout à toi de cœur.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 5 mars 1853.

Cher bon ami, comme tu reçois le *Moniteur*, tu as su avant moi ma réintégration au Conseil <sup>(1)</sup>. Ce n'est pas ainsi que tu l'aurais apprise, si j'avais été informé autrement.

Je suis bien sûr que tu t'es réjoui de la réparation.

(1) Les fonctions de conseiller d'État lui furent rendues par décret du 4 mars 1853, et le 23 janvier 1867 il était nommé président de la section des travaux publics.



Pour moi, j'éprouve le besoin de déposer entre les mains de mon plus ancien, de mon meilleur ami, la résolution que j'ai demandé tout à l'heure à Dieu de recevoir et de bénir : de ne me souvenir que du devoir le jour où je pourrais me retrouver placé entre ma conscience et mon intérêt.

Tout à toi de cœur et d'âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Bruxelles, 28 janvier 1854.

Mon très cher ami, je te remercie infiniment de m'avoir remis en relation avec ton beau-frère, M. Coste, qui me plaît beaucoup par le rare bon sens qui l'anime et qui a eu toutes sortes d'obligeances pour moi. Mais il y eu malheureusement un malentendu, le dernier jour de son séjour ici, que je te prie instamment de lui faire comprendre et excuser. Je l'avais prié de venir nous voir le soir, veille de son départ pour Paris, afin de le présenter à mon beau-père qui aurait été charmé de le voir. Mais voilà que mon beau-frère, l'abbé de Mérode, nous arrive précisément ce jour-là de Rome ; le salon se remplit de parents et d'amis ; mon beau-père, préoccupé uniquement de son fils, et sans me prévenir, fait fermer sa porte. Là-dessus, M. Coste vient faire sa visite convenue et n'est pas reçu. Le lendemain, je lui envoie un paquet de lettres en lui reprochant son absence de la veille. Il me répond qu'il est venu, qu'il a laissé sa carte, etc., et puis il part sans que je l'aie pu rejoindre.

Je te conjure de lui expliquer tout cela, et de lui dire combien M. de Mérode et moi nous regrettons ce contre temps qui nous donne toutes les apparences de l'impolitesse. J'espère qu'il voudra bien ne pas nous tenir rigueur et qu'à son prochain voyage, il nous donnera l'occasion de nous dédommager.

On est très préoccupé, ici comme partout, de la guerre. Je la regarde comme inévitable ; elle est trop dans les intentions et les intérêts de l'empereur Napoléon pour qu'elle n'ait pas lieu. Il a eu le bonheur de trouver dans l'empereur Nicolas un compère à peu près aussi adroit et aussi bien inspiré que feu l'Assemblée législative.

Du reste, je ne m'occupe plus du tout de politique ni du présent. Je suis absorbé dans mes études historiques et ne sors guère de mes in-folio. Je tâche d'y oublier le seul malheur vraiment irréparable dans tout ce qui se passe, savoir : l'abaissement du clergé et de la cause catholique.

Au milieu de tant de péripéties imprévues et de tant de mécomptes douloureux, je n'ai pas besoin de te dire combien je suis heureux de sentir que ton amitié me reste, fidèle et solide comme au premier jour et à l'abri de tous ces changements de fortune et de conviction auxquels nous assistons. Je puis bien dire de toi et de toi *seul* ce que le Dante disait d'un honnête homme de son temps : « L'amico mio, e non della ventura ».

J'ai reçu dans son temps ton paquet de prospectus sur Ozanam, mais je n'ai pas pu recruter de souscripteurs ici. On réimprime trop facilement ici tous les ouvrages français, même les bons, pour intéresser quelqu'un à une publication faite en France.

Nous allons tous bien. Ma femme a traversé cet hiver rigoureux sans encombre. J'espère qu'il en est de même de ta chère Eudoxie, et je t'embrasse cordialement ainsi que ma filleule.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 11 février 1854.

Très cher ami, je te demande bien pardon de n'avoir pas répondu à ta première lettre. Je veux le faire tous les jours et j'en suis sans cesse empêché par quelque occupation urgente. J'avais cependant toutes sortes de raisons pour t'écrire, et en particulier le bonheur que m'avait causé ta lettre si excellente, si affectueuse, mais tu sais ce que c'est que de vivre dans une hâte continuelle. Aujourd'hui me voilà mis en demeure par toi, je ne veux pas différer davantage. Il est vrai que nous sommes saisis d'un projet de loi nouveau sur l'instruction publique. Après nous avoir dit tout récemment encore dans la discussion du décret de décembre dernier sur l'instruction primaire et pour en faire adopter certaines dispositions qui avaient peut-être plutôt le caractère législatif que le caractère réglementaire, qu'il ne fallait plus toucher à la loi de 1850, qu'on ne voulait plus y toucher, voilà qu'on lève le masque et qu'on propose carrément une modification fort grave à cette pauvre loi qu'on a d'ailleurs si abominablement violée et déchirée par la suppression du collège de Saint-Étienne. On propose donc par le nouveau projet de supprimer les quatre-vingts six recteurs et de diviser l'Université de France en seize circonscriptions ou Académies. Il est vrai que les recteurs n'auront plus sous leur administration, direction, comme on voudra, que les écoles publiques, savoir les lycées, les collèges communaux, les écoles communales, les établissements d'instruction supérieure. Les écoles libres dépendraient des préfets et d'un conseil départemental, compose comme était le conseil académique actuel.

Je ne connais pas assez la question, et je n'ai pas assez étudié le nouveau projet pour pouvoir l'apprécier en lui-même,

mais j'avoue qu'*à priori*, je trouve mauvais qu'on remette en question ce qu'avait décidé la loi de 1850 obtenue avec tant de peine et qui, à l'usage, n'a fait que du bien.

Je ne crois pas que la section de l'Intérieur qui en est saisie s'en soit encore occupée. C'est Bonjean qui est rapporteur. Je te tiendrai au courant de ce que le projet deviendra chez nous. Il est peu probable qu'il soit prêt à vous être renvoyé dès les premiers jours de la session.

Je voudrais bien que tu pusses me prêter les notes que Cochon avait faites sur le projet de 1852 où se retrouvait en partie, je crois, le nouveau projet.

. . . . .

Que je te remercie, cher ami, des bonnes et tendres paroles qui terminaient ta lettre du 28 janvier. La pensée de notre amitié déjà si ancienne et qui a été la joie et le secours de notre jeunesse, me fait encore le même bien qu'autrefois et m'est du même appui.

Je te félicite de rester en dehors de la politique le plus possible ; tu appartiens évidemment à une sphère plus haute que celle-là, et je rêve toujours en toi l'homme indépendant de tous les partis, étranger à toutes les ambitions d'honneur, d'argent, de popularité, même à celle qui est la moins illégitime, celle de la gloire, et n'intervenant dans les questions du jour que quand la cause religieuse peut être attaquée ou compromise, et y intervenant par conséquent avec d'autant plus d'autorité. C'est là un rôle unique qui te vaut plus d'amertumes que de consolations au point de vue humain, mais qui te donnera encore même en ce monde certaines joies sévères auxquelles ton plus vieil ami s'associe du fond de l'âme.

Je ne te parle pas de mon beau-frère qui est en ce moment à Bruxelles et qui t'aura dit lui-même, sans doute avant cette lettre, combien il a été reconnaissant et touché de ta préoccupation à l'endroit du malentendu qui l'a empêché de te voir un certain soir. Je suis heureux que tu l'apprécies comme tu le

fais; c'est un de ceux en petit nombre à qui notre dernière révolution a donné un enseignement durable et que Dieu a instruit et sauvé par le malheur.

A bientôt, cher bien-aimé ami, Eudoxie envoie ses amitiés à toi et à M<sup>m</sup>e de Montalembert. Offre-lui mes tendres hommages.

Tout à toi de cœur.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 20 août 1854.

Mon pauvre cher ami, nous avons causé longuement de toi et des tiens hier et soir jusque fort avant dans la nuit, car ma femme n'est arrivée qu'à onze heures et demie du soir. Notre conversation avait surtout roulé sur le vrai bonheur que nous comptions avoir de vous recevoir ici avec tous vos enfants, et sur les petits arrangements que nous allions prendre avec tant d'intérêt pour vous installer tous le moins mal possible. J'allais t'écrire aujourd'hui ou demain pour te donner les instructions définitives sur ton voyage d'Autun ici, et voilà que, à peine quelques heures écoulées depuis lors, nous recevons la foudroyante nouvelle (1)! Nous admirons, nous bénissons la résignation toute chrétienne qui t'anime, et nous nous associons avec la plus fraternelle sympathie à votre trop légitime douleur.

D'après ce que me dit ma femme et en le rapprochant des paroles de ta lettre, je pense que ce n'est pas ton fils aîné Michel qui t'a été enlevé, mais le second. Je connaissais à peine

(1) M. et M<sup>m</sup>e Cornudet venaient de perdre leur fils Léon, mort à douze ans d'une attaque de choléra.

ce cher enfant, et je me réjouissais d'avance de l'occasion prochaine de voir de plus près cette jeune âme où devait renaître celle de mon plus ancien et plus fidèle ami. Il ne me reste plus qu'à invoquer sa protection pour l'ami de son père, dans ce monde meilleur où ta juste confiance en la miséricorde divine va déjà chercher ce fils chéri. Dieu veuille que cette épreuve ne soit pas trop lourde pour ta pauvre femme déjà courbée sous tant de douleurs. Nous aurions tant aimé à l'écouter, à la soigner, à partager avec elle ses premières impressions de l'angoisse maternelle, que nous sommes presque tentés de t'en vouloir d'avoir renoncé au projet de venir ici dès à présent. Mais je conçois les motifs qui te conduisent auprès de ton père. Seulement il faut que tu nous promettes de venir ici en retournant à Paris, ou quand tu voudras, mais pendant cet automne. Tu sais que rien ne saurait être plus sérieux et plus intime à la fois que notre intérieur. Ce lieu même est d'une tristesse sévère bien faite pour les âmes en deuil.

Si tu étais venu l'année dernière, j'aurais au moins connu ce fils que la volonté de Dieu vient de te redemander. Il ne faut plus différer. Tu ne trouveras ici que des cœurs pleins de compassion et d'affection pour vous deux, mes pauvres chers amis. Ma femme me dit que tu avais l'air très souffrant. Je te conjure de te ménager ; je suis sûr que tu as beaucoup travaillé cet été. Repose-toi, et pendant ce repos, écris-moi quelques détails sur cet enfant, sur sa maladie, sur tout ce qui le touche et qui ne peut manquer de toucher aussi ton meilleur ami.

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 20 septembre 1854.

Bien chers amis, quand je relis ces excellentes et touchantes lettres que vous nous avez écrites il y a juste un mois aujourd'hui, je me reproche encore plus de n'avoir pas su trouver le courage de vous donner de nos nouvelles que vous demandiez avec tant d'intérêt. Pardonnez-le moi, chers, chers amis, à qui cependant nous avons tant pensé et dont l'amitié nous est précieuse avant toute autre. Comment se fait-il qu'avec vous à qui une si tendre et si complète sympathie nous unit, je ne me sois pas plus hâté de verser le trop plein de mon cœur ! Ce n'est qu'avec des amis chrétiens en effet qu'on se sent à l'aise pour parler de ce mélange inexprimable de douleur et de consolations, dont après un certain temps le cœur est rempli au souvenir d'un enfant mort innocent et pur. Que de fois nous nous sommes dit et redit cette parole que je vous ai entendu dire au milieu de bien des larmes : « Après tout, c'est un grand bonheur d'être la mère d'un ange. » Oui, oui, c'est un grand bonheur, quoiqu'il coûte bien cher. Nous aussi, nous avons cette douce confiance que nous avons donné un ange au bon Dieu. Notre pauvre enfant, quoique plus âgé que la chère petite fille que vous pleuriez en disant cette parole de foi, avait cependant, grâce à l'admirable maison où nous avons eu la bonne inspiration de le placer (1), conservé toute son innocence, une angélique pureté, et de plus il avait acquis, surtout dans les derniers mois, une piété étonnante. Nous en recueillons tous les traits avec un sentiment que vous comprendrez, chers amis, et votre amitié en aimera les détails, je suis sûr ; vous vous associez trop bien à notre douleur pour

(1) Le collège de Vaugirard, dirigé par les PP. Jésuites.

que je ne vous doive pas un peu de ce qui fait toute notre consolation.

Le pauvre enfant avait communie les six dimanches qui ont précédé sa mort, par dévotion pour saint Louis de Gonzague. A l'infirmerie où il a passé quelques jours avant de quitter le collège, il détachait le crucifix placé au-dessus de son lit et on le trouvait sans cesse en contemplation devant ce crucifix posé devant lui sur sa couverture. Bien souvent nous avons désiré qu'un de nos enfants au moins se fit prêtre, et comme celui-là semblait le plus pieux et le plus doux, c'était lui que nos vœux désignaient surtout. Il n'accueillait guère toutefois nos exhortations à cet égard. Mais depuis peu, à la suite de quelques plaisanteries d'un camarade, le généreux enfant était allé trouver son confesseur et lui dire que décidément et pour rester toujours agréable à la Sainte Vierge, il voulait se faire prêtre.

Il nous faut ces souvenirs et ces détails si pleins d'espérances, pour nous consoler de ce que la mort l'a pris si rapidement. Elle est venue si vite qu'on n'a pas eu le temps de le confesser et qu'il avait à peine sa connaissance quand on lui a donné l'extrême-onction. Une heure avant sa mort, nous le croyions loin de tout danger, quand tout à coup un peu de délire l'a pris. On a couru à Vaugirard, à la paroisse, et pendant ce temps, nous nous mettions en prières, nous récitons les litanies au pied de son lit, puis le *Memorare*. En entendant cette prière, le cher petit a élevé sa voix, l'a dite tout entière tout haut. Je crois que ce sont ses dernières paroles ; un peu après je me penchais sur lui pour lui faire dire l'*Ave Maria*, ses lèvres se sont entr'ouvertes, il a balbutié encore un peu distinctement *Ave Maria*, mais je n'ai plus entendu le reste.

Peut être vous ai-je déjà dit cela en vous annonçant la terrible maladie, chers amis, vous m'excuserez, ces détails me font tant de bien tout en me déchirant le cœur. Si on n'était pas chrétien, que dire, que penser en se voyant arracher un



enfant plein de force, au caractère le plus heureux, de l'intelligence la plus vive et la plus droite. Mais avec la foi, oh ! quel ineffable sentiment de joie et de reconnaissance envers Dieu au milieu même de la douleur qui vous brise le cœur ! Je me répète sans cesse ce beau texte de l'Écriture qu'un bon prêtre m'a envoyé en me le développant admirablement : « Raptus est ne malitia corrumparet intellectum ejus. Placita erat Deo anima illius. Propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. »..... Mon pauvre père a été rudement atteint ; il se remet aussi.

Nous nous sommes plusieurs fois demandé, bien chers amis, comment nous pourrions faire, puisque vous y insistez, pour aller passer quelque jours auprès de vous. Mais nous ne parvenons pas à arranger cela.

..... Encore une année de délai pour ce rendez-vous sous le toit de mon plus ancien, de mon meilleur ami. En attendant cette bonne réunion qui ravivera les sentiments les plus chers, les plus purs de notre jeunesse, cher bien-aimé ami, restons unis par les souvenirs si doux d'une amitié de plus de trente ans que rien n'a pu traverser, et surtout par le lien de la prière. Je vous demande, chers amis, de continuer à prier et aussi de faire prier vos chères filles pour notre enfant qui vous le rendra bien, s'il est déjà au ciel comme je l'espère : priez aussi pour nous, pour que la résignation, pour que l'acceptation de la volonté de Dieu ne soit pas seulement sur nos lèvres ou sous ma plume, mais au plus profond de notre cœur.

A vous, chers amis, de toute la tendresse de mon cœur.

---

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 5 novembre 1854.

Mon très cher ami, comment n'ai-je pas répondu plus tôt à ton admirable récit du 20 septembre ? J'aurais eu trop à te dire, et d'ailleurs je me sentais vraiment indigne de parler après cette voix du ciel, dont les échos retentissent si clairement dans ta lettre. Je n'ose plus vous plaindre, mes amis, car il est évident que votre cher enfant a gagné le ciel par une voie bien courte et bien facile. Mais je conçois bien que la résignation vous soit encore difficile. Combien j'aurais aimé aussi à vous entendre tous les deux parler de lui et de vous-même, sous nos ombrages aujourd'hui décharnés. Enfin, ce sera pour l'année prochaine, et bientôt d'ailleurs je te reverrai en passant à Paris pour aller à Bruxelles au commencement du mois prochain.

En attendant j'ai pensé que ta femme aimerait à entendre le discours de réception de l'évêque d'Orléans (1). C'est probablement la seule fois de sa vie qu'un évêque sera reçu à l'Académie française. On ne m'a envoyé qu'un seul *bon* billet : je le lui offre, c'est celui du centre. J'en ajoute un *mauvais* pour toi ou pour son frère qui l'accompagnera jusqu'à la porte de l'enceinte centrale et qui pourra la reprendre en sortant. Je te jure que je n'ai qu'un seul bon billet, sans quoi je t'en enverrais deux. Si ceux que je t'envoie ne peuvent pas te servir, offre-les à Rio quoique probablement il ne pourra pas du tout en profiter, vu qu'il ne peut pas envoyer sa fille seule au milieu de cette foule.

Adieu, mon ami, et au revoir dans un mois. Nous allons tous très bien. J'ai beaucoup travaillé cet automne.

Que Dieu vous bénisse, vous console et vous maintienne tels que vous êtes et avez toujours été.

(1) M<sup>sr</sup> Dupanloup.

## LE MÊME AU MÊME

Contrexéville, 17 juillet 1855.

Très cher ami, je suis désolé de t'avoir manqué dans ce Paris où je n'ai passé que si peu de jours, pendant lesquels il m'a fallu faire deux discours. J'avais à cœur de te dire combien je m'associais à ta douleur filiale, tout en comprenant les consolations que Dieu a mêlées à ton épreuve. Tu as conservé ton père bien au-delà de l'âge assigné à la plupart des hommes : il a eu le bonheur de te voir arrivé dans ta carrière et dans l'estime publique à l'élévation la mieux méritée. Et toi, tu as eu le bonheur bien plus grand encore de le voir revenir à Dieu et de pouvoir te dire que ton exemple et ton dévouement y avaient plus contribué que tout autre motif.

Je conserve toujours le souvenir de la bonté que ton vénérable père m'a témoignée dans ma jeunesse, et j'aime à me sentir ce lien de plus avec toi.

.....  
Crois-moi toujours ton plus ancien et plus fidèle ami.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 19 juillet 1855.

J'ai reçu, cher bon ami, ta bonne et affectueuse lettre et je t'en remercie de tout mon cœur. J'ai regretté profondément de ne t'avoir pas vu pendant ton court voyage à Paris. J'aurais tant aimé à te conter les détails de cette mort si sainte, si inexprimablement chrétienne et si véritablement consolante de mon bon père; j'aurais aimé à t'associer étroitement à ces

émotions, comme tu m'avais associé aux tiennes, d'abord à la mort de ta sœur, puis à la mort de ton digne et noble père en 1831. Que je me rappelle souvent ce temps, ami, et que le souvenir m'en est cher ! Je ne pourrai pas malheureusement aller te donner ces détails à La Roche où j'ai tant besoin pourtant d'aller m'abriter quelques jours sous ton toit. Si vous aviez été de retour chez vous avant le 15 août, nous aurions pu aller vous voir à ce moment-là. Mais à partir du 20 août, il faut absolument que nous nous trouvions à Jully pour y faire faire une évaluation de la propriété de mon père, et voir s'il est possible que ma sœur Céline et moi, nous conservions la maison paternelle. J'y attache un prix infini ; mais malheureusement, je n'ai nulle idée de ce que vaut réellement cette propriété, du revenu net qu'elle représente, des moyens qui sont à prendre pour qu'elle soit administrée prudemment sans notre présence. Il faut que j'étudie cela d'un peu près et avant que mes sœurs et leurs maris viennent au rendez-vous que nous nous y sommes donné pour régler notre partage vers le 10 septembre.

Aller vous voir au mois d'octobre, ce ne sera pas plus facile, à cause des vacances du Conseil d'État qui finissent le 15, à cause des hôtes que vous recevrez à cette époque. Dieu permettra sans doute que nous soyons encore de ce monde dans un an, et alors, que je possède Jully ou que je ne le possède pas, je ne prévois rien qui mette obstacle au doux projet d'aller jouir de ton hospitalité et de raviver les souvenirs de notre vieille amitié par quelques jours passés sous ton toit en *cœur à cœur*, comme nous disions quand nous étions jeunes.

Adieu, cher bien-aimé ami de mon enfance, de ma jeunesse, de mon âge mûr. Si Dieu veut que nous arrivions à la vieillesse, il bénira encore, je l'espère, l'union de nos cœurs, ayant toujours pour principal mobile de notre amitié l'amour et le triomphe de la religion.

A toi tendrement.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 11 août 1855.

. . . . .  
J'ai été fort content de l'article de M. Peyrève. C'est un charmant jeune homme que tu aimerais à connaître si tu ne le connais et qui promet un très digne membre de l'Oratoire, si Dieu le garde à la terre. Mais sa santé est bien compromise.

Pardonne-moi de n'être pas de ton avis, bien cher ami, toi que j'aime tant à suivre en tout; mais de tels articles et surtout ceux des hommes comme toi, comme M. de Falloux, ayant l'autorité et l'éloquence, vont mille fois mieux au but que la polémique. Que prévient-elle en effet, et que réprime-t-elle? Ceux que l'on combat ne se convertissent pas; ils n'en deviennent que plus mauvais. On les pousse à l'extrême de leur opinion, à la violence. Soi-même bien souvent, on est entraîné au-delà de sa pensée par la lutte, et presque toujours au-delà de ce que prescrit la charité. Et quant au public, aux lecteurs, ceux après tout sur lesquels il s'agit d'opérer quelque bien, la polémique peut bien les amuser, satisfaire leur humeur maligne, mais peut-elle autant sur leur intelligence, sur leur cœur, sur leur imagination, qu'une de ces belles pages où le bien, le vrai ou le beau sont exposés avec éloquence, abstraction faite des outrages qu'ils ont reçus la veille de tel ou tel.

Pardonne-moi cette dissidence, ami, et ne pense pas pour cela que je passe au camp ennemi. Tu es et resteras mon chef de file et tu sais d'ailleurs comme je suis à toi de cœur et d'âme.

---

## LE MÊME AU MÊME

Jully, 15 octobre 1855.

Très cher ami, je suis tout affligé de ne pouvoir pas aller passer auprès de toi les derniers moments de mes vacances et d'être obligé d'ajourner encore cette douce satisfaction de cœur, depuis si longtemps espérée, d'aller vivre enfin quelques jours sous ton toit. Mais cette année est toute exceptionnelle pour moi. Je suis depuis peu de semaines propriétaire de la maison paternelle ; et sans que je veuille le moins du monde me lancer dans des travaux d'agriculture, pour lesquels je manque absolument d'expérience, il m'a fallu cependant, jusqu'à ce que j'aie pu confier à quelqu'un mes petites affaires, aviser moi-même aux choses les plus urgentes, si bien que je suis vigneron pour le moment, et je ne te souhaite pas de boire du vin que je fais. Je reste donc ici forcément jusqu'au jour de la rentrée..:

Déjà mon fils Michel a regagné son collègue et le voilà qui entreprend sa rhétorique. Tu étais dans cette classe quand notre amitié s'est formée. Puisse-t-il trouver un ami comme celui que Dieu m'a donné à cette époque de ma vie, dont le seul souvenir élève mon cœur et l'empêche de s'abaisser tout à fait.

J'ai la consolation, comme je viens de te le dire, de conserver la propriété de mon père. Je n'en serai pas plus riche, comme tu le sais, toi qui es rangé dans la catégorie des infâmes propriétaires ; mais je ne puis dire quelle satisfaction intime j'éprouve à penser que mes enfants seront élevés sous cette bonne et sainte influence des souvenirs de leurs grands-parents, et qu'un jour j'aurai l'asile de ma vieillesse là où s'est passée celle de mon père.

Tout à toi de cœur.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 20 janvier 1856.

J'ai bien tardé, très cher ami, à te remercier de l'envoi que tu as bien voulu me faire de ton livre sur l'*Avenir politique de l'Angleterre*, que j'avais déjà lu avec un si vif intérêt dans le *Correspondant*. Pardonne-le moi ; tu sais comme je suis occupé. J'avais pensé que tu arriverais d'un moment à l'autre et que je t'en remercierais de vive voix ; mais on me dit que tu es encore pour quelque temps à la Roche, et je ne veux pas tarder à te dire combien je te sais gré de ne pas oublier ton vieil ami, et avec quelle avidité j'ai lu ce beau travail, généreux, élevé, éloquent, comme tout ce qui sort de ta plume.

Je t'avoue cependant, cher ami, que j'ai trouvé ton panegyrique des institutions et du caractère du peuple anglais un peu trop absolu, et je ne pouvais pas me défendre, en le lisant, de la pensée qu'il s'agit de la nation qui a supporté pendant un siècle presque entier, les deux règnes les plus abominables de l'histoire moderne, ceux d'Henry VIII et d'Élisabeth, et qui, même dans un temps plus voisin de nous, a persécuté l'Irlande d'une manière si effroyable.

Il est vrai que ce n'est pas à toi qu'il faut reprocher d'avoir dissimulé ces dernières et odieuses pages de l'histoire d'Angleterre, puisque plus qu'un autre tu les a flétries dans ces belles lettres sur l'Irlande, par lesquelles tu débutais il y a vingt-cinq ans déjà dans cette carrière généreuse que tu as si bien suivie depuis cette époque. Mais il me semble que quoique tu les aies rappelées dans ce nouveau livre, tu avais un peu trop oublié en écrivant tes impressions de ce temps, et j'ai peine, malgré ma confiance en toi et mon ignorance, à me laisser aller à une admiration complète et sans réserve pour les institutions qui ont permis de telles abominations et pour un peuple qui les a pratiquées ou tolérées.

Te dirai-je encore, cher ami, que pour mon goût, j'aurais préféré que dans une étude historique de cette valeur et de cette élévation, aucune allusion à notre situation présente ne se présentât sous ta plume? A mon sens le but contemporain et actuel qu'au fond tu t'es proposé, eût été d'autant mieux atteint et l'effet d'autant plus durable, que tu te serais montré plus dégagé de tes impressions du moment.

Tu démontres avec une grande force que l'une des conditions essentielles, une des garanties les plus considérables de la liberté en Angleterre, ç'a été son aristocratie et les institutions civiles qui ont permis qu'elle se conservât. Mais hélas ! il y a longtemps qu'il n'y a plus d'aristocratie chez nous, et la faute en est bien plus à elle-même et à nos rois qu'à nos révolutions modernes. La rétablir est impossible. Comme tu le dis très bien, on ne refait pas les futaies. Som mes-nous donc condamnés à la perte absolue et définitive de la liberté?

Cette conclusion douloureuse et décourageante de ton travail qui t'a apparu à toi-même, et à laquelle tu as cherché à répondre, mais d'une manière qui ne m'a pas paru suffisante, il me semble que les allusions et les rapprochements la font ressortir encore davantage, et comme il en résulte dans ta pensée même un reproche aux contemporains, on est tenté de le trouver injuste, puisqu'en définitive nous payons les fautes de nos pères et que nous en subissons les conséquences presque inévitables, et de résister par cela même aux enseignements que tu as voulu donner.

C'est en ce sens que peut-être les allusions et les rapprochements risquent de compromettre le but que tu t'es proposé.

Voilà une lettre, cher ami, qui te rappellera notre jeunesse, le temps où nous discutions, où je me permettais si souvent les objections et les remontrances et où j'étais dès lors pour la prudence et la modération. Tu ne l'en accueilleras pas plus mal, n'est-ce pas, et je ne m'en excuse pas.

A toi de cœur.

---



CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 7 février 1856.

Très cher ami, je ne veux pas attendre mon prochain retour à Paris pour te remercier de ta bonne et cordiale lettre du 20 janvier. J'y ai reconnu toute la franchise de la vieille et inébranlable amitié qui nous unit depuis bientôt *trente ans*, et je te sais un gré infini de m'avoir transmis tes observations critiques. Je vais y répondre brièvement.

Je me suis bien mal fait comprendre de toi et du public, si mon livre semble destiné à faire l'éloge absolu du *caractère* des Anglais. Je croyais au contraire m'être appliqué à démontrer que ce caractère, bien loin d'être irréprochable, n'était pas même, comme on le dit trop souvent en France, la raison de leur prospérité et de leur liberté, qui avaient au contraire pour base leurs *institutions*, lesquelles ont corrigé et réparé les suites désastreuses de leurs vices et de leurs crimes politiques.

Les Anglais ont conquis et persécuté l'Irlande, cela n'est que trop vrai; ils ont persécuté et spolié l'Église, cela n'est aussi que trop vrai. *In hoc non laudo*. Mais en cela ils n'ont pas fait plus que tant d'autres nations. Les Russes ont fait pire aussi en Pologne, en pleine civilisation moderne, et les Espagnols *catholiques* pire encore, beaucoup pire en Amérique où ils ont anéanti les indigènes innocents, comme Las Cases et tant d'autres l'ont raconté.

Mais ce qu'aucune autre nation conquérante et persécutrice n'a fait, et ce qui est vraiment admirable dans l'histoire des Anglais, c'est qu'ils ont donné au peuple vaincu et à la religion proscrite, par l'usage loyal et légal de leurs libertés et de leurs précieuses institutions, le moyen de *s'affranchir sans verser une goutte de sang*. En effet, aujourd'hui, l'Irlande est

aussi libre que l'Angleterre elle-même, et l'Église catholique jouit en Angleterre de la plénitude de son indépendance et de son autorité. *In hoc laudo*. Et je maintiens qu'il n'y a pas dans l'histoire un second exemple aussi consolant et aussi encourageant pour les catholiques, qui croient que la vérité triomphe mieux par la liberté que par la protection des princes.

J'ai établi à cet égard un contraste entre l'état actuel de l'Espagne et celui des Iles Britanniques, auquel je crois qu'il est difficile de répondre.

Je t'en supplie, mon ami, ne te laisse pas endoctriner par Rio qui, je le crains, a un peu déteint sur toi et qui a renié ses anciennes préférences pour l'Angleterre en même temps que les convictions et les antécédents qui honoraient sa vie, le tout pour devenir un bonapartiste de raccroc.

J'ai passé ici un bien bon hiver et j'ai avancé mon *Monasticon*, quoique toujours moins que je ne l'eusse voulu à cause de mes préoccupations au sujet du *Correspondant*. J'espère que tu as été content de l'article d'Albert de Broglie qui me semble vraiment irréprochable. Le silence de l'*Univers* montre bien qu'on ne trouve rien à lui répondre dans le camp du fanatisme servile de ces bons apôtres qui en sont venus à mettre la reine Hortense, mère de Napoléon III, sur la même ligne que la reine Blanche, mère de Saint-Louis.

J'avoue volontiers que mon intention a été de faire la leçon aux Français en parlant des Anglais. De là les allusions et les rapprochements que tu me reproches. Tacite (à qui tu ne me feras pas l'injure de croire que je me compare), Tacite a laissé dans ce genre un modèle qui a été admiré et compris par tous les siècles, lorsqu'il entreprit de faire la leçon aux Romains de la décadence, en leur racontant les mœurs et les institutions des Germains... Je t'embrasse avec le tendre dévouement que tu me connais pour toi et qui durera toujours.

---

## LE MÊME AU MÊME

Maiche, 8 juillet 1856.

Très cher ami, je veux que tu apprennes avant les autres que ma femme est heureusement accouchée, non pas, hélas ! d'un garçon, mais d'une quatrième fille ! C'est un grand mécompte, dont je ne me faisais pas idée avant de l'avoir subi, tant on m'avait prédit, promis, et pronostiqué de toutes les façons que nous aurions enfin un fils. Ici depuis quinze jours, la population qui n'est pas comme en Bourgogne et qui était résolue à ce que ce fût un garçon et un *futur député* (ils croient encore que c'est quelque chose !!) avait préparé depuis quinze jours des feux d'artifice, des illuminations, etc. Tous ont l'air aussi penauds que moi. Enfin, il faut se résigner à la volonté de Dieu. J'ai été d'ailleurs si heureux jusqu'à présent par mes filles, que je serais un ingrat de ne pas accueillir avec reconnaissance ou au moins avec soumission cette pauvre petite nouvelle venue, à qui tout le monde fait la mine. J'avoue que j'aurais beaucoup joui de pouvoir élever un fils dans mes principes et mes idées. Mais qui sait ! il aurait peut-être fini par être sénateur !

. . . . .  
 Adieu, très cher ami, je t'embrasse avec la cordialité d'une amitié qui ne veut pas prendre sa retraite, bien qu'elle ait cette année même ses *trente ans* de service.

---

 L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Arromanches, 15 juillet 1856.

Très cher ami,

Je comprends et partage plus qu'aucun de tes amis le mé-

compte que tu éprouves. Oui, il semble que vous deviez avoir un fils. Il y avait tant de motifs pour que Dieu dût le vouloir ! Il ne l'a pas voulu pourtant, et puisque telle est sa volonté, c'est que pour lui, pour vous, pour le cher petit être qu'il vous a donné, il est mieux que ce ne soit pas un fils. Oh ! que vous êtes trop chrétiens dans toute l'étendue du mot, bien chers amis, pour ne pas accepter avec d'autant plus de confiance l'enfant qu'il vous a choisi, qu'il l'a choisi contre vos désirs et contre vos vœux !

. . . . .

J'ai lu ta lettre à M. de Morny<sup>(1)</sup> ; elle est écrasante et je ne m'étonne point qu'on ait trouvé plus commode de ne la point lire. Cette malheureuse affaire des biens d'Orléans est la pierre d'achoppement de l'Empereur. Quel service, mon Dieu, il se rendrait à lui-même en réparant véritablement ! Mais qu'est-ce que cela ? Tu le qualifies très bien : un acte de pseudo-réparation qui ne fera même illusion à personne.

Si je m'étais permis quelques critiques sur ton livre de l'Angleterre, c'est bien sans réserve, cher ami, que je t'exprime ma profonde admiration sur ton dernier article du *Correspondant*<sup>(2)</sup>. Tu as traité cette grande question du gouvernement pontifical sous toutes ses faces et comme catholique et comme homme politique avec une ampleur, une justesse de vues, une mesure et une éloquence sans pareilles. On sera bien embarrassé de te répondre et tu as forcé à l'admiration l'*Univers* lui-même.

Je suis pour peu de jours dans un petit port de Normandie et, malgré le mauvais temps, je me trouve si bien dans ce

(1) Lettre du 28 juin 1856, protestant contre la proposition du gouvernement impérial d'accorder 600.000 fr. de rente aux princesses d'Orléans dépossédées par les décrets du 22 janvier 1852.

(2) *Pie IX et la France en 1849 et 1859*.

petit coin inconnu, et en face de la mer que je n'avais jamais vue qu'en passant, que je voudrais y rester longtemps.

A Dieu, bien cher ami de trente ans, je t'aime et t'embrasse d'un cœur toujours jeune.

---

LE MÊME AU MÊME

Jully, 9 octobre 1856.

Je suis si contrarié, très cher ami, d'avoir à répondre à ta si affectueuse lettre qu'encore cette année nous ne pourrions pas aller vous voir à la Roche, que depuis huit jours je remets au lendemain pour t'écrire, espérant que je trouverai moyen d'arranger les choses de manière à pouvoir faire une petite station sous ton toit en regagnant Paris. Mais j'ai beau faire, je ne serai pas libre de m'en aller avant le 27, et j'aurai déjà manqué plus d'une semaine de travaux du Conseil qui rentre le 15! Je ne pourrais pas en entamer une autre.

Depuis que je suis propriétaire, j'ai eu mille misères dont je t'épargne le récit, qui m'ont fait plus d'une fois douter que j'aie sagement agi en conservant cette propriété, et qui me causent entr'autres cette contrariété fort vive, presque ce chagrin de cœur, d'ajourner encore une fois le bonheur d'aller visiter chez lui mon plus vieil ami . . . . .

Ajournons donc encore cette joie, bien cher ami. Dieu ne me l'enviera pas toujours. Je suis sûr au moins qu'à quelque époque que je vienne jouir de ton hospitalité, si je t'apporte une tête de plus en plus dégarnie de cheveux, je t'apporterai toujours un cœur aussi tendrement attaché à toi que jamais.

## LE MÊME AU MÊME

Jully, 4 novembre 1857.

Jour de Saint-Charles.

Très cher ami, le jour de ta fête me rappelle que je devais t'écrire plus tôt et que je voulais te remercier de nouveau de ce si tendre accueil que j'ai reçu sous ton toit. Je prie pour toi, ami, de toute mon âme bien souvent, et surtout aujourd'hui : je demande particulièrement à Dieu en ce moment de rétablir ta santé, et de te rendre les forces physiques et morales qui te sont nécessaires pour remplir la grande mission qu'il t'a donnée en ce monde, pour laquelle tu as déjà beaucoup fait, et qui n'est pas finie, tant s'en faut, malgré ton éloignement de la vie publique. Que de fois je me suis dit, depuis que tu en es sorti, et malgré la blessure que j'en ai éprouvée comme catholique et comme ami, qu'il fallait y voir une grâce et une miséricorde ; que Dieu qui t'a donné un grand talent et un grand rôle dans les événements contemporains, t'a aimé assez pour vouloir t'épargner les tentations attachées à de tels dons, et auxquelles tant d'autres ont succombé ; que pour le bien de ton âme, il a voulu te montrer que toi non plus, tu n'étais pas nécessaire à sa cause ! Que de fois je me suis dit qu'avant de t'appeler à de nouvelles luttes, il avait voulu te préparer par le calme et la méditation de la retraite pour que tu lui appartenies davantage pendant ce temps et que tu pusses apporter dans une nouvelle phase de la vie publique, avec plus de maturité, un cœur encore plus détaché de toi-même et un amour encore plus désintéressé de sa cause !

Et maintenant que je t'ai vu chez toi, au milieu de ton bien-aimé entourage, dans cet intérieur simple et digne, où tout est si bien en harmonie avec toi, je jouis plus que je ne

puis dire de pouvoir désormais, toutes les fois que tu seras à la Roche, fixer ma pensée sur ce séjour qui convient si bien à ta situation, et de savoir où te suivre de la pensée et du cœur dans cette retraite laborieuse où Dieu te garde.

Pourquoi ne m'a-t-il pas été donné de me retremper un peu plus longtemps dans ce milieu? Au moins, j'en ai rapporté, très cher ami, d'excellents souvenirs et comme un bon parfum que j'ai fidèlement partagé avec les miens, en leur donnant tous les détails possibles sur la Roche et ses chers habitants. Chacun a partagé ma tendre et cordiale reconnaissance et chacun aspire au moment où il pourra jouir de cette douce hospitalité, dont j'ai joui si peu, mais si vivement.

Adieu, ami bien cher, à toi, ami de ma jeunesse, tout ce qu'il y a de plus profond dans mon cœur.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 19 décembre 1857.

Très cher ami, quand je lis quelques-uns de tes écrits, j'avoue que malgré mon admiration, et quoique je marche, Dieu merci, sous ton drapeau, je fais bien à part moi quelques réserves et que si j'avais voix au chapitre, je te demanderais le sacrifice de certains passages. Mais quand je te vois insulté avec cette insolence sans pareille, il n'est plus question de réserve, et je ne sens qu'une chose, l'injure indigne dont tu es l'objet, et pour laquelle je voudrais pouvoir châtier l'insulteur comme il le mérite. En tout cas, c'est le moment pour ceux qui t'aiment, qui honorent, respectent et admirent ton noble caractère, d'accourir auprès de toi et de te dire comme ils sont à toi autant que jamais de cœur et d'âme, et je le fais avec tout l'élan de ma vieille et tendre amitié pour toi.

Cependant je me reprocherais, par l'expression de ma sympathie et de mon indignation, d'exciter en toi des sentiments contraires à ceux que tu dois avoir, comme chrétien, à la suite de pareilles injures. Je ne vois pas, Dieu merci, dans ce détestable article, rien qui mérite ou qui motive une réponse même par voie indirecte. Ce sont des injures et rien autre chose. Mets les aux pieds du bon Dieu qui en a reçu bien d'autres pour nos péchés, et pardonne les, en acceptant l'outrage dans l'esprit de notre foi, comme un bienfait pour l'âme qui, comme la douleur, la rappelle et l'élève vers Dieu.

Si tu en as le temps, très cher ami, donne-moi de tes nouvelles par un mot ; ou que ta chère fille ait la bonté de me dire où en est ta santé, quand vous devez revenir, comment vont aussi ceux qui t'entourent et dont je comprends et partage si bien tous les sentiments. Que ta chère et noble femme veuille bien en particulier recevoir l'hommage de ma tendre et respectueuse sympathie.

Tout à toi, mon bien aimé ami de plus de trente ans.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 22 décembre 1857.

Très cher ami, malgré toutes les banalités qui ont été dites sur l'amitié, depuis le traité de Cicéron jus qu'aux vaudevilles du jour, il est cependant certain qu'il existe une sympathie indestructible et incomparable entre de vieux amis qui ont résisté à l'épreuve du temps. En voici bien la preuve : en lisant l'article de Veillot, dans l'*Univers* du 19, je me suis dit tout de suite : *Voilà qui fera de la peine à Cornudet!* Je ne pensais pas que tu m'en écrirais, mais je te jure que ta pensée est la première qui soit venue à mon esprit. Aussi bien ta lettre est-



elle la première et jusqu'à présent la *seule* qui m'ait apporté un témoignage d'intérêt sur cet incident. J'en ai été vraiment heureux et touché. Ma femme et Élisabeth ont aussi pris leur bonne part de cette joie si rare dans la vie, celle de ne pas trouver un mécompte à la place d'une vieille affection. La tienne ne m'a jamais manqué : mais enfin nos carrières ont été si différentes, et nos caractères, sous plusieurs rapports, se ressemblent si peu, que j'aurais bien pu quelquefois te chercher à mes côtés et ne pas te trouver, sans avoir le droit de me plaindre.

Or ce ne m'est jamais arrivé et j'en suis profondément reconnaissant envers Dieu comme envers toi.

J'aurais bien mauvaise grâce, moi, *homme de guerre*, comme l'a dit M. Guizot, *dans la vie civile*, à trouver mauvais qu'on me rende les coups que je porte. Je ne songe donc pas à me plaindre d'être ainsi invectivé par un homme qui a fait de l'invective son métier et sa gloire et qui n'a épargné personne, pas même l'Empereur qu'il a traité de *cheval civil*, avant, il est vrai, qu'Augustule ne fût devenu César.

Il n'y a qu'une chose à laquelle je tiens, c'est à bien constater, au moins pour le petit nombre de gens qui ont encore à cœur la justice et la vérité, que ce n'est pas moi qui ai été l'agresseur dans cette lutte.

Sans remonter aux grossières et perfides dénonciations portées contre moi par l'*Univers* à l'occasion de la loi Falloux en 1850, c'est lui qui a commencé en 1852 par insulter et flétrir pendant une année entière les hommes et les institutions de la liberté vaincue. C'est alors seulement, en novembre 1852, que j'ai publié mes « Intérêts catholiques » où j'ai signalé et qualifié cette palinodie. En 1855, même conduite. Le *Correspondant* se réorganise, nous lançons un petit prospectus aussi anodin que possible, rédigé par Cochin et où il n'y avait pas même une allusion à l'adresse de l'*Univers* : aussitôt Veillot expectore un jet continu d'invectives et de calomnies contre notre passé et notre avenir, en nous accusant formellement de connivence

avec les ennemis de l'Église. Après quoi il se pose en victime, et quand on lui répond et qu'on lui démontre ses indignités, il prend des airs d'agneau qu'on mène à la boucherie.

Cher et bon ami, j'ai aussi à te remercier de ta bonne et chère lettre que j'ai reçue de toi à l'occasion de ma fête. J'ai été au moins aussi heureux que toi de te posséder ici pendant quelques jours, et j'espère bien t'y revoir souvent. Ma santé continue à être très passable : malheureusement les symptômes de mon mal ne disparaissent pas, mais je ne souffre presque jamais. Je veux user de ce répit que Dieu m'accorde pour pousser autant que possible mon pauvre travail historique, et je resterai ici jusqu'en février, parce qu'ici je puis quelquefois écrire jusqu'à 7 ou 8 pages par jour, tandis qu'à Paris, je viendrais à peine à bout d'en écrire une.

Ton fidèle et reconnaissant ami.

---

LE MÊME AU MÊME

Paris, 9 mars 1860.

Mon ami, mon cher et fidèle ami, j'espère que tu as compris la très vive douleur que j'ai éprouvée de ne pouvoir aller m'associer à la tienne avant hier (1); j'ai eu justement ce jour-là une des crises les plus douloureuses et les plus prolongées de ma triste maladie. Je ne suis plus maintenant huit jours de suite sans fièvre ou sans crise. Dans l'intervalle je vais bien et j'en profiterai certainement pour aller te voir. Je veux en attendant que tu dises à ta chère femme combien cette fin d'une

(1) L. Cornudet venait de perdre son beau-père, M. de Saint-Laurent.

si cruelle épreuve m'a rempli de compassion et de sympathie pour elle. J'ai appris de beaucoup meilleure heure que vous combien il est dur et triste de se sentir dans la vie sans ascendants, sans appui pour ainsi dire, sans autre lien avec le passé que celui du souvenir. Vous en êtes là maintenant. Je vous plains et vous aime tous les deux et vous demande de compter comme toujours sur mon inébranlable attachement.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Paris, 26 octobre 1860.

Mon cher bien-aimé ami,

J'ouvre le *Correspondant* et je lis avec une admiration et un sentiment de bonheur et de soulagement que je ne puis dire ta sublime lettre à M. de Cavour (1). Tu n'as rien écrit, tu n'as rien dit de plus noble, de plus éloquent, de plus vengeur de la conscience outragée, que ces belles pages. Tous les honnêtes gens, tous les chrétiens, et tes amis en particulier doivent être plus fiers de toi que jamais. Je te remercie de toute la puissance de mon âme, de mon amitié et de ma foi, d'avoir si admirablement exprimé les sentiments qui se pressent et bouillonnent dans toute âme honnête. Ah ! que ne puis-je aller t'embrasser.

Je suis revenu ici pour la rentrée du Conseil d'État ; mais je vais retourner à Jully pour quelques jours, fort à la hâte, afin d'achever mes vendanges et ramener mon monde qui va bien.

Ton vieil ami t'embrasse de tout son cœur.

---

(1) Réponse au discours prononcé par M. de Cavour le 12 octobre au Parlement de Turin sur la question romaine.

## CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

Ecotay, août 1861.

Mon cher ami, . . . . . Nous avons fait, ma femme, Catherine et moi, un admirable voyage en Hongrie, en Pologne et en Allemagne. De tous ceux, déjà si nombreux que j'ai faits dans le cours de ma vie, c'est certainement le plus agréable et le plus intéressant. Je serai charmé de t'en donner des nouvelles, si tu veux venir me voir à la Roche-en-Brény dans le cours de tes vacances. Je suppose que cette chaleur *napoléonienne* (c'est-à-dire épouvantable) va te valoir une superbe vendange, ce qui te mettra de bonne humeur et te donnera des loisirs dont je voudrais profiter. A ton défaut, envoie-moi ton fils afin que je le trempe dans les eaux d'un libéralisme énergique et résolu. Car je reviens de l'étranger, plus que jamais convaincu de l'irréparable ruine de l'ancien régime sous toutes ses formes. L'unique et frêle obstacle que rencontrera le césarisme dans sa marche victorieuse à travers l'Europe, ce sera cette liberté, distincte de la démocratie et de la révolution, telle que nous l'aimions dans notre jeunesse et telle qu'il faut l'aimer plus que jamais après les défaites et les honteuses trahisons dont elle a été victime. L'Église se retrouvera aussi un jour debout en face de l'ennemi, mais alors seulement qu'elle se sera complètement relevée de l'abaissement où l'ont plongée le Veuillotisme et l'Impérialisme depuis 1852. Ce jour est encore loin, s'il faut en juger par l'étrange attitude du cardinal Morlot et de l'abbé Sisson devant le discours de M. Roulland à la distribution des prix. Je t'adresse cette lettre à Paris parce que je n'ai pas encore vu que le Conseil d'État fût entré en vacances.

. . . . .  
 Adieu, cher ami, et au revoir j'espère.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT

Jully, 2 septembre 1861.

Je suis bien humilié, très cher ami, et plein de remords de ne t'avoir pas encore remercié et félicité de la bonne nouvelle que tu m'as donnée d'Ecotay avec un empressement si amical. C'est une indignité, je l'avoue humblement et avec confusion. J'ai l'air d'avoir été indifférent et ingrat ; et Dieu sait cependant si, quand il t'arrive une joie ou une peine, mon cœur y prend part ; il sait aussi si une preuve de ton amitié m'est douce comme au temps de notre jeunesse. Ne me juge donc pas tout à fait sur l'apparence et mets mon péché sur le compte de la chaleur *napoléonienne*, qui me rend horriblement paresseux et qui, de plus, détruit ma vendange, double grief.

. . . . .

J'ai reçu hier et j'ai lu avec l'empressement et le bonheur que tu peux supposer ton bel article sur la Pologne<sup>(1)</sup>. Ce beau sujet te convenait merveilleusement, et tu l'as traité d'une manière digne de lui et de toi. Voilà, Dieu merci, un coin du monde qu'on peut regarder avec admiration, et un magnifique spécimen de l'amour de la liberté, sans mélange de démocratie et de révolution ! Ah ! que Dieu veuille donner succès à la Pologne pour la consolation de ceux qui croient à cette sainte union de la liberté et la religion, et pour l'exemple de nos enfants. Car il ne nous profitera pas à nous, hélas ! la France actuelle n'est nullement prête et le reste de l'Europe pas davantage peut-être pour un régime sincèrement et virilement libéral ; il faudra, je le crains, à la France de nouvelles et terribles calamités qu'on peut parfaitement prévoir sans être prophète, pour qu'elle

(1) *Une nation en deuil.*

comprenne que les peuples et les individus ont autre chose à faire en ce monde que de s'enrichir et de jouir.

• • • • •

Tout à toi de cœur et d'âme.

---

#### LE MÊME AU MÊME

Paris, 19 janvier 1862.

Très cher ami,

La réponse que je dois à ton gendre et que je lui adresse à La Roche m'est une occasion toute naturelle de rompre un silence qui me pèse comme un remords et qui me montre, hélas ! combien je vieillis. Au moment où j'ai lu ta notice sur le P. Lacordaire, je voulais t'écrire. Quelque occupation m'en a empêché le jour même, et à ma grande confusion, plusieurs semaines se sont écoulées sans que je t'aie encore dit la part que j'ai prise à ta douleur d'avoir perdu un tel ami, le compagnon aimé et vénéré des nobles combats de ta jeunesse, et l'émotion si profonde d'admiration et de sympathie avec laquelle j'ai lu ces belles pages qui me tiennent encore sous le charme. Tu en as écrit d'aussi éloquents assurément, mais aucune, je crois, où les plus touchantes inspirations de l'amitié et de la foi aient été rendues avec autant de bonheur. C'est de plus un chapitre de tes mémoires personnels, mêlé aux souvenirs de la belle vie que tu racontes, avec un tact et une délicatesse infinis. Témoin d'une partie des choses dont tu parles, tu comprends avec quelle avidité et quel intérêt j'ai lu ce premier article, et comme j'attends le second où tu auras à traiter des points plus difficiles encore, avec impatience, mais sans inquiétude, Dieu merci.

Je te remercie donc du fond du cœur, très cher ami, de tout le bien que tu m'as fait et à bien d'autres par cet admirable écrit. Beaucoup de gens, j'en suis sûr, y ont puisé comme

moi des consolations. La mort du P. Lacordaire a été, même pour ceux qui ne ne l'ont pas aimé et connu, une aggravation cruelle des tristesses qu'inspire à tout homme de cœur le spectacle de toutes les indignités qui se passent à peu près partout en ce moment et particulièrement dans notre pays. Entendre parler ainsi de l'illustre mort qui fait un si grand vide, c'est plus qu'un soulagement, c'est une espérance que nous verrons des jours meilleurs, puisqu'il a un tel historien, et un public, Dieu merci, pour le comprendre, l'admirer et le pleurer.

Parmi les indignités les plus récentes, tu as bien compris, cher ami, malgré mon silence, que j'ai été particulièrement sensible à celle dont la Société de Saint-Vincent-de-Paul a été victime (1). Une de nos plus grandes peines était assurément de bien reconnaître la ligne que nous devons suivre, et de choisir entre les inspirations de l'honneur blessé et de la colère légitime qu'inspirent l'injustice et l'outrage, et celles de l'humilité, du calme et de la patience que nous trouvions dans les traditions de notre Société. Ces dernières l'ont emporté et nous avons employé trois mois d'efforts obscurs et persévérants à chercher à faire revenir le gouvernement des mesures qu'il avait prises contre nous. J'avoue que je ne suis tranquille pour mon compte sur la conduite que nous avons tenue que depuis que nous avons échoué ; car je craignais toujours quelque abominable surprise qui nous déshonorât après le traité de conciliation. Enfin Dieu nous a protégés en permettant que les exigences fussent évidemment inacceptables. Il est certainement très douteux que la Société puisse survivre à la suppression définitive du Conseil général, quoique nous encourageons les conférences à persévérer tant qu'elles pourront. Mais enfin

(1) Lorsque M. de Persigny crut voir un danger public dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il prétendit ou dissoudre le conseil général de la Société dont faisait partie L. Cornudet, ou le reconstituer sous la main du pouvoir.

si elle meurt en France, elle mourra pure et digne, et en montrant jusque dans ses derniers moments, avec évidence, ce me semble, même pour des esprits prévenus, qu'on l'a calomniée quand on a dit qu'elle couvrait des menées politiques, puisqu'elle a résisté, même pour se défendre, à la tentation presque légitime, d'appeler la politique à son aide.

. . . . .

A Dieu, très cher ami; tout à toi de cœur et d'âme.

---

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 9 février 1863.

Très cher ami, je suis consterné d'apprendre par les journaux la mort si douloureuse de ton excellent beau-frère. Quelle cruelle catastrophe pour sa femme, pour la tienne, pour toi-même, et quelle perte irréparable pour le pauvre petit monde catholique, qui, déjà frappé par la disparition de Teysier avait tant besoin de conserver un médecin chrétien comme Frédéric de Saint-Laurent. A l'âge que nous avons, on est surtout frappé des conséquences générales d'un événement imprévu et douloureux; mais je t'assure que mon cœur n'est pas assez refroidi par l'âge, pour que je ne m'associe pas avec la plus intime sympathie à ta douleur et à celle de tous les tiens. Si je ne me trompe il était le seul frère de ta femme et cette mort lui enlève le dernier de ses proches. Je te conjure de lui dire que je la plains de toute mon âme. Je n'ose pas te charger de ma condoléance pour M<sup>me</sup> de Saint-Laurent qui me connaît à peine, mais je sens bien profondément le coup qui brise sa vie. Elle n'a pas d'enfants, à ce que je crois, et la voilà, si jeune encore, condamnée à la plus cruelle solitude. Ma femme qui m'a quitté il y a quelques jours pour aller à Bruxelles, n'aura appris qu'en route cette désastreuse nouvelle, sans quoi



elle m'aurait certainement chargé de vous exprimer à tous deux sa tendre compassion. Elle faisait le plus grand cas de ton beau-frère, et j'ai auprès de moi ma fille Madeleine et sa gouvernante qui ont toutes deux été l'objet de ses soins et n'en parlent qu'avec des larmes aux yeux.

Quant à moi, je me reporte surtout au temps de notre jeunesse, de ton mariage, où je le voyais davantage et où il m'avait touché par la mâle sincérité de sa foi si intelligente et si active. Je voyais avec bonheur sa réputation grandir d'année en année et lui préparer une position à la tête de sa profession.

Voilà cette belle et bonne carrière brisée par un décret impénétrable de Dieu, avec toutes les espérances et tous les bonheurs qui s'y rattachaient. Je m'incline avec toi, mon ami, et à côté de ton cœur devant ce douloureux mystère.

Gardons-nous, comme un religieux trésor, notre mutuelle amitié, jusqu'à ce que ce jour de la séparation si proche et toujours si inattendu, arrive pour nous.

Parle de moi à ton excellent fils, à ma chère filleule, et prions l'un pour l'autre.

---

L. CORNUDET A CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 21 octobre 1863.

Très cher ami, j'ai trouvé chez moi à mon retour un exemplaire de tes discours de Malines <sup>(1)</sup>, et je t'en remercie de tout mon cœur. Dieu merci, je les avais lus et relus dans le *Correspondant*, et en m'unissant de toute mon âme aux élans de sympathie et d'admiration qu'ils ont excités chez ceux qui ont eu le bonheur de les entendre. Puissent-ils provoquer

(1) Discours prononcés par Ch. de Montalembert au Congrès des catholiques de Malines.

autre chose que de l'admiration chez ceux qui les liront, et que les catholiques de tout âge et de toute robe se pénètrent des vérités si saisissantes, si salutaires, si nécessaires au temps critique où nous sommes, que tu as développées avec une éloquence et une verve qui, Dieu en soit béni, ne vieillissent pas.

Pour moi, je reste plus fidèle que jamais à ces doctrines de notre jeunesse et au vieil ami, pour moi doublement cher, en qui elles se personnifient si vivement.

Tu seras bientôt toi-même à Paris pour cette grande solennité, douce et déchirante à la fois, qui va t'enlever ta fille, mais pour la donner au bon Dieu. J'espère qu'elle n'aura pas lieu avant huit jours ; car je vais rechercher ma femme et mes filles, que j'ai laissées à Jully. Tu me permettras bien d'y assister et de prier près de toi dans ce grand jour. Pauvre cher ami, tu n'as eu aucune peine depuis que nous nous connaissons que je n'aie eu droit d'en prendre une large part. Celle-là, il est vrai, ajoutera un rayon de plus à ta couronne. Ne murmure pas contre les épines que Dieu y mêle.

A toi de toute ma tendresse de vieux et fidèle ami.

CH. DE MONTALEMBERT A L. CORNUDET

La Roche-en-Brény, 23 octobre 1863.

Très cher ami, tu ne saurais me procurer une plus grande consolation qu'en te plaçant à mes côtés en ce jour si solennel et si triste qui s'approche à grands pas. La cérémonie a été fixée par l'évêque d'Orléans à lundi prochain, 26, à neuf heures du matin, à Conflans (1). Si par malheur tu devais être absent ce jour-là, ne manque pas de venir me voir à ton retour, car je compte rester à Paris huit jours et peut-être plus, cela dé-

(1) Prise de voile de M<sup>lle</sup> Catherine de Montalembert, au noviciat des Dames du Sacré-Cœur.

pendra de la santé de ma femme qui n'est pas encore remise tout à fait de sa chute.

Crois-le, très cher ami, la fidélité inébranlable de ton amitié est pour moi d'une infinie douceur, non seulement en présence de ce terrible sacrifice qui m'est imposé, mais au milieu de tous les mécomptes et de tous les naufrages qui s'accumulent autour de moi. Parmi ces naufrages il n'en est point de plus désespérant que celui de nos vieilles affections : c'est pourquoi la tienne, en survivant à tout, me devient chaque jour plus chère et plus précieuse.

Je demande à ta femme, à ton excellent fils et à ma chère filleule de prier pour moi.

---

LE MÊME AU MÊME

La Roche-en-Brény, 2 février 1866.

Très cher ami, si je n'avais été très souffrant de corps et d'âme, ces jours-ci, j'aurais certainement déjà répondu à ta lettre du 17 janvier. Elle m'a procuré une vraie joie ainsi qu'à ma femme. Nous avons sincèrement et profondément joui de voir le bonheur de ta chère Élisabeth (1) en si bonnes mains. Le nom de Verdière sonne très bien à mes oreilles. Sans connaître tous les détails que tu me donnes et qui sont si honorables et si consolants, sans me douter surtout que ce nom m'intéresserait un jour si vivement, je le connaissais déjà, comme l'un des mieux portés de notre temps.

Je vais lire avec soin le discours de ton futur gendre, que tu as très bien fait de m'envoyer. Car je le lirai et de plus je le

(1) M<sup>lle</sup> Elisabeth Cornudet, fille de L. Cornudet et filleule de Ch. de Montalembert, devait épouser M. Léon de Verdière, avocat à la Cour d'appel de Paris, fils de M. de Verdière, Président du Tribunal de la Seine.

garderai. Mais tout ce que tu me dis de ce jeune homme suffit pour gagner mon cœur. Je me sens déjà pour lui des entrailles de père, et c'est à ce titre que je me sens autorisé à lui recommander le bonheur de ma chère filleule.

En vrai père *Français*, tu ne me dis rien des sentiments de celle-ci. J'aime à croire, cependant, que tu n'en es pas arrivé au point de ces vieux parlementaires de Dijon, qui réglèrent entre eux les mariages de leurs enfants et réprimaient la curiosité de ceux-ci en leur disant : « *Cela ne vous regarde pas, mêlez-vous de vos affaires* ». J'ai envie de demander à ma filleule de m'écrire directement ce qu'elle dit et ce qu'elle pense de tout ceci. Mais en attendant cette démarche hasardée, je me permets de l'embrasser avec la tendresse d'un *vieux* père, mais d'un *vrai* père.

Je jouis bien pour ta chère femme de cette grande consolation que Dieu lui accorde après tant d'épreuves si noblement et si patiemment supportées. Je sens bien que cette consolation est mêlée d'une certaine tristesse, puisque sa fille ne demeurera plus sous le même toit qu'elle. Mais félicitez-vous au moins de l'avoir avec vous dans la même ville et peut-être dans le même quartier, puisque M. de Verdière a l'excellente idée de faire sa carrière au barreau de Paris, au lieu de courir les parquets et les tribunaux de province.

Bientôt aussi le sage Michel songera à prendre femme : et alors votre intérieur se repeuplera, ce qui est bien, je le reconnais chaque jour davantage, le premier besoin du cœur, de l'esprit et des yeux, pour des gens de notre âge.

Oui certes, à moins d'obstacles tout à fait imprévus, je serai à Paris en avril et je tiendrai à honneur d'être le témoin de ma filleule, et de la fille de mon plus fidèle ami. Il y aura en octobre 1866 *quarante ans écoulés*, depuis le premier jour où nous nous sommes rencontrés, connus, aimés ! La fidélité de ton affection pendant ce demi-siècle, est toujours pour moi une vraie consolation, et j'ajoute bien sincèrement, un grand hon-

neur. Ce que tu as été pour moi *surtout depuis quinze ans*, me touche et me pénètre plus que je ne puis le dire. Tant d'autres m'ont abandonné ou renié, lâché ou trahi ! J'ai vu leur intérêt, leur sympathie, leur affection s'affaiblir, s'éteindre, à mesure que ma vie s'enfonçait davantage dans l'obscurité. C'est là, bien plus encore que l'éloignement de la vie publique pour laquelle je me sentais né, ce qui a désolé et assombri mon âme.

Adieu, cher ami, pardon de cette dernière page si peu en rapport avec la joie que me fait éprouver ton bonheur.

---

LE MÊME AU MÊME

Rixeusart, 27 juillet 1867

Très cher ami, j'ai reçu ta bonne lettre du 23, le jour même du mariage de ton fils (1).

Je te remercie cordialement de m'avoir associé à ce grand et heureux événement : en me rappelant tout ce que tu me racontais sur l'origine et les conditions de cette union, j'aime à y trouver toutes les garanties humainement possibles du bonheur de ton excellent fils. Il en a été de même, ce me semble, de ma chère filleule dont tu ne me dis rien. Voilà maintenant ta sollicitude paternelle en repos pour quelque temps du moins, car j'imagine que tu ne seras pas pressé de pourvoir à l'établissement de tes deux plus jeunes enfants. A notre âge on a grand besoin de conserver autour de son foyer tout ce qui sent la vie et la jeunesse. J'associe ta chère femme à toutes les sympathies et à toutes les félicitations que je t'adresse du fond d'un cœur profondément pénétré de reconnaissance pour la

(1) M. Michel Cornudet avait épousé le 25 juillet M<sup>lle</sup> Joséphine Becquet, de la famille de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry.

fidélité de ton amitié, amitié qui ne s'est jamais démentie depuis quarante ans, et dont je puis bien dire comme dans la dédicace du cinquième volume des Moines, à M. Foisset, en empruntant une belle expression de Saint-Simon : qu'elle a été pendant tout ce temps *sans rides et sans lacunes*.

Tu sais quelles sont les tristes expériences qui me font apprécier et comprendre tout autrement que jadis le mérite si rare d'une pareille fidélité.

Je n'ai pas de bonnes nouvelles à te donner sur mon compte. Après avoir très bien supporté le voyage et avoir beaucoup joué pendant quelques jours de la verdure, du silence et de la solitude rustique de ce vieux manoir, je suis retombé dans le plus triste état et j'ai certainement plutôt perdu que gagné à mon séjour ici. Je ne quitte plus guère mon lit. J'ai consulté les médecins les plus éminents de Bruxelles et de Louvain qui, tout en m'affirmant que je guérirai, ne m'indiquent pas le terme de cette épreuve si prolongée. Il faut donc encore que mes vrais amis comme toi me prodiguent le secours de leurs prières, pour m'obtenir la grâce de la patience et de la résignation dont j'aurai encore tant besoin.

J'ai eu ces temps-ci par l'évêque d'Orléans et d'autres revenant de Rome des nouvelles bien consolantes sur ce qui s'y est passé ; sur ce coup d'État providentiel qui, par une inspiration spontanée et encore mystérieuse du Pape, a substitué aux extravagances que nous redoutions il y a quelques mois, la convocation d'un Concile, c'est-à-dire l'événement le plus propre à confondre les exagérations fanatiques et courtisanesques dont l'ultramontanisme contemporain a été si prodigue. Les catholiques libéraux et parlementaires comme moi, et je n'hésite pas à dire comme toi, ne peuvent que se réjouir d'une issue si heureuse et si imprévue. J'ai aussi eu la visite de M. le Duc d'Aumale et de M. le Comte de Paris, qui m'ont fait l'honneur de s'arrêter un jour à Bruxelles pour venir me voir ici. Je les ai trouvés comme toujours très aimables et très

intelligents ; le duc d'Aunale surtout est éblouissant par la variété et la solidité de son instruction et de sa conversation. Nous avons beaucoup parlé de l'Histoire des Princes de Condé, et nous n'avons pas dit de bien du Conseil d'État. M. le Président de Section me permettra d'ajouter que la postérité aura peine à s'expliquer comment la France s'est inféodée à une race de bandits corses, lorsqu'elle avait sous la main toute une collection de princes, issus du sang de saint Louis et de Henri IV, et pourvus de toutes les qualités et même de quelques-uns des défauts qui semblaient le plus conformes au caractère national.

Ma femme a été très scandalisée de voir que tu avais défendu la subvention théâtrale contre je ne sais quel député. « *Comment, c'est le vertueux Cornudet qui veut maintenir les danseuses de l'Opéra aux frais des pauvres paysans de la Bourgogne, etc... !!* » Je te conseille de préparer ton apologie sur ce point pour quand tu la reverras l'hiver prochain.

En attendant, elle te salue bien affectueusement.

Tout à toi, ton vieil ami.

#### LE MÊME AU MÊME

La Roche-en-Brény, 7 juin 1868.

Très cher ami, je veux t'annoncer que mon voyage s'est fort bien passé et que je me trouve vraiment mieux depuis que je suis ici. J'espère donc pouvoir continuer ma route vers la Franche-Comté dans un mois. Je suis sûr que personne n'apprendra cette nouvelle avec plus de satisfaction que toi, qui m'a témoigné une si tendre et si active sollicitude pendant tout le temps de cette longue épreuve. Crois bien, mon ami, que cela a été pour moi une vraie consolation d'avoir retrouvé ton amitié toujours fidèle et toujours la même au milieu des

mécomptes et des défections dont j'ai eu tant à souffrir et qui sont d'ailleurs, à ce que je suppose, le partage de la plupart des hommes qui ont le malheur de vivre aussi longtemps que moi.

Faut-il t'avouer que je ne t'aurais *peut-être* pas écrit si je n'étais assassiné par les sollicitations d'une dame Gaillardin, que tu dois bien connaître puisqu'elle est directrice de ton propre bureau de poste à Buxy? Cette dame, après m'avoir tourmenté à outrance pour la faire partir de la Roche où elle était directrice depuis vingt ans, veut maintenant que j'obtienne de M. Vandal qu'elle revienne dans ce pays-ci, et qu'on lui donne le bureau de Saulieu qui doit bientôt être vacant. Je ne doute pas qu'elle ne t'ait déjà assassiné; aussi, je veux seulement te dire que si tu peux faire quelque chose pour elle auprès de ton collègue Vandal (que je n'ai jamais vu et qui n'a certainement jamais entendu parler de moi), tu me rendras indirectement service à moi-même en me délivrant des importunités de cette pauvre bonne dame. Elle est d'ailleurs vraiment digne d'intérêt et sa famille est de beaucoup la plus recommandable de toutes celles de ce canton.

Adieu, très cher ami, je me recommande au souvenir de tous les tiens et surtout de tes deux jeunes ménages qui m'intéressent tant tous les deux. Je voudrais bien ne pas passer à leurs yeux pour ce que les Anglais appellent un *old bore*. C'est au fond ce que pensent tous les enfants des amis de leurs parents.

Il faut s'y résigner en nous embrassant cordialement, ce qui les fera rire à nos dépens, parce qu'ils disent insolemment qu'à notre âge on n'a plus besoin de s'embrasser!!!

---



## LE MÊME AU MÊME

La Roche-en-Brény, 25 novembre 1868.

Très cher ami, chose singulière et qui m'a beaucoup ému, lorsqu'on m'a remis ta lettre du 21, je venais justement de penser à toi peut-être pendant une heure entière, à toi et à tous nos liens si anciens et, grâce à Dieu, si indestructibles. Cela m'arrive souvent, je te prie de le croire, et je n'y ai pas grand mérite. Quel meilleur emploi pourrais-je faire de mes tristes loisirs, de mes longues heures de défaillance et d'oïveté forcée, que de rechercher et de retrouver dans ma mémoire affaiblie la trace ineffaçable de l'ami qui m'a été donné par Dieu dans mon adolescence, de nos études, de nos aspirations communes, des croyances, des opinions et surtout de la profonde et sincère affection qui nous unissent encore et toujours, malgré la diversité de notre fortune politique, malgré les vicissitudes inséparables de l'âge et du cours de toute vie mortelle ! Ta bonne lettre est donc venue me trouver précisément au point où je voyais se lever et se maintenir comme une étoile, dans les ténèbres de mon existence actuelle, ton amitié toujours si dévouée, si désintéressée, si constante et si cordiale.

En ce qui touche mon état sanitaire, il ne faut pas qu'un ami tel que toi me berce de vaines illusions. Je sais bien que je ne puis pas guérir ; je ne le désire même pas. Je ne demande plus à Dieu que d'abrèger mon épreuve, qui dure déjà *depuis plus de trois ans*, par une prompte mort. J'entends la mort matérielle : car je suis vraiment mort au coup du 2 décembre, moins héroïquement, mais plus tristement à coup sûr que le représentant Baudin ! Depuis lors, je n'ai fait que végéter. La vie publique pour laquelle j'étais né et avais tant travaillé, m'a été brusquement fermée, dans la force de l'âge. Je n'étais pas né pour la vie domestique et rustique où j'ai été depuis lors confiné. Le

travail historique, qui m'était une sorte de dédommagement, m'étant devenu impossible par suite de la maladie, mon sort est vraiment triste. Mon œil difforme et louche, depuis mon dernier accident, ne m'empêche pas de lire, ni même d'écrire, comme tu le vois, quand mes autres misères ne me l'interdisent pas. Mais il y a bien des jours où je ne puis bouger de mon grabat ou de mon fauteuil. Il faut donc plus que jamais, très cher ami, m'aider par tes prières à porter cette lourde croix, à l'accepter avec simplicité et humilité, à en profiter pour mon âme. Je te remercie bien de tous les détails que tu me donnes sur tes chers enfants ; j'espère que ton excellente et compatissante Eudoxie ne va pas mal. Mille affectueux souvenirs à elle, à ma filleule, à Michel ; et à toi, mon ami, plus que jamais ma fidèle affection.

---

## LE MÊME AU MÊME

Paris, 17 février 1869.

Très cher ami, je t'envoie mon secrétaire Ardenne pour que tu aies la bonté de lui remettre ces paquets de *papiers importants* dont tu as été depuis quelques mois le dépositaire. Cette remise ne doit pas te dispenser de venir me voir toutes les fois que tu le pourras en allant au Conseil d'État ou en revenant. La première fois que tu viendras, je te montrerai le premier billet que tu m'as écrit au collège Sainte-Barbe en novembre 1826, et que je viens de retrouver en fouillant dans mes débris du passé. Il y a donc plus de *quarante-deux ans* que nous sommes amis, et cela à travers *trois révolutions*.

Adieu et merci de ta constante et si douce affection <sup>(1)</sup>.

(1) M. de Montalembert passa encore la fin de 1869 à La Roche-en-Brévy et revint à Paris pour y mourir le 13 mars 1870.







**La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance**

**The Library  
University of Ottawa  
Date due**

--	--	--	--



a39003 001446045b

DC 255 . M7A38 1905  
MONTALEMBERT, CHARLES  
CORRESPONDANCE DE MONT

CE DC 0255  
.M7A38 1905  
COO MONTALEMBERT CORRESPONDAN  
ACC# 1069557

